

anxp

N

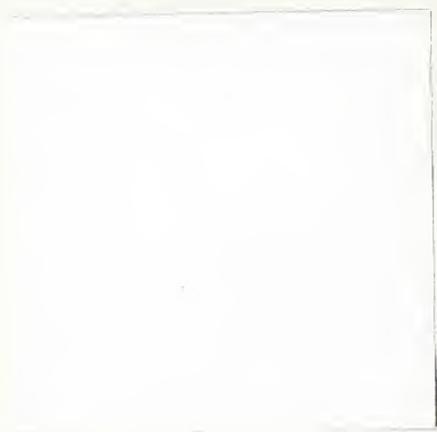
6971

G41

S67

v.13







Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED- en OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

13^{de} JAAR. — 13^{me} ANNÉE.

GENT.

GEIRNAERT-VANDE STEENE.

1905.

BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED- EN OUDHEIDKUNDE

TE GENT.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED= en OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

19^{de} JAAR. — 19^{me} ANNÉE

GENT.

GEIRNAERT-VANDE STEENE.

1905.

Eerevoorzitters :

De Gouverneur van de provincie Oost-Vlaanderen.
De Burgemeester der Stad Gent.

Samenstelling van den Bestuurraad voor 1905.

Voorzitter : de heer kanunnik *G. Van den Gheyn*.
Ondervoorzitters : de heeren *Joris Hulin* en *Victor van der Haeghen*.
Secretarissen : de heeren *Paul Bergmans* en *Albrecht Dutry*.
Schatmeester : *M^r Robert Schoorman*.
Boekbewaarder : *M^r Alfons Diegerick*.
Raadsleden : de heeren *E. Coppieters Stochove*, *Armand Heins*
en *Alfons Van Werveke*.

Présidents d'honneur :

Le Gouverneur de la Flandre Orientale.
Le Bourgmestre de la Ville de Gand

Composition du Comité directeur pour 1905.

Président : *M^r le chanoine G. Van den Gheyn*.
Vice-présidents : *MM. Georges Hulin* et *Victor van der Haeghen*.
Secrétaires : *MM. Paul Bergmans* et *Albert Dutry*.
Trésorier : *M^r Robert Schoorman*.
Bibliothécaire : *M^r Alphonse Diegerick*.
Conseillers : *E. Coppieters Stochove*, *Armand Heins* et
Alphonse Van Werveke.

ÉCHANGES. — LETTERKUNDIG VERKEER.

BELGIQUE. — BELGIË.

1. AARLEN. — ARLON : Institut archéologique du Luxembourg (Bulletins et Annales).
2. AALST. — ALOST : Société archéologique de la ville et de l'ancien pays d'Alost (Annales).
3. ANTWERPEN. --- ANVERS : Académie royale d'archéologie de Belgique (Bulletin et Annales).
4. — Société royale de géographie d'Anvers (Bulletin et Mémoires).
5. -- Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen.
6. BERGEN. — MONS : Cercle archéologique de Mons (Annales et Bulletin).
7. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (Mémoires).
8. BRUGGE. — BRUGES : Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre (Annales).
9. BRUSSEL. -- BRUXELLES : Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (Bulletin et Annuaire).
10. — Commission royale d'histoire (Bulletin).
11. — Commissions royales d'art et d'archéologie (Bulletin).
12. — La Gazette numismatique.
13. — Société d'archéologie de Bruxelles (Annales et Annuaire),
14. — Société royale de numismatique (Revue belge de numismatique).
15. — Analecta Bollandiana.
16. — Jadis. Recueil archéologique et historique pour tout l'ancien territoire de la Belgique.
17. — Revue bibliographique Belge.
18. CHARLEROI : Société paléontologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi (Documents et rapports).
19. DENDERMONDE. — TERMONDE : Oudheidkundige Kring der stad en des voormaligen lands van Dendermonde (Gedenkschriften. Annales. — Buitengewone uitgaven. Publications extraordinaires).

20. DOORNIK. --- TOURNAI : Société historique et archéologique de Tournai (Annales).
21. EDINGEN. --- ENGHEN : Cercle archéologique d'Enghien (Annales).
22. GENT. --- GAND : Dietsche Warande en Belfort.
23. HASSELT : Société chorale et littéraire Les Mélaphiles de Hasselt (Bulletin de la section littéraire).
24. LEUVEN. --- LOUVAIN : Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique.
25. LUIK. — LIÈGE : Institut archéologique liégeois (Bulletin).
26. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (Bulletin).
27. MECHELEN. — MALINES : Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines (Bulletin).
28. MAREDSOUS : Revue bénédictine.
29. NIJVEL. — NIVELLES : Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles (Annales).
30. SINT-NIKLAAS. — SINT-NICOLAS : Oudheidkundiger Kring van het Land van Waas (Annalen).
31. VERVIERS : Société verviétoise d'archéologie et d'histoire (Bulletin).
32. ZINNIK. — SOIGNIES : Cercle archéologique. Canton de Soignies.

—

33. FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BELGIQUE (Annales).

ALLEMAGNE. — DUISCHLAND.

34. BONN : Verein für Alterthumsfreunden im Rheinlande (Bonner Jahrbücher).
35. GIESSEN : Oberhessischer Geschichtsverein (Mitteilungen).
36. METZ : Metzger Akademie (Mémoires de l'académie de Metz).
37. STRASSBURG : Historischer litterarischer Zweigverein des Vogesenclubs (Jahrbuch).
38. TRIER : Trierisches Archiv.
39. WIESBADEN : Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung (Annalen).

ESPAGNE. — SPANJE.

40. MADRID : Revista de Archivos, Bibliothecas y Museos.

FINLANDE. — FINLAND.

41. HELSINGFORS : Finnische Alterthumsgesellschaft (Zeitschrift).

FRANCE. — FRANKRIJK.

42. AMIENS : Société des antiquaires de Picardie (Bulletius et Mémoires).
43. ANGOULÈME : Société archéologique et historique de la Charente (Bulletin et Mémoires).
44. ARRAS : Académie des sciences, lettres et arts (Mémoires).
45. AVESNES : Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Mémoires).
46. BAILLEUL : Comité flamand de France.
47. BEAUVAIS : Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise (Mémoires).
48. CAEN-PARIS : Société française d'archéologie (Congrès).
49. DUNKERQUE : Union Faulconnier, société historique (Bulletin).
50. — Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts (Bulletin).
51. LILLE : Société d'études de la province de Cambrai.
52. LILLE-PARIS : Revue de l'art chrétien.
53. LYON : Bulletin historique du diocèse de Lyon.
54. — Revue d'histoire de Lyon.
55. NANCY : Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain (Mémoires).
56. ORLÉANS : Société archéologique et historique de l'Orléanais (Bulletin et Mémoires).
57. PARIS : Société nationale des antiquaires de France (Bulletin et Mémoires).
58. — Notes d'art et d'archéologie. Revue de la société Saint-Jean.
59. POITIERS : Société des antiquaires de l'Ouest (Bulletin).
60. ROUEN : Commission des antiquités de la Seine-inférieure (Bulletin).

61. SAINT-MALO : Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.
62. SAINT-OMER : Société des antiquaires de la Morinie (Bulletin historique).
63. TOULOUSE : Société archéologique du Midi de la France (Bulletin et Mémoires).
64. TOURS : Société archéologique de Touraine (Mémoires et Bulletin)
65. VERDUN : Société philomathique (Mémoires).

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG —
GROOT-HERTOGDOM LUXEMBURG.

66. LUXEMBURG. — LUXEMBOURG . Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg (Publications).

GRANDE BRETAGNE. — GROOT BRITTANJE.

67. CAMBRIDGE : An iquarian Society (Octavo Publications).
68. EDIMBURG; Society of Antiquaries of Scotland (Proceedings)
69. OXFORD : The Oxford University Antiquarian Society (Oxford Journal of Monumental Brasses).

ITALIËN. — ITALIE.

70. ROME : Institut historique belge.

PAYS-BAS. — NEDERLAND.

71. AMSTERDAM : Koninklijk Oudheidkundig Genootschap (Nederlandsche oudheden beschreven en afgebeeld — (Jaarverslag).
72. LEEUWARDEN : Friesch Genootschap van Geschied-, Oudheid- en Taalkunde (De Vrije Fries. — Verslag).
73. LEIDEN : Maatschappij van Nederlandsche Letterkunde (Handelingen en mededeelingen. — Levensberichten der afgestorven medeleden).
74. RIJSWIJCK bij 's GRAVENHAGE : Genealogisch-heraldisch archief.
75. UTRECHT : Historisch Genootschap (Bijdragen en mededeelingen).

76. — Provinciaal Utrechts Genootschap van Kunsten en Wetenschappen (Aanteekeningen van het verhandelde in de vergaderingen en ter gelegenheid van de algemeene vergadering).

SUEDE. — ZWEDEN.

77. STOCKHOLM : Kongl. Vitterhets historie och Antiquitets Akademie (Manadsblad. — Antiquarisk tidskrift för Sverige).

SUISSE. — ZWITSERLAND.

78. NEUCHÂTEL : Société Neuchâteloise de géographie (Bulletin).
-

LISTE DES MEMBRES

(30 janvier 1905)

I. — Membres effectifs :

(La date entre parenthèses est celle de la nomination comme membre effectif).

1. *Béthune de Villers, Baron Jean*, gouverneur de la Flandre Occidentale, rue St-Georges, à Bruges et au Château d'Oost-Roosebeke (1893).
2. *Boddaert, Charles*, avocat, échevin de la ville de Gand, rue des Baguettes, 141, à Gand (1893).
3. *Claeys, Prosper*, avocat, membre de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée archéologique, membre de la Commission des archives, rue Haute, 15, à Gand (1893).
4. *Claeys, Henri*, curé de l'église St-Nicolas, membre de l'Académie royale flamande, quai des Dominicains, 9, à Gand (1893).
5. *Cloquet, Louis*, professeur à l'université de Gand, membre de la Commission provinciale des monuments, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, Boulevard Léopold, 9, à Gand (1893).
6. *Coomans, Frans (Frère Mathias)*, Directeur de l'Académie St-Luc, rue d'Angleterre, 56, à Gand (1893).
7. *Coupé, Joseph*, aumônier-adjoint de la Maison centrale pénitentiaire, rue courte des Violettes, 33, à Gand (1893).
8. *De Ceuleneer, Adolphe*, professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale flamande, conseiller communal, secrétaire de la Commission provinciale des monuments, rue de la Confrérie, 5, à Gand (1893).
9. *de Kerchove de Denterghem, Comte Oswald*, docteur en droit, sénateur, ancien gouverneur du Hainaut, Digue de Brabant, 3, à Gand (1893).

10. *de Limburg Stirum, Comte Thierry*, docteur en droit, sénateur, rue de la Loi, 166, à Bruxelles (1893).
11. *De Neffe, Victor*, professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de médecine et du Comité exécutif du Musée archéologique, conseiller communal, rue de la Station, 66, à Gand (1893).
12. *de Nere de Roden, Chevalier Emile*, membre de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée archéologique, rue Savaen, 49, à Gand (1893)
13. *de Pauw, Napoléon*, procureur général près de la Cour d'appel de Gand, membre de l'Académie royale flamande, membre de la Commission royale d'histoire, rue longue des Violettes, 297, à Gand (1893).
14. *De Vigne, Jules*, avocat, échevin de la ville de Gand, membre de la Chambre des Représentants, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue Charles-Quint, 14, à Gand (1893).
15. *De Wacle, Joseph*, architecte, professeur à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale et locale des monuments, boulevard de la Citadelle, 59, à Gand (1893).
16. *Diegerick, Alphonse*, conservateur des archives de l'État, membre de la Commission des archives de la ville, boulevard de la Citadelle, 14, à Gand (1893).
17. *Dutry, Albert*, juge de paix, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, place du Fossé courbe, 4, à Gand (1893).
18. *Fredericq, Paul*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission locale des monuments, membre de la Commission des archives, rue des Boutiques, 9, à Gand (1893),
19. *Lacquet, Ernest*, trésorier de la Commission locale des monuments et membre du Comité exécutif du Musée archéologique, rue Haut-Port, 10, à Gand (1893).
20. *Lybaert, Théophile*, artiste peintre, membre de la Commission provinciale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, place St-Michel, 8, à Gand (1893).

21. *Mortier, Etienne*, architecte provincial, membre du Comité provincial des monuments, quai des Augustins, 1, à Gand (1893).
22. *Pirenne, Henri*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission royale d'histoire, de la Commission locale des monuments et de la Commission des archives, rue neuve St-Pierre, 132, à Gand (1893).
23. *Pyfferoen, Oscar*, professeur à l'Université, boulevard de l'Heirnisse, 75, à Gand (1893).
24. *Soenens, chevalier Emile*, membre du Comité exécutif du Musée archéologique de Gand, à St-Denis-Westrem (1893).
25. *Tierenteyn, Louis*, docteur en droit, rue Haut Port, 10, à Gand (1893).
26. *Tydgadt, Louis*, directeur honoraire de l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale des monuments, président de la Commission du Musée des beaux-arts, place du Béguinage, 21 à Gand (1893).
27. *Van Assche, Auguste*, architecte, membre de la Commission royale et de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée archéologique, rue Ducale, 13, à Gand (1893).
28. *Van Biesbroeck, Louis*, professeur à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale et de la Commission locale des monuments, rue d'Egmont, 17, à Gand (1893).
29. *Van den Gheyn, chanoine Gabriel*, supérieur de l'Institut St-Liévin, membre du Comité provincial, de la Commission locale des monuments et secrétaire du Comité exécutif du Musée archéologique, rue d'Argent, 1, à Gand (1893).
30. *Vanden Heuvel, Jules*, avocat, Ministre de la Justice, rue de la Loi, à Bruxelles (1893).
31. *van der Haeghen, Ferdinand*, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, membre honoraire de l'Académie royale flamande, membre de la Commission provinciale des monuments, président de la Commission locale des monuments et du Comité

- exécutif du Musée archéologique, président de la Commission des archives, 2, fossé d'Othon, à Gand, et à St-Denis-Westrem (1893).
32. *van der Haeghen, Victor*, archiviste de la ville, secrétaire de la Commission locale des monuments, membre du Comité exécutif du Musée archéologique, rue de la Colline, 77, à Gand (1893).
 33. *Van Duyse, Florimond*, auditeur militaire, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, rue Laurent Delvaux, 4, à Gand (1893).
 34. *Van Rysselberghe, Charles*, architecte de la ville de Gand, rue de Loo, 21, à Gand (1893).
 35. *Van Werveke, Alphonse*, archiviste-adjoint de la ville de Gand, conservateur du Musée archéologique de Gand, boulevard d'Akkerghem, 48, à Gand (1893).
 36. *Verhaeghen, Arthur*, ingénieur honoraire des ponts et chaussées, membre de la Chambre des représentants, membre de la Commission provinciale et de la Commission locale des monuments, quai au Bois, 62, à Gand (1893).
 37. *Hulin, Georges*, professeur à l'Université, membre de la Commission locale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, place de l'Évêché, 3, à Gand (1894).
 38. *Gecrts, Joseph*, ingénieur, rue du Casino, 15, à Gand (1894).
 39. *Bergmans, Paul*, docteur en philosophie et lettres, sous-bibliothécaire de l'Université, membre de la Commission locale des monuments, rue de la Forge, 49, à Gand (1896).
 40. *De Smet-Duhayon, Joseph*, docteur en droit, greffier-adjoint à la Cour d'appel, président du Cercle artistique et littéraire, chaussée de Courtrai, 22, à Gand (1896).
 41. *Heins, Armand*, artiste-peintre, secrétaire-adjoint de la Commission locale des monuments, rue Basse, 18, à Gand (1897).
 42. *Casier, Joseph*, conseiller communal, consul de Paraguay, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, 3, rue des Deux-Ponts à Gand (1898).
 43. *Scribe, Fernand*, artiste-peintre, président de la Société des

Amis du Musée, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue de la Chênaie, 2, à Gand (1898).

44. *Maeterlinck, Louis*, artiste-peintre, conservateur du Musée des beaux-arts, rue du Compromis, 6, à Gand (1899).
45. *Schoorman, Robert*, conservateur-adjoint des archives de l'État, Coupure, 193, à Gand (1900).
46. *Dubois, Ernest*, directeur de l'Institut supérieur du Commerce, rue des Peintres, 51, à Anvers (1900).
47. *Fris, Victor*, docteur en philosophie et lettres, archiviste-paléographe, professeur à l'Athénée royal de Gand, rue Breydel, 26, à Gand (1900).
48. *Coppieters Stochove, E.*, consul de Hawaï, vieux quai des Violettes, 28, à Gand (1902).
49. *De Praterc, abbé Florent*, régent et directeur de l'orphelinat à Alost (1902).
50. *Gilleman, Charles*, préfet de l'Athénée royal d'Ostende, 21, rue de St-Pétersbourg, à Ostende (1902).
51. *Siffer, Alphonse*, imprimeur-éditeur, conseiller communal, membre de la Commission locale des monuments, rue de la Croix, 3, à Gand (1902).
52. *Willem, Victor*, docteur en sciences, chef des travaux pratiques de zoologie à l'Université, rue Willem, 8, à Gand (1902).
53. *Willems, Léonard*, avocat, boulevard du Béguinage, 19, à Gand (1902).
54. *De Noyette, Modeste*, architecte, rue de l'Eglise, 109, à Ledeborg (1903).
55. *Serdobbel, Ernest*, avocat, avenue de la place d'Armes, 5, à Gand (1903).
56. *Vanden Berghe, R.*, 1^{er} sous-bibliothécaire de l'Université; membre de la Commission des archives, rue du Jambon, 83, à Gand (1903).
57. *de Smet de Nayer, Maurice*, industriel, rue de la Vallée, 47, Gand (1904).
58. *Roersch, Alphonse*, chargé de cours à l'Université, rue de l'Avenir, 75, à Gand (1904).
- 59.

II. -- Membres honoraires

Adan, A., capitaine-commandant pensionné, rue de Flandre, 33, Gand.

Archives communales, Hôtel de ville, Gand.

Baertsoen, Marc, avocat, échevin de la ville de Gand, rue longue du Marais, 13, à Gand.

Balieux, Hector, docteur en philosophie et lettres, archiviste-paléographe, rue de la Vallée, 5, à Gand.

Behagel, Gaston, avocat, conseiller provincial, bourgmestre de Ruyen, quai aux Tilleuls, 16, à Gand.

Berten, Désiré, conseiller à la Cour d'appel, boulevard Léopold, 38, à Gand.

Bertin, J., entrepreneur, rue Van Lokeren, 66, Ledeborg.

Bethune, Baron Emmanuël, château de Marke, près Courtrai.

Bethune, Baron Joseph, bibliothécaire et conservateur du Musée archéologique, châlet de Rouxhove, à Courtrai.

Beyaert, Léon, notaire, rue de la Station, 13, Gand.

Bibliothèque communale, à Lille.

Bidez, Joseph, professeur à l'Université, 59, boulevard Léopold Gand.

Blommaert, Charles, bourgmestre d'Oostacker, château de Langerbrugge.

Blyau, Albert, 78, chaussée de Bruxelles, Ledeborg.

Boddart, Henri, avocat, conseiller provincial, Coupure, 46, Gand.

Boddaert, Maurice, avocat, rue des Baguettes, 141, à Gand.

Boone, Louis, fabricant de pianos, rue Magelein, 19, à Gand.

Bourdon, Ed., orfèvre, rue de la Catalogne, 5, à Gand.

Braun, Emile, bourgmestre de la ville de Gand, membre de la Chambre des représentants, place du Commerce, 3, à Gand.

Braun, Georges, industriel, Coupure, 170, à Gand.

Bressers, Léon, artiste-peintre, rue du Poivre, 22, à Gand.

Broeckart, Aug., négociant, rue du Jardin, 14, à Gand.

- Bruggeman, Oscar*, commerçant, rue d'Akkergem, 25, à Gand.
- Brunin, George*, place du Marais, 6, Gand.
- Bruyninx, Edmond*, professeur à l'Athénée royal, chaussée de Courtrai, 152, à Gand.
- Burvenich, Octave*, horticulteur, professeur à l'école royale d'horticulture, Gentbrugge
- Buysse, Auguste*, industriel, place d'Artevelde, 15, à Gand.
- Callier, Alexis*, avocat-général, chaussée de Courtrai, 88, à Gand.
- Campers, Pierre*, professeur à l'école normale de l'Etat à Gand, rue du Nord, 12, à Ledeborg.
- Canfyn, A.* propriétaire, rue Haut-Port, 33, à Gand.
- Carels, Alphonse*, industriel, marché au Lin, 12, à Gand.
- Casier, Amand*, industriel, conseiller communal, place Laurent, 7, à Gand et château ter Beken, à Tronchiennes.
- Casier, Prosper*, conducteur des ponts et chaussées, rue de la Baleine, 55, à Anvers.
- Casier, Baron Victor*, consul de Colombie et de Monaco, rue des Remouleurs, 89, à Gand.
- Cassiers, Aimé*, négociant, vieux marché au lin, 3, à Gand.
- Claeys Bouûaert, Alfred*, avocat et sénateur, rue d'Orange, 6, à Gand.
- Claeys Bouûaert, Gustave*, banquier, conseiller provincial, rue St-Michel, 9, à Gand,
- Cobbaert, Eug.*, ingénieur-architecte, répétiteur à l'Université, rue du Compromis, 34, à Gand.
- Compyn, Victor*, ingénieur de la ville, rue du Vieil-Escout, 9, à Gand.
- Cooreman, Gérard*, ancien ministre. m^bre de la Chambre des Représentants, conseiller communal, place du Marais, 1, à Gand.
- Coppjans, François*, artiste-peintre, rue longue des Pierres, 7, à Gand.
- Coppieters Stochove, Hubert*, docteur en philosophie et lettres, archiviste-adjoint, boulevard Dolez, 92, à Mons.
- Cruyplants, Raymond*, industriel, plaine des Chaudronniers, 2, à Gand.
- Cruyt, abbé Maurice*, curé de St-Antoine, rue de l'Avenir, 60, à Gand.
- Cumont, Frantz*, professeur à l'Université, conservateur aux

Musées royaux des arts décoratifs et industriels, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, rue des Vanniers, 29, à Gand.

De Baets, Herman, avocat, rue des Boutiques, 11, à Gand.

De Bersaques, Charles, chirurgien-suppléant à l'hôpital civil, rue de Croix, 6, à Gand.

De Brabandere, Victor-Camille, professeur à l'Université, rue neuve St-Pierre, 50, à Gand.

De Bruycker, Aimé, secrétaire communal, rue Van Eyck, 54, à Gand.

De Ceuninck, Gustave, courtier maritime, avenue de la Place d'Armes, 1, à Gand.

de Crombrugghe de Looringhe, Baron A., vice-Président au tribunal de 1^{re} instance, Coupure, 66, à Gand.

De Dryver, Léon, Fossé courbe, 7, à Gand.

de Formanoir de la Cazerie, chevalier Auguste, rue courte du Marais, 6, à Gand.

de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck, Vicomte, rue de l'Industrie, 15, à Bruxelles, et château d'Elseghem près Audenaerde.

de Ghellinck d'Elseghem, Chevalier J. B., membre de la Chambre des représentants, ancien quai au Bois, à Gand, et au château de St-Denis-Westrem.

de Graeve, O., greffier provincial honoraire, boulevard Frère-Orban, 19, à Gand.

de Haerne, Werner, attaché aux archives de l'Etat, boulevard de la Citadelle, 96, à Gand.

de Hemptinne, Alexandre, professeur à l'Université de Louvain, rue de la Vallée, 56, à Gand.

de Hemptinne, Comte Joseph, industriel, rue Charles-Quint, 29, à Gand.

de Kemmeter, Baron Adolphe, ingénieur, rue du Gouvernement, 5, à Gand.

de Kerchove d'Exaerde, Baron, vieux quai des Violettes, 26, à Gand.

de Kerchove d'Exaerde, Albert, conseiller à la Cour d'appel, place Liévin Bauwens, 3, à Gand.

de Kerchove d'Exaerde, Baron Raymond, gouverneur de la Flandre Orientale, place Laurent, 4, à Gand.

- de Kerchove d'Exaerde, Robert*, rue Quellin, 1, Anvers.
- de Kerchove d'Ousselghem, E.*, sénateur, 7, rue de la Croix, à Gand.
- Delacre, Maurice*, professeur à l'Université, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, boulevard du Fort, 16, à Gand.
- de la Kethulle de Ryhove, Adrien*, conseiller à la Cour d'appel, rue Charles-Quint, 25, à Gand.
- de Lanier-Van Monckhoven, A.*, ingénieur, industriel, sénateur, consul de Danemark, chaussée de Courtrai, 20, à Gand.
- de l'Arbre, Louis*, château de la Cruche, Renaix.
- Delvin, Jean*, artiste-peintre, directeur de l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre du comité provincial, membre de la Commission locale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue de Rooigem, 282, à Gand.
- De Marez, Henri*, homme de lettres, 5, rue du Saint-Esprit à Gand.
- Demoulin, A.*, professeur à l'Université, rue de la Vallée, 79, à Gand.
- De Muynck, Georges*, industriel, chaussée de Courtrai, 76, à Gand.
- de Pelichy, Baron Léon*, juge d'instruction, rue de la Monnaie, 31, à Gand.
- De Perre, Edmond*, juge au tribunal de 1^{re} instance, rue des Servantes, 4, à Gand.
- de Potter de ten Broeck, Georges*, chef de division de l'Administration provinciale, rue du Poivre, 31, à Gand.
- De Reu, Louis*, docteur en droit, greffier de la province de la Flandre Orientale, vieux quai au Bois, 6, à Gand.
- De Rudder, Ernest*, avocat, rue Charles-Quint, 94, à Gand.
- De Rudder, Henri*, ingénieur, à Boussu.
- de Smet de Nayer, Christian*, rue neuve St. Pierre, 34, à Gand.
- de Smet, Firmin*, échevin de la commune de Vinderhaute, château de Vinderhaute.
- De Smet, Frédéric*, statuaire, rue de la Station, 16, à Gand.
- de Smet de Nayer, Frédéric*, propriétaire, rue de la Vallée, 47, à Gand.
- de Smet de Nayer, Henri*, industriel, rue de la Vallée 47, à Gand.

- De Smet, Léon*, industriel, chaussée de Courtrai, 19, Gand.
- de Smet de Nayer, Comte Paul*, Ministre des finances, Chef du Cabinet, membre de la Chambre des Représentants, rue de la Loi, à Bruxelles.
- De Stoop, Gustave*, conducteur principal des ponts et chaussées, boulevard de la Citadelle, 167, à Gand.
- De Tavernier, A.*, libraire, rue courte du Jour, 22, à Gand.
- de Tracy, Henri*, artiste-peintre, Cour du Prince, 25, à Gand.
- De Vaere, Maurice*, conducteur des ponts et chaussées, Coupure, 61, à Gand.
- De Vos, Gustave*, curé à Sche'dewindeke.
- De Vriendt, Isidore*, négociant en bois, chaussée de Courtrai, 30, à Gand.
- De Wœrdt, Maurice*, avocat, conseiller communal, rue des Hospices, 1, à Gand.
- De Wilde, Victor*, notaire à Laerne.
- Deyaert, Joseph*, professeur à l'école de Tissage, rue Guinard, 16, Gand.
- D'Havé, Albert*, entrepreneur-architecte, rue du Jambon, 87, à Gand.
- D'Hondt, Alfred*, pharmacien à la Maison centrale, boulevard Léopold, 42, à Gand.
- d'Hoop, Emile*, ingénieur des ponts et chaussées, rue Guillaume-Tell, 29, à Gand.
- D'Hoy, Constant*, photographe, rue courte du jour, 25, à Gand.
- Diegerick, Emile*, ingénieur du service technique provincial, rue de la Chênaie, 6, à Gand.
- Dierkens, Ferdinand*, architecte, rue de la Liève, 11, à Gand.
- Donnet, Fernand*, secrétaire de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, rue du Transvaal, 55, à Anvers.
- Doutreluigne, J.*, conducteur principal des ponts et chaussées, 41, rue Miry, à Gand.
- Duclos, Adolphe*, chanoine titulaire de la cathédrale, boulevard Conscience, 1, à Bruges.
- Dutry-Van Loo, Jules*, négociant, rue des Champz, 14, à Gand.
- Eggen, Jean-L.-M.*, candidat en philosophie et lettres, rue Guinard, 20, à Gand.

Eggermont, Albert, architecte-entrepreneur, Coupure, 93, à Gand.

Fayen, Arnold-R., docteur en philosophie et lettres, assistant à l'Institut historique belge à Rome, 18, piazza Rusticucci.

Feycrick, Albert, industriel, rue neuve St-Pierre, 47, à Gand.

Feyerick, Jacques, industriel, rue neuve St-Pierre, 104, à Gand.

Fiers, A., propriétaire, rue Guillaume Tell, 24, à Gand.

Fiévé-Claeys, Emile, industriel, Dok, 82, à Gand.

Fracys, Henry, membre de la Société d'Emulation, rue Espagnole, 14, à Bruges.

Fraeys-Papejans de Morchoven, candidat-notaire, rue Basse, 45, à Gand.

Fredericq, Albert, avocat, ancien conseiller provincial, rue du Jardin, 9, à Gand.

Gallet-Miry, Achille, sténographe du Sénat de Belgique et du Conseil provincial de la Flandre Orientale, 7, rue Guinard, à Gand.

Geirnaert, Georges, imprimeur, rue du Lac, 11, à Gand.

Geirnaert, Henri, architecte, rue Nieuwpoort, 10, à Gand.

Goethals, comte Dorsan, propriétaire, rue longue du Marais, 16, à Gand.

Goffin, Léon, docteur en droit, aide-bibliothécaire à l'Université, rue longue de la Monnaie, 33, à Gand.

Grootaert, Ernest, ingénieur, rue du Rabot, 21, à Gand.

Gruel, Léon, président honoraire du Syndicat patronal de la reliure et de la brochure, rue St-Honoré, 418, Paris.

Heins, Maurice, docteur en droit, chef de bureau de l'Administration Communale, rue Basse, 18, à Gand.

Herry, baron Harold, château de Schelderode.

Hoste, Hubert, architecte, place St-Anne, 11, à Bruges.

Hulin, Jules, place de l'Evêché, 3, à Gand.

Huyshauwer, Aphonse, imprimeur, membre de la Chambre des Représentants, boulevard des Hospices, 327, à Gand.

Hyde, Gustave, rue des Foulons, 9, à Gand.

Hyde, Paul, rue des Foulons, 9, à Gand.

Hye de Crom, Léon, consul de Vénézuéla, chaussée de Courtrai, 75, à Gand.

- Janson, Louis*, propriétaire, rempart des Chaudronniers, 30, à Gand.
- Kervyn de Meerendré, Daniel*, avenue de la Place d'Armes, 7, à Gand.
- Kervyn de Meerendré, Raymond*, propriétaire, rue longue du Verger, 20, à Gand.
- Ladon, A.*, artiste-verrier, fossé Ste-Elisabeth, 11, à Gand.
- Lamberty, Achille*, avocat, conseiller provincial, boulevard du Béguinage, 38, à Gand.
- Laroy, Ch.*, surveillant des ponts et chaussées, boulevard de la Citadelle, 102, à Gand.
- Laurysseu, C.*, receveur des actes judiciaires, rue des Sœurs noires, 6, à Gand.
- Lauwick, Oswald*, général-major, rue d'Angleterre, 2, à Gand.
- Leboucq, Hector*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de médecine, Coupure, 145, à Gand.
- Lebrun, Emile*, artiste-peintre, place d'Armes, 5, à Gand.
- Le Fèvre de Tenhove, Chevalier*, propriétaire, rue des Sœurs Noires, 13, et château de l'Ermitage, Gendbrugge,
- Le Fèvre de Tenhove, Gustave*, avocat, à Gendbrugge.
- Léger, Théodore*, avocat, sénateur, rue d'Angleterre, 14, à Gand.
- Leirens, Jules*, industriel, boulevard du Jardin Zoologique, 35,
- Le Roy, Hippolyte*, statuaire, rue aux Truies, 9, à Gand.
- Libbrecht, Joseph*, avocat, conseiller provincial, rue Haute, 21, à Gand.
- Lievrouw-Coopman, L.*, littérateur, rue Ledeganck, 27, à Gand.
- Lippens, Hippolyte*, docteur en droit, sénateur, ancien bourgmestre de la ville de Gand, quai au Blé, 13, à Gand.
- Lippens, Maurice*, avocat, conseiller provincial, rue de Flandre, 23, à Gand.
- Lybaert, Karel*, conseiller communal, boulevard du Jardin Zoologique, 88, à Gand.
- Maenhout, J.*, bourgmestre de Lemberge, membre de la Chambre des Représentants, à Lemberge par Moortzeele.
- Maertens, Albert*, président de la Banque de Flandre, consul d'Autriche-Hongrie, rue de la Croix, 9, à Gand.
- Maertens, Joseph*, consul de Bolivie, secrétaire-adjoint de l'Union des Arts industriels et décoratifs, P^{co} d'Armes, 4, à Gand.

Mair, Albert, rue neuve St-Pierre, 53, à Gand.

Marchand, Achille, architecte, membre de la commission locale des monuments, rue des XII Chambres, 30, à Gand.

Mast de Maeght, avocat, rue du Hainaut, 27, à Gand.

Mechelynck, Albert, avocat, juge suppléant au tribunal de 1^{re} instance, membre de la Chambre des Représentants, digue de Brabant, 16, à Gand.

Minne, Achille, architecte, professeur à l'Athénée et à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, rue courte des Violettes, 25, à Gand.

Morel de Boucle St-Denis, Eugène, industriel, Coupure, 9, à Gand.

Morel de Boucle St-Denis, Lucien, industriel, secrétaire de la société « la Lys », quai de la Lys, 106, à Gand.

Nève, Joseph, avocat, rue de la Croix, 11, à Gand.

Nève, Léon, notaire, rue de Bruges, 92, à Gand.

Nyssens, Pierre, ingénieur, directeur du Laboratoire agricole de l'Etat, rue du Jambon, 16, à Gand.

Parmentier, Georges, docteur en droit, greffier-adjoint au Tribunal de 1^{re} Instance, rue de la Chênaie, 10, à Gand.

Pauwels, Armand, négociant, Tolpoortstraat, 41, à Deinze.

Piers de Raveschoot, Gabriel, château de Cruyshautem.

Potjes, Edouard, professeur au Conservatoire royal de musique, Coupure, 162, à Gand.

Prayon de Pauw, consul de l'Empire d'Allemagne, rue des Violettes, 10, à Gand.

Prayon-van Zuylen van Nyevelt, A., avocat, membre de l'Académie royale flamande, chaussée de Bruxelles, 46, Ledeborg-lez-Gand.

Preudhomme, Léon, professeur à l'Athénée royal et chargé de cours à l'Université, rue Nassau, 4, à Gand.

Raeysaet, Paul, sénateur, bourgmestre d'Audenarde, à Audenarde.

Ranlot, Robert-Fr., ingénieur, consul de Siam, administrateur du Comptoir d'escompte de la Banque nationale de Belgique, à Termonde, place d'Armes, 9, à Gand.

Richebé, Raymond, avocat, ancien élève de l'école des Chartres, rue Montaigne, 7, à Paris.

Rigidiotti, Victor, étudiant, Gavre et 51, rue Léopold, à Anvers.

Rolanđ, A., conseiller à la Cour d'appel, quai des Tonneliers, 17, à Gand.

Rooman, d'Ertbuer, Marc, propriétaire, château d'Heusden.

Rooms, Remy, statuaire, rue de l'École, 63. Mont-Saint-Amand.

Rothlisberger, Albert, Coupure, 195, à Gand.

Sacré, Edmond, photographe, rue de la Calandre, 1, à Gand.

Sarton, George, étudiant, rue St-Michel, 5 à Gand.

Sauer, Oscar, imprimeur, rue des Champs, 89, à Gand.

Semey, J.-C., architecte, boulevard de l'Escaut, 44, à Gand,

Servais, Clément, professeur à l'Université, Coupure, 153, à Gand.

Sinaeve-Dhondt, A., sculpteur, rue des Ramoneurs, 6 à Gand.

Soudan, Joseph, substitut du procureur du Roi, boulevard du Béguinage, 42, à Gand.

Speltinckx, J., industriel, rue aux Vents, 3, à Gand.

Stepman, Henri, éditeur, rue longue des Violettes, 23, à Gand.

Steyaert, Emile, président du Tribunal de 1^{re} instance, quai des Moines, 48, à Gand.

Stillemans, Mgr. Antoine, évêque de Gand, place de l'Évêché, 1, à Gand.

Sugg, Albert, boulevard Frère-Orban, 9, à Gand.

Tibbaut, Emile, avocat, membre de la Chambre des représentants, rue neuve St-Pierre, 100, à Gand.

Tibbaut, Victor, docteur en droit, avoué, rue d'Assaut, 12, à Gand.

Timmermans, T., major, commandant le corps des Chasseurs-Éclaireurs de la garde civique, boulevard du Jardin Zoologique, 51, à Gand.

Tyman, A., notaire, rue du Limbourg, 30, à Gand.

Vaerwuyck, Henri, architecte, rue Terre-Neuve, 22, à Gand.

Valcke, Henri, architecte, rue de la Pacification, à Ledeborg.

Van Assche, Guillaume, notaire, rue basse des Champs, 38, à Gand.

Van Aulryve, Jean, entrepreneur-architecte, boulevard des Hospices, 45, à Gand.

- Van Bambeke, Ch.*, professeur émérite à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, rue Haute, 7, à Gand.
- Van Bambeke, Florimond*, propriétaire, rue longue des Pierres, 11, à Gand.
- Van Brabandt, Joseph*, avocat, rue longue des Violettes, 51, à Gand.
- Van Crombrughe, Jules*, industriel, rue des Foulons, 15, à Gand.
- Van den Haute, Charles*, docteur en philosophie et lettres, rue de la Province Sud, à Anvers.
- Vanden Hende, Jules*, architecte, boulevard du Château, 347, à Gand.
- Vanden Hove, Désiré*, propriétaire, à Moortzeele.
- Van de Putte, Cyrille*, docteur en philologie germanique, professeur à l'Athénée royal d'Ath.
- vander Bruggen, Baron Maurice*, ministre de l'Agriculture et des beaux-arts, rue de la Loi, à Bruxelles.
- Van der Cruyssen, Alphonse*, fabricant, Sablon, 6, et rue Borlaut à Gand.
- Van der Gucht, Louis*, rue courte du Jour, 16, à Gand.
- Van der Haeghen, Arnold*, imprimeur, rue des Champs, 60, à Gand.
- Van der Linden, Herman*, chargé de cours à l'Université de Liège, rue de Tirlemont, 124, à Louvain.
- Van der Linden, J. F.*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, administrateur-inspecteur de l'Université, Cour du Prince, 27, à Gand.
- Van der Mensbrugge, André*, avocat, Coupure, 131, à Gand.
- Vander Meulen, M.*, imprimeur, Digue de Brabant, 22, à Gand.
- Van der Poorten, Gustave*, imprimeur-éditeur, rue de la Cuiller, 18, à Gand.
- Vander Stegen, Alfred*, ingénieur, chaussée de Courtrai, 10, à Gand.
- Vander Stichelen, Albert*, propriétaire, rue du Patyn, 79, à Gand.
- Van Doosselaere, Victor*, imprimeur, Pêcherie, 64, à Gand.
- van Egeren, Julien*, conseiller à la Cour d'appel, boulevard de la Citadelle, 55, à Gand.

- Van Goethem, Emile*, libraire, rue des Foulons, 1, à Gand.
- Van Hamme, Ernest*, architecte, membre de la Commission locale des monuments, rue longue de la Monnaie, 52, à Gand.
- Van Haute, Gustave*, rue des Foulons, 22, à Gand.
- Van Hoecke-Dessel*, architecte, avenue des Arts, 25, à Gand.
- Van Hoccke-Peeters, Emile*, architecte, rue Haute, 81, à Gand.
- Van Houcke, A.-H.-L.*, ingénieur-architecte, architecte principal au Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, rue de Molenbeek, à Laeken.
- Van Houtte, Hubert*, chargé de cours à l'Université, chaussée de Courtrai, 32, à Gand.
- Van Iseghem, P.*, conseiller à la Cour de cassation, rue de Florence, 30, à Bruxelles.
- van Malcotte de Kessel, Karl*, bourgmestre de Zulte, marché au Lin, 13, à Gand et château de Zulte.
- Van Oost, Georges*, industriel, consul de Perse, Coupure, 110, à Gand.
- Van Ortroij, Ferdinand*, chargé de cours à l'Université, quai des Moines, 37, à Gand.
- Van Thorenburg, Constant*, négociant en vins, Cour du Prince, 26, à Gand.
- Varenbergh, Alfred*, avocat, rue neuve St-Jacques, 31, à Gand.
- Varlez, Louis*, avocat, rue des Baguettes, 58, à Gand.
- Verenghen, Paul*, rue courte des Violettes, 31, à Gand.
- Vergauwen, Georges*, conseiller provincial, bourgmestre de Berlaere, rue d'Assaut, 1, à Gand.
- Verhaegen, Pierre*, avocat, conseiller provincial, place du Marais, 5, à Gand.
- Verhaegen, Joseph*, boulevard du Béguinage, 30, à Gand.
- Vermast, A.*, directeur de l'Ecole moyenne, rue de l'Etrille, 2, à Gand.
- Vermeulen, Joseph*, artiste-peintre, rue de la Caverne, 140, à Gand.
- Verstraeten, Charles*, docteur en médecine, professeur à l'Université, place Van Artevelde, 15, à Gand.
- Voortman, Robert*, place du Marais, 1, à Gand.
- Vuylsteke, Jourdan*, libraire-éditeur, rue aux Vaches, 15, à Gand.

- Vuyksteke, Maurice*, libraire-éditeur, rue aux Vaches, 15, à Gand.
Vyt, Camille, libraire, rue basse des Champz, 13, à Gand
Willems-Limmander, Félix, ancien conservateur des Hypothèques, Rempart St-Jean, 18, à Gand.
Willems, Pierre, industriel, rue Plateau, 47, à Gand.
Williame, Charles, rentier, rue du Chantier, 11, à Gand.
Wolters, Frédéric, ingénieur des ponts et chaussées, professeur à l'Université, rue du Jardin, 35, à Gand.
Wolters, Gustave, inspecteur général des ponts et chaussées, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Gand, rue de l'Avenir, 47, Mont-St-Amand.
Ysabee, Achille, directeur de l'Académie d'Alost, rue Haute, 6, à Gand.

MEMBRES DÉCÉDÉS

(1^{er} janvier 1904. — 31 décembre 1904).

Membres effectifs ;

De Muynck, Victor, conseiller communal, à Gand.

De Potter, Frans, secrétaire perpétuel de l'Académie royale flamande, à Gand.

Membre honoraire ;

de Meulenaere, Armand, secrétaire de la Société royale d'agriculture et de botanique, à Gand.

Assemblée générale du 11 Janvier 1905.

Algemeene vergadering van 11 Januari 1905.

Dagorde. --- Ordre du jour.

I. Le Jardin à travers les âges. --- Conférence, par M^r Octave Burvenich, professeur à l'école royale d'Horticulture.

Un nombreux public, où se remarquent plusieurs dames, a répondu à l'invitation du Comité, et c'est devant un auditoire d'une centaine de personnes que M^r Burvenich a développé le sujet porté à l'ordre du jour. Voici le résumé de cette causerie :

LE JARDIN A TRAVERS LES AGES.

Le conférencier constate que dans la plupart des restaurations de monuments faits en Belgique, on a négligé de s'occuper de la partie spéciale se rattachant à l'architecture des jardins. On semble ignorer que les jardins d'antan, tout comme les nôtres, avaient leur cachet. Cette lacune pourrait être comblée par l'étude de l'histoire des jardins. Les légendes et les religions de tous les peuples montrent que les jardins ont toujours été des lieux de repos et de délices, et l'homme qui se fait un jardin a pour but de se créer une distraction en dehors de son habitation.

Des moyens divers mis en œuvre pour arriver à ce but, résulte une grande variété de styles, qui dépendent moins de la mode

et du caprice que d'autres causes positives qui en déterminent les variations.

Les jardins se distinguent, au point de vue du style, en deux classes bien séparées : les jardins réguliers ou architectoniques, et les jardins irréguliers ou paysagistes. Pour établir ces derniers, il faut comprendre le paysage et l'imiter, créant ainsi des sites paysagers. La beauté de ces sites n'est pas une question de goût personnel ni d'appréciation, comme certaines personnes le croient, elle dépend de conditions nettement déterminées nécessaires pour que toute œuvre fasse une forte impression : Ce sont l'expression, la tenue, l'achèvement et l'animation, qualités que le conférencier explique, et auxquelles s'ajoute souvent un cachet spécial résultant de l'utilité et du confort.

Les jardins de l'Asie Mineure sont les plus anciens : les jardins suspendus de Babylone ont été décrits par Diodore de Sicile. C'étaient des pyramides composées de terrasses superposées ayant 120 m. de base et 120 m. de haut, comprenant à chaque étage des grottes et des salons, alternant avec des bosquets d'arbres, rafraîchis par les eaux de l'Euphrate, qui y étaient amenées par des travaux hydrauliques; elles donnaient la vue au-dessus des murs d'enceinte de Babylone, montrant en outre les rives fertilisées de l'Euphrate, garnies d'une végétation luxuriante, et laissant voir à des distances incroyables pour nous, les immenses sables des déserts de l'Assyrie et de l'Arabie.

Les jardins des Bagistans et du lac Van en Arménie remontent à Sémiramis. Les premiers furent, pendant des siècles, les jardins des rois de l'Asie Mineure et Alexandre-le-Grand se détourna de sa route pour pouvoir les visiter. Il existe encore quelques vestiges de ces jardins. En outre, on y voit l'emplacement de bas-reliefs et d'inscriptions cunéographiques, presque totalement effacées et qui datent de Sémiramis ; tandis qu'à 300 pieds plus haut l'assyriologue Anglais Rawlinson a découvert des sculptures admirablement conservées, ayant trait à l'histoire de Darius.

Cyrus le Jeune créa des jardins analogues, très grands, à Sardes et à Célène. Celui-ci fut visité par Xénophon et eut une influence

prépondérante sur les jardins de la Grèce, construits à partir de cette époque.

Les jardins de l'Égypte étaient très vastes et très beaux au temps du 1^r empire. Hérodote décrit les oasis sacrées consacrées aux Dieux Égyptiens. Strabon parle avec emphase des jardins de la vallée de Memphis, et l'égyptologue Champollion décrit la forme des jardins privés des Égyptiens du 3^me empire.

Les jardins de la Grèce et ceux de Rome ont été inspirés plus ou moins de ceux de l'Asie, mais trop de différences existaient entre les idées et les besoins de ces peuples, pour que le style oriental pût s'infiltrer en occident.

La Grèce a cependant conservé son culte pour les plantes toujours vertes, peu connues dans ce pays avant que Xénophon n'eût établi sa villa à Olympie sur le modèle des jardins de Céléne,

Les jardins des Grecs étaient de moindre importance que ceux des Romains. Les arbres d'utilité y étaient mêlés aux arbres d'agrément et aux légumes, ce qui n'arrivait jamais dans les villes romaines.

Le grec recherchait dans ses jardins l'ombre, la fraîcheur, la brise et le repos, et employait les arbres qui pouvaient satisfaire à ses exigences, sans se préoccuper de l'effet plastique qu'ils avaient dans le paysage.

Les jardins romains étaient très luxueux. Le conférencier décrit, d'après Tarentius Varo, la façon habituelle dont étaient organisées ces belles villas ; il cite les jardins de Lucullus, qui introduisit le cerisier en Italie, ceux de Cicéron, de Salluste et de Pompée. Il donne une mention spéciale au Tusculum de Pline le Jeune. Les jardins romains étaient réguliers ; ils étaient architectoniques, froidement majestueux et enrichis d'objets d'art de toute espèce. Quoique les Romains érigeaient leurs villas dans les sites les plus beaux de l'Italie ils n'ont jamais eu l'idée d'imiter le paysage naturel, que cependant ils aimaient tant, comme cadre à leurs jardins, à preuve que quand, par suite d'une nécessité ils devaient habiter un endroit nu et sans décors naturels, l'idée de remplacer le paysage absent par un site artificiel, ne leur venait pas.

Deux exceptions à cette règle, les jardins de Néron, que celui-ci fit entourer de champs, de bois et de vergers, et ceux d'Adrien où on imita, en réduction, la vallée de Tempé, sont plutôt apparentes que réelles. Dans le premier cas il y avait une préoccupation de confort plutôt que de pittoresque ; dans le second, la réduction de la vallée comp'était une collection ayant un but plutôt historique.

Les jardins allèrent se répandant de plus en plus. Ils arrivèrent à leur époque sous Aurélien et Dioclétien ; l'Italie se couvrit de ces monuments qui ruinèrent l'agriculture. Bientôt ils tombèrent dans un goût des plus pitoyables, pour être ensevelis sous les ruines de Rome, lors de l'invasion des Barbares.

L'heure avancée oblige M^r Burvenich à s'arrêter à cette époque, mais, en le félicitant au nom de l'assistance, M^r le Président exprime le vœu de voir compléter cette étude par une causerie sur les jardins monastiques, de la Renaissance et des temps modernes, vœu auquel le conférencier a bien voulu acquiescer.

Assemblée générale du 18 Janvier 1905.

Algemeene vergadering van 18 Januari 1905.

Dagorde. — Ordre du jour.

I. Communications. --- Mededeelingen.

II. Rapport du trésorier.

III. Détermination des conditions dans lesquelles la Société peut, le cas échéant, intervenir auprès des pouvoirs publics. (J. DE SMET).

IV. Le campanile du beffroi. --- Discussion.

V. Les plaques commémoratives. --- Discussion.

VI. Quelques observations au sujet de la maquette « I a Cuve de Gand » (PRAYON VAN ZUYLEN).

La séance est ouverte à 8 1/2 heures du soir.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Van den Gheyn, président ; G. Hulin et Van der Haeghen, vice-présidents ; A. Dutry, secrétaire ; R. Schoorman, trésorier ; A. Diegerick, bibliothécaire ; A. Heius et A. Van Werveke, conseillers ; A. Adan ; O. Burvenich ; L. Cloquet ; E. Cobbaert ; F. Coppejans ; E. De Rudder ; J. De Smet ; H. de Tracy ; C. D'Hoy ; J. Dutry-Van Loo ; A. Gallet ; A. Heins ; L. Janson ; C. Laurysen ; L. Lievrouw-Coopman ; J. Martens ; J. Nève ; L. Nève ; P. Nyssens ; A. Prayon-van Zuylen ; E. Sacré ; A. Sifter ; H. Valcke ; A. Van der Mensbrughe ; G. Van der Poorten ; P. Verhaegen, membres.

M. Paul Bergmans s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

I.

Communications.

M^r le Président donne lecture de la lettre ci-après de **M^r le Gouverneur** de la Province.

Monsieur le Chanoine,

En causant dernièrement avec **M. le Ministre des Finances**,
» il semblait croire que d'après les derniers compte-rendus des
» réunions du cercle archéologique, on s'était finalement rallié
» à son projet de pont fixe près St-Michel, et il se demandait si
» dans ces conditions, il y avait encore quelque motif de déran-
» ger le bureau pour l'audience sollicitée par lui pour cet objet.
» Il me serait très agréable d'être fixé sur ce point.

M^r le Président rappelle les rétroactes de la question, et constate que si le Bureau a demandé à **M. le Ministre des Finances et des travaux Publics** de lui accorder une audience, cette demande a été faite conformément à des décisions réitérées de l'assemblée générale.

Mais puisqu'il a été décidé, lors de l'assemblée générale de décembre, de terminer la discussion relative au pont St-Michel, **M. le Président** propose de renoncer à l'audience promise, et d'envoyer à **M. le Gouverneur** une réponse conçue en ces termes.

Monsieur le Gouverneur,

Nous avons l'honneur de vous exprimer toute notre recon-
» naissance pour votre bienveillante intention, en vue de nous
» obtenir l'audience sollicitée auprès de **M. le Ministre des Finan-**
» ces, au mois de Janvier 1904.

» Nous avons cru devoir clore les débats qui s'étaient enga-
» gés sur la question du pont St-Michel, à la séance de décembre

» 1904, et nous estimons que le bulletin de la Société suffit
» pour faire connaître l'opinion de nos membres à ceux qui
» désirent en tenir compte.

» Puisque nos membres se sont mis d'accord, non sur le pro-
» jet du pont fixe, mais sur la nécessité de terminer la discus-
» sion, nous pensons que l'audience promise aujourd'hui ne
» répondrait plus au but proposé, et pour ces motifs nous renon-
» çons à l'honneur d'être reçus par M. le Ministre.

» Nous vous présentons, M. le Gouverneur, l'assurance de nos
» sentiments les plus distingués.

M^r. **J. De Smet** fait observer que l'opinion qu'il a émise dans une précédente séance au sujet du pont St-Michel, — opinion qu'il croit partagée par un grand nombre de membres, — est basée sur l'examen de la maquette exposée au Palais de l'Université.

Cette maquette est sensiblement différente du projet primitif. Il pense donc que des membres ont pu très bien s'y rallier aujourd'hui, tout en ayant été au début partisans d'une protestation et qu'il n'y a là ni contradiction, ni désaveu d'une attitude antérieure.

En ce qui le concerne personnellement, M. De Smet a attendu la production de la maquette pour se faire une idée.

M^r **Cloquet** croit devoir faire remarquer qu'il n'y a eu aucun mauvais vouloir de la part de M. le Ministre.

Il sait de science personnelle que M. le Ministre espérait pouvoir assister à une réunion des membres de la Société devant la maquette, au vestibule de l'Université, mais son désir n'a malheureusement pas pu se réaliser.

M^r **le Président** déclare que personne n'a suspecté la bonne volonté de M^r le comte de Smet de Nayer. (*Marques d'approbation*).

Il demande s'il y a quelque opposition à la proposition formulée ci-dessus relativement à la réponse à envoyer à M. le Gouverneur.

Aucune opposition ne se manifestant, cette proposition est donc adoptée et l'incident est déclaré clos.

II.

Rapport du Trésorier.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter ci-après, conformément à l'article 26 de notre règlement, le compte justificatif de ma gestion de trésorier en l'an 1904.

RECETTES.

Espèces en caisse au 1 ^{er} Janvier 1904 . . .	41.18
Cotisations des membres. (308 à 10 francs) .	3080.00
Intérêts de fonds déposés à la B ^{an} q de Flandre	17.80
Subside du Gouvernement	500.00
Subside de la Province	300.00
Subside de la Ville	250.00
Vente de publications	23,38
	<hr/>
	4212.36

DEPENSES.

Entretien du local - chauffage - éclairage. .	175.34
Indemnité au stenographe.	300.00
Frais d'administration et de secrétariat . .	128.30
Travaux d'impression	2187.81
Frais de gravure.	231.15
Inventaire archéologique	500.00
Achat de livres. — Reliures	147.05
Conférences. — Projections	31.00
Achat du mobilier	200.00
Imprévus	30.00
	<hr/>
	3930.65

d'architectes et d'artistes, qui serait chargée de nous soumettre quelques avant-projets du nouveau couronnement destiné à notre beffroi.

Sont nommés membres de cette commission :

MM. Bergmans, Van Rysselberghe, De Noyette, Cloquet, Geirnaert, de Pauw, Lacquet, Mortier, vander Haeghen et A. Heins.

M^r **Sacré**. N'est-ce pas à l'administration communale à faire dresser un plan qui pourrait ensuite nous être soumis.

M^r **le Président**. Nous ne chargeons pas les membres de cette commission de nous présenter un projet de beffroi. Leur mission consistera à dégager certains principes, à indiquer des règles et à marquer des préférences.

M^r **Cloquet**. Il y aurait quelque chose d'indélicat de notre part à vouloir dresser un projet complet. C'est l'affaire de l'architecte de la Ville.

Mais je crois qu'il y a une marche très logique à suivre et qui vient d'être tracée par M^r. le Président.

Il y a des principes à indiquer ; ainsi, pour ne citer qu'un point de vue : y a-t-il lieu, dans la conception du nouveau campanile, de s'en rapporter au type traditionnel que nous a si bien fait connaître M. Bergmans.

Faut-il modeler ce campanile sur les formes si constantes des anciens beffrois ? Et, parmi les motifs qui apparaissent dans les anciens beffrois, y a-t-il des tendances, des lignes, des éléments qui s'indiquent comme devant être repris ?

Voilà des questions qui devraient être discutées dans notre commission.

Quant à donner une forme concrète à notre projet, cela ne nous appartient pas. (*Approbaton.*)

V.

Les plaques commémoratives.

M^r **le Président**, d'accord avec M^r. A. Heins, propose de remettre cet objet à une séance ultérieure. (*adhésion.*)

M^r Prayon van Zuylen. Messieurs, je désire vous présenter quelques observations au sujet des modifications apportées par M. Cloquet au projet primitif d'une voie publique entre St-Bavon et le pont St-Michel.

La première de ces modifications a trait à l'alignement du côté Sud de la rue St-Jean et de la rue de la Catalogne.

Si mes souvenirs sont exacts, dans le projet primitif, cet alignement devait être exécuté en retrait, suivant une ligne légèrement convexe, partant du coin de la rue du Limbourg et aboutissant à l'hôtel du Comte d'Egmont, de manière à faire disparaître le très dangereux étranglement qui existe en face de la Halle aux Draps.

Or, quand j'ai examiné le croquis de M. Cloquet, à l'Université, il m'a paru qu'il maintenait l'alignement actuel de la rue St-Jean et que pour la rue de la Catalogne, le nouvel alignement qu'il préconise empiète de deux ou trois mètres sur la voie publique actuelle.

Si telle est réellement son intention, je dois la qualifier d'assez malheureuse.

Du côté de la Halle aux Draps, il n'y a pas de trottoir du tout et de l'autre côté de la rue, on a un trottoir très étroit. La largeur utile de la voie charretière est d'ailleurs vraiment trop minime, car c'est à peine si deux voitures peuvent se croiser.

Sur une voie publique, qui est destinée à un grand trafic, il semble que de pareils étranglements devraient être évités.

Une seconde modification, plus importante, qu'on rencontre sur le plan de M. Cloquet, est celle-ci.

Dans le projet primitif, on faisait disparaître toutes les constructions existantes entre l'église St-Nicolas et le Beffroi. Aujourd'hui M. Cloquet a remplacé la vaste place créée par ces démolitions, d'abord par la place du Lion d'Or qu'il maintient en l'agrandissant légèrement du côté sud, et, ensuite, en face de la nouvelle entrée de l'Hôtel de ville, par un parvis de 30 à 35 mètres de largeur.

Sur l'espace qui reste, derrière le chevet de St-Nicolas, il construit un pâté de nouvelles maisons, séparées de l'église par

une petite cour, une imitation de l'Achter Zickel, avec arcades, etc.

J'avoue, Messieurs, que je ne vois pas l'utilité de cette modification.

Si j'ai bien compris ce que M. Cloquet a dit, à l'Université, la place, telle qu'elle avait été conçue d'abord, lui parut trop étendue.

Mais, en est-il réellement ainsi ? J'ai mesuré, sur le plan, les dimensions de cette place. J'ai trouvé que, telle qu'elle avait été projetée, elle équivaut à la moitié de la place Van Artevelde, au tiers de la place d'Armes et au quart du marché du Vendredi.

Je me demande si ce sont là des dimensions exagérées, étant donné surtout, que c'est là que va se trouver l'entrée principale de l'Hôtel de ville ?

Il est vrai qu'il y a la place du Lion d'Or et qu'il paraît utile de sauvegarder son «intimité». Je reviendrai sur ce mot.

Je vous avoue que cette place ne me paraît pas mériter cet intérêt. Elle ne nous rappelle rien, ni au point de vue historique, ni au point de vue archéologique.

Si même elle disparaissait, absorbée dans une place plus grande, nos intérêts, artistiques ou documentaires, n'en souffriraient en aucune façon.

Au surplus, si la place entre St-Nicolas et le Beffroi était réellement trop grande, au lieu d'y élever des maisons, qui font toujours mauvais effet et qui seront du vieux neuf, on ferait mieux d'y aménager des plantations, d'y établir un square.

Cela serait autrement riant, autrement vivant que les fenêtres closes d'un presbytère ou le mur aveugle d'une sacristie.

Au surplus, sur cet emplacement, se trouvent, à ce qu'on dit, les restes de l'ancienne maison communale. Or, vous ne pouvez sauvegarder ces restes qu'à la condition d'établir là un square.

Si vous établissiez des maisons d'un côté, et, de l'autre, ce parvis de 30 à 35 mètres, il est évident que si ces restes existaient, on serait obligé de les raser.

J'en arrive à la troisième modification, qui est la plus grave : le débouché du pont St-Michel.

Dans le projet primitif, le pont était placé dans l'axe de la rue de la Catalogne, et le pâté de maisons existant entre la rue de l'Etoile et la rue des Champs disparaissait à peu près complètement, la largeur de la rue de l'Etoile étant portée à 40 mètres.

M. Cloquet a modifié cela. Le pont n'est plus dans l'axe de la rue, il l'a déplacé légèrement du côté de la Maison des Bâteliers, et actuellement, au lieu de former le prolongement de la rue de la Catalogne, le pont est placé obliquement et débouche Marché aux Grains, de plus, la largeur de la rue de l'Etoile, au lieu d'être de 40 mètres est réduite à 24 mètres, dont 14 mètres sont pris par le remblai.

Pour justifier cette modification on a fait valoir différentes considérations.

Je vais les rencontrer brièvement

La première, c'est qu'on ne doit pas présenter tous les monuments d'un seul coup.

Il y a là entre St-Michel et St-Bavon, une série d'édifices remarquables, et on estime qu'il serait fâcheux de les voir tous à la fois.

Cela peut être vrai jusqu'à un certain point, mais, je crois qu'il faut se garder d'exagérer.

Il est certain que de trop longues perspectives sont affreuses au point de vue esthétique, témoin la rue de la Station à Louvain. Mais, ici, il ne s'agit pas d'une rue en ligne droite, d'un kilomètre de longueur, il s'agit d'une rue formant une courbe à grand rayon, qui n'aura, depuis St-Bavon jusqu'au Marché aux Grains, pas plus de 250 mètres.

Eh bien ! il me semble que la vue d'enfilade de tous ces monuments, loin d'être laide, serait, au contraire, fort belle. Il est vrai qu'en principe, je le reconnais très volontiers, un monument, de même qu'un tableau, gagne à être vu seul.

Cela n'empêche que, dans un musée, nous voyons des œuvres également belles, placées les unes à côté des autres et ne se faisant aucun tort mutuellement.

Je pense que des monuments tels que l'Hotel des Postes, le

Beffroi, St-Bavon, St-Nicolas, la Halle aux draps, tout en étant vus en enfilade, se génèrent d'autant moins qu'ils appartiennent à des époques différentes et sont de style différents.

Des perspectives du même genre existent en d'autres villes. On connaît le Graben à Vienne, la Zeil à Francfort et, dans de plus vastes proportions, le Victoria Embankment à Londres, les quais de Paris, le grand Canal de Venise. Est-ce que les nombreux monuments, qui s'y trouvent perdent à être embrasés d'un seul coup d'œil ?

Il y a enfin la question de « l'intimité des places. »

L'intimité d'une place publique ! Ces termes s'excluent. Pourquoi pas la « clarté des ténèbres ? » Ce qui est *public* ne peut ni ne doit être *intime*.

M. Cloquet nous a dit que l'élargissement à 40 mètres de la rue de l'Étoile détruirait l'aspect du marché aux Grains. Les idées dont notre honorable confrère s'est inspiré, sont évidemment les mêmes que celles que M. Buls a exposées dans son opuscule bien connu.

L'ancien bourgmestre de Bruxelles dit que les places publiques doivent être des espaces bien fermés, qu'il faut les soustraire au courant de la circulation.

Mais M. Lucien Solvay, l'éminent critique d'art, lui a répondu qu'il se croyait encore au Moyen-Age. Au Moyen-Age, en effet, les places publiques étaient de véritables salles de réunion en plein air, qui servaient, également aux fêtes, aux marchés etc.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les besoins de la vie moderne sont essentiellement différents, et cela est surtout vrai lorsqu'il s'agit de places publiques qui se trouvent sur le passage d'un courant de circulation. Ainsi M. Buls déclare que ce serait un crime que de démolir les arcades de la place Royale, à Bruxelles, qui, à l'entrée de la rue de Namur, offrent un danger permanent pour la sécurité publique.

On lui a fait remarquer que la disparition des arcades constituerait cependant une mesure à laquelle on devra forcément se résoudre. On lui a fait remarquer encore que ses théories cela pouvaient s'appliquer à des places écartées,

telles que la Place des Martyrs, à Bruxelles et la Place du Casino à Gand, mais qu'il ne saurait être question d'en faire l'application à des places publiques qui, en réalité, ne sont que des tronçons de rue.

C'est le cas pour le Marché aux Grains.

En effet, le Marché aux Grains n'est pas une place publique, c'est simplement un évasement de rue, comme on en rencontre un au commencement de la rue longue des Pierres.

Ce n'est donc pas une place, et de plus c'est un véritable carrefour qui constitue le point central de la ville, l'endroit où toutes les lignes de trams convergent et où la circulation deviendra encore plus active quand on y aura établi l'Hôtel central des Postes.

Dans ces circonstances, je crois que tout ce qui aura pour effet de faciliter l'accès du Marché aux Grains, de rendre la voie elle-même plus praticable, doit avoir notre entière approbation. Je crois aussi que l'aspect de la place ne souffrira pas beaucoup de ce que les maisons qui se trouvent au fond, du côté sud, seront éloignées de 15 mètres de plus.

Il y a encore d'autres considérations esthétiques qui semblent devoir faire donner la préférence au projet primitif. On a fait valoir, avec raison, dans la dernière séance, que ce qu'il y avait de laid dans le projet du pont fixe de St-Michel, ce n'était pas le pont lui-même, mais les rampes d'accès. En effet, il est certain que, quoi qu'on fasse, ces rampes ne seront pas belles.

Eh bien, ces rampes seront d'autant plus visibles — le bon sens l'indique — et paraîtront d'autant plus énormes que la rue dans laquelle elles se trouveront sera plus étroite.

De plus, n'oublions pas qu'avec les modifications de M. Cloquet, le remblai se trouvera presque contre l'Hôtel des Postes et ce charmant bâtiment va se trouver littéralement enterré, tandis qu'il se dégagerait franchement si le remblai était reculé de 15 ou 20 mètres.

Ensuite, n'oublions pas non plus qu'avec les modifications projetées, le remblai débouche en face de l'église St-Nicolas, au beau milieu du marché aux Grains. Entre l'Hôtel des Postes et le portail de l'église St-Nicolas se trouvera une borne formant le coin de la rampe.

M. Cloquet a-t-il bien réfléchi à ce qui arrivera lorsque les voitures des postes devront se rendre de la Station au nouvel hôtel ? Pour y pénétrer elles devront nécessairement s'engager dans la rue de l'Étoile et pour y arriver elles devront donc décrire un angle aigu de autour de cette borne, comparable à celle des cirques romains.

Ce sera d'autant plus dangereux que, dans cet endroit, la circulation des voitures, des trams, etc. sera nécessairement plus intense.

J'ajoute qu'au point de vue de la sécurité des passants et c'est bien là une considération dont nous avons le droit de tenir compte, la modification est absolument désastreuse. Lorsqu'on débouchera du pont St. Michel, pour se rendre en ville, on aura à décrire, soit qu'on passe par la rue de l'Étoile, soit qu'on passe par la rampe, une espèce de Z, c'est-à-dire deux angles droits.

Il en résultera qu'on verra les monuments successivement, mais il en résultera également que lorsqu'on se promènera le nez au vent, dans l'attente des surprises esthétiques qu'on nous aura ménagées à chaque coin de la rue on ira se buter en tournant les dits coins contre les trams, les automobiles et les voitures et qu'on sera parfaitement écrasé (*Hilarité*).

Les rues, de nos jours, sont faites pour y passer et non pas seulement pour contempler les façades des monuments.

Aussi que voyons-nous ? C'est que partout où l'on établit des voies publiques destinées à recevoir un trafic considérable, on les fait en ligne droite, ou bien suivant des courbes d'un grand rayon, parce qu'il est absolument nécessaire, pour la sécurité des piétons et des véhicules, de voir à une certaine distance devant soi.

Je me suis permis de faire valoir ces considérations, Messieurs, et je termine en exprimant un triple vœu.

Je demande, d'abord, que l'alignement sud de la rue St. Jean et de la rue de la Catalogne soit tracé d'après une ligne légèrement convexe partant du coin de la rue de la Croixet de la rue du Limbourg et aboutissant à la rue du Cornet de poste.

En second lieu, je demande qu'on n'élève aucune construction derrière le chevet de l'église St-Nicolas. Et, en troisième lieu,

je demande qu'on construise le pont St-Michel dans l'axe de la rue de la Catalogne et qu'on fasse disparaître tout le pâté de maisons existant entre la rue de l'Étoile et la rue des Champs.

M^r Cloquet. Je serai bref d'autant plus que, d'ici à quelques jours, j'aurai l'honneur d'envoyer à mes confrères une petite notice dans laquelle seront développés quelques uns des points soulevés par M. Prayon.

Je me suis fait un devoir de venir à la séance, malgré d'absorbantes occupations, parce que j'ai voulu reconnaître la courtoisie de M. Prayon qui a interrompu sa communication dans la dernière réunion à laquelle je n'avais pas pu assister pour la continuer à ma présence.

Je ne puis toutefois rencontrer, avec certains développements du moins, toutes les questions qu'il a posées aujourd'hui. J'ajouterai même que ces questions me paraissent un peu étrangères à nos débats, car nous voguons ici en plein dans l'esthétique pure où l'archéologie arrive en ordre bien secondaire.

D'autre part, j'ai partie liée avec une administration publique et mes opinions pourrait être assez intimement liées à l'opinion officielle. A ce point de vue, je ne relèverai pas ce qui a été dit de l'alignement de la rue de la Catalogne pas plus que ce qui a été dit du raccord entre la nouvelle rue et la rue de l'Étoile. J'exprimerai quelques opinions personnelles, c'est ici le cas de dire : *de gustibus non disputandum*.

Les appréciations émises par M^r. Prayon ne tendent à rien moins qu'à démolir de fond en comble le projet que j'ai exposé dans la maquette.

Je les trouve cependant extrêmement intéressantes et nous pouvons en tirer quelque profit.

J'affirmerai, de mon côté, des opinions qui sont aux antipodes de celles de M. Prayon.

Ainsi, j'estime que c'est fort bien d'élargir des rues, de rectifier des alignements, de dégager des monuments, mais que, dans des villes historiques comme Gand, on ne peut pas impunément raser des pâtés de maisons, créer des trous à leur place, et dire que ces vides adventices sont des places publiques.

Ce n'est pas ainsi que se créent artistiquement des places publiques. J'appelle ce trou d'un demi hectare établi entre le Beffroi et l'église St-Nicolas, non pas une place publique, mais un carrefour de hasard, n'ayant aucune des conditions esthétiques que nous indiquent les personnes qui sont des autorités en matière d'esthétique des villes.

Je trouve, en outre, qu'il y a un grave inconvénient à faire des déserts constitués par quatre en cinq places consécutives dans le centre de la ville, qui doit être un foyer de vie.

Je trouve que des monuments comme St-Nicolas ont absolument besoin de leur cadre et j'invoque à ce sujet une parole d'Auger de Lassus, qui dit que les cathédrales isolées sont comme des rois sans cortège, privés de leurs gardes du corps, et qu'en les approchant trop on les prive, en quelque sorte, de leur gloire.

Je trouve qu'il faut là, au centre, autour de nos monuments, des maisons, des passants, des lumières le soir. Il faut que ce lieu ne soit pas battu par les quatre vents du ciel, que le roulage ne fasse pas vibrer le pavé centre les murs du sanctuaire, que le chevet soit décemment encadré.

On s'est demandé ici où l'on pourrait placer la sacristie de St-Nicolas. Je m'opposerais, quant à moi, à ce qu'on logeât le curé dans la chambre de la tour. J'ai estimé qu'il fallait annexer au monument un presbytère, une sacristie convenable et que nous avions une belle occasion de faire revivre un peu le centre de la ville en créant là une sorte de petit *Achter Sikkel*.

Le cloître projeté remplit bien ce vide et formera une annexe naturelle et esthétique de l'église St-Nicolas; il lui donnera surtout son échelle monumentale.

J'ai suivi les principes formulés par les Stübben, les Site, les Buls, etc, et je vous demande de vouloir regarder l'aspect de cette place sur la maquette en passant la tête par le trou ménagé au milieu de la place du Lion d'Or. Vous reconnaîtrez non pas la place du Lion d'Or si défectueuse d'autrefois, mais une place établie d'après les règles de l'esthétique des villes.

En ce qui concerne la rue de l'Etoile, M. Prayon admet que le percement de la rue de la Station à Louvain a été une faute grave; j'estime que si l'on adoptait ici un alignement

qui mettrait la rue de la Catalogne dans l'axe de la rue de l'Etoile, on ferait également une faute colossale.

Franchement, le raccord sinueux que nous proposons, n'est pas aussi abominable que M. Prayon veut bien le dire; mais j'ai dit que je laisserai de côté les questions de tracé de voirie.

Pour ma part, j'ai combattu de toute mon énergie le projet qui consistait à créer à côté de l'Hôtel des Postes, un vide de 40 mètres. Ce vide serait désastreux.

Vous admettez que M. Mortier et moi nous avons quelque compétence pour en juger. Nous savons dans quel sentiment de finesse propre à l'architecture brabançonne a été conçu ce monument. Il ne supporterait pas ce vide exagéré

A l'égard du marché aux Grains, je maintiens que c'est une belle place, un vrai marché. Ce qui différencie une place d'avec un carrefour, c'est qu'elle n'a de rues qu'à ses angles et qu'elle a un usage déterminé.

Nous ne sommes pas à mille ans de distance de l'époque où les places servaient utilement en quelque sorte de salle de réunion à ciel ouvert. Nos vieilles villes, comme Gand, n'ont pas renoncé à leur allure traditionnelle. Ne voyons nous pas chaque année, lors de la kermesse, notre population se tenir assise au marché aux Grains et s'y installer à table? Est-ce que le bon peuple de Gand n'y va pas boire ses pintes comme le faisaient les anciens?

Messieurs, nous avons à Gand quelques belles places. Le marché du Vendredi, par exemple, auquel on comparait tantôt la place du Lion d'Or. Je remarquerai en passant que c'est une place colossale. La superficie actuellement mise à découvert place du Lion d'Or, que M. Prayon jugeait tantôt petite, n'en est pas moins fort grande, puisqu'elle a un demi hectare. Il y avait encore la place de l'Hôtel de Ville : elle n'existe plus depuis le percement de la rue Borluut, mais j'espère qu'elle sera remplacée par le parvis dont il vient d'être question. Nous avons encore la place S^{te}-Pharaïlde. Oh ! celle-là, gardons la comme un joyau ! Gardons précieusement aussi le Marché aux Grains. Ce serait détruire complètement celui-ci que de créer, à côté, cette ouverture de 40 mètres, dont il vient d'être question.

Je crains, Messieurs, ces énormes démolitions. On oublie l'échelle monumentale, la norme propre à une ville comme Gand, qui possède de charmantes rues relativement étroites, telles que la rue des Champs et la rue longue de la Monnaie. Bientôt ces dernières seront déchuës au rang de ruelle, si vous percez à côté des artères colossales.

J'ajouterai un mot au sujet de la nouvelle place du Lion d'Or. J'avais conçu l'idée de rebâtir tout l'espace, depuis l'église St-Nicolas jusqu'au Beffroi, ne laissant qu'un passage au pied de celui-ci.

Je pense ne pas être indiscret en rendant hommage à M. le comte de Smet de Nayer qui, ayant examiné mon projet, tel qu'il avait été sommairement indiqué dans la *Tribune Artistique*, l'a avantageusement modifié pour établir cette petite place carrée à côté du Beffroi, et qui formerait l'accès futur et principal de l'Hôtel de Ville agrandi, le parvis, la future place de l'Hôtel de Ville.

Je n'ai fait qu'affirmer mes opinions esthétiques à l'encontre de celles de M. Prayon. Je pense qu'il admettra que je produise simplement mes affirmations contre les siennes.

Je regrette vivement de ne pouvoir me rallier à son esthétique. (*Applaudissements*).

M^r **A. Heins**. Et l'étranglement de la Halle aux Draps ?

M^r **Cloquet**. Je demande de réserver cette question parce que des préoccupations d'ordre administratif y sont liées. Mais les observations de M. Prayon sont très intéressantes et il y a bien des indications utiles à en tirer.

M^r **Prayon** Vous êtes bien aimable et je suis très heureux d'avoir entendu les explications que vous avez bien voulu donner.

La séance est levée à 11 heures

Assemblée des membres effectifs du 1 Février 1905

Vergadering der gewone leden van 1 Februari 1905.

Dagorder. — Ordre du jour.

I. Communications. — Mededeelingen.

II. Proposition de M^r Jos. De Smet relative à l'intervention de la Société auprès des pouvoirs publics : La Société ne sanctionne point par des votes les opinions émises en quelque matière que ce soit, par ses membres, qu'elles aient ou non donné lieu à discussion contradictoire.

Toutefois, s'il paraît opportun de prendre des mesures pratiques pour sauvegarder des intérêts rentrant par leur nature dans l'ordre des préoccupations normales de la Société, les membres seront consultés par voie de scrutin, après que les propositions auront été régulièrement portées à l'ordre du jour.

Dans les cas urgents le bureau prendra telles mesures que de conseil. (Cf^r Art. 2 et 30 des statuts).

III. Agrandissement de l'église d'Afsne.

La séance est ouverte à 5 heures,

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Van den Gheyn, président ; P. Bergmans et A. Dutry, secrétaires ; R. Schoorman, trésorier ; A. Diegerick, bibliothécaire ; E. Coppieters Stochove, A. Heins, et A. Van Werveke, conseillers ; J. Casier, J. De Smet, V. Fris, O. Pyfferoen, membres.

Excusé : M^r V. Van der Haeghen, vice-président.

II.

Proposition de M. De Smet.

M^r **J. De Smet** développe sa proposition.

Plusieurs membres notamment MM. Van den Gheyn, Hulin, Heins, Casier, Pyfferoen prennent part à la discussion qui suit cet exposé.

L'assemblée n'étant pas en nombre pour pouvoir prendre une décision, propose de remettre l'objet en discussion à l'ordre du jour d'une prochaine séance fixée au 15 février.

III.

Agrandissement de l'église d'Afsné.

M^r le **Président** croit savoir que l'agrandissement de l'église d'Afsné est décidée en principe : il serait question non d'élargir l'église mais d'allonger la nef ; on aurait trouvé des restes de substructions qui permettraient de supposer que la nef fut jadis plus longue qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Ce point est également reporté à l'ordre du jour du 15 février pour permettre aux membres de prendre de plus amples et plus sûres informations.

La séance est levée à 6 1/2 heures.



Algemeene vergadering van 8 Februari 1905.

Assemblée générale du 8 Février 1905.

Dagorder. — Ordre du jour.

I. Mededeelingen. — Communications.

II. Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1904. (A. DUTRY).

III. Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest dans la Flandre Maritime. XIII^e siècle. (A. HEINS).

VI. Notes relatives aux exhibitions de tableaux à la foire de la mi-carême à Gand, XVI^e — XVIII^e siècles. (V. VAN DER HAEGHEN).

V. Plaques commémoratives, (*Discussion*).

La séance est ouverte à 8 1/2 heures du soir.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Van den Gheyn, président; V. Van der Haeghen, vice-président; P. Bergmans et A. Dutry, secrétaires; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; A. Heins, et A. Van Werveke, conseillers; A. Adan, O. Burvenich, C. de Formanoir de la Cazerie, C. de Smet de Nayer, J. De Smet, C. D'Hoy, J. Dutry-Vanloo, J. Eggen, V. Fris, A. Gallet, L. Goffin, L. Lievevrouw-Coopman, J. Martens, E. Sacré, H. Valcke, F. Van Bambeke, G. Van der Poorten, A. Vermast, membres.

I.

Communications.

—

M^r le Président. Il n'y a d'autre communications à vous faire que de proposer à vos suffrages la candidature de M. Willemsen, président du Cercle Archéologique du Pays de Waes, comme membre de notre Société.

M^r Willemsen est élu à l'unanimité des membres effectifs présents.

II.

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1904.

M^r A. Dutry, secrétaire.

Messieurs,

L'an dernier, dans le charmant rapport que mon excellent confrère et ami, M^r P. Bergmans avait l'honneur de vous présenter, il signalait avec raison, comme un événement heureux, notre entrée dans le magnifique local où nous nous réunissons depuis 1903.

Nous avons un toit, une demeure, grâce à la bienveillance de l'autorité communale ; aujourd'hui, grâce au concours financier de nos membres, nous sommes dans nos meubles, meubles simples, pratiques mais en harmonie avec le style de notre *home*.

Parmi les objets mobiliers dont nous nous sommes enrichis au cours de l'année 1904, il convient de citer le beau portrait de notre fondateur et premier président, M^r le baron de Maere d'Aertrycke ; ce don, dû à la générosité éclairée de madame la baronne de Maere d'Aertrycke, nous fera songer plus d'une fois au passé, pour nous rappeler les principes d'éclectisme et de sage prudence qui présidèrent à la formation de notre chère Société ; il nous fera envisager l'avenir avec confiance ; il sera

pour nous un stimulant comme doit l'être pour les âmes bien nées, le portrait d'un noble et digne aïeul.

Nous avons d'ailleurs le culte de nos ancêtres en matière archéologique ; je n'en veux d'autre preuve que l'insistance que notre honorable président apporte — il l'a prouvée au cours de l'exercice que je vais analyser — à réaliser le projet d'un hommage, j'allais dire d'une justice, à rendre, à A. Van Lokeren qui eut le respect des choses anciennes alors que la foule, et même la majorité des intellectuels, les regardaient comme choses négligeables.

Mais reprenons notre exposé dans l'ordre habituel.

Notre bibliothèque, disait l'honorable rapporteur préappellé, reste déposée à la Bibliothèque de l'Université, où elle occupe une salle confortable, ouverte toute la journée et facilement accessible.

La situation est restée la même ; on peut donc reprendre la phrase, „confortable» compris, tout en exprimant l'espoir que les nouveaux aménagements permettront aux aimables bibliothécaires de l'Université de nous donner un local favorable dans un établissement si propice aux études sérieuses.

Les consciencieux rapports de notre bibliothécaire, M^r. A. Diegerick (1), me dispensent de vous entretenir des accroissements de notre bibliothèque.

Si un rapporteur ne devait se confiner dans une objectivité presque absolue, je serais tenté de recommander notre fonds modeste mais fort utile déjà à la générosité de nos membres.

Les échanges de nos publications avec celles des corps savants ont augmenté de 6 au cours de l'année 1904 : nous sommes actuellement en rapport avec 78 sociétés : 33 de la Belgique, 6 des Pays-Bas, 1 du Luxembourg, 6 de l'Allemagne, 1 de la Suisse, 3 de la Grande-Bretagne, 1 de la Suède, 1 de la Finlande, 24 de la France, 1 de l'Espagne, et 1 de l'Italie.

Notre situation financière est fort satisfaisante.

Si le Pactole, détourné de son cours, ne déborde pas encore dans la caisse de la Société, la faute n'en est pas à notre très zélé trésorier, M^r. R. Schoorman.

(1) V^r *Bulletin*. 1904. pp. 48 et 311.

Le nombre toujours croissant de nos membres et la sympathie continue et effective des pouvoirs publics peuvent d'ailleurs rassurer notre confrère et lui permettre de tenir les cordons de la bourse sans trop les serier.

Oui, MM., le nombre de nos membres croît toujours, non plus par bonds mais lentement et sûrement : il était au 31 Décembre dernier de 311.

Hélas ! après cet éloquent certificat de vie il faut produire un bulletin de décès.

M^r Victor De Muynek, conseiller communal et membre effectif de notre société, était profondément attaché à sa ville natale et aux défenseurs de son patrimoine archéologique et artistique; il nous honorait de ses vives sympathies et l'on peut dire qu'il ne fut pas étranger à l'établissement des bons rapports qui règnent entre notre société et l'autorité communale.

Ses sympathies ne se manifestaient pas seulement sur le terrain administratif: l'honorable conseiller communal prit une part active et méritante à nos travaux comme notre *Bulletin* en fait foi.

M^r. Frans de Potter, secrétaire perpétuel de l'Académie flamande et membre effectif fondateur de notre société et M^r. A. de Meulenaere, membre honoraire, figurent également au nécrologe de 1904.

M^r de Potter fut un travailleur d'une grande fécondité; je ne rappellerai pas son œuvre volumineuse, consacrée à la langue, aux mœurs, à l'histoire du peuple flamand.

Encore qu'au point de vue historique cette œuvre n'échappe pas à tout critique — quelle est donc l'œuvre humaine qui ne soit perfectible et quel est l'historien qui puisse se vanter, vu les progrès incessants des méthodes d'investigation historique, d'échapper aux critiques qu'encourut ce rude ouvrier de la plume? — cette œuvre, dis-je, est digne de respect.

S'il est vrai de dire que l'on doit craindre l'homme d'un livre, il n'est pas moins vrai d'affirmer que l'homme de tant de livres que ceux qu'écrivit de Potter doit craindre voir relever dans une production touffue et nécessairement un peu hâtive, quelques inexactitudes, quelques erreurs qui ont l'excuse de l'excessif labeur.

Mais, attaché à ma mère Flandre, gantois de cœur et d'âme

vous ne m'en voudrez pas de déplorer la mort de l'auteur de *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen et Gent van den oudsten tijd tot heden*.

Nombreux sont ceux qui ont senti la morsure d'un deuil sincère en apprenant le décès de ce brave, jovial et obligeant confrère, M^r A. de Meulenaere.

Tout dévoué à l'horticulture et aux floralies gantoises, il ne prit point à nos travaux une part active mais il nous estimait et servait notre cause par l'appui de son nom, de ses relations, de ses influences.

De ces amis disparus gardons la mémoire !

Et maintenant, parlons de notre activité pendant l'année 1904.

La Société tint 9 séances générales ordinaires et 4 séances générales extraordinaires.

La séance générale extraordinaire du 13 Janvier fut consacrée au savant et attachant exposé de la brillante efflorescence de la miniature, cette délicate et charmante branche de l'art, sous le Mécenat des ducs de Bourgogne, par le R.P. Van den Gheyn, conservateur de la section des Manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique.

L'exposition des Primitifs qui attira à Bruges les esthètes du monde entier, une exposition similaire ouverte postérieurement à Paris — expositions qui mirent en lumière la haute compétence de notre honorable vice-président, M. le prof. Hulin — donnaient à cette conférence un intérêt d'actualité incontestable.

Et c'est avec beaucoup d'autorité que le savant conférencier nous entretint d'une quinzaine de miniaturistes de l'école bourguignonne: Jean Hennecart, Jean de Pestinien, Jean Dreux et Claes Spierinck dont on n'a pas encore retrouvé les manuscrits enluminés; Pol Fruit dont on ne connaît que des letrines; Jean Mielo, qui se bornait aux croquis sommaires et aux principaux traits des illustrations; enfin, la pléiade dont les œuvres sont identifiées, au moins partiellement: Jean Van der Moere, Jean le Tavernier, Jacmart Pilavaine, Simon Marmion, Alexandre Bening, Loyset Liédet, Guillaume Vrelant et Philippe de Mazeroles.

Le 8 Mars M. J. Casier nous exposa avec une compéten-

ce toute spéciale, à la fois théorique et pratique, l'histoire du vitrail depuis le XII^e jusqu'au XVI^e siècle.

Cette compétence permit à l'orateur d'envisager la question du vitrail à ses divers points de vue : technique, coloris, dessin, style, iconographie, archéologie, etc.

Et la partie de sa conférence dans laquelle M. J. Casier exposa la fabrication de la mosaïque translucide ne fut pas la moins écoutée.

Le conférencier devait à sa réputation de photographe distingué d'illustrer copieusement la partie historique de son travail ; aussi fit-il défiler sur l'écran les plus beaux spécimens de l'art si intéressant et trop peu apprécié — parce que trop peu connu — du peintre-verrier aux diverses époques.

Après la miniature et la peinture sur verre, la tapisserie : on eût dit vraiment que les sujets des assemblées extraordinaires avaient été choisis si bien ils se coordonnaient.

Le 13 Avril, M^r J. Destrée, conservateur aux Musées des Arts décoratifs et industriels à Bruxelles, entretint nos membres, réunis en assemblée générale, des tapisseries de Bruxelles, des matières premières et des procédés de fabrication de cette industrie artistique importée d'Orient, probablement à l'époque des Croisades.

Le conférencier nous fit connaître la réglementation sévère destinée à maintenir le caractère artistique de l'industrie qui interprétait les œuvres magistrales de R. Van der Weyden, B. Van Orley, Rubens, Teniers et de ces peintres-cartonniers, maîtres encore anonymes qui, absorbés par ces travaux spéciaux, n'ont pas produit de tableaux de chevalet et n'existent pas jusqu'ici dans l'histoire de l'art ; il nous fit connaître aussi la simplicité des moyens et l'habileté de ces ouvriers ayant à la fois l'intelligence du modèle et le discernement des matériaux.

M. Destrée compléta dignement la trilogie : miniature, vitrail, tapisserie.

Ce fut pour voir et étudier la belle maquette « La Cuve de Gand », l'œuvre si intéressante de M^r Poppe, l'intelligent et consciencieux collaborateur de M. L. Cloquet, que nos membres se réunirent le 21 novembre dernier en assemblée générale extraordinaire au vestibule de l'Université.

Il paraît qu'en parcourant de l'œil ce cœur et ces artères, d'une cité transformée plus d'un archéologue y trouva son chemin de Damas, fut frappé d'admiration et se releva *hausmannisé* : c'est assez faire l'éloge et de l'entraînante éloquence de l'auteur du projet et du talent de son collaborateur.

L'examen de la maquette « la Cuve de Gand » ne fut d'ailleurs qu'un incident de la laborieuse instruction qui se fit ici au sujet des transformations que subira le vieux Gand, à l'initiative de M^r le chef du cabinet, ministre des finances et des travaux publics, le comte de Smet de Naeyer.

Vous vous rappellerez la part que prirent à ces débats MM. Frédéricq, Sacré, Prayon Van Zuylen, J. De Smet, Hulin, Van der Haeghen, Van den Gheyn.

Les 9 assemblées générales ordinaires eurent des ordres du jour variés : à les revoir d'affilée, ces ordres du jour, on y trouve des travaux qui se rapportent à l'histoire proprement dite, d'autres qui ont trait à des questions d'archéologie théorique; enfin, des discussions relatives à des documents artistiques, à des monuments dignes d'intérêt, à des sites de caractère.

Ne serait-ce pas, MM., cette variété—de fond et de forme — apportée à nos travaux qui fait, en grande partie, la vie et l'attrait de nos séances ?

Le feu de la discussion ne corrige-t-il pas un peu la froideur des travaux de profond savoir et, d'autre part, la sérénité calme de nos savants ne tempère-t-elle pas avantageusement l'ardeur de nos *debaters* ?

Parmi les travaux qu'on pourrait qualifier de « pure érudition » signalons l'étude de notre honorable et studieux vice-président M^r V. Van der Haeghen sur la conspiration ourdie par Joachim Pyn, le teinturier gantois, pour délivrer Gand et la Flandre de la domination espagnole, en 1631.

Cette page d'histoire locale, encore que son auteur la présente avec la placidité qui convient à l'historien impartial, fut vraiment évocatrice : la soif de liberté, la haine de l'étranger, les horreurs d'une justice rudimentaire vous ont tous frappés à la lecture de ce fragment des annales gantoises, si savamment et si minutieusement documenté.

Une autre page de l'histoire de la cité gantoise fit l'objet d'une

communication de M^r Fris et ne vous intéressa pas moins : la rivalité des tisserands et des foulons, leurs luttes homériques sont légendaires, pardon ! le mot est impropre quand il s'agit de l'école historique des Kurth et des Pirenne.

La communication de M^r Fris sur la Réforme constitutionnelle gantoise en 1360 n'a rien de la légende — au détriment de la poésie peut-être — mais relève de procédés qui ont révolutionné le système de travail de l'historien et rectifieront l'histoire.

Les effigies de Bussaard Van Munte, châtelain de Gand et de son épouse Marguerite Sersanders ont fourni à un de nos conseillers, M^r A. Van Werveke, l'intelligent conservateur de nos musées d'antiquités, l'objet d'une sagace étude d'épigraphie. La dalle funéraire, où nous voyons retracés les traits de ces personnages, fait partie de notre musée lapidaire ; elle valait une notice mais cette notice est un travail de chercheur et d'érudit.

Travail de chercheur et d'érudit également, celui auquel s'est livré, notre honorable vice-président, M. V. Van der Haeghen pour établir la paternité de deux intéressants documents de la topographie gantoise : le grand plan de Gand par Sanderus et Hondius, 1636-1641 et le plan du district de Gand, par Hondius, 1641.

Quelques temps après, M. A. Heins avait la bonne fortune de pouvoir nous présenter une carte de Flandre Maritime inconnue jusqu'à ce jour, œuvre de Jacques Horenbault, vers 1620.

Notre secrétaire M. P. Bergmans nous fit connaître un scribe gantois, du nom de David, qui écrivit, en 1474, deux manuscrits français pour Marguerite d'Yorck, duchesse de Bourgogne.

Travail considérable à tous points de vue que celui que M^r le vice-président Hulin nous présenta dans l'assemblée générale du mois de mai ; l'exposition des Primitifs français au point de vue de l'influence des frères Van Eyck sur la peinture française et provençale.

Cette étude constitue une contribution des plus importantes à l'histoire de la peinture ; de même que l'historien contemporain, le critique d'art a recours à de nouvelles méthodes d'investigation et l'on est vraiment surpris du jour que ces méthodes — notamment les études comparatives — jettent sur les époques obscures de l'art.

Que d'identifications, que de rectifications surtout, osées ces temps derniers !

C'est même chose curieuse et qui à d'aucuns inspire quelque méfiance que ces changements d'attribution auxquelles se complaisent les grands critiques et les historiens d'art : il n'est plus un musée où l'on n'enlève des étiquettes pour les remplacer par d'autres, dont on ne remanie à fond les catalogues.

Ainsi un récent travail de M. Gustave Glück, conservateur au musée impérial de Vienne fournit à notre confrère M^r L. Maeterlinck l'occasion de nous communiquer une intéressante notice bibliographique et le fruit de ses recherches personnelles concernant les peintres Gérard Zegers et Frans Wouters, représentés au Musée de Gand.

D'après M^r Glück et son commentateur, le *Songe de St-Joseph* attribué jusqu'ici à Théodore Rombouts est un Gérard Zegers et la *Sainte Famille* attribuée à P. Van Avont est un Frans Wouters.

Au cours de la séance de Novembre, M^r le vice-président V. Van der Haeghen nous fit connaître des particularités peu connues et dignes d'intérêt sur les relieurs gantois du XIV^e au XVII^e siècles, leur organisation professionnelle et leur travail.

Dans la même séance M^r V. Fris nous entretint de certains documents nouveaux relatifs au soulèvement de Gand contre Philippe le Bon — travail qui paraîtra aux Annales — et dont alors on pourra apprécier toute la valeur ; il nous parla aussi de Lausus le plus ancien architecte gantois connu, l'auteur des plans de la crypte de St-Jean, actuellement St-Bavon et d'une école d'architecture dont il serait intéressant d'étudier et la filiation et les principes.

Mais venons en aux sujets de discussion.

La question du remplacement du pont tournant près l'église St-Michel, par un pont fixe surélevé, question déjà agitée en 1903, prit la majeure partie de la séance du 20 Janvier 1904; elle devait prendre bien des moments encre; aussi me dispenserez-vous volontiers d'y insister.

Poussé par le légitime désir de voir conserver à notre ville son caractère propre, M. Serdobbel fit une motion relative au canal des Chaudronniers qu'il était question de combler,

projet que l'on semble avoir abandonné, tout au moins pour le moment.

L'annonce de l'agrandissement de l'église d'Afsné émut le public archéologue et artiste

MM. Heins, De Weert, Van den Gheyn se firent les avocats autorisés des intérêts archéologiques et artistiques en cause.

M^r le président signala à ce sujet le danger des modifications qu'on se propose de faire subir à l'église de Nieuwenhove.

Les transformations d'une maison gantoise du XV^e au XVIII^e siècles — une jolie maison située Quai de la Grue — et dont M^r A. Heins nous montra les aspect successifs, firent naître en nous le regret de voir tant de constructions banales altérer le caractère du vieux-Gand.

Mais il ne s'intéresse pas seulement aux choses gantoises, M^r Heins. M^r le Président eut l'occasion de le rassurer au sujet du sort des peintures murales découvertes dans l'église St-Martin, à Alost.

Cela soit dit entre parenthèses et pour être complet.

Rentrons chez nous.

A l'initiative du secrétaire qui a l'honneur de vous présenter ce rapport, il fut demandé à la Commission royale des Monuments de déléguer à la Commission provinciale le pouvoir de suivre les travaux de restauration de la Maison des Bâteliers.

La vénérable Commission, que l'on n'avait pas daigné aviser de ce travail, ne put nous donner l'autorisation sollicitée.

Mais, comme l'honorable président se plut à le reconnaître, la restauration de ce joyau architectural fut des plus satisfaisantes.

La restauration de notre superbe maison communale donna lieu à un exposé historique et graphique des diverses transformations que subit ce monument au cours de son existence déjà longue ; ce fut notre confrère, M^r le professeur De Ceuleneer qui nous permit de souhaiter, en connaissance de cause, le parachèvement du plan primitif.

Envisageant sous ses divers aspects la construction éventuelle d'une sacristie qui serait accolée aux flancs de l'église Saint-Nicolas, M^r A. Van Werveke la condamna tant au point de vue historique qu'au point de vue monumental.

A son avis ce serait une faute artistique que d'annexer à

l'église St-Nicolas une bâtisse qui nuirait à ses lignes architectoniques.

L'étude des consoles du lavacrum de l'abbaye St-Bavon, dont plusieurs de nos confrères s'étaient occupés avec beaucoup de compétence sans aboutir à un accord complet, avait attiré l'attention sur les sculptures de la porte romane de l'hôpital de Louvain.

Notre confrère M^rHerman Van der Linden, chargé de cours à l'Université de Liège, nous adressa une note à leur sujet ; MM. J. De Smet, L. Maeterlinek, L. Van Biesbroeck, G. Hulin, A. Heins, P. Bergmans, etc discutèrent d'une façon approfondie l'âge de ces documents.

Du lavacrum de l'abbaye St Bavon à „l'homme du beffroi„ conservé au Musée lapidaire il n'y a pas loin. Et plus d'un serait heureux de revoir les guerriers de pierre monter de nouveau la garde aux angles de la tour.

La projet de démolition du campanile du beffroi signalé par M^r le vice président Hulin donna à notre vaillant secrétaire M^r P. Bergmans l'occasion d'écrire une consciencieuse monographie sur les beffrois et leurs couronnements.

Vous avez apprécié à sa juste valeur, MM., le remarquable travail de M^r P. Bergmans et si l'honorable bourgmestre de Gand nous invita à constituer un comité chargé des études préparatoires de la restauration de l'antique beffroi qui se dresse à nos côtés menaçant—aux diverses acceptions du mot— c'est sans doute parce qu'il s'était aperçu que nulle part la question n'eût été mieux préparée et que le travail soigné de M^r P. Bergmans ne pouvait avoir que des suites sérieuses et pratiques.

M. A. Heins est l'auteur d'un projet qui fut accueilli avec faveur par la Société et, à ce qu'il m'est revenu, du public : celui de rappeler par des plaques commémoratives les sites disparus. Ce point figure encore à nos ordres du jour et il y aura lieu d'en parler dans un prochain rapport.

Enfin, M. Martens a appelé notre attention sur la section ancienne de l'Exposition universelle de Liège; je crois faire plaisir à ce zélé vulgarisateur des belles antiquités en renouvelant l'invitation qu'il adressa aux possesseurs d'objets d'art liégeois.

La Société se fit officiellement représenter un Congrès archéologique de Mons par MM. le chanoine Vanden Gheyn président et P. Bergmans, secrétaire et au Congrès archéologique d'Arras par le même secrétaire.

M. le Président a représenté la Société aux fêtes jubilaires de la Société nationale des antiquaires de France célébrées à Paris, le lundi 11 avril.

Et maintenant MM. un mot de nos publications.

Le Bulletin de 1904 comprend 9 fascicules d'un total de 376 pages ; les lecteurs de l'organe de la Société ont remarqué avec plaisir que l'illustration est devenue beaucoup plus abondante.

Le 3^e fascicule du Tome V des Annales a paru; un travail important est sous presses et les lecteurs des Annales auront, en 1905, sinon meilleure tout au moins plus abondante matière.

L'inventaire — l'enfant gâté, trop peu gâté, au dire de ses parrains, de la Société — s'est augmenté de 5 fascicules. Le 38^e fascicule est en préparation.

Tant par la variété des sujets traités — peintures, sculptures, orfèvreries, céramiques, broderies, ferronneries, menuiseries, constructions civiles, militaires, religieuses, etc — que par l'autorité des rédacteurs des notices, cette publication originale continue à jouir de la faveur des archéologues, des artistes, de tous ceux pour qui le Beau n'est pas un vain mot.

MM. A. Heins, L. Maeterlinck, A. Dutry, E. Coppieters Stochove, P. Bergmans, chanoine van den Gheyn, Pr. Claeys, L. van Thorenburg, L. Cloquet, J. Casier, V. van der Haeghen sont les signataires des notices que comportent les 5 fascicules publiés en 1905.

Qu'on gâte un peu cet enfant, MM., de la bonne façon, nul ne s'y opposera car cet enfant contribue au bon renom de sa mère, nourricière la Société d'Histoire et d'Archéologie.

Diverses circonstances ont empêché la Société de continuer en 1904 ses promenades et excursions archéologiques.

Cependant la réunion de la Fédération historique et archéologique tenue à St-Nicolas, le 3 Juillet, permit à ceux de nos membres qui eurent l'heureuse idée de répondre à l'invitation de nos aimables confrères waesiens d'admirer l'église primaire et son trésor et l'intéressant musée de St-Nicolas, le curieux

puits romain de Thielrode et la magnifique église de Sainte Amelberge de Tamise.

Nous pouvons espérer cependant que, suivant le vœu exprimé par notre honorable président, au cours d'une des séances de l'exercice dont je clôture le rapport, la Société pourra reprendre prochainement ses promenades dans Gand artistique et archéologique.

Je conclus MM. car l'heure fuit et votre attention, si indulgente soit-elle, finirait par se lasser.

La société d'Histoire et d'Archéologie entretient les meilleurs rapports avec les autorités ; elle leur doit un logis qu'on ne pourrait souhaiter meilleur ni mieux approprié, elle leur doit aussi de précieuses ressources.

La Société est écoutée et encore que, pour des raisons que nous n'avons pas à scruter, les pouvoirs publics ne se rallient pas toujours ouvertement à ses avis, ils tiennent compte de ses débats et des opinions émises dans son sein.

Ses membres, de plus en plus nombreux, sont vaillants, actifs et les plus «honoraires» d'entr'eux ne lui ménagent pas les précieuses sympathies.

Autant de motifs de réconfort, MM., autant de motifs d'envisager l'avenir avec confiance, de poursuivre avec ardeur les travaux entamés, d'entreprendre avec une virile énergie de nouvelles études. (*Applaudissements*).

M^r le Président. Je crois être l'interprète de l'assemblée en adressant des remerciements à M^r le secrétaire pour le rapport si élogieux qu'il vient de nous présenter.

Cet examen de conscience que nous avons pu faire, grâce à la lumière qu'il a jetée sur nos travaux, nous donne comme première et heureuse constatation, que nous avons employé utilement notre temps.

Et, sans doute, Messieurs, vous êtes étonnés comme moi, après avoir entendu ce rapport, que nos travaux aient été si féconds pendant l'année qui vient de s'écouler. C'est donc grâce à M. le secrétaire, qu'il nous est donné de pouvoir nous rendre à nous mêmes cette justice.

Je crois que nous avons également à souligner le vœu émis par notre éloquent rapporteur de voir nos travaux suivis tou-

jours avec la même ardeur et de donner à notre Bulletin une forme plus attrayante par la publication de gravures plus nombreuses.

Ce qui manque peut être à notre Bulletin, c'est la forme artistique et documentée que les sociétés du genre de la nôtre savent donner à leurs publications.

M^r le secrétaire nous a parlé également de *l'Inventaire* archéologique. Je ne crois pas empiéter sur le terrain de M^r Bergmans, qui, vous le savez, est avec quelques uns de nos confrères, le fondateur de *l'Inventaire*, en disant que nous aurons à examiner attentivement la situation financière de cette publication.

Évidemment, nous ne pouvons la laisser périliter. Loin de diminuer le nombre de fascicules, nous devrions, au contraire, chercher à l'augmenter. Ce n'est ni la matière ni les travailleurs qui font défaut.

Seulement, au début, on se contentait, dans *l'Inventaire*, de donner de petits dessins qui rappelaient l'objet décrit. M^r Heins avait mis gracieusement à notre disposition son talent de dessinateur.

Aujourd'hui, on veut que ces dessins qui, à l'origine, je le répète, n'avaient pour but que de rappeler les objets, soient de véritables documents archéologiques, et c'est pour ce motif qu'autant que faire se peut, on a recours à la photographie. Mais la conséquence de cette heureuse innovation est d'augmenter considérablement les frais, et de faire de notre *Inventaire* une véritable publication de luxe.

Nous devons donc, à bref délai, examiner cette situation.

Nous espérons que les membres feront preuve d'énergie et de générosité, en subvenant aux besoins de « cet enfant qu'on dit être trop peu gâté. »

Puisse l'année qui s'ouvre être pour la société aussi heureuse que celle qui vient de finir. (*Applaudissements*),

III.

Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest dans la Flandre maritime XIII^e siècle.

M^r **A. Heins.**

Parmi les curiosités monumentales les plus typiques se trouvant en Belgique, on peut signaler, dans la Flandre maritime, une série de fermes immenses ayant appartenu aux célèbres abbayes des Dunes et de Ter Doest, toutes deux établies, elles-mêmes, dans la région côtière.

Ces fermes, ou du moins leurs restes de bâtiments anciens, et surtout les granges gigantesques qui s'y trouvent ou s'y trouvaient, se distinguent complètement de nos autres monuments par leur aspect et par leur destination.

Ces constructions monacales forment une catégorie à part, très caractéristique.

Rien n'est comparable à la spéciale beauté et à l'ampleur inusitée des pignons de ces granges trop peu connues.

Les dimensions extraordinaires et les lignes simples et nobles qui les distinguent, leur grand âge aussi, car ces granges remontent au XIII^e siècle, nous ont paru dignes d'être signalées et étudiées attentivement.

Nous avons cru pouvoir vous soumettre le résultat de nos recherches, aboutissant à cet essai de monographie.

On a fait l'historique et la description détaillée de la plupart de nos églises, de nos hôtels de ville, de nos monuments civils et hospitaliers ; on a fait remarquer la splendeur des uns, la richesse des autres.

On a négligé de s'occuper de ces constructions en briques que nous allons examiner, si vastes et si hautes qu'elles pouvaient abriter sous leurs toits superbes, entre leurs larges murailles, les récoltes les plus exceptionnelles.

Les biens agricoles possédés par les abbayes des Dunes et de Ter Doest, dans notre région dunière, nous le verrons plus loin, étaient extrêmement étendus et nombreux.

Et d'autres centres monacaux exploitaient encore d'importants territoires sur cette même partie maritime de notre pays.

Nous allons rechercher l'origine de ces granges d'une étonnante pureté de style, faire ressortir leurs vastes proportions, et voir en quoi elles peuvent être comparées à nos monuments les plus réputés.

Au cours de nos investigations pour réunir les éléments de ces monographies succinctes, nous avons dû constater que peu d'auteurs s'en sont occupés ; sur ces granges il y a pénurie presque complète de renseignements.

A part l'ouvrage : *Lisseweghe, son église et son abbaye de Ter Doest*, par Léopold Van Hollebeke (Bruges, typ. Edw. Gailard, 1863), aucun travail un peu complet n'a été consacré aux monuments qui font l'objet de cette étude.

L'auteur cité fait cependant une monographie assez détaillée de la ferme et de la grange superbe de Ter Doest, et il en souligne les belles formes et les vastes dimensions.

En guise de courte préface il commence son livre par ces mots :

« La publication des monographies de nos édifices offre un intérêt incontestable pour la formation d'une histoire complète de l'art national. Les matériaux manquent encore pour un tel ouvrage.

« Si tous ceux qui s'occupent d'archéologie voulaient éditer les documents qu'ils possèdent au sujet des monuments, et les appréciations dictées par leurs connaissances et leurs recherches, le goût des études artistiques n'en deviendrait que plus vivace et la popularisation de l'histoire monumentale en serait certes la bienfaisante conséquence.

« Ce n'est que lorsque chaque édifice de quelque importance aura sa monographie, qu'on arrivera à un pareil résultat pour notre patrie, dont les plus modestes villages possèdent des trésors archéologiques aussi précieux qu'inconnus. (Juillet 1864, Bruxelles). »

Les judicieuses réflexions et les bons avis de Van Hollebeke, son appel qui ne fut guère entendu, du moins pour le genre

de monuments dont nous nous occupons en ce moment, nous frappèrent vivement.

Avidement, nous avons essayé de découvrir les travaux que son livre voulait faire surgir ; ils n'existent pas ou bien nous sont restés inconnus.

Ces vœux, émis il y a tant d'années, sont donc restés sans écho, probablement.

Au surplus, s'ils ne sont pas les classiques célébrités qu'ont coutume de prôner les guides et les albums, on ne trouve rien ou presque rien sur certains monuments ou sites qui mériteraient cependant d'être signalés à nos archéologues et aux touristes.

Les granges de notre côte flamande sont ainsi de parfaits exemples de raretés presque inconnues.

Les lignes que nous venons de citer, empruntées à un auteur qui avait surtout en vue l'histoire des couvents dont il s'occupa, nous encouragèrent à tenter de réunir quelques documents sur le groupe d'imposantes bâtisses qui les rappellent, dédaignées jusqu'à présent.

Nous désirions, depuis longtemps déjà, entreprendre ce travail.

Il nous paraît neuf, et d'un certain charme aussi ; celui d'exhumer quelques traces de la vie de nos ancêtres et du genre de travaux auxquels ils s'adonnaient.

C'est, dans des chroniques heureusement publiées par la Société d'Emulation de Bruges, il y a de nombreuses années, que nous trouvâmes la plupart des notes de nature à établir quelques points saillants pour l'âge et l'histoire de ces granges si intéressantes.

Nous devons à l'aide très obligeante de notre ami M^r V. Fris, dont la science vous est bien connue, d'avoir pu étendre ces notes préliminaires. C'est grâce à lui que des renseignements très nombreux et absolument sûrs viennent, avec les annotations au bas des pages, (je vous en épargnerai la lecture) rendre ce travail très complet au point de vue historique.

Ce ne sera pas la partie la moins intéressante de cette étude résultant de notre collaboration.

Mais les courtes monographies que j'ai constituées sont

faites plutôt, si pas exclusivement, au point de vue pittoresque.

L'étude complète, technique devrions nous dire, des bâtisses en question, reste à faire.

Souhaitons qu'elle tente un architecte ou un constructeur appréciant les curieux motifs à rencontrer au cours de ces levés si désirables.

Et cette autre monographie, définitive, devrait se faire sans retard, avant que disparaissent subitement et à jamais ces modèles achevés de l'art de bâtir chez nos ancêtres.

On peut, malheureusement pour eux, toujours craindre quelque soudaine catastrophe ; un incendie violent ou un ouragan sont toujours à prévoir.

Ces ouragans sont parfois d'une exceptionnelle intensité sur ces landes infinies ; exposés aux vents terribles qui viennent de la mer, toute proche, ces vieux murs se désagrègent progressivement, fatalement...

Leur ruine totale serait très regrettable ; ces pignons imposants et superbes témoignent de l'éveil de la civilisation dans une contrée qui devait être morne et inhospitalière, aux âges anciens.



NOTES HISTORIQUES PAR M. V. FRIS.



Sceau de l'abbaye de Ter Doest ou de Thosan (Lisseweghe).

Au haut moyen âge, la côte des Flandres ne présentait pas cette ligne régulière et unie qu'elle offre de nos jours ; le rivage et la mer ne se côtoyaient pas sans se pénétrer ; des baies étroites, parfois profondes, découpaient notre frontière du nord.

Une longue accalmie, durant laquelle la côte, grâce au comblement partiel des criques et l'émersion de la plaine maritime, semblait s'être définitivement assise, fut suivie, depuis l'an mil, d'une longue période désastreuse pour notre littoral, et cette tourmente ne cessa qu'après 1570.

Donc, de nouvelles tempêtes se déchaînèrent qui rompirent les dunes, tandis qu'un léger affaissement du sol permit aux flots de reconquérir le terrain perdu pendant près d'un siècle et demi ; et ces terribles inondations balayèrent sur le rivage

les villages et leurs habitants qui s'étaient fiés au calme passer du flot perfide (1). Les vagues coupèrent cette fois le littoral de larges estuaires, les *fluvia maris* des documents; les marées remontèrent parfois les cours de l'Yzer et de l'Aa jusqu'à une longue distance de leurs embouchures (2).

Le danger constant des brusques inondations forcèrent les populations de la Flandre maritime à se fixer à distance des *moeren* qui s'étaient formés sur l'emplacement de l'ancien littoral. La côte semblait donc destinée à un abandon complet, d'autant plus que la plaine maritime était séparée du reste de la Flandre par la grande solitude boisée qui courait de Gand vers Thourout (3) bordée au nord par la grande bruyère flamande du Bulscampvelt (4) et continuée jusqu'à la Colwide par le Vrijbusch; à l'est, la contrée fangeuse dite le pays de Waes était séparée des Quatre Métiers par un rideau de forêts (5).

(1) A. Rutot, *Etude des modifications du sol des Flandres depuis que l'homme a pu y établir sa demeure*, dans *Mémoires du Congrès de Gand*, 1897, p. 19. Les plus fortes inondations du XI^e et XII^e siècles sont celles signalées par les *Annales Blandinienses*, in *Mon. German. Histor.*, t. V, p. 25 et suiv., aux années 1003, 1013, 1042, 1094, 1134, 1143; Sigebert de Gembloux, *Chronographia*, in *Mon. German. Historica*, t. VI, p. 365, année 1086 *Anselmi Gemblacensis Continuatio*, *ibid.*, t. VI, p. 384, et les *Annales Fossenses*, *ibid.*, t. IV, p. 30, à l'année 1134; *Sigiberti Auctarium Laudunense*, t. VI, p. 446, à l'année 1135; *Sigiberti Continuatio Burburgensis*, t. VI, p. 457, à l'année 1143. A l'année 1164, *Annales Laubienses*, *ibid.*, t. IV, p. 24, et *Annales Egmundani*, *ibid.*, t. XVI, p. 463; *Annales Lamberti de Watrelos*, *ibid.*, t. XVI, p. 553, à l'année 1170; et *l'Anonymus Laudunensis*, *ibid.*, t. XVI, p. 449, à l'année 1177. Les plus fortes inondations arrivent vers le 19 Novembre (St-Elizabeth). Il faut se défier de l'énumération des tem-
pêtes citées par M. Belpaire, *Sur les changements de la côte d'Anvers à Boulogne*, dans *Mémoires de l'Académie de Brux.*, t. VI (1827), pp. 89-97, parce qu'elles sont particulières à la Hollande et empruntées à l'ouvrage de M. Muyt, *Beschrijving der watervloeden*, 1823.

(2) A. de But, *Chronica de Dunis*, p. 32, dit que l'Yzer subissait le reflux jusqu'au delà de Dixmude.

(3) *Vita Si. Bavonis*, éd. Krusch, *Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. IV, pp. 544-545.

(4) Andries, *Notice sur la grande bruyère flamande de Bulscamp*, dans les *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, 2^e s., t. XIII, p. 272.

(5) La forêt d'Ilulsterloo près de Kieldrecht, dont Is. Teirlinck traite dans la *Dietsche Warande* (1900).

Par quel miracle pourtant ces marais (*mariscæ*) et ces landes (*wastinæ*) disparurent-ils dès le début du XII^e siècle pour se transformer en gras pâturages, en riches campagnes dont la fertilité arrachera aux voyageurs étrangers des cris d'admiration ? Quels furent ces hommes persévérants qui, non contents de fixer des bornes à la mer et à l'Escaut, firent des acquêts sur les flots et le fleuve pour en faire de fécondes terres arables (1) ?

Ce furent les grandes abbayes clunisiennes et cisterciennes fondées non loin du littoral vers la fin du XI^e et au commencement du XII^e siècles qui se chargèrent de cette vaste entreprise. En 1084, le Clunisien S^t Arnould jeta les bases de l'abbaye de S^t Pierre à Oudenbourg derrière le bras oriental de la vieille Yperleet (2). Quelques vingt ans après, en 1107 une communauté de Cisterciens vont s'établir au delà de l'Yser sur la lisière maritime, où ils érigèrent la célèbre abbaye de la Vierge dite des Dunes, lez-Coxyde (3). Celle-ci ne tarda pas à créer deux filiales : l'une, Ter Doest, ancien prieuré établi sur le territoire de Lisseweghe dès 1106, fut annexée en 1174 (4) ; l'autre, Clermarais près S^t Omer fut créée par Fulco, abbé des Dunes en 1138 (5).

Les nombreux moines de ces abbayes entreprirent de défricher les landes et de dessécher les marais et de mettre ainsi en valeur les vastes territoires de notre côte flamande et des bords du Hont jusqu'au fond extrême de la Flandre Zélandaise.

Aidés par de nombreux *laïcs* ou frères convers (6), imités bientôt par les associations ou wateringues des petits paysans libres

(1) Cf. F. van de Putte, *Esquisse sur la mise en culture de la Flandre Orientale*, de la Société *Annales d'Emulation*, 1^o s., t. III, p. 173.

(2) Hariulf, *Vita Arnulfi episcopi Suessionensis*, in *Monum. German. Histor.* t. XV², p. 892. — (3) *Cronica et Cartularium de Dunis* (Bruges, 1865), t. I, pp. IV et 3. — (4) C. Carton et F. van de Putte, *Chronique de Ter Doest* (Bruges, 1845), pp. 6. et 35. — (5) *Cronica et Cartularium de Dunis*, p. 5 ; *Gallia Christiana*, t. III, col. 525. — (6) Voici les occupations des convers : « Monachis nempe diviniis serviciis die noctuque deditis, intendebant con-
« versi et laïci suis mechanicis negociis. Ex quibus textores, fullones, cetarii
« sive frutini, pelliparii, calcifices, fabri, carpentatores, lathomi, rotarii,
« cupifices, pistores, piscatores, braxatores et sic de aliis, » *Chronica et Car-*

de la côte(1), les moines élevèrent derrière les dunes, qu'ils avaient d'abord atterries au moyen de joncs, d'épines et de bruyères(2), de longues digues (*dijken ou barmen*)(3) et des escarpes (*scelveringhen*); les *moeren* furent drainés au moyen d'un système d'aqueducs (*waterghanc*) et d'égouts (*gote* ou *ryole*), et transformés en polders (*paludaria*)(4). De nombreuses terres neuves (*novalen*) s'étendirent bientôt le long de la côte de Dunkerque à Saeftinghe. De plus on rendit arables les bruyères (*virgulta*) et les wastines (*woestijnen*), grâce à un système très intelligent d'irrigation; des canaux (*schipleet*), rendus d'ailleurs propres à la navigation par suite de la construction d'écluses (*speyen*) et de plans inclinés (*overdrach*), partaient des fossés (*zijdelinghen*) en tous sens. Profès et convers fixèrent les alluvions (*schorren, acwercp, voorland*)(5), comblèrent les criques (*kreken, gheulen*). De la *moer* desséchée (*effossum morum*), on extrait la tourbe(6); sur le rivage de la mer, on fabrique le sel(7). Dès la fin du XII^e siècle, la lisière maritime, jadis aride ou bourbeuse, ne présentait plus qu'une suite ininterrompue de riches pâturages, où paissaient le gros et le menu bétail, et de gras polders, couverts de riches moissons. Partout s'élevèrent

tularium, pp. 38-39. Sous l'administration de Nicolas de Bailleul aux Dunes (1232-1253), cette abbaye possédait 120 moines profès et 248 convers, *Chronica et Cartularium de Dunis*, p. 10; de 1280 à 1293, il eut y 181 moines et 350 convers, *Ibid.* (pp. 52-58); à Ter Doest, les convers ne devaient pas être moins nombreux, L. van Hollebke, *Lisseweghe, son église et son abbaye* (Bruges, 1863), pp. 81, 106, 117-118. — (1) On appelle Wateringue, l'administration des terres soumises à une cotisation commune des laboureurs pour l'entretien des digues et des égouts d'écoulement; la Wateringue de Vieil Hevine est signalée dans une charte dès 1239, publiée dans les *Annales de la Société d'Emulation* (1841), t. III, pp. 112-113 — (2) *Chronica et Cartularium de Dunis*, p. 202. — (3) Dès 1026, on trouve le mot Tubindic dans le *Liber Traditionum Si-Petri*, éd. F. van de Putte (Gand, 1842), p. 120. (4) La plus ancienne mention du mot *polder* paraît vers 1150 dans les *Chronica et Cartularium de Dunis*, t. II, p. 453: Sudtpolra. Voici la bizarre étymologie que propose Jacques de Meyere, *Annales Flandriæ*, f^o 124 v^o: « Assertas * ex mari terras Poldras gentiliter apellamus, ideo forte quod Poldri seu * Voldri, i. e. pulli equorum optime in iis alantur. » — (5) *Chronica et Cartularium de Dunis*, p. 754. — (6) *Chronica et Cartularium de Dunis*, t. I. pp. 164, 350, 376, t. II, p. 556. — (7) *Ibid.*, t. II, pp. 418, 556.

des fermes et des granges que dirigèrent des frères convers, plus rarement des moines profès⁽¹⁾.

Les Clunisiens d'Oudenbourg n'ont pris qu'une faible part à cette fertilisation de la lisière maritime⁽²⁾. Mais à part quelques parties colonisées par les abbayes de Bourbourg, de Notre-Dame de Courtrai, de St Pierre de Gand, de Baudeloo, de Tronchiennes, on peut dire que la conquête de notre côte actuelle jusqu'à l'origine du Hont est l'œuvre des Cisterciens des Dunes et de sa filiale Ter Doest.

Le point de départ de la fortune des Dunes gît dans l'importante donation que Thierry d'Alsace fit au premier abbé, Fulco, en 1129, qui leur accorda autant de dunes qu'ils voudront en mettre en culture⁽³⁾; les moines des Dunes usèrent largement de cette permission. Après avoir gagné les rives de l'Yser par l'acquisition de terres neuves⁽⁴⁾, l'abbaye obtint à Hemme les terres du prévôt de Bruges en 1139, et vers 1142 plus de cent mesures de terre (44 hectares) à Wulpen d'un certain Alnoth⁽⁵⁾. Philippe d'Alsace, dès le début de son règne, favorisa les Dunes d'importantes concessions; tour à tour, il leur donna la terre de Waldach⁽⁶⁾, la Synthe et Mardijck⁽⁷⁾ et le Vormoer⁽⁸⁾.

L'énumération des biens des Dunes sous l'abbé Idesbald (1155-1167) montre l'importance des acquisitions de l'abbaye, cinquante ans après sa fondation⁽⁹⁾.

(1) *Chronica Adriani de But*, p. 10 : « fratres commorantes foras monasterium in curtibus » — (2) *Chronicon Aldenburgense majus* (Gand, 1843), pp. 92, 95, 97, 99; ils s'établirent à Westende, Erneghem, Cleemskerke. — (3) *Chronica et Cartularium de Dunis*, t. I, pp. 158-159 : « Preterea de terra dunarum, « que juris nostri est, eisdem concedimus et confirmamus quotcumque pro « priis aratris colere ad suos usus voluerint, et quantum ad pascua suarum « bestiarum opus habuerint, una cum illa quam modo inhabitant » ; cf. *Chronica Adriani de But*, p. 5. — (4) Entre 1131 et 1158, *Chronica et Cartularium*, t. II, p. 443. — (5) *Ibid.*, t. II, pp. 444-446, vers 1142. — (6) En 1163, *ibid.*, t. II, pp. 450-451. — (7) *Ibid.*, t. II, p. 453. — (8) *Ibid.*, t. II, p. 454. (9) *Chronica et Cartularium*, t. I, pp. 260-261 : « In parrochia de Rames- « capella terram novam a fossato comitis usque in Yseram et a terra « Broburgensis ecclesie usque in Venepam (*petite rivière près de Nieupoort*). « Quicquid undique accreverit, quicquid terrarum infra hanc terminum « habetur, videlicet et terram Waldach, prepositi Bertulfi, Gisleberti « castellani et hominum ejus parum terre ultra Venepam. Ex dono comi-

Aussi vers 1174, malgré le grand nombre de convers affiliés à l'abbaye, il fallut distribuer les terres neuves aux pauvres pour y attirer la population, l'abbaye ne pouvant plus suffire à leur exploitation (1). On sait d'ailleurs que Philippe d'Alsace s'associa à cette mise en culture de la côte, fit dessécher de grands territoires et éleva les digues du Zwin (2). Avec la fin du règne de ce prince, les donations aux Dunes ne font qu'augmenter (3), et en conséquence, sans cesse le cercle d'activité des moines s'élargit; dès 1183, dans le pays de Furnes seul, on possède 1500 mesures de terre; en 1188 les possessions franchirent le Zwin et atteignirent Aardenburg (4); huit ans après, grâce aux libéralités de Baudouin de Constantinople, on gagna le nord du métier d'Hulst: Ossensesse et Hontensesse sur le Hont, deviennent la propriété des Dunes (5). Jeanne de Constantinople

« tis Flandrensium Theodorici et Philippi filii ejus, terram que fuit
 « Erembaldi Crumminc et fratrum ejus citra et ultra fossatum. Terram
 « Lamberin Reinelmi Coudeaura, de feodis militum quequid vobis
 « rationaliter concedunt, de Berquaris comitis, terram que fuit filiorum
 « Lyvild circiter septuaginta mensuratas et filiorum Guitoga viginti duas
 « et juxta has triginta circiter mensuras de terra que fuit Bovettekini
 « et fratris ejus filiorum Bave et sociorum; de terra que fuit Coudescure
 « quadraginta et octo duo decim hereditarias per concambium et ceteras
 « in terragium. In parrochia de Wulpan terram que fuit Alnoth et soror-
 « rum ejus atque Luthdich, terram que fuit Slaccart, Bilnantii et filiorum
 « suorum, Walteri nepotis eorum, Alvisi, Walteri Prim, de alodiis Wal-
 « teri Cath, Reinfridi, Erkenbaldi et aliorum quicquid ibi rationabiliter
 « habetis. In parrochia Furnensis terram que vocatur Sancte Marie que
 « fuit Ideslofi, Reingeri, Reinbaldi Flec et aliorum multorum in eadem
 « parrochia. In parrochia Sentines (*Synthe près Mardick*) et Erembaldi
 « capella: terram que fuit Walteri Snocart, Elbodonis de Dic, Eustachii
 « Reingoti et Balduini fratrum suorum, Erembaldi Bandekin. De alodiis
 « eorum terram quam comes a predicto Erembaldo et a Waltero de Vor-
 « mesellis recepit, et vobis in hereditatem donavit, terram que fuit
 « Balduini Taschart et aliorum ibi confinium. Insulam Bonné totam cum
 « decima terræ in West-Forn, quas castellana Badaloga de Dicasmuda in
 « elemosinam vobis dedit. »

(1) Nous n'avons que l'acte pour Ter Doest, *Chronica*, t. II, p. 458. —
 (2) *Chronicon Comitum Flandrensium* in J. J. de Smet, *Corpus*, t. I, p. 105. —
 (3) *Ibid.*, t. II, p. 355. — (4) *Ibid.*, t. II, p. 473. — (5) *Ibid.*, t. I, p. 426, t. II,
 p. 574, le 24 juillet 1196; le document publié au t. I, p. 429, est faussement
 daté de 1210; il a été donné le 20 février 1200, *Chronica Adriani de But*,
 appendice, p. 148.

ne voulut pas se montrer moins généreuse que Philippe d'Alsace(1); bientôt les moines passèrent le Hont, qui était alors un mince cours d'eau(2), et s'établirent dans l'île de Sud-Beveland(3). De grandes fermes furent élevées aux environs de Hulst, à Zande, Hengstdijk, Frankendijk(4), toutes près de Hontenese.

C'est particulièrement sous l'administration de Nicolas de Pailleul, le 11^e abbé (1232-1253), que Jeanne prodigua ses faveurs aux Dunes. «Nicolas(5), dit le chroniqueur Adrien de But (†1488), fut prospère dans toutes ses entreprises. Durant les vingt et une années qu'il gouverna les Dunes, supérieur à tous ses prédécesseurs, il administra, tel un second comte de Flandre, les affaires de son ég'ise avec une rare énergie; il construisit de très beaux et somptueux édifices, par exemple le portail du monastère, le dortoir des convers avec un «pollorium» et leur infirmerie. A Zande il fit édifier deux grandes granges, une chapelle et des maisons habitables ainsi qu'une porte ou aumônerie. De même, une grange(6) à Franckendijck, qui fut détruite par les Gantois durant les guerres de Flandre au milieu du XV^e siècle(7). D'autres granges furent construites dans nos fermes (*curtes*) de Hemme, des *Allaertshuyzen* (Alaothi domus), qui fut brûlée plus tard, de *Boomgaerd* et du *Nêerhof* des Dunes. »

(1) En 1214, un moer, *Cartularium*, t. I, p. 184; en 1219, une donation énorme autour du monastère, t. I, p. 362; puis à Furnes, t. I, p. 383; en 1227, on possédait à Hengstdijk 870 mesures de terre.

(2) La *Translatio Sae. Lewinnoc* de Drogon de St Winnoc, ne mentionne pas d'obstacle pour passer de la Flandre dans Walcheren; in *Monumenta Germanae Historica*, t. XV², p. 788.

(3) En 1219 à Valkenese, *Chronica et Cartularium*, t. II, p. 501.

(4) *Ibid.*, t. I, pp. 328, 333, t. II, p. 533. En 1226 et 1228, d'autres acquisitions importantes furent faites à Watervliet et à Axel, *ibid.*, t. I, pp. 324 et 345. Pour ces communes, es. Witkamp, *Aardrijkskundig Woordenboek van Nederland*, t. I, p. 364, t. II, p. 970.

(5) *Chronica et Cartularium*, t. I, pp. 9-10.

(6) En 1239, on établit une escarpe (*Schelveringhe*) depuis la digue de la grange de Franckendijck à la digue de la grange de Goede; en 1243, l'église des Dunes acheta de celle de Ter Doest 207 bonniers de moer situés entre la grange de Groede et la ville de Hulst.

(7) En 1453, cf. *Chroniques de Brandon* (éd. Kervyn de Lettenhove), pp. 334-335.

Si l'on compare la liste des possessions de l'abbaye (1) en 1246 avec celle énumérée plus haut de 1167, on se fera une idée du chemin parcouru par les agriculteurs de l'ordre de Citeaux en moins de quatre-vingts ans(2). Outre la grange de Synthe lez Mardick, on y trouve les fermes de Moer avec 420 mesures de terre et de Voormoer, les granges de Hemme lez Pervyse avec 780 mesures, celles des Allaertshuyzen près Wulpen avec 700 mesures, dans les Quatre-Métiers, celles de Zande, de Noorthof et de Frankendijk, près les terres de Hulst et de Moorshoof; dans le seul métier de Hulst, l'abbaye possédait 5000 mesures

(1) Concessions importantes de Jeanne de Constantinople en 1236, *Cartularium*, t. 1, p. 193; de la *Grange* de Synthe, t. 1, p. 367; en 1240, achat du moer de Peerboem, t. 1, pp. 357, 339, et de Uutdijk en 1230, t. 1, pp. 332, 335, 403; les moines possèdent même une forêt dans les Ardenes, d'où ils tirent leur bois de construction, t. 1, p. 200.

(2) Confirmation des possessions des Dunes, par Marguerite de Constantinople, *Cartularium*, t. 1, pp. 200-201: « locum ipsum in quo abbatia sita est
 « cum terra dunarum quantum propriis aratris excolere voluerint, et ad
 « pascua animalium suorum opus habuerint, hoc addito quod infra trecentas
 « sexaginta circiter virgas terre dunarum, ab orientali parte oratorii mona-
 « sterii Dunensis, et ducentas quadraginta circiter virgas ab occidente, et
 « ab aequilonari parte dicti oratorii usque ad mare et ab australi parte usque
 « ad finem dunarum, nullus, excepto dicto monasterio, animalia pascere
 « possit, et si fecerit forefacta super hoc assignata scilicet de qualibet
 « vacca, equo vel jumento tres solidos et de ove duodecim denarios, mea
 « (i. e. Margaretæ) erunt. Item *grangiam de Sintines* cum octingentis quinquaginta circiter mensuris terre, et cum aqua illa que venit a Sintines et
 « Mardika et transit scelusam Sintinensium et sic pergit ad mare cum omni
 « piscatione sua qualitercumque homines illam effodere vel transmutare
 « conati fuerint, a Mardika veteri usque in Venecham, et a Riethvliet
 « usque in mare. Item *Curtem de Moor* cum trecentis circiter mensuris mori
 « cum fundo, et, centum viginti mensuras terre arabilis. Item, apud
 « Vormoor centum decem mensuras tam terre quam mori, cum fundo. Item
 « *grangiam que dicitur Pomerium* (Boomgaerde), cum terris pertinentibus
 « ad ipsam grangiam circiter sexcentis septuaginta mensuris. Apud *Ammans-
 « walle* circiter centum mensuras terre. Item *grangiam de Alnoti domo*
 « (Allaertshuizen), cum septingentis circiter mensuris terre ad ipsam gran-
 « giam pertinentibus. Item, *grangiam de Hem* cum septingentis octoginta
 « circiter mensuris terre et terram que dicitur Adelisenlant, et continet
 « mensuras circiter octoginta. Item, ad orientem ville que dicitur Nieuwport,
 « mansuram in qua domus de Dunis sita est cum appendiciis suis et viginti
 « quatuor mensuris terre. Item, omnes domus et mansuras quas ecclesia de

(2200 hectares) de terre endiguée et 2400 de terre non-endiguée (1).

Sous l'abbé Thierry (1256-1266), le constructeur de la belle église des Dunes (13 Octobre 1262) (2), on entoura de murs et de fossés, les fermes et les granges (3); ce fut lui qui, avec la comtesse Marguerite, endigua 800 mesures de terre à Axle; Jean d'Oostburg (1280-1293) éleva l'hospice de l'abbaye et les nouvelles granges de la Synthe et de Franckendijk; mais en 1287, la mer ayant rompu les digues, il tâcha de recouvrer la terre de Zande sur les flots; seulement, pressé par la voracité des usuriers auxquels il avait emprunté de l'argent, il dut par trois fois disperser les moines de son couvent (4), dit Adrien de But.

« Dunis habet in diversis oppidis vel villis Flandrie. Item, apud Watervliet (au nord de Caprijcke) triginta duas circiter virgas mori latitudinis ad frontem cum terra adjacente et fundo predicti mori de Watervliet. Item, quadringenta et septuaginta circiter boaria tam terre quam mori, cum fundo et omnibus pertinentiis suis apud locum que dicitur Lepe (au nord de Hulst). Item apud Zandam (Kloosterzande) et Noerthoef et Frankendike, que grangie sunt ecclesie de Dunis, in officio de Huist, circiter quinque millia sexcentas mensuras terre dicte et duo milia et quadringentas mensuras terre non dicte et in eodem officio morum cum fundo ipsius mori, qui continet trecentas circiter virgas in latitudine ad frontem cum terra que dicitur vulgo *Morshoef*, ad eundem morum pertinente. Item, sexaginta circiter libras Flandrensium in certis redditibus per Flandriam sparsim jacentibus. Item, ad portas abbatie de Dunis et *grangiarum* eius centum octoginta libras Flandrensium in redditibus ad opus pauperum. Preterea possessionibus et libertatibus et aliis juribus quecumque dictum monasterium de Dunis a comitibus Hollandie et nobilibus Zelandie, vel ab aliis fidelibus, in Zelandia justo titulo acquisivit.»

(1) A. Kluit, *Hystoria critica comitatus Zelandiae*, t. II, p. 496. — En 1249 l'abbaye obtint une nouvelle grange à Oost-Duinkerke, *Chronica de Dunis Adriani de But*, appendice, p. 117.

(2) *Codex Dunensis*, pp. 218-219, n° 136.

(3) L'abbé Lambert de Kemla (1253-1259) éleva aux Dunes entr'autres le Granarium *graendere*; Thomas de Gand (1265-1277) endigua 450 mesures à Voghele, répara les édifices abimés par les inondations et par les dégâts causés par les lapins, *Cronica abbatum de Dunis*, pp. 9-11. — En 1250, on acquit le moer d'Axel que l'on endigua en 1263, *Cartularium*, t. I, pp. 210, 335, 343; on continua les travaux de drainage et d'atterrissement à Hontnesse, t. I, p. 393.

(4) *Cronica abbatum de Dunis*, p. 11.

Les difficultés de Gui de Dampierre, d'ailleurs également pressé par ses créanciers, avec son suzerain Philippe le Bel, le forcèrent à vendre ou à donner aux Dunes de grandes propriétés dans le métier de Hulst; en 1292, c'est 1133 mesures, l'année suivante 408 mesures; 75 bonniers en 1297 et 160 bonniers deux ans plus tard. C'est l'époque de l'apogée des acquisitions des Dunes. La confirmation de Gui de 1295 est éloquente à cet égard (1).

Malheureusement, l'abbaye travaillait avec des capitaux d'emprunt.

Deux grands maux affligeaient en effet le monastère : d'un côté, les inondations terribles, devenues très fréquentes depuis le milieu du XIII^e siècle; en 1245 (2), puis après 1265 (3), enfin en 1287 (4), l'irruption des flots vint détruire les acquêts péniblement gagnés sur l'élément liquide par la patience des convers.

La grande plaie, ce fut l'usure; tombés entre les mains des Aldobrandini de Siemie (5), de Jean de Paris et des Crespin d'Arras (6), et de la Compagnie des Perruches (7), les abbés lutèrent pendant quarante ans contre la ruine imminente de leur monastère. En 1310, les dettes de l'abbaye s'élevèrent à une somme immense (8). Pour sortir de cette

(1) *Chronica de Dunis Adriani de But*, appendice, p. 155; cf. *Cartularium*, t. I, 371, 375.

(2) *Annales Blandinienses*, dans *Monumenta Germaniae Historica*, t. V, p. 26; cf. *Chronica de Dunis*, p. 10.

(3) *Ibid.*, p. 11.

(4) *Ibidem*, t. I, p. 219; *Annales Blandinienses*, t. V, p. 26; Melis Stoke, *Rijmkronijk van Holland*, (éd. W. Brill), p. 234.

(5) *Codex Dunensis*, éd. Kervyn de Lettenhove, pp. 87-89, n^o 63.

(6) *Cartularium de Dunis*, t. I, p. 374; *Codex Dunensis*, p. 494, n^o 348.

(7) *Ibid.*, t. II, p. 693.

(8) *Ibid.*, t. II, p. 694; et t. I, dans la *Chronica Adriani de But*, p. 13 : « Duobus millibus quingentis libris parisiensibus annue seu vitalis pensionis « obligata, absque debitis aliis » sous l'abbatiat de Guillaume de Hulst (1305-1317); son successeur Lambert de Westhoutre (1317-1354) : « ecclesiam « hanc de Dunis, de voragine censuum seu debitorum graviter obligatam « respirare fecit. »

impasse, les abbés décidèrent de se débarrasser des convers, et d'allouer moyennant un cens élevé, par un bail précaire, les terres des polders à des fermiers laïcs (1); les convers ne se laissèrent pas dépouiller sans résistance et nous verrons à Ter Doest le frère Guillaume de Saeftinghe, le héros de Courtrai, tuer à cette occasion le cellérier de l'abbaye (2).

A partir du milieu de XIV^e siècle, grâce à cette exploitation nouvelle des terres, les finances se relevèrent et une nouvelle ère de construction commença (3). Gautier de Strijck (1354-1376) organisa de vastes endiguements; Jean Thome (1376-1406) reconstruisit la grange de Zande et en répara et construisit d'autres (4); il fit le long du Hont des acquisitions fort importantes (5). Son successeur Thomas de Corenbitere (1406-1418) continua les travaux d'endiguement et acheta à Jan Sans Peur la *schorre* de Saeftinghe (6), derrière le Polder de Jean de Namur (Naemenpolre) (7).

Là s'arrête la grande expansion foncière des Dunes (8); désormais les moines reçurent ou achetèrent des manoirs, des refuges et des fermes dans les villes et villages. D'ailleurs, les grandes inondations de la fin du XIV^e et du

1) En 1340, des moines signent une pétition dans ce sens adressée à l'abbé, *Cartularium*, t. II, pp. 711, 936.

2) *Annales Gandenses*, (éd. F. Funck-Brentano, Paris, 1896), pp. 93. Sur ce personnage, cf. Victor Fris, *De Slag bij Kortrijk*, pp. 326-328.

(3) *Cronica de Duns*, pp. 13-15.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 68.

(5) *Cartularium*, t. I, p. 244-245.

(6) *Ibid.*, p. 16.

(7) Créé après 1323, voir *Chronica de Jean Brandon*, p. IV, note; le village de Namur fut détruit en 1717, Witkamp, *Aardrijkskundige beschrijving van Nederland*, t. II, p. 573.

(8) A partir de cette époque, les moines n'exploitèrent plus guère eux-mêmes; en 1423, on loue aux De But de Saeftinghe, 1636 mesures de terre (720 hectares) de la *schorre* endiguée de Saeftinghe moyennant dix gros de Flandre par mesure.

commencement du XV^e siècles ruinèrent en grande partie les possessions des Dunes dans la Flandre Zélandaise (1).

Et à la même époque, les guerres flamandes du XIV^e et de la fin du XV^e siècle détruisirent une foule de fermes et de granges de l'abbaye : celles de Zande, de Hengstdijk et de Lepe furent brûlées par les Gantois le 1 Juin 1348 (2). Arnold Janszone rompit en 1384 avec ses compagnons la digue d'Oude-Ossenesse, et les 560 mesures de terre englouties par l'inondation ne purent être reconquises qu'en 1468 par l'abbé Jean Crabbe (3). Entretemps la guerre des Gantois contre Philippe le Bon vint causer de nouveaux dégâts (4); celle contre Maximilien ruina complètement le pays maritime (5).

L'histoire de l'abbaye de Ter Doest suit une marche parallèle à celle de son aînée. Moins importantes que celle des Dunes, ses possessions s'étendirent particulièrement sur les îles de la Zélande. La presque totalité des contours de Sud-Beveland lui échurent par héritage ou donation. Avant 1164, Ter Doest possédait déjà quatre cents mesures de terre dans cette île (6); en 1196, lui échurent des biens aux environs d'Aardenburg (7); l'année suivante, elle s'assura la propriété de tout le territoire de Lisse-

(1) En 1323, inondation de Biervliet et de Saeftinghe, cf. Wilhelmus Procurator, *Chronicon Hollandie* (Utrecht, 1904), pp. 102-103. Sur la grande inondation de Novembre 1334, cf. *Chronicon breve Clerici anonymi, in Corpus*, t. III, p. 5, et *Chronicon Trunchiniense*, t. I, p. 616, et C. Carton, *Notice sur Blankenberghe*, in *Annales de la Société d'Emulation de Bruges* (1841), t. III, pp. 70 suiv.; sur celle de 1377 qui détruisit une douzaine de villages, *Chronicon Comitum Flandrensium*, t. I, p. 234; sur celle de Novembre 1404, *ibid.*, p. 249, *Chroniques de Jean Brandon*, p. 95, *Cartularium de Dunis*, t. I, p. 432, t. II, p. 763; sur celle de Novembre 1421, *Chronicon Comitum Flandrensium*, t. I, p. 252. Ce fut cette dernière qui fit du Hont le véritable estuaire de l'Escaut, Kluit, *Historia Critica comitatus Hollandie et Zelandie*, t. I², p. 164.

(2) *Chronicon Comitum Flandrensium*, t. I, p. 222.

(3) Ad. de But, *Chronicon Flandrie*, dans *Corpus*, t. I, p. 345; *Chronicon Adriani de But*, appendice, p. 163.

(4) *Cartularium de Dunis*, t. II, p. 796.

(5) *Ibid.*, t. I, p. 258.

(6) *Cartularium de Dunis*, t. I, p. 165.

(7) *Chronique de Ter Doest*, appendice, pp. 40-43.

weghe, où elle était établie (1). Plus tard ses fermes et granges s'élevèrent à Krabbendijk (Sud-Beveland) en 1187, à Reimerswalle dans les environs en 1214 (2); le seigneur de Voorne lui cède en récompense des endiguements, des terres à Middellant (Tholen), Bommenede (près Brouwershaven), à Oosthoek (3); autour d'Aardenbourg, l'abbaye acquiert plus de cent mesures de terre et la grande grange de Groede-lez-Breskens (4); puis le Patauspoller (5) et des terres à Maldeghem. En 1231, Ter Doest ne possédait pas moins de deux *grangia* à Saeftinghe (6), tandis qu'elle obtenait neuf ans plus tard dans Sud-Bevelant, Kruieninghen et ses 323 mesures près de Krabbendijk et Monsterhoec (7). La même année 1240, on restitua à Ter Doest, la ferme d'Allebrandsweert et ses terres dans l'île de Putten (8), auxquelles s'ajoutèrent en 1262, Morlodenesse près de Krabbendijk (9), le polder de Frankendijck (10) et des terres à Wulpen en face de Cadsant (11).

Les deux confirmations des biens de Ter Doest en 1246 et 1276 nous permettent de juger de l'importance de ses accroissements successifs en moins de trente ans (12).

(1) *Cartularium*, t. II, p. 478.

(2) *Cartularium*, t. II, pp. 472, 481, 762; L. van Hollebeke, *Lisseweghe*, pp. 43-44.

(3) *Cartularium*, t. II, p. 504, 540.

(4) L. van Hollebeke, *Lisseweghe*, p. 54; *Cartularium*, t. II, p. 542.

(5) *Ibid.*, t. II, p. 554.

(6) *Ibid.*, t. II, pp. 544, 547, 549; pour Maldeghem, t. II, p. 576.

(7) *Chronique de Ter Doest*, appendice, t. I, p. 51.

(8) L. van Hollebeke, *Lisseweghe*, p. 67.

(9) *Cartularium*, t. I, p. 52.

(10) *Chronique de Ter Doest*, appendice, p. 55.

(11) *Ibid.*, p. 56.

(12) *Cartularium*, t. I, p. 207 et A. Miræus, *Opera Diplomatica*, t. III, p. 370. Les principales possessions de Ter Doest au 16 janvier 1246 sont : 60 mesures de moere à Pilsbroeck (Aardenburg) et 186 bonniers de wastine au même endroit, puis 352 bonniers de wastine et de bois à Burkele-lez-Maldeghem et 950 bonniers de terre à Groede (lez Breskens); le 11 Novembre 1276, l'abbaye possédait : outre les biens de Burkele et de Pilsbroeck, 400 bonniers de terre autour de Lisseweghe, 1300 bonniers de terre à la ferme de Groede, une ferme à Muenikereede, 41 bonniers à Oostbourg, 93 bonniers à Raeswalle, outre les nombreuses terres en Zélande. En 1297, nous voyons Ter Doest échanger pour la commodité de l'exploitation avec les Dunes une soixantaine de mesures contre soixante-dix autres dans le métier de Hulst

Grâce à cet essor, vers 1244, on put construire cette splendide église de Thosan, plus remarquable sans doute que la belle église de Lisseweghe que nous admirons encore aujourd'hui (1), et quarante ans plus tard, l'abbé Guillaume de Hamme put achever les magnifiques bâtiments de l'abbaye. Dans la West-Flandre, s'élevèrent ces belles fermes que les Français détruisirent en 1641 et 1650 (2).

Mais, malgré l'endiguement d'un nouveau moer en 1285 (3), de l'acquisition de Heiligenberg et de Gagheldonc lez-Hulst (4), la confirmation en l'année 1295 par Gui de Dampierre de quelques biens à Schoonendijke, Aardenbourg, Maldeghem, Uytkerke, Zuenkerke, Dudzeele, Ramscapele, Coudekerke au quartier de Bruges (5), malgré tous ces accroissements, pour les mêmes raisons qu'aux Dunes, l'année 1300 marque pour Ter Doest le commencement de la déchéance : l'abbaye ne devait pas moins de 7814 livres à ces créanciers (6); il fallut aliéner des terres, demander en 1310 à Robert de Béthune la permission de vendre 500 mesures de terre (7). Quatre ans après, la situation était tellement critique qu'au chapitre général de l'ordre de Cîteaux, on s'en alarma et ordonna une enquête. La dette du monastère se montait à 9000 livres de forte monnaie ; il fallut vendre : Heiligenberg, Aldebrantsweert, Oosthoek, Bommenee, les fermes de Monsterhoek, avec deux cents mesures de terres, les fermes de Crabbendike et de Oosthoek, avec trois cents mesures, et la petite cour de Nieuwerkerke (8). En 1329, la crise était à son comble et la faillite imminente (9).

près de Ossenesse et de Hontenesse; et durant l'occupation française, Philippe le Bel confirme à Ter Doest, Raeswalle avec 200 mesures de terre; cf. L. van Hollebeke, *Lisseweghe*, pp. 122-124.

(1) A. G. Schaeyes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. III, p. 48.

(2) *Chronique de Ter Doest*, p. 33.

(3) *Cartularium*, t. I, pp. 9-11.

(4) *Ibid.*, t. II, pp. 620-623.

(5) *Chronique de Ter Doest*, appendice, p. 65.

(6) *Codex Duncensis*, p. 526, n° 366; *Cartularium*, t. II, pp. 691.

(7) *Ibid.*, t. II, p. 694.

(8) L. van Hollebeke, pp. 140-141.

(9) *Ibid.*, p. 145.

Ici aussi, on expulsa les convers (1) pour vendre ou louer les terres moyennant un cens précaire aux petits paysans ; on sait comment les frères laïcs se révoltèrent sous Guillaume de Saeftinghe en 1308 (2).

Nonobstant cette exploitation nouvelle, et contrairement à l'évolution heureuse de l'abbaye des Dunes, la filiale de Ter Doest ne se releva guère des coups que lui portèrent les flots, les guerres de Flandre et les usuriers. Pourtant vers 1470, l'abbé Laurent de Vrient fit construire les fermes de Crabbedijk et de Monsterhoek; vingt ans plus tard on rebâtit les fermes de Grauwe et en 1550 celle de Pilsbroecke. L'abbaye resta stationnaire depuis le commencement du XVI^e siècle ; ses bâtiments ne furent plus modifiés ; lors de l'érection de l'évêché de Bruges, Thosan fut donné à Remi Drutius, et c'est ainsi que P. Claissins en peignit le panorama en 1561 (3). Malheureusement dès 1571, l'abbaye fut détruite par les paysans réformés de Westcapelle et de Ramscapelle (4). Tombée complètement en décadence vers 1594, elle fut cédée par l'évêché de Bruges aux Dunes en 1624 et réunie à l'abbaye-mère (5). La ferme de Lisseweghe, où l'une des fameuses granges est conservée et dont nous allons traiter, appartient actuellement à l'évêché de Bruges. Elle lui fut abandonnée en 1833 par le dernier religieux des Dunes, retiré alors dans le couvent à Bruges ; ce fut l'acte final d'une association religieuse qui avait duré plusieurs siècles (6).

Quant aux Dunes, leur fin fut aussi misérable que celle de Ter

(1) Vers 1310, l'abbé dut demander et obtint de l'abbé Guillaume des Dunes l'autorisation de vendre certaines terres pour remédier à l'état de détresse de ce monastère, *Codex Dunensis*, n^o 87, p. 128; n^o 94, p. 137; n^o 96, p. 143; n^o 328, p. 474.

(2) Sur la rébellion et les violences des convers, *Codex Dunensis*, nos 147 à 150, pp. 231-236; nos 210-211, pp. 336-337. Sur Guillaume de Saeftinghe, nos 144-145 et 151-155, pp. 230-244; cf. Kervyn de Lettenhove, *Note sur un manuscrit de l'abbaye des Dunes* dans *Mémoires Académie de Bruxelles*, t. XXV (1850), pp. 11-13.

(3) Reproduit par L. van Hollebeke, p. 57.

(4) *Chronique de Ter Doest*, pp. 28-29.

(5) *Ibid.*, p. 177; C. de Visch, *Bibliotheca ordinis Cisterciensis*, pp. 330-331.

(6) *Chronique de Ter Doest*, p. 34.

Doest. D'abord le lent enlèvement de l'abbaye des Dunes sous les sables avait fait concevoir à Remi Drutius, évêque de Bruges, l'idée de céder Ter Doest aux Dunes, car Thosan était trop endetté pour continuer l'exploitation de ses fermes. Les troubles de Flandre empêchèrent la réalisation de ce projet. L'abbaye, pillée une première fois par les iconoclastes en 1566 (1), fut ruinée et saccagée par les Calvinistes en 1577 (2). Pierre Pourbus nous a heureusement conservé dans un grand tableau, aujourd'hui à l'Hôtel de Gruthuize à Bruges, l'exacte physionomie de ce vaste établissement religieux (3). La vue panoramique que le peintre nous a tracée, fait connaître la situation précise des bâtiments conventuels, leur destination, et tout autour de l'enceinte, le coin de pays dunier où ils s'élevaient.

Pour comble de malheur les possessions de l'abbaye dans le pays de Hulst s'étaient abîmées sous les flots lors de la terrible inondation de 1570 : Saeftinghe et Saint-Laurent disparurent à jamais (4).

Bien que ruinés ou lamentablement malmenés, les bâtiments du vieux monastère furent encore habités par les moines.

Mais le 7 septembre 1590, les rebelles ostendais incendièrent les Allaertshuizen, la célèbre ferme d'Alnot qui remontait à la seconde moitié du XII^e siècle (5) et qui comprenait six cents mesures de terre. Les religieux se reti-

(1) *Ibid.*, p. 97; *Chronicon de Dunis Adriani de But*, appendice, pp. 172-174; E. Pouillet, *Correspondance de Granvelle*, t. I, p. 428; Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. I, pp. CXLIII-CXLIV; Fr. de Potter, *Dagboek van Cornelis en Philips van Campene* (Gand, 1870), p. 10.

(2) C. de Visch, *Compendium Chronologicum exordii et progressus abbacie de Dunis* (Bruxelles, 1660), p. 96.

(3) Reproduit en gravure dans la première édition des *Chronica monasterii de Dunis* (Bruges, 1839).

(4) Le *Verdrongen Lant van Saeftinghe* se voit sur la carte de 1377 de la Flandre Zélandaise (reproduite dans les *Annales de la Société de Bruges*, t. III, 1841, p. 82) et sur la carte de Mercator de 1540, avec l'église de Saeftinghe et celle de St Laurent; sur l'inondation, cf. K. L. Torfs, *Historische schets der Watervloeden in België en Holland* (Anvers, 1850), pp. 40-42.

(5) *Nederlandsche historie van Augustijn van Hermelghem* (Gand, 1867), t. II, p. 173; Ch. Piot, *Chroniques de Brabant et de Flandre* (Bruxelles, 1879), *Vlaamsche kronijk*, p. 719.

rèrent à Bruges, dans leur refuge du Houtbrekersdam (1). En 1593, une nouvelle bande détruisit la grange de Boomgaerde, et l'année suivante ce qui restait de la ferme des Allaertshuizen (2). Grâce au retour offensif du prince Albert d'Autriche, les moines purent venir s'établir à Boomgaerde en 1601, mais vingt ans plus tard ils durent quitter à nouveau, se fixèrent à Bruges et y élevèrent en 1623 un nouveau monastère, devenu aujourd'hui le séminaire épiscopal (3). C'est à cette époque, nous l'avons vu, que Ter Doest retourna à l'abbaye-mère.

Depuis, les Etats de Hollande (1646) accordèrent les biens des Dunes au métier de Hulst, au prince d'Orange, et le roi d'Espagne confirma cette donation au traité de Munster (4): encore à cette époque, le revenu annuel de ces possessions se montait à la somme de 80,000 florins. Les moines végétèrent dès lors dans leur couvent à Bruges; la communauté finit en 1833.

Si nous avons cru devoir jeter ce bref regard sur l'histoire des Dunes et de Ter Doest, c'est pour mieux montrer leur expansion domaniale aussi énorme que rapide. D'après les donations énumérées plus haut, on peut évaluer au chiffre élevé de 24000 mesures de terre (10,560 ha.) les possessions des Dunes à l'époque de sa grande splendeur, vers la fin du XIII^e siècle; quant aux domaines de Ter Doest, ils atteignent à peu près le tiers de ce nombre.

Que si l'on tient compte du fait que, malgré l'inondation de 1570 qui noya Saefinghe et Hontenesse et les déprédations des paysans calvinistes à la même époque, les domaines des Dunes au seul métier de Hulst rapportaient encore en 1648 la somme énorme de 80.000 livres, on pourra se faire une idée du nombre et de l'importance des fermes (*curtes, villae*) et des granges (*grangia, scurrae*) destinées à recueillir les

(1) *Ibid.*, p. 773; C. de Visch, *Compendium Chronologicum*, p. 99.

(2) *Ibid.*, p. 99.

(3) *Ibid.*, pp. 109-110; *Gallia Christiana*, t. V, col. 283-284.

(4) Les moines ne cessèrent de protester contre cette spoliation; cf. Adrien Meuleman, *Deductio difficultatis quæ est inter religiosos B. M. de Dunis et Dominum principem Orangiæ occupantem bona dicti monasterii sita in territorio Hulstensi* (Bruges, 1650).

innombrables charges de blé, d'avoine, de seigle, de gaude, de navets, de vesces et autres légumes. Remarquons que chaque ferme exploitait en moyenne 500 mesures de terre (220 ha.), et bien que le système de jachère triennale persista même dans les polders jusqu'au début du XV^e siècle, le rapport de ces cultures énormes devait nécessiter la construction de granges immenses. Inutile de dire que la petite grange franque du paysan libre de la Flandre maritime ne pouvait convenir ici; il faut admettre plutôt que les Cisterciens rapportèrent de France le plan de ces vastes constructions, qui ont plus d'un rapport avec les granges que Clairvaux et Cîteaux avaient élevées dans leurs domaines (1). N'oublions pas qu'outre les récoltes, elles devaient abriter les dimes et les redevances en nature.

Toutes celles de Flandre étaient tellement grandes qu'on y pouvait célébrer la messe (2).

Nous avons pu voir également que contrairement à la moyenne ordinaire de cinq à six granges que possédait chaque monastère cistercien (3), les Dunes dépassaient notablement ce chiffre: on peut évaluer à une vingtaine le nombre de granges attachées aux fermes dont moines et convers avaient jalonné les rives de la mer et les bords du Hont.

* * *

DESCRIPTION DES GRANGES ENCORE EXISTANTES.

Nous allons maintenant à la recherche des restes qui peuvent s'en trouver encore, soit sur nos terres de Flandre, au Furnes-Ambacht et dans les environs de Bruges, soit auprès de Dunkerque, soit enfin aux abords de l'Escaut occidental, dans la Flandre zélandaise.

Et dans cette reconnaissance, supposé que le document historique prouvant l'origine cistercienne des bâtiments fasse défaut, les dimensions inusitées et les formes particulières des granges conservées nous seront un guide des plus sûrs.

(1) Cf. Viollet le Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture*, v^o Grange, t. VI, p. 43, et t. I, p. 265 et s., v^o Architecture monastique.

(2) *Cartularium de Dunis*, t. I, p. 286.

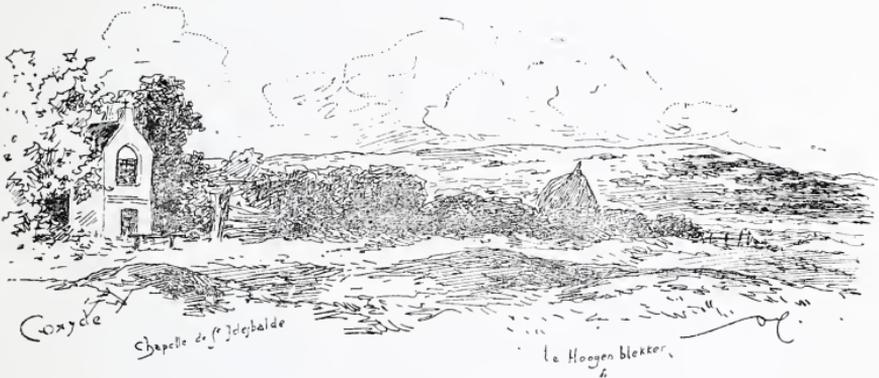
(3) Viollet Le Duc, *Loco citato*, t. I, p. 265, n. 1.

Parlons donc en premier lieu de la

FERME DE BOGAERDE, PRÈS DE COXYDE.

On trouve sur le territoire de ce village, l'immense ferme, aux constructions monumentales, qui porte le nom de Bogaerde.

A quelque distance de la ferme, au coin d'un chemin qui après avoir franchi, sur un vieux ponceau, le Langhelis, cours d'eau naturel, se perd dans les dunes vers la mer, voici une petite chapelle blanche proche de quelques maisons de pêcheurs que des taillis rabougris abritent des vents.



Ferme de Bogaerde, à Coxyde.

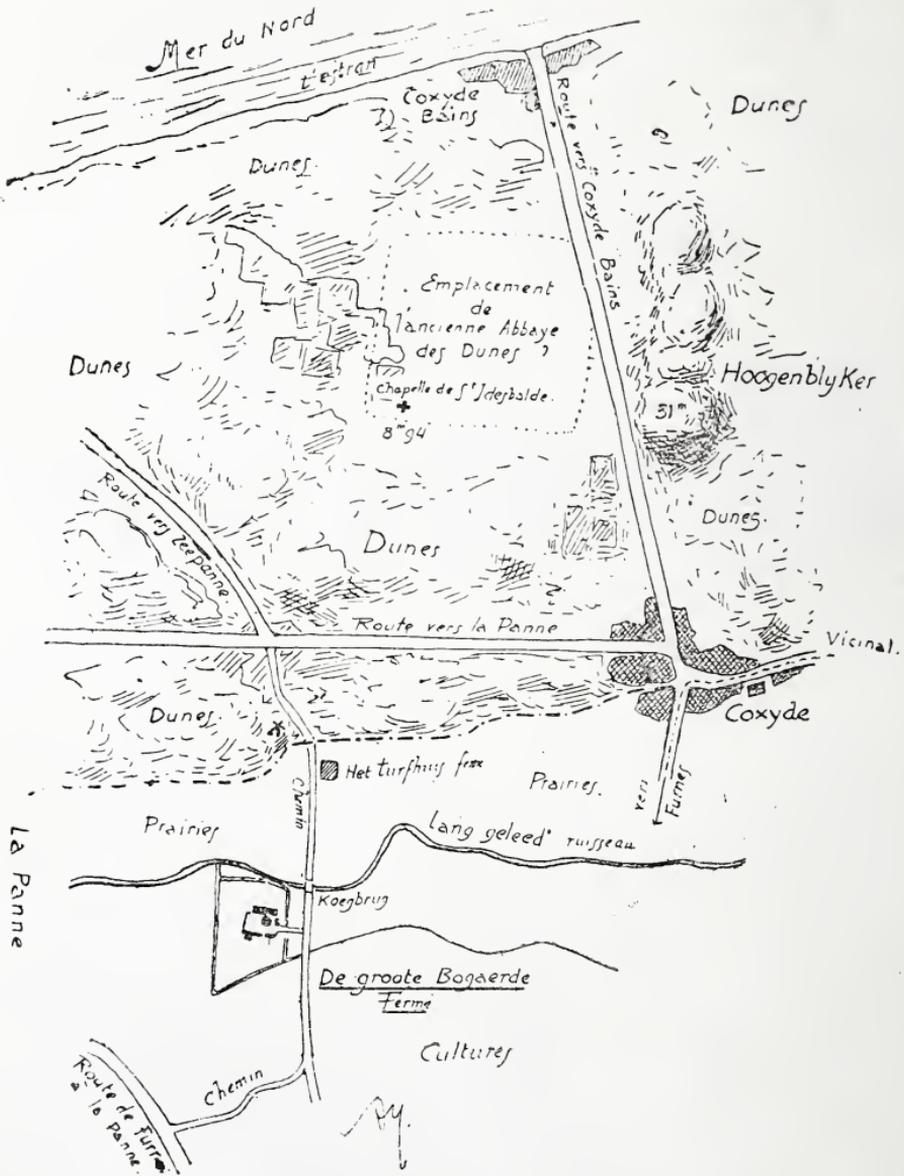
C'est la chapelle dite d'«Idesbaldus»; en face de cette minuscule construction se voyaient, il y a quelques années, des substructions de bâtisses en larges et grosses briques, qu'un chercheur patient avait retrouvées sous les sables.

C'étaient les restes de la grande et puissante abbaye des Dunes, qui, nous l'avons dit plus haut, fut fondée au XII^e siècle.

Les moines de cette abbaye avaient acquis à cette époque, la terre de Bogaerde, voisine de leur couvent, par une donation de Walter Cath.

Dans cette ferme de Bogaerde, visitée par nous à diverses reprises et dont la situation, dans le voisinage des Dunes, est vraiment pittoresque, nous voyons des bâtiments très anciens, du XIII^e siècle, parmi lesquels, indépendamment de la grange dont les deux pignons opposés sont si curieux, il y a une autre construction qui, elle aussi, date visiblement du XIII^e siècle; nous en parlerons bientôt.

Quelques bâtiments plus récents sont significatifs et comme la date de 1612 est marquée sur l'un d'eux, près d'une tourelle

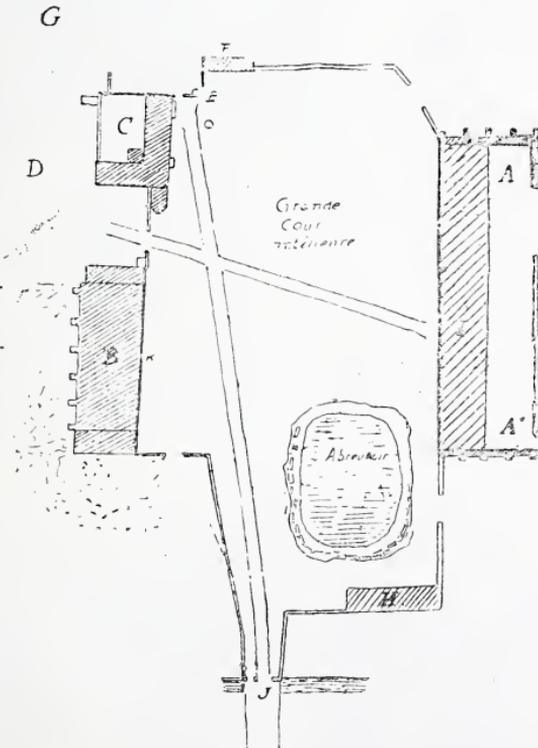


Ferme de Bogaerde, à Coxyde.

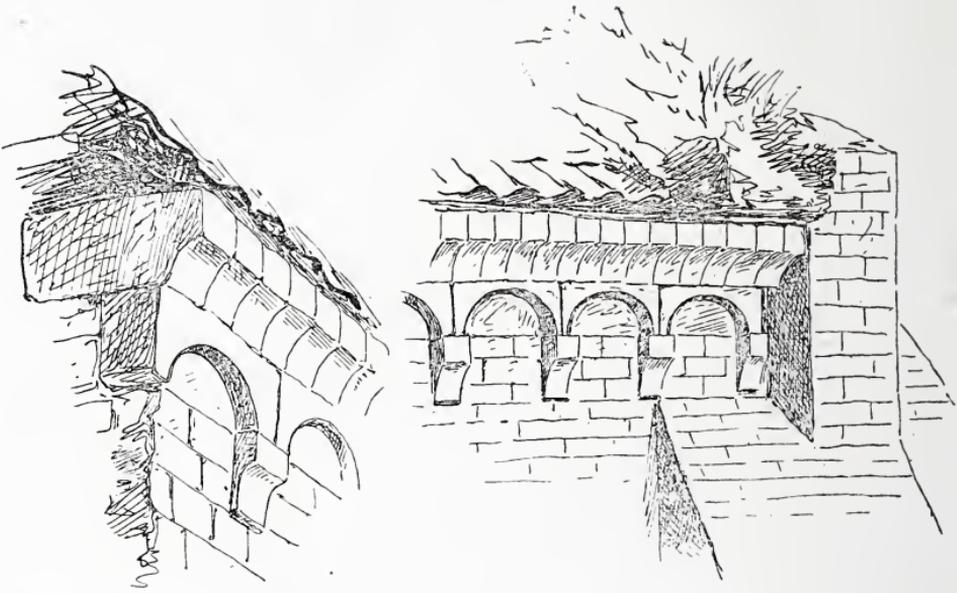
qui domine tout l'aggloméré agricole, nous y voyons la confirmation du fait qu'à cette époque, les moines de l'abbaye ensevelie

sous les dunes, étaient venus habiter leur ferme de Bogaerde, et en avaient renouvelé certaines parties.

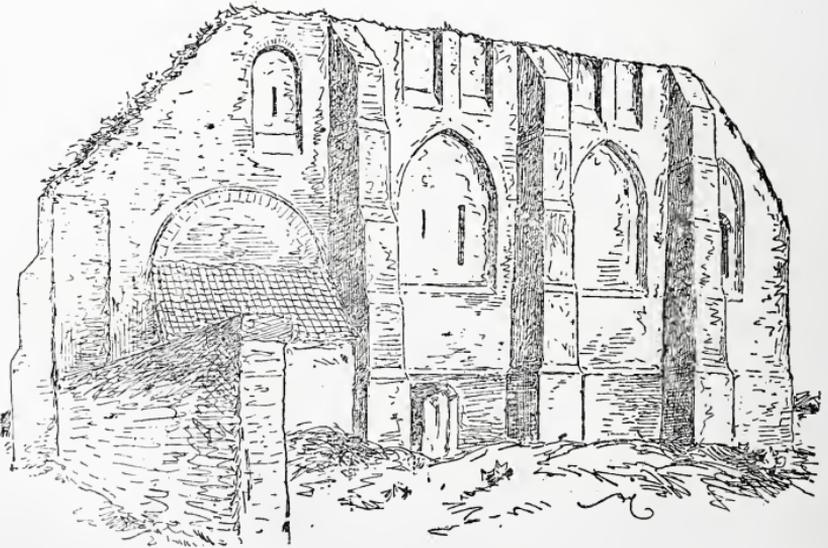
Il y a donc, dans cet enclos important, une grange monumentale. Le plan que voici indique sa situation, à droite d'une



vaste plaine centrale, où un abreuvoir circulaire de grande dimension est creusé. La grange, nous le remarquons par les croquis que voici, offre des motifs de décoration intéressants, notamment ces petites arcades, en briques moulurées, qui formaient le cheneau ou la corniche des parois latérales ; une certaine partie en est conservée intacte.



Détails de la corniche en briques moulurées de la grange. (Ferme de Bogaerde).



Grange de Bogaerde (face nord).



Vue principale (face sud).

Les pignons principaux, où le plein cintre et l'ogive sont employés comme couronnement des baies, sont les seuls restes de la grange primitive.

L'aire énorme qui les sépare est l'emplacement de la grange du XIII^e siècle : sur une de ses faces Est, vers la grande cour dont nous parlions, une grange de construction relative-moderne, est établie.

Elle n'a que la moitié de la hauteur et de la largeur de celle qu'elle remplace.



Ferme de Bogaerde (revers de la face Nord).

Un mur bas part de la grange, au fond de la vaste cour, et limite celle-ci vers la campagne. Il aboutit aux bâtiments du XVII^e siècle. Dans l'angle que fait ce mur, près de cette habitation du fermier, nous avons à signaler un bien intéressant détail de construction et qui, certes, paraîtra digne d'examen.

C'est une niche à chien, dont les proportions, les lignes architecturales, et les matériaux constructifs ne peuvent laisser de doute quant à l'âge.

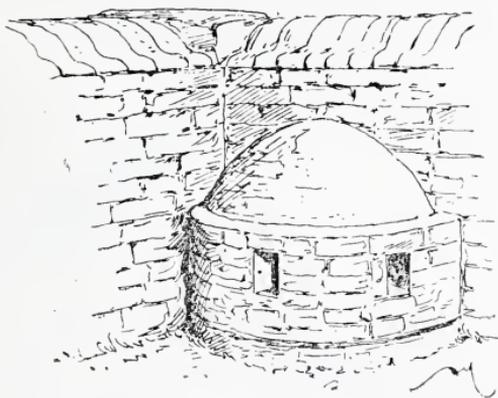


Niche à chien du XIII^e siècle, dans la ferme de Bogaerde.

Nous avons là une petite curiosité d'unique rareté.

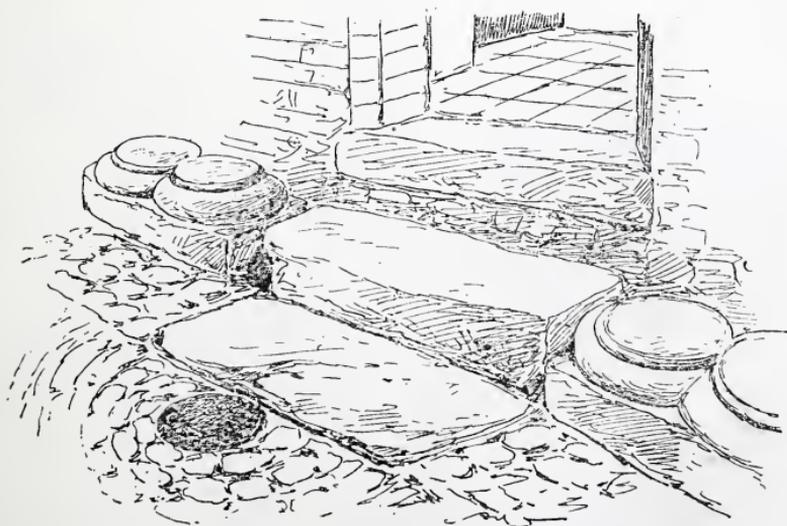
Les colossales briques, simples ou moulurées, qui furent utilisées dans la construction du mur d'enceinte et dans celle du logement du chien de garde (voir ces briques ondulées dans la couverture du mur) sont de cette espèce désignée sous le nom de «Moeffen». Elles ont, du reste, la dimension de celles qui ser-

vient à la construction de la grange même et à celle d'un autre bâtiment que nous avons à décrire à présent.



L'autre côté de la niche à chien, dans la ferme de Bogaerde.

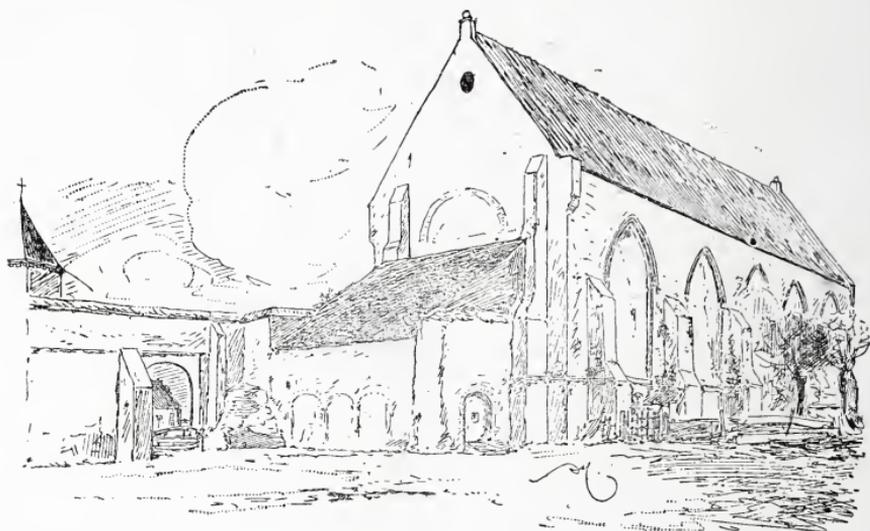
Mais avant de quitter ce coin pittoresque qui date du XVII^e siècle, signalons les curieuses bases de colonnes romanes en grès rose du nord de la France, ornant le seuil de la porte de la maison d'habitation.



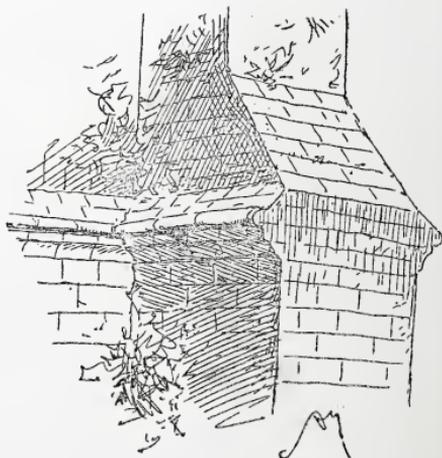
Bases romanes, dans la ferme de Bogaerde.

Celle-ci se termine par une sorte de chapelle à pans, formant un petit chœur, et puis, vers l'entrée de la ferme qui est défen-

due. par une large porte cintrée et une autre plus petite, remarquons un vaste ensemble, de belle proportion, ayant probablement formé l'habitation ou l'infirmerie des ouvriers convers qui desservaient la vaste ferme, au moyen âge.



Ferme de Bogaerde.
Infirmerie des Convers (XIII^e siècle ?)



Détails du bâtiment ci-dessus.

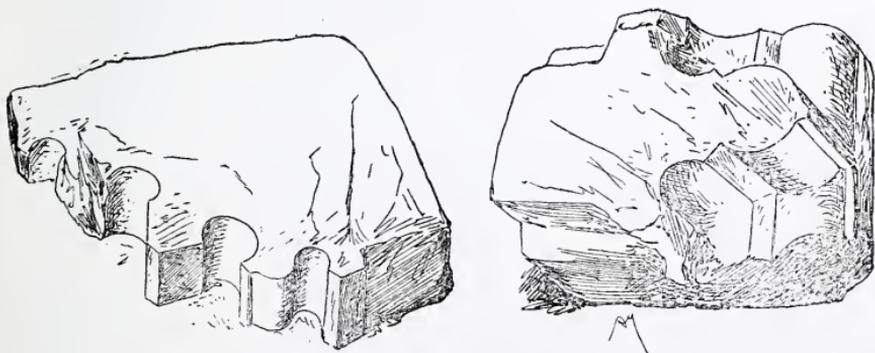
L'arc plein-cintre et une belle ogive en tiers-point sont les éléments architecturaux que nous rencontrons à ce bâtiment important.

Lui aussi, sans aucun doute, remonte au XIII^e siècle.

Remarquons le joli motif des contreforts, et la porte romane dessinés ci-dessus.

Ajoutons, avant de terminer cette revue des curiosités architecturales de « Bogaerde » qu'il y a, au pied du grand pignon sud de la grange, et tout autour du bassin ou abreuvoir, jonchant le sol, des restes de sculpture en pierre, dont nos croquis indiquent la forme.

Les pierres bleues, moulurées, dont nous fimes le dessin que voici, sont de grande dimension et constituent sans aucun doute des restes de bâtiments importants disparus soit ici, dans la ferme même, soit dans l'abbaye des Dunes, qui était à petite distance.



Moultures de la ferme de Bogaerde.

Ce sont des témoins très caractéristiques de constructions dont la trace est perdue.

FERME D'ALLAERTSHUIZEN PRÈS DE WULPEN.

Une deuxième ferme, celle qui, dans les pièces authentiques très anciennes, porte le nom de: «Alnothi domus,» a conservé un pignon monumental.

C'est celui de la vieille grange des «Allaertshuizen».

Nous la trouvons dans le voisinage des dunes, aux environs de Wulpen, entre Furnes et Nieupoort.

Ce reste important d'architecture cistercienne du XIII^e siècle mérite notre examen attentif.

Nous comptons au nombre de nos excursions les plus curieuses en ce pays de vastes landes, celle que nous fîmes à cette ferme pour voir son pignon extrêmement imposant, quoique ruiné.

Depuis des années ce pen de mur cyclopéen, véritablement grandiose, entrevu au fond des campagnes en allant en chemin de fer de Dixmude à Furnes, nous intriguait et un jour il nous fut presque possible d'y atteindre.

Nous avons voulu aborder cette vaste exploitation agricole, en venant de Nieupoort. Mais nous nous sommes perdu dans un enchevêtrement de prairies et de fossés—et nous dûmes renoncer à arriver au terme de notre promenade. Le bloc de maçonnerie qui cachait un grand triangle de l'horizon ne nous montrait pas alors sa façade principale ; il se profilait en revers.

Nous fîmes ce croquis en juillet 1896 ; il montre l'ensemble des bâtiments au fond duquel le pignon énorme se découpe entre les arbres.

C'est l'an dernier, en 1904, ayant mieux dirigé notre excursion, et en partant cette fois de Wulpen, que nous pûmes enfin arriver au pied de ce pignon imposant.

A des lieussa masse se découpe sur le ciel, et les arbres voisins, émergeant du groupe des bâtiments de la ferme, leur forment une ceinture noire très impressionnante.

Nous avons traversé les terres plates aux paturages infinis, qui sont la beauté de cette région de Furnes—Ambacht.

La ferme est exactement au centre du grand triangle de pays qui a pour coins Nieupoort, Furnes et Dixmude.

Après avoir passé par Wulpen, village qui a conservé une

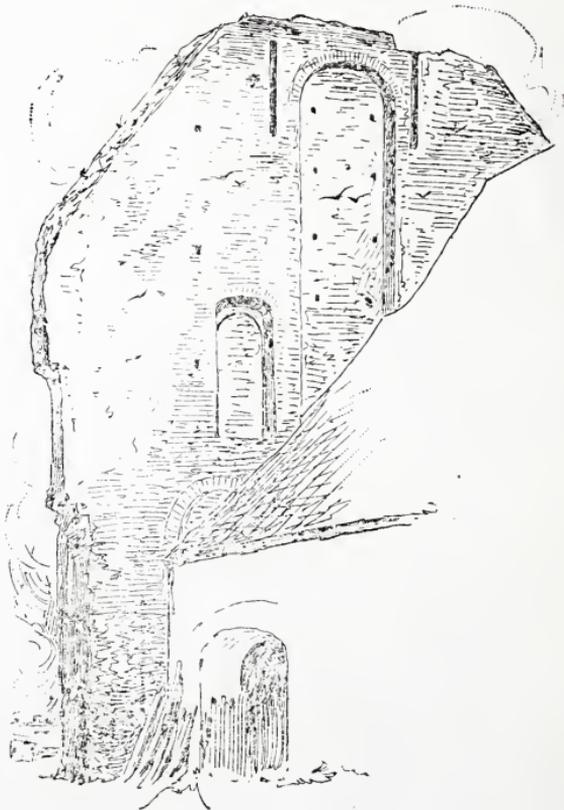
intéressante église dont des parties ruinées n'ont pas été rebâties, et traversé le cimetière de cette commune, on se trouve,



Le grand pignon de la grange d'Allaertshuizen.

Par le sentier qui, au de'a d'un petit pont, devant l'étendue énorme de prairies qu'il faut franchir, tantôt longe un pré, tantôt passe sur un ponceau de bois, tantôt file en ligne droite au travers d'une vaste prairie couverte de bétail, on arrive enfin à ce pignon gigantesque.

Découpé, déchiqueté, il fait face aux landes plates que nous avons parcourues. Au temps jadis il en devait conserver les riches et merveilleuses moissons.



Grange d'Allaertshuizen. (face arrière du grand pignon).

Autour de lui, maintenant bien dégénérées, sont la ferme et ses granges de taille ordinaire.

On ne voit tout d'abord que le vaste triangle de briques patiné par le temps et les soleils séculaires: en approchant on détaille

les beaux contreforts qui montent au sommet de ses versants, ses fenêtres romanes et le bel appareil en immenses «Moeffen» dont il fut construit.

Tous les éléments sont de plein cintre ; les ouvertures étroites, encadrées d'une sorte de fenêtre aveugle et l'arc, dont on aperçoit une trace entourant la grande baie qui était la porte charretière vers la campagne. C'est la même disposition qu'à



Contreforts de la grange d'Allaertshuizen.

Ter Doest et à Bogaerde ; cette large porte était placée à l'extrême droite de l'un des pignons.

Nous répétons qu'ici, à Allaertshuizen le pignon façade sud est seul resté debout, soutenu par de puissants contreforts ;

le pignon opposé, les murs latéraux, le toit gigantesque ont disparu. Nous avons dit combien sont mesquines les annexes que cache actuellement le vieux mur coloré. Les autres constructions, au fond et autour d'une très grande cour avec des pigeonniers pittoresques, sont du XVII^e siècle tout au plus. L'ensemble forme un enclos étendu, qui, avec son encadrement d'arbres que le vent de mer tord et dénude, a grande allure.

L'histoire ou du moins les documents relatifs à cette ferme d'Allaertshuizen, se réduisent à quelques citations éparses dans les chroniques parcourues par nous et que M^r V^r Fris a relevées dans les notes qui accompagnent la présente étude.

Aux Allaertshuizen nous n'avons rencontré, en dehors du pignon gigantesque, aucun détail qui parut être de haute antiquité.

Son attirance est grande et les croquis que nous en avons fait donneront, nous l'espérons, une idée suffisante des dimensions extraordinaires, de la beauté de ce reste vénérable.

FERME DE HEMME PRÈS DE PERVYSE.

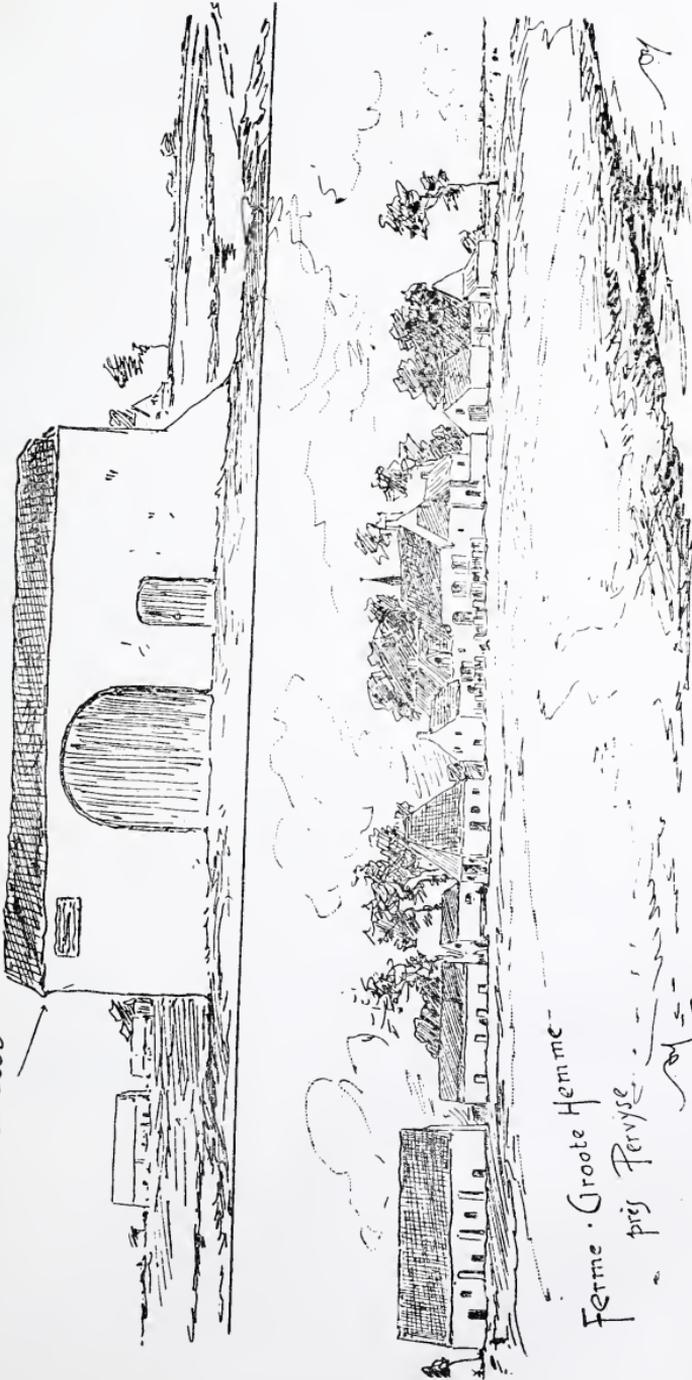
Voici la troisième ferme importante ayant appartenu à l'abbaye des Dunes et dont les restes peuvent avoir de l'intérêt pour nous. C'est celle de *Hemme*, située près de Pervyse. (environs de Dixmude).

Sur toute cette immense surface des landes qui s'étendent, plates et coupées de fossés serpentants entre Furnes, Dixmude et Nieupoort on voit, à distances à peu près égales, des fermes énormes, aux grands toits de chaume ou de tuiles, aux murs éclatants de blancheur.

Celle de *Hemme* est encore l'une des plus importantes. Isolée dans un coude de l'Yser canalisée, le beau fleuve aux eaux claires qui coule vers Nieupoort et la mer, elle est à une lieue de Pervyse et près d'un pittoresque hameau qui a le nom de Schorbraecke.

Les constructions qui forment la ferme de Hemme ne présentent à nous, comme aspect et distribution, probablement de même façon que les bâtiments anciens qu'elles remplacent.

AL WIE ZICH VERSTOUT
IN DEZEN WAL TE KOMEN VISSCHEN
STELT ZICH BLOOT
AEN KRUID EN LOOD



Ferme · Groote Hemme
prijz Peryse

Ceux-ci ont, par la suite des temps, dû être ruinés ou incendiés. En tous cas, il n'y a plus, au *Groote Hemme*, de grange de dimension considérable, comme devait l'être celle qui au XIII^e siècle, y fut bâtie par le grand constructeur de granges, Nicolas de Bailleul, l'abbé des Dunes.

Nous croyons que celle de Hemme pouvait avoir l'importance, l'aspect et les dimensions de celles de Bogaerde près de Coxyde, et celle des Allaertshuizen, qui furent construites en même temps, par le même abbé.

Les granges que nous trouvons ici, au *Groote Hemme*, au nombre de trois, sont de proportions plutôt modestes. Nous avons fait un croquis de l'ensemble de cette ferme intéressante, avec son corps de logis à clocheton, ses étables et ses annexes nombreuses.

Cette ferme voisine avec une autre qui s'appelle *Kleine Hemme*. Cette dernière est plus près de St. Georges, le village à pittoresque église qui est relativement proche de Nieupoort.

Au *Groote Hemme*, une large muraille blanche, percée d'une porte charretière et d'une autre pour piétons, est ornée, si je puis ainsi dire, d'un écriteau assez rébarbatif que j'ai transcrit, et vous conviendrez que ces mots : *Alwie zich verstout in dezen wal te komen visschen, stelt zich bloot aan kruid en lood*, sont peu engageants et de nature à faire réfléchir les braconniers d'eau douce ; les inoffensifs pêcheurs sont éloignés d'une façon assez brutale de ces fossés d'enceinte.

Mais nous avons dépassé le mur ou plutôt le porche et nous voici sur une sorte de vaste terrain surélevé.

Les terres, provenant du creusement du séculaire fossé, ont formé cet immense tertre.

Les bâtiments, dont le croquis ci-joint marque la disposition, furent élevés au XVII^e siècle apparemment et nous avons pensé que leur silhouette pouvait trouver place dans ces pages.

Notre désillusion à ne plus trouver ici les constructions très anciennes que nous cherchions, fut compensé par la promenade intéressante que nous fîmes pour atteindre le lieu et puis, l'ayant quitté, pour rencontrer l'Yser aux belles eaux et, près de la gare de Pervyse, des silhouettes intéressantes d'autres fermes.

Modestes relativement, et construites au XVIII^e siècle, sur la rase campagne de la région, vers Nieuport, elles profilent leurs pignons blancs et leurs longues toitures couvertes de chaume.

FERME DE L'ABBAYE DE TER DOEST, A LISSEWEGHE.

Nous avons vu jusqu'ici des restes architecturaux intéressants à Coxyde, à Allaerthuizen près Wulpen et à Hemme ayant appartenu à des dépendances de l'abbaye des Dunes.

Examinons maintenant les traces de vieilles constructions que nous pourrions trouver en divers endroits ayant fait partie de fermes dépendant directement de l'*Abbaye de Ter Doest* qui, nous l'avons dit, filiale de celle des Dunes, était établie à l'autre extrémité de notre côte de Flandre, près de Lisseweghe.

C'est aux approches de la grande et splendide tour de ce village de Lisseweghe, à l'ombre de la colossale église qu'elle domine, que nous visiterons maintenant la ferme de Ter Doest.



Elle est située à un quart de lieue de Lisseweghe en venant de Dudzele, donc de la direction de Bruges. Les constructions

que nous offre cette ferme sont les restes de l'antique abbaye de Ter Doest ou de tous les Saints, "Thosan," comme le disent les vénérables chartes.

Le site est mélancolique ; de grands arbres font un couvert sombre aux bâtiments éparpillés, et cachent en partie la belle grange du XIII^e siècle, dont la masse imposante se prolonge et se profile superbement entre les vieux troncs tordus.

Près du large canal qui relie Bruges à la mer, vers Zeebrugge et à hauteur de Lisseweghe à peu près, un chemin quitte la route qui longe ce nouveau canal et passe devant une petite chapelle du XVII^e siècle ; un coude brusque et les constructions anciennes se présentent dominées par les pignons pointus qui font l'étonnement du regard.

La grange que nous trouvons ici est la seule de toute celles que nous avons examinées dont les dimensions, les détails, la construction toute entière soient restés intacts. Nous en voyons, ayant pénétré par un porche du XVII^e siècle dans la vaste cour plate et nue de la ferme, le pignon le moins intéressant ; il est caché sur toute sa largeur par des constructions basses qui sont des porcheries etc.

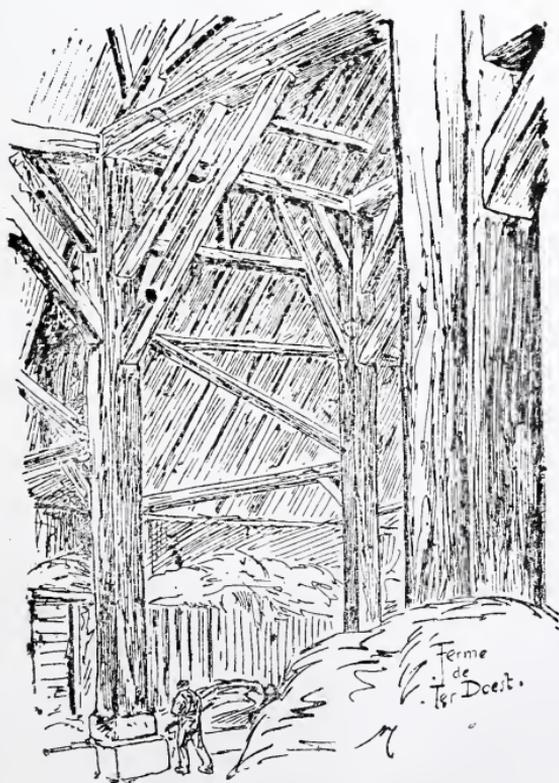


Grange de Ter Doest.

Longeons le mur latéral, avec ses contreforts et ses fenêtres romanes; une porte charretière qui paraît renouvelée se trouve au milieu de cette longue facade. Contournons la grange et voici le grand pignon, faisant face à Dudzeele, dont le croquis précédent montre la belle ampleur, le noble caractère.

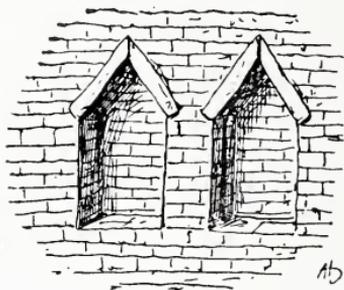
Ici nous trouvons, sauf à la porte d'entrée qui a un arc plein cintre, les formes ogivales primaires. Ces grandes et hautes baies aveugles, à double lancette que couronne un œil de bœuf, donnent à la construction un aspect de vaste église sans tour ni transept.

L'intérieur est remarquable par ses dimensions inusitées, la complication de ses charpentes colossales, s'élevant sur des piliers en chêne brut placés sur des blocs de pierre. Tout cela, dans la demi obscurité du lieu, fait impression. Un curieux



Intérieur de la grange de Ter Doest.

détail : dans les murs latéraux on trouve de ces petites baies aveugles, à pierres de couverture inclinées, motif que nous rencontrons à Gand, dans les tours de l'église Saint-Jacques notamment.



Petites baies aveugles de la grange de Ter Doest.

C'est ici le moment où il faut donner quelques renseignements sur les dimensions extraordinaires de nos granges et particulièrement sur celle dont nous nous occupons. La grange de Ter Doest a, selon Jean d'Ardenne (p. 348-350 de la *Côte de Flandre*,) une longueur de 58^m50, 23^m75 de largeur et 30^m75 de hauteur à la pointe du pignon, ce qui est plus de la moitié de la hauteur de la tour du Beffroi de Gand, bien entendu du massif en pierre de celui-ci.

Et il est dit, par James Weale dans son travail sur Bruges et les environs, que cette grange de Ter Doest serait de 1280.

Celles que nous avons examinées avant elle sont plus anciennes encore, car nous avons vu, plus haut, dans des pièces d'archives que l'abbé Nicolas de Bailleul, XI^e abbé des Dunes, aurait fait construire la grange de Pcmerio ou Bogaerde, celle de Alnoti ou Allaertshuizen entre 1232-1253. Datant ainsi, avec celle de Hemme disparue et celle qui était dans la basse cour de l'abbaye même des Dunes, (voir le dessin qu'en a fait Pourbus,) de la première moitié du XIII^e siècle, on s'explique que les formes romanes dominant dans leur construction.

Notre grange de Ter Doest, plus jeune d'un bon quart de siècle, accuse des formes plus nettement ogivales, remarquables surtout aux grands pignons ; seules la grande porte d'entrée et les petites fenêtres latérales ont un arc roman.

Une description détaillée de cette construction grandiose est donnée par Van Hollebeke, avec des vues et des détails se rapportant à celle-ci, où à des restes épars d'architecture disséminés, à son époque, dans les coins de la ferme.

Le temps a du reste accompli son œuvre depuis le demi-siècle qui vieillit l'œuvre de cet auteur ; ces restes ont disparu cachés ou couverts de végétations.

Dans les bâtiments de la ferme, qui, elle aussi, comme à Bogaerde, a une tourelle s'élevant sur l'entrée de l'habitation du fermier, il y a une ancienne cheminée très curieuse ; elle est formée de deux pieds droits à têtes d'homme et de femme, du XV^e siècle au moins. Les murs de la salle commune à laquelle cette cheminée appartient a des carrelages bleus et d'autres teintes, émaillées, et formant motif d'encadrement symétrique à une petite chapelle murale.

Nous quitterons cette ferme solitaire, où règne un calme absolu, et où la vaste et impressionnante grange est la seule intacte répétons le, de celles que nous étudions, pour regagner soit Dudzele, soit Lisseweghe. Dans le village de Dudzele, un beau reste d'architecture romane a été conservé devant l'église nouvelle.

C'est l'ancienne tour de la primitive église — un bloc trapu et de construction assez barbare, en pierres des champs, dites *Veldsteenen*. Il est de silhouette intéressante, et quelques détails en sont dignes d'examen. Nous pouvons aussi quitter Ter Doest en nous dirigeant vers Lisseweghe tout voisin.

Là se dresse cette merveilleuse église du XIII^e siècle en briques, dont nous parlions en commençant ce chapitre. Elle est d'imposante silhouette avec sa belle grosse tour connue de tous ceux qui, de Bruges allant à Blankenberghe, jettent un coup d'œil sur la campagne à droite.

Ce coin de pays est donc d'un intérêt archéologique incontestable ; on peut joindre à ces trois curieuses impressions d'art Ter Doest, Lisseweghe et Dudzele, celles non moins profondes, que fait éprouver la visite de la ville morte de Damme toute voisine et des monuments qui témoignent de son ancienne importance.

Pour terminer, il nous resterait à parler de l'existence probable de restes d'autres granges de nos abbayes, et notamment de celles qui furent construites par des abbés des Dunes, à un endroit appelé actuellement Grande et Petite Synthe entre Mardyk et Dunkerke; ce Synthe fut, à travers lessiècles, Sentines, Sinthenis, Qainit, Zinitz, Sinten et Zwynthe.

Nous avons appris, par une lettre de renseignements du secrétaire de la Société dunkerquoise, que plus rien n'existe à Synthe en fait de vestiges de bâtiments anciens.

Il n'y a plus rien non plus, ou du moins fort peu de chose à Zande, au nord de Hulst, d'après une lettre de M^r Collot d'Escury qui habite dans cette contrée de la Flandre Zélandaise.

En finissant cette étude il convient de dire, pour nous résumer, que les gigantesques débris de constructions étudiés par nous à Coxyde, à Wulpen et à Lisseweghe et formant une trilogie de monuments de rare et noble aspect, sont suffisamment curieux en eux-mêmes, que pour nous permettre de nous rendre compte de l'étonnante entreprise agricole dont nos abbayes étaient le centre. Et le texte de M^r Fris vous a fait ressortir les hauts et les bas de cette exploitation de nos dunes par les moines, les formidables étendues de terres qu'ils avaient mises en culture.

Nous avons voulu, en parlant de tout cela aux membres de notre Société d'histoire et d'archéologie, apporter une contribution à l'histoire des habitations et des exploitations rurales de notre pays.

Je vous remercie, Messieurs, pour l'aimable attention que vous avez bien voulu me prêter. Le sujet comportait quelques développements et j'ai peut-être été un peu long. Veuillez m'excuser. (*Applaudissements*).

M^r le **Président**. L'heure est très avancée, Messieurs, et personne ne s'est cependant aperçu que M^r Heins a été long. Il n'a donc pas à nous remercier de l'attention que nous lui avons prêtée; c'est nous qui le remercions d'avoir pu nous faire passer aussi rapidement et aussi agréablement les heures.

Je vous parlais tantôt, Messieurs, de publications illustrées. Il semble que nous aurons à entrer immédiatement dans la voie que je vous proposais.

J'espère bien que le travail de M^rHeins paraîtra sans retard dans le Bulletin, avec les dessins que vous avez vus en projections.

Je remercie M^r Fris et M^r Heins de leur communication et suis convaincu que cette étude contribuera, pour une large part, au bon renom de la Société. Il est incontestable que c'est absolument de l'inédit, même de l'inattendu, dirai-je, car personne de nous n'avait songé à trouver dans notre pays des choses aussi intéressantes que ces belles granges, dont on vient de nous fournir la monographie avec tant de science et d'érudition. (*Applaudissements.*)

La séance est levée à 10 1/2 heures.

Vergadering der gewone leden van 15 februari 1905.

Réunion des membres effectifs du 15 février 1905.

La séance est ouverte à 5 heures de l'après midi.

Ont signé le registre de présence : MM. G. Hulin et V. Van der Haeghen, vice-présidents ; P. Bergmans et A. Dutry, secrétaires ; R. Schoorman, trésorier ; A. Diegerick, bibliothécaire ; A. Heins et A. Van Werveke, conseillers ; V. Fris, N. de Pauw, Willem, membres.

Excusé : M. le chanoine Van den Gheyn, président.

Agrandissement de l'église d'Afsné.

M^r **Bergmans** annonce que M. le président a appris que cet agrandissement se ferait d'après les indications fournies par certaines substructions découvertes récemment ; on aurait mis à nu des fondements de bas-côtés qu'on rétablirait.

M^r **Heins** reconnaît que des églises du type de celle d'Afsné ont eu des bas-côtés, mais la restauration projetée, encore qu'elle soit exécutée dans de bonnes conditions, enlèvera à l'églisette tout son cachet et gâtera le pittoresque du site. Pourquoi ne pas construire une église nouvelle ?

Il est décidé de porter cet objet à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Proposition de M. J. De Smet.

M^r J. De Smet ajoute quelques observations à celles présentées dans la séance du 1^{er} février.

Après un échange de vues entre MM. Fris, Hulin, Willem, et de Pauw, M^r Van der Haeghen fait remarquer que l'on pourrait se mettre d'accord en ramenant le débat à une question de procédure : la convocation pourrait porter ces mots à la suite de l'indication de l'objet à discuter : *vote éventuel, démarches éventuelles auprès des autorités compétentes.*

On tombe finalement d'accord pour décider de ne recourir, comme on l'a fait jusqu'ici, à des démarches auprès des pouvoirs publics qu'en cas d'absolue nécessité et après un vote unanime, préalablement annoncé par la voie de la convocation comme il est dit ci-dessus. Une revision des Statuts n'est pas nécessaire pour cela.

La séance est levée à 6 1/2 heures.

Banquet du 1 Mars 1905.

Le mercredi, 1^r Mars, à 7 heures du soir, un banquet amical réunissait à la Halle aux Draps, les membres de la Société d'Histoire et d'Archéologie; il s'agissait de célébrer l'inauguration du local et du mobilier de la Société; il s'agissait aussi pour elle de témoigner sa reconnaissance à la Confrérie royale et chevalière de St-Michel, sa voisine, avec qui elle entretient les meilleurs rapports : MM. J. Leirens, A. Feyerick, et G. Van Loo, respectivement doyen, secrétaire et trésorier de la vénérable confrérie, assistaient au banquet en qualité d'invités.

Y prenaient part, en la même qualité, MM. O. Bergmans, J. Drubbel et E. Potjes qui avaient promis de contribuer au succès de la fête par le concours désintéressé de leur remarquable talent.

Les autres convives étaient : MM. le chanoine Van den Gheyn, président; V. Van der Haeghen, vice-président; P. Bergmans et A. Dutry, secrétaires; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; E. Coppieters Stochove, A. Heins et A. Van Werveke, conseillers; A. Adan, V. Compyn, W. de Haerne,

b^{on} L. de Pelichy, H. De Marez, M. De Noyette, H. de Smet de Naeyer, J. Dutry-Van Loo, P. Fraeys, P. Frédéricq, V. Fris, B^{on} H. Herry, E. Lacquet, J. Martens, G. Parmentier, A. Rørsch, Ch^f. Soenens, Th. Timmermans, Fl. Van Bambeke, J. Van Brabant, A. Vermast, C. Verstraeten, membres; A. Goderus et G. Rinskopff, membres présentés et soumis à un ballottage ultérieur. M. G. Hulin, vice-président, empêché au dernier moment, s'était fait excuser.

Le banquet, dont le trésorier de la société, M. R. Schoorman avait soigné l'ordonnance, ne laissait rien à désirer; le menu reproduit ci-contre a valu des félicitations à son auteur.

Des toasts, empreints de la plus franche cordialité, furent échangés entre le président de la Société et les doyen et secrétaire de la Confrérie; ce dernier fit remarquer que la Confrérie, qui va célébrer son 300^{me} anniversaire, avait bien mérité de l'archéologie en conservant au monde artistique un beau local et de nombreux objets d'art.

Après le café, MM. E. Potjes, J. Drubbel et O. Bergmans ont donné aux convives une audition peu banale de musique de chambre du XVIII^e siècle; Scarlatti, Haendel, Bach, Rameau, Couperin, etc. étaient au programme; leurs œuvres délicates et originales furent supérieurement interprétées; aussi bien les remerciements chaleureux que leur adressa M. le président Van den Gheyn, ainsi qu'à l'organisateur de la partie musicale, M. P. Bergmans, furent-ils ratifiés par d'unanimes applaudissements. Enfin, à l'aimable invitation de M. Leirens, les convives vidèrent une dernière coupe dans la salle de St-Michel ornée de nombreux et beaux dessins archéologiques d'A. Heins.

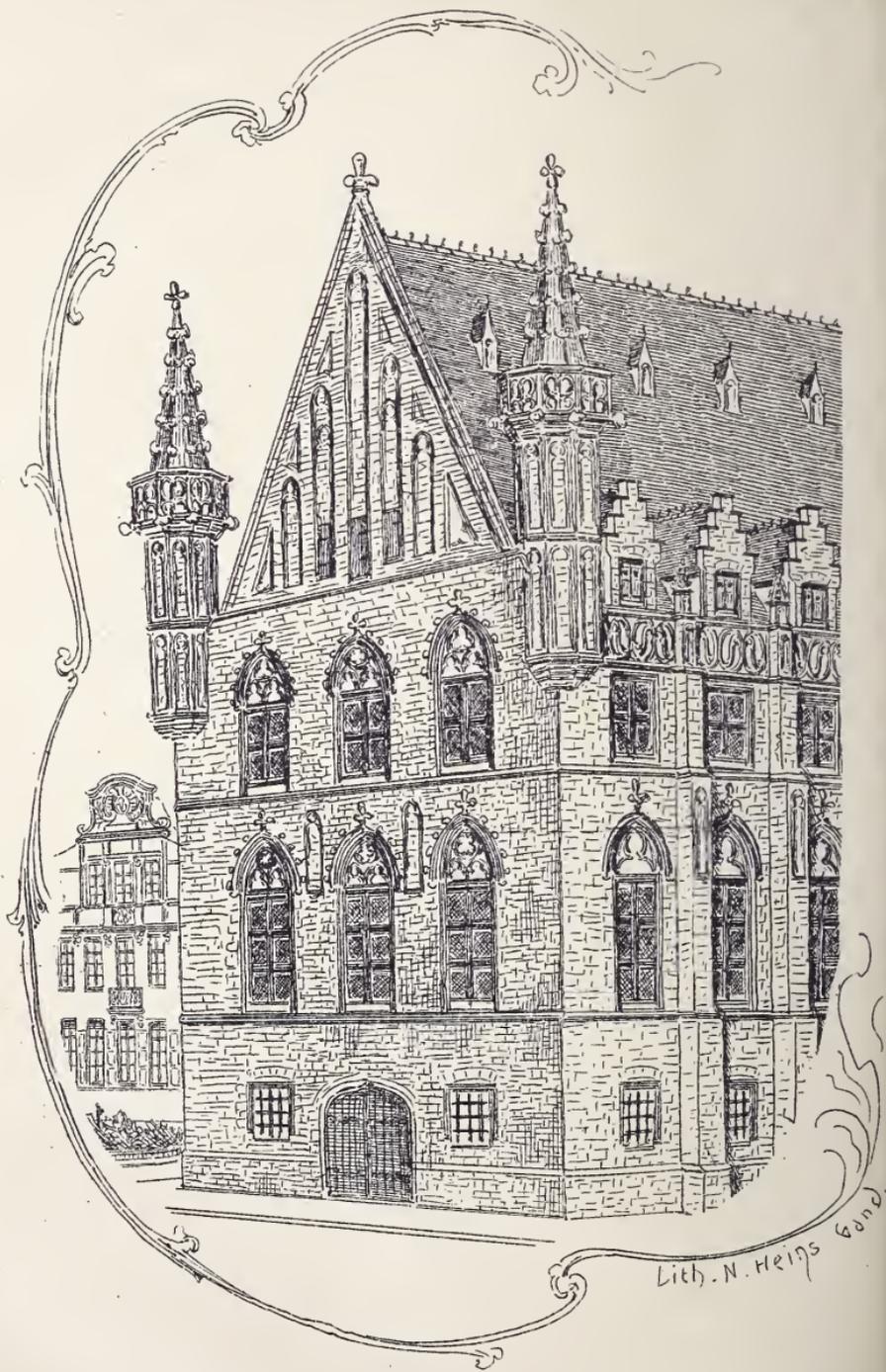
UNE HEURE DE MUSIQUE DE CHAMBRE DU XVIII^e SIÈCLE.

Piano: M. Ed. Potjes, professeur au Conservatoire royal.

Violon: M. J. Drubbel, professeur au Conservatoire royal.

Violoncelle: M. O. Bergmans.

1. Pièces pour violoncelle et piano: . . . M. de Caix d'Hervelois.
 - a) L'Agréable (andante). (1700? - 1750?).
 - b) Gavotte.
 2. Pièces pour piano: Dom. Scarlatti.
 - a) Pastorale. (1683 - 1757).
 - b) Toccata.
 3. Fragments des Concerts royaux pour piano, violon et violoncelle: Fr. Couperin. (1668 - 1733).
 - a) Prélude.
 - b) Air contrefugué.
 - c) Forlane en rondeau.
 4. Pièces pour violon et piano:
 - a) Largo de la 7^e sonate Fr. - M. Veracini. (1685 - 1750).
 - b) Allegro de la 4^e sonate G. - Fr. Haendel. (1685 - 1759).
 5. Pièces pour piano: J. - S. Bach.
 - a) Largo. (1685 - 1750).
 - b) Bourrée.
 6. Fragments des Pièces de clavecin en concert, avec violon et violoncelle: J. - Ph. Rameau. (1683 - 1764).
 - a) Pantomine.
 - b) La La Poplinière.
 - c) Tambourins.
-



Lith. N. Heins Gnd.

13^e ANNÉE.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE DE GAND.

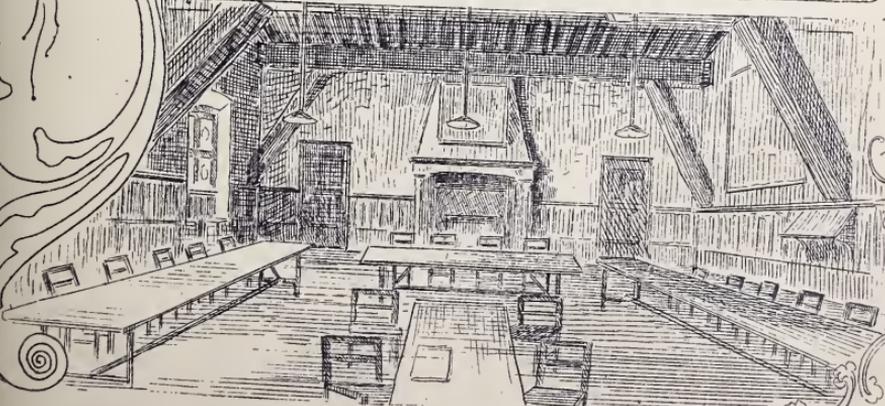
MAATSCHAPPIJ VAN
GESCHIED-EN OUDHEIDKUNDE
TE GENT.

BANQUET

DU
1^r MARS

1905.

INAUGURATION DU
NOUVEAU LOCAL (HALLEAUX DRAPS.)





MENU.

Huitres Royales.

Graves.

Potage Parmentier.

Château Lamârqne.

Croquettes Lucullus.

Paulliac.

Soles à la Normande.

Cantemerle.

Rilet de bœuf à la Godard.

Roedereq.

Céleris au jus.

Pomard.

Poulet rôti.

Château Margaux.

Salade de laitue.

Moët et Chandon.

Pâtisserie.

Fruits - Dessert.

Assemblée générale du 8 Mars 1905.

Algemeene vergadering van 8 Maart 1905.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Communications. — Mededeelingen.
 - II. Agrandissement de l'église d'Afsné.
 - III. Les exhibitions et les ventes de tableaux et objets d'art à la foire de la mi-carême à Gand, XVI^e-XVIII^e siècles. (V. VANDER HAEGHEN).
 - IV. La conspiration de Pierre Tyncke, à Gand, en 1451. (V. FRIS).
 - V. Plaques commémoratives. (*Discussion*).
-

La séance est ouverte à 8 1/2 heures du soir.

Ont signé au registre de présence : MM. le chanoine Van den Gheyn, président; G. Hulin et V. Vander Haeghen, vice-présidents; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; A. Heins et A. Van Werveke, conseillers; A. Adan, O. Burvenich, G. Claeys-Bouúaert, A. De Bruycker, Ch^r de Formanoir de la Caserie, C. D'Hoy, J. Dutry-Van Loo, V. Fris, A. Gallet, L. Goffin, L. Janson, L. Lieievrouw-Coopman, E. Sacré, Th. Timmermans, Fl. Van Bambeke, A. Van der Mensbrugge, G. Van der Poorten, A. Vermast, membres.

M. A. Dutry, secrétaire, s'était fait excuser.

I.

Communications.

M. P. Bergmans. Nous avons reçu de M^r Carlier, commissaire-général du Gouvernement Belge à l'Exposition de St-Louis, la lettre suivante :

Bruxelles, le 12 Février 1905.

Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que les jurys de l'Exposition Universelle et Internationale de Saint-Louis, vous ont accordé le « diplôme de médaille d'Or en Collectivité, Groupe 8.

« Je suis heureux de vous annoncer cette distinction flatteuse, « et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments « très distingués.

« Le Commissaire Général du Gouvernement Belge,

J. CARLIER. »

(Applaudissements).

Ballottering van eereleden.

Ballottage de membres honoraires.

MM. O. Bergmans, chef de bureau à l'administration communale; J. Drubbel, professeur au Conservatoire; A. Goderus, juge au tribunal de 1^{re} instance; H. Martiny; J. Miry, peintre-décorateur; G. Rinskopff, industriel et G. Verhaeghe de Nayer, sont admis en qualité de membres honoraires de la Société.

II.

Agrandissement de l'Église d'Afsné.

M^r le Président. Je ne possède à ce sujet d'autres renseignements que ceux que j'ai déjà eu l'occasion de donner. On agrandirait l'église d'après le tracé des fondations qu'on a retrouvées.

Par conséquent, si la silhouette de l'église, si charmante dans sa petitesse et dans sa joliesse, va être notablement modifiée et ne sera plus telle que nous l'avons toujours connue, nous n'aurons cependant pas, au point de vue historique, à critiquer cet agrandissement.

On ferait à Afsné ce qu'on a fait ici pour la Halle aux Draps, parcequ'ici également on a trouvé les fondations du prolongement exécuté aujourd'hui, et qui n'avait pu l'être primitivement par suite de circonstances d'ordre pécuniaire. C'est au XX^e siècle seulement qu'on a terminé l'œuvre de Simon Van Assche. Il en sera de même pour l'église d'Afsne, si les renseignements qui me sont parvenus sont exacts.

C'est la découverte des plans primitifs qui a déterminé le président de la Commission royale des Monuments, M^r Lagasse, à approuver le projet soumis à son approbation.

M^r A. Heins. Nous connaissons tous suffisamment le caractère de joliesse, pour employer l'expression de M^r le Président, de cette église d'Afsné. J'admets parfaitement qu'il soit exact qu'on ait trouvé des traces de bas-côtés, mais ceux-ci sont, en tout cas, probablement très petits. De chaque côté on ajoutera quelques mètres carrés au plus.

On obtiendra une église qui ressemblera à quelques-unes de ces églises restaurées, répondant au style roman primitif. Je citerai, à titre d'exemple, l'église d'Huyssse, située à quelques lieues d'ici, qui, depuis sa restauration, n'offre plus que peu, ou presque pas d'intérêt au sens purement archéologique. J'ai vu deux églises dans la Flandre occidentale où l'on distingue parfaitement les arcades romanes intérieures, exactement comme à Afsné. On voit que ces piliers carrés ont servi de soutènement au mur intérieur couronné de petites fenêtres étroites, et qu'il y a

eu des bas-côtés. Les piliers en question ressortent d'un côté vers l'intérieur, d'un autre côté vers l'extérieur.

Devons-nous nous incliner parcequ'on a trouvé ces traces d'un état primitif? Les petits bas-côtés se sont probablement ruinés et on a alors bouché les arcades en question. Ne devrions-nous pas plutôt insister pour qu'on construise, comme on l'a proposé ici l'an dernier, une autre église qui serait la copie fidèle de celle actuellement existante, et dont on lui donnerait les formes complètes, actuellement disparues. En modifiant celle-ci, puisque l'église actuelle est considérée comme trop petite, on ferait perdre à l'archéologie et à l'art un petit monument que M^r le Président a très légitimement qualifié de charmant, et que tous nous considérons comme une perle d'ancienneté.

Si l'on touche à cette église, elle perdra son caractère et lorsque le mal sera fait, vous regretterez tous, comme moi, d'avoir perdu ce bijou monumental sis à deux pas de la ville! (Applaudissements).

Je pense qu'il est de notre devoir de faire une démarche dans le sens que je viens d'indiquer : le maintien intégral de l'état actuel, même et surtout avec ce badigeonnage extérieur qui rend le petit temple si poétique dans son cadre agreste, - et la construction d'une copie à un autre endroit du village.

M^r **Hulin**. Messieurs, je voudrais seulement faire remarquer que le précédent de la Halle aux Draps n'est pas tout-à-fait probant pour le cas de l'église d'Afsné.

La situation n'est pas exactement la même, parce que pour la Halle aux Draps, par suite des démolitions, il y avait, en tous cas, lieu de faire quelque chose ; on ne pouvait pas maintenir le *statu quo*.

On avait le choix entre la confection d'un nouveau pignon et la construction de la partie inachevée.

A Afsné, il est parfaitement possible, au contraire, de maintenir le *statu quo*. Il n'y a donc pas d'analogie entre les deux cas.

Je désirerais maintenant poser une question : ce genre de projets ne doit-il pas, d'abord, être soumis à la commission provinciale des monuments ?

M^r le **Président**. La commission provinciale est consultée,

quand la commission royale le veut bien.

M^r Sacré. Il me semble pourtant qu'une partie des paroissiens d'Afsné, s'il était reconnu que leur petite église ne peut les contenir tous, pourrait bien se rendre soit à l'église de Saint-Denis, soit à celle de Laethem, qui toutes deux sont situées à très peu de distance de là.

M^r P. Bergmans. Nous n'avons pas à discuter cela. L'autorité ecclésiastique déclare que l'église est trop petite, et nous n'avons aucune compétence ni aucune autorité pour contester ses déclarations à cet égard.

M^r A. Heins. Beaucoup de curés veulent avoir une église plus grande que celle de la paroisse voisine.

L'église de Laethem-Saint-Martin, qu'on vient de citer, a été agrandie ainsi récemment et ne dit plus rien à l'archéologue; on a trouvé maintenant qu'il fallait agrandir également celle d'Afsné, je le regrette sincèrement.

M^r le Président. Une église cependant n'est pas un musée; elle doit répondre à sa destination. On ne peut pas exiger que les fidèles prient à l'extérieur des églises, pour faire plaisir aux archéologues.

M^r A. Heins. Si elle est trop petite, qu'on la maintienne comme chapelle dans le cimetière, et qu'on en construise une plus grande ailleurs.

M^r le Président. Cela serait sans doute possible, si l'on était certain d'avoir toujours une administration communale bien disposée en faveur du maintien de ces deux églises; mais il est à craindre que, à un moment donné, ce soit la fabrique d'église qui doive supporter toutes les charges.

Ensuite, je n'accepte pas ce que M^r Heins vient d'insinuer à propos du mobile qui aurait poussé le curé d'Afsné à agrandir son église. Il suffit de se rendre à Afsné un dimanche, pour se convaincre que l'église est absolument trop petite.

L'argument qu'on avait fait valoir précédemment, à savoir que cet édifice, par ses proportions si modestes, constituait un type de monument religieux se rapportant à l'histoire de l'introduction du christianisme dans la Flandre, cet argument, dis-je, n'a plus de valeur, puisque les fondations retrouvées indiquent clairement que le plan primitif n'a pas été achevé par suite de cir-

constances inconnues.

M^r A. Heins. Parfaitement, je suis convaincu que ces bas-côtés ont existé ou étaient projetés par le constructeur primitif, si, comme on nous l'a dit, on en a retrouvé des substructions.

M^r le Président. Je ne vois pas pourquoi l'on doit crier à l'abomination lorsqu'on propose d'agrandir cette église conformément à des documents absolument certains.

Si on désire faire une démarche, soit... Mais soyons prudents (*Rires*). N'oublions pas certain précédent.

Quoiqu'il ne s'agisse pas ici d'un ministre, mais d'un simple curé de campagne, il y a cependant lieu d'observer vis-à-vis de lui, tout comme vis-à-vis d'un ministre, les règles de la politesse.

M^r Vander Haeghen. Ne pourrait-on pas, avant de se prononcer, demander les plans?

M^r P. Bergmans. Notre conviction devrait, avant toute démarche, être nettement arrêtée. Une église ne doit pas être maintenue à l'état de ruines. C'est un monument vivant qui demande des soins d'entretien et dont le badigeon peut, notamment, être gratté sans inconvénient.

Etudions donc sérieusement la question avant de prendre une décision.

M^r le Président. Nous avons toujours été d'accord que chaque siècle peut venir orner nos monuments d'aimables «verrues». Pourquoi le XX^e siècle seul devrait-il être exclu de ce privilège, surtout quand la nécessité se fait sentir d'agrandir ce monument, et que, pour le faire, on s'inspire d'anciennes traditions?

M^r A. Heins. Il y a cinquante ans, Van Lokeren fut seul à déplorer les actes de vandalisme commis aux environs de Gand par la démolition de vieilles églises intéressantes. Et, aujourd'hui, nous, qui sommes si nombreux, nous n'osons pas élever une protestation.

Cette église est d'un type unique. Les autres du même genre qui existaient à Trouchiennes, à Saint-Denis, à Mariakerke, ont été démolies, je viens de vous le rappeler.

M^r P. Bergmans. Ne préjugeons rien, et rappelons-nous ce qui est arrivé pour la restauration de la Maison des Bateliers.

M^r le Président. Nous demanderons à l'architecte de vouloir bien nous communiquer les plans. (*Adhésion*).

III.

Les exhibitions et les ventes de tableaux et objets d'art à la foire de la mi-carême à Gand, XVI^e-XVIII^e siècles.

Résumé de la communication de M^r Victor van der Haeghen.

A Munich et à Leipzig vient de paraître un livre intéressant pour l'histoire de nos peintres : *Studien zur Niederländischen Kunst und Kulturgeschichte*. (G. Müller, 1905; in-8°, 231 pages).

L'auteur, M^r H. Floerke, après avoir constaté que les productions des artistes néerlandais occupent une place considérable dans la plupart des grands musées de l'Europe, s'attache à faire l'histoire du commerce des objets d'art dans les Pays-Bas en remontant à l'époque bourguignonne. Il étudie spécialement le XVII^e et le XVIII^e siècle, passe en revue les diverses formes de la vente des objets d'art, donne des détails sur les premières expositions, fait connaître le collectionneur, le peintre dans son atelier. Sur le tout il nous apporte un grand nombre de constatations curieuses empruntées aux meilleures sources. Il est à remarquer pourtant que pour Gand il a recueilli quelques renseignements apocryphes, savoir à propos de l'affiliation des Van Eyck à la corporation gantoise (p. 140) et au sujet de la peinture murale de la chapelle des bouchers (p. 153). Willem Goestelinc qui expose un tableau à l'église St-Nicolas à Gand en 1463 (p. 60) est en réalité Willem Westveelinc. D'ailleurs M^r Floerke connaît assez peu de chose de la ville de Gand, et certainement les documents de nos archives relatifs au commerce des objets d'art auraient pu lui être utiles.

Les renseignements que nous examinons ici peuvent être classés en trois paragraphes.

I. — *Les exhibitions*. La foire de Gand qui se tenait à la mi-carême, et dont l'origine remonte au moyen-âge, avait pour principal local la halle aux viandes, dite à Gand la grande boucherie. Ce bâtiment était en effet vacant pendant la quadragé-

sime. La foire ne put cependant s'y tenir quand par exception l'usage de la viande fut toléré pendant le carême.

A l'époque de la foire, les peintres se disputaient la meilleure place qui était la chapelle des bouchers. Par ordonnance du 7 mars 1673, le magistrat mit à la disposition des forains les belles et spacieuses salles de l'hôtel de ville. Détails sur les expositions de tableaux à la maison communale. En 1722 ces exhibitions ont lieu à la cour Saint-Georges, et de 1748 à 1754 les peintres sont installés le plus souvent dans des baraques sur la place devant l'hôtel de ville. Les échevins prenaient des dispositions spéciales pour la garde et la surveillance de la foire. Dans les cahiers du droit de place on peut relever des noms de marchands d'œuvres d'art étrangers à la ville, à partir de 1593.

Quelques annonces de la *Gazette van Gent*, au XVIII^e siècle, nous montrent qu'on y vendait parfois des tableaux des meilleurs peintres.

II. — *Mesures prises pour maintenir les privilèges des artistes gantois contre leurs confrères étrangers.* D'après l'ancienne coutume, invoquée notamment dans un procès en 1513, il était absolument interdit de vendre à Gand des œuvres de peintres et de sculpteurs étrangers en dehors du temps de la foire, — sauf bien entendu en cas de vente dans des maisons mortuaires. — De là des contestations sans cesse renaissantes. La corporation gantoise poursuivait impitoyablement tous ceux qui tentaient d'enfreindre sous ce rapport les règles sévères édictées à son instigation par les échevins. On s'en prenait même au simple acheteur, qui était passible d'une amende de cent florins, d'après l'ordonnance du 21 avril 1688. D'ailleurs une foule de faits curieux pourraient être énumérés ici, spécialement dans les relations avec les Anversois, dont la concurrence était surtout redoutée.

III. — *Efforts pour rendre le commerce libre.* Ce protectionnisme excessif était nuisible au développement de l'art à Gand. Fondation de l'école publique de dessin et de peinture, ouverte en 1752. Des idées plus larges se font jouir. Mais les *fijnschilders* continuent à s'opposer aux ventes de tableaux étrangers. En 1772 les échevins de Gand décident de faire à ce sujet une enquête, et demandent quelle est la situation dans les autres grandes

villes flamandes. Réponses très intéressantes de Bruges, 4 juin 1772, d'Anvers, 5 juin 1772, de Bruxelles, 6 juin 1772, toutes villes qui déclarent que chez elles règne depuis longtemps un régime très large pour ce qui concerne les artistes et leurs œuvres.

Ordonnances de Marie Thérèse du 20 mars et du 13 novembre 1773 en faveur des peintres, sculpteurs, graveurs et architectes.

Les documents cités par M^r V. van der Haeghen seront publiés en annexe au Livre des peintres, actuellement sous presse pour nos Annales.

IV.

La conspiration de Pierre Tyncke, à Gand, en 1451⁽¹⁾.

M^r V. Fris.

Déjà depuis quatre ans les relations de Gand avec Philippe le Bon étaient très tendues; ces difficultés avaient débuté par le refus de consentement de la Collace gantoise à l'imposition de la gabelle en janvier 1447, les compétitions et l'intrusion ducale dans l'élection décanale de la même année, puis l'irrégularité et la cassation de l'élection scabinale de 1449. De nombreuses députations furent envoyées, de pénibles démarches faites auprès du prince pour amener une réconciliation : elles eurent pour unique résultat de dévoiler les intentions centralisatrices et anti-communales du duc, qui exigeait la suppression de la bourgeoisie foraine, l'extension du pouvoir du bailli, l'inviolabilité des fonctionnaires ducaux et le changement du mode d'élection des échevins. En somme, Philippe voulait réduire la puissante juridiction de Gand, étendre son propre pouvoir juridique, agrandir les attributions de sa bureaucratie et enlever à la ville son autonomie.

(1) Sources : *Dagboek van Gent* van 1447 tot 1470, édition des Vlaamsche Bibliophilen (Gand, 1901-1904), t. I, pp. 106-335, et les documents cités pp. 137 et sv.; t. II, pp. 102 et 162.

Le 31 juillet 1450, la Collace répondit avec fierté qu'elle refusait toute concession, mais qu'elle décidait de sauvegarder ses privilèges, ses droits et ses libertés.

En réplique à cette fière réponse, Philippe ordonna à ses baillis et officiers de juger désormais tous les bourgeois de Gand non-résidents en cette ville, malgré les prétentions des échevins gantois. Les nouveaux échevins de 1450 entamèrent d'inutiles négociations avec le prince pour lui faire retirer son mandement; Philippe renouvela au contraire son édit le 7 mars 1451, se refusa à toute entrevue et se rendit à Mons, où il fêta, le 2 Mai, sa 8^e fête de la Toison d'Or.

C'est là-même que fut organisée une conspiration, dirigée contre le parti de l'Hôtel de Ville, contre les défenseurs de l'autonomie communale, les anti-centralisateurs. Les deux secrétaires du duc, les Gantois Georges de Bul et Pierre Boudins, ennemis acharnés de l'administration gantoise, au service de laquelle ils avaient pourtant passé leur jeunesse, avaient organisé cette conjuration, sans doute à l'insu du duc, soit pour gagner la faveur du prince, soit pour satisfaire une vengeance personnelle, peut-être même pour les deux motifs à la fois. Il semble bien que le souverain bailli de Flandre, Nicolas de Commines, le président du Conseil de Flandre maître Gossuin le Sauvage et maître Guillaume de Waele, ne furent pas entièrement étrangers à ce complot.

Pour ne point éveiller de soupçons, les deux secrétaires avaient mandé quelques partisans gantois du prince à Mons : c'étaient l'ex-échevin Louis d'Hamere, un drapier, et trois hommes de condition obscure, Liévin Wicke, Eloy Coolbriant et Pierre Tyncke.

A table d'abord, puis dans la chambre à coucher de Boudins et en présence de De Bul, on décida de faire, avec l'appui de l'ancienne bande avec laquelle Boudins avait menacé les électeurs scabinaux en août 1449, de faire un « cri » dans la ville, aux accents de :

Travail, paix et repos,

Et notre Seigneur légitime en ville,

afin de fomenter une *prise d'armes*, que les quatre compagnons devaient manigancer à Gand.

Les deux secrétaires firent la promesse que leurs nombreux amis gantois, qu'ils informeraient par lettre, donneraient leur appui aux conspirateurs; ils affirmèrent que deux bateliers, Jacques Mast et Pierre Bogaert, les assisteraient avec une cinquantaine de personnes et la majorité de la corporation des bateliers, toute dévouée au Duc, outre d'autres nombreux individus dont les conjurés ne purent se remémorer le nom plus tard. Toutes ces personnes recevraient du prince une *sauvegarde* ou sauf-conduit, défendant au bailli de les évoquer en justice; ces lettres seraient remises aux conspirateurs par l'entremise du fruitier Philippe Van der Venne.

Le but premier de la conjuration, était d'assassiner l'ex-grand-doyen Daniel Sersanders, son successeur Liévin de Potter et le doyen des épiciers Liévin Sneevoet, que le duc considérait comme ses ennemis personnels; l'insistance particulière que mirent les deux secrétaires à exiger le meurtre de ces trois magistrats urbains, semble indiquer de leur part un motif d'animosité individuelle. On fit voir ensuite à Pierre Tyncke et à ses compagnons, comment leur révolte à main armée permettrait de s'emparer de la ville: on mettrait le feu à divers bâtiments durant la nuit et l'on tuerait les autorités qui accourraient pour éteindre l'incendie; dès que les chefs du parti anti-ducal auraient disparu, Gand tomberait facilement aux mains du prince.

Pour rassurer les conjurés sur l'issue de l'affaire, Boudins et De Bul rapportèrent qu'un jour un tisserand fit semblable *cri* en faveur du duc dans certaine ville, et que tous les adversaires du prince furent tués.

Pourtant les quatre complices exigèrent que le duc leur donnât en personne son assentiment à leurs projets. Les deux secrétaires y consentirent et leur remirent une copie du cri de ralliement pour le montrer à Philippe, mais à la condition que Pierre Tyncke déclarerait au prince que c'était *lui* qui avait fait cette conspiration avec ses compagnons, et qu'il ne dévoilerait en rien l'initiative de Pierre Boudins et de Georges De Bul.

C'est munis de ces instructions que les conjurés retournèrent à Gand, où ils s'efforcèrent, par tous les moyens, de soudoyer des partisans, non sans éveiller les soupçons du doyen des tisserands.

Quelque temps après, Tyncke et ses amis furent appelés à la

Cour ducale, où ils furent introduits par le mercier gantois Jean Vander Hagen.

Boudins et G. de Bul poussèrent à nouveau les conjurés à se défaire de Sersanders. Ceux-ci répondirent qu'il n'y avait guère moyen de frapper l'ex-doyen que dans l'église Saint-Michel, et que la distance, qui séparait sa demeure du Quai-aux-Herbes de cet édifice religieux, était trop petite pour avoir chance de le surprendre en cours de route.

Boudins répliqua à Tyncke qu'on pouvait tuer l'ex-doyen sur son prie-Dieu devant l'autel du Saint-Esprit; en le frappant d'une petite hachette, cachée dans la manche : d'ailleurs l'envoi d'un messenger à Rome procurerait le pardon de ce meurtre. Nulle crainte donc de ce côté : bien plus, le coup fait, ils auraient l'approbation unanime, seraient élevés comme des saints et empêcheraient ultérieurement une grande perte de sang.

Tyncke refusa de s'exécuter s'il n'était mis d'abord en présence du Duc. On les mena donc devant le prince; ses secrétaires avaient prévenu celui-ci qu'ils avaient trouvé quatre hommes décidés à le servir en tout dans la ville de Gand.

Philippe exposa aux conspirateurs qu'il leur avait permis de se présenter devant lui parce qu'il voulait les charger d'accuser, publiquement, en plein Conseil des Échevins à Gand, Sersanders, De Potter et Sneevoet, de concussion dans l'exercice de leurs fonctions ; de plus il leur remit un sauf-conduit, que nous possédons, par lequel le Duc défendait aux échevins de les poursuivre, de sorte qu'ils pourraient franchement se prononcer contre leurs adversaires.

C'est alors seulement que les quatre conjurés avouèrent qu'ils avaient concerté un cri de ralliement pour provoquer des troubles; Tyncke représenta d'ailleurs au Duc que leur complot avait pour but la sauvegarde de leur propre sécurité, vu que le doyen des tisserands, Jean Goetghebuer, voulait les anéantir eux-mêmes.

Le Duc acquiesça à ces propositions: «C'est bien, mes enfants», s'écria-t-il. Puis il les exhorta à se conduire prudemment et sans noise ; il leur recommanda en cas de surprise, de s'emparer de la porte du Sablon ; on leur enverrait du renfort, s'ils pouvaient tenir quatre ou cinq heures.

Mais lorsque Tyncke fit connaître au prince qu'on lui avait demandé de tuer Daniel Sersanders, il répliqua vivement : « Je ne suis pas un assassin, et je ne désire l'assassinat de personne ; je suis un prince de droit et de justice » ; c'est pourquoi le chef de la conjuration refusa d'exécuter cette exigence des deux secrétaires.

On leur remit ensuite des sommes d'argent pour les distribuer entre leurs complices à Gand, soit deux livres et seize escalins de gros par tête. Avant de partir, Tyncke et ses compagnons dissuadèrent les deux secrétaires, qui avaient voulu venir les aider dans leur prise d'armes à Gand même, de persévérer dans cette intention, car le moindre soupçon des autorités pourrait faire avorter le complot ; les conjurés rentrèrent ainsi dans la ville.

Tyncke avait l'intention de commettre son attentat à l'occasion du renouvellement du Magistrat à la mi-août. Mais l'affaire ne s'arrangeait pas aussi facilement que les deux secrétaires se l'étaient représenté. En effet, le prétexte même imaginé par les deux conjurés pour obtenir l'assentiment de Philippe, prouve que le doyen des tisserands avait formulé des soupçons contre eux, sans doute par suite des nombreuses lettres adressées de Bruxelles à de petites gens et les fréquents voyages entrepris par certaines personnes, ce qui avait éveillé l'attention de leurs voisins.

Tyncke eut vite fait de trouver quelques adhérents dans la populace, parmi lesquels Eloy van Belle, Roland van Ronneke, Jean de Smet, dit De Bels, et il avait convoqué une réunion au *Lion* près de la porte Saint-Liévin ; c'est là que furent apportées et distribuées les cinquante lettres de sauvegarde ; une autre assemblée eut lieu chez Louis d'Hamere.

Boudins avait assuré que Jacques Mast et Pierre Bogaert auraient procuré cinquante compagnons ; mais lorsque Pierre Tyncke et Liévin Wicke les eurent mandés au cabaret de l'*Ane aveugle*, rue Haut-Port, sous prétexte d'opérer une réconciliation entre un bourgeois et un ex-clerc de la ville, et qu'ils les eurent priés de prêter leur concours à l'affaire, ils refusèrent tous deux, Mast assurant qu'il ne savait rien. Sur les instances des deux conjurés, ils promirent pourtant de revenir le lendemain dans une

brasserie hambourgeoise à la Porte-aux-Vaches ; mais ils ne parurent point.

Et il en alla de même ainsi pour plusieurs autres. Enfin Tyncke, voyant qu'on le lâchait, que le secours qu'il réclamait à plusieurs personnes ne lui venait pas, renonça à son projet.

Ainsi, son plan de révolte avortait misérablement. De plus, il lui manquait désormais le soutien nécessaire pour porter devant le Conseil l'accusation contre les adversaires ducaux, dont le prince l'avait chargé. D'un autre côté, la rumeur d'un complot s'était répandu parmi le peuple, et l'on surveillait les agissements de Tyncke. Tout ce qu'il put faire, ce fut d'accuser au sein des métiers, comme partout en public, Sersanders et ses alliés d'avoir commis contre le Prince de grands méfaits en actions et en paroles, des actes de déloyauté, de félonie et de présomption. Le parti urbain, de son côté, sema dans le commun le bruit que le duc voulait faire bannir ses chefs et ceux-ci se posaient en victimes de leur amour pour les intérêts de la république ; ils représentèrent que le prince les poursuivait comme auteurs du rejet de l'odieuse gabelle, et qu'il ne portait dans son cœur que ceux qui l'avaient votée. Ce que Sersanders et les siens craignaient avant tout, c'était de perdre la faveur populaire et leurs fonctions, c'est-à-dire leur pouvoir réel sur la multitude ; aussi mirent-ils tout en œuvre pour empêcher Tyncke et consorts de paraître devant les échevins.

Le projet des deux secrétaires ducaux et du prince lui-même s'étant, pour le moment du moins, effondré, il ne restait plus à Philippe pour arriver à ses fins, que le dangereux moyen de prendre directement position contre ses adversaires.

*
* *

Nous raconterons une autre fois, comment Tyncke et ses complices, arrêtés bientôt par les deux grands doyens après la rupture définitive avec le Duc, furent examinés sur le banc de torture au château des Comtes, et conduits, après aveux complets, au pont de l'Exécution, où leurs têtes roulèrent sur l'échafaud, le 9 novembre 1451. (*Applaudissements*).

V.

Plaques commémoratives (Discussion).

M^r **A. Heins**. J'ai réfléchi à certaines difficultés qui pourraient se présenter à propos du placement, dans un délai quelque peu rapproché, des plaques que je proposais. Dans une séance antérieure, je voulais vous intéresser à l'idée de faire apposer à l'endroit où était située l'ancienne porte de Brabant et à celui de l'une des anciennes portes qui défendaient le fossé du quai au Bois des plaques bilingues, avec un schéma des sites disparus.

J'ai pensé que puisque nous aurions, cette année, une assez grande affluence d'étrangers à Gand, il fallait aller au plus pressé.

Presque tous les étrangers passeront par la Halle aux Draps, et j'ai donc préparé pour ce monument une plaque dont le texte serait très utile pour la vulgarisation des renseignements précis concernant la Halle aux Draps, le Beffroi et le Mammelokker.

On m'objectera que ma proposition primitive consistait surtout à rappeler les monuments disparus. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas l'étendre quelque peu et y comprendre également les monuments existants, et parmi ceux-ci j'ai choisi un des groupes de vieux souvenirs les plus en vue. Sur ceux-ci on appliquerait une plaque *explicative*, et, pour les autres, ceux qui ont disparu, on placerait, à l'endroit où ils se trouvaient, une plaque *commémorative*.

Quant aux moyens d'exécution, on devrait, naturellement, s'entendre avec l'administration communale.

M^r **Hulin**. En ce qui concerne les matériaux à mettre en œuvre pour l'exécution de ces plaques, il est bon de noter que si l'on employait la pierre, elles devraient être un peu plus grandes que si l'on employait du bronze; car la pierre faisant, en quelque sorte, corps avec la muraille, il faudrait nécessairement un encadrement pour attirer l'attention du passant. Cela serait de nature à introduire un motif nouveau dans la façade. Et, en prévision de cette éventualité plutôt fâcheuse, je me demande s'il ne serait pas utile de stipuler, dès à présent, que la plaque proposée par M^r Heins soit appliquée à la façade nou-

velle de la Halle aux Draps plutôt qu'à la partie ancienne.

Si l'on employait le bronze, l'inconvénient serait moindre.

M^r **Vermast**. Le premier projet de plaque que nous avait montré M^r Heins était beaucoup plus artistique et plus intuitif. Et, puisqu'il s'agit d'une innovation, je me demande s'il ne vaudrait pas mieux présenter du coup quelque chose qui attirerait plus vivement et plus favorablement l'attention du public.

M^r **Heins**. Si j'ai renoncé provisoirement à ma première conception, c'est parce que j'ai craint que l'on aurait rencontré certaines difficultés, notamment celle d'obtenir l'autorisation des propriétaires des immeubles sur lesquels les plaques auraient dû être apposées et que, pour la Halle aux Draps, cela n'aurait, je pense, souffert aucune difficulté.

M^r **le Président**. Ce qui me paraissait particulièrement séduisant dans le projet de M^r Heins, c'est qu'il faisait revivre nos anciens monuments et donnait ainsi une leçon de choses au public. Le projet actuel n'atteint pas aussi bien ce but. Je préférerais donc voir exécuter la première conception.

M^r **Heins**. Personne, évidemment, n'y est plus favorable que moi.

M^r **le Président**. Nous présenterons donc à l'administration communale les deux projets. (*Adhésion*).

M^r **Hulin**. C'est la première fois que je vois un texte bilingue dont une partie n'est pas la traduction littérale de l'autre. Je félicite M^r Heins de ne pas être tombé dans ce ridicule.

M^r **Heins**. Je vous remercie de cette aimable appréciation d'une œuvre qui n'est pas réellement la mienne, mais celle de de nos deux archivistes, MM^{rs} V. Vander Haeghen et Van Werveke. Ils m'ont aidé à constituer ces avant-projets de textes. Je propose de les envoyer à une sous-commission, que vous voudrez bien désigner ; celle-ci leur donnera une forme définitive et complète.

M^r **le Président**. Cette sous-commission arrêtera donc les textes nécessaires. Le bureau se chargera de constituer cette sous-commission.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

Assemblée générale du 19 Avril 1905.

Algemeene vergadering van 19 April 1905.

Dagorder. — Ordre du jour.

I. Communications. — Mededeelingen.

II. 1° Van wanneer dagteekent "dbewerp van den beel-froete. " ?

2° Was het Belfort oorspronkelijk bestemd om een uur-werk en een klokkenspel te bevatten. (A. VAN WERVEKE).

III. A propos des mesures du beffroi. (P. BERGMANS et A. HEINS).

IV. Les plaques commémoratives. (*Suite de la discussion*).

Ont signé au registre de présence : MM. le chanoine Van den Gheyn, président; V. Vander Haeghen, vice-président; P. Bergmans et A. Dutry, secrétaires; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; A. Heins et A. Van Werveke, conseillers; G. Brunin, N. de Pauw, E. de Rudder, E. Diegerick, J. Dutry-Van Loo, P. Frédéricq, H. Geirnaert, L. Goffin, L. Janson, E. Sacré, F. Van Bambeke, G. Vander Poorten, H. Van Houtte, V. Willem, G. Willemsen.

I.

Communications.

ÉGLISE DE NIEUWENHOVE.

De Heer **Fredericq**. Mijne Heeren, gij zult misschien allen in de nieuwsbladen gelezen hebben dat de kerk van Nieuwenhove gedeeltelijk is afgebrand.

Ik ben op inlichtingen uitgeweest bij den Heer pastoor van Nieuwenhove en ik heb van hem vernomen, dat de daken grootendeels vernield zijn, maar dat de muren en de toren ongeschonden zijn gebleven.

De Heer Pastoor heeft mij gevraagd, of de leden onzer Maatschappij, die te samen in April van verleden jaar een uitstapje in de omstreken van Geeraardsbergen hebben gedaan en alsdan die kerk hebben bezocht, de noodige voetstappen niet zouden willen doen ten einde de herstelling der kerk in de beste mogelijke voorwaarden te zien bespoedigen. Wij zijn door den pastoor aan zijnen disch zoo hartelijk onthaald geworden, dat wij hem in den nood zeker niet zullen verlaten, daar ben ik van overtuigd.

Ieder van ons weet, Mijnheeren, dat de kerk van Nieuwenhove eene der belangrijkste uit de XV^e eeuw is, die wij hier in Oost-Vlaanderen bezitten.

Ik vraag dus, dat het bestuur zich in betrekking stelle met den Heer pastoor van Nieuwenhove, ten einde te zien wat er in deze omstandigheden dient aangegaan te worden.

Des noods, zou men misschien aldaar een of twee leden onzer maatschappij kunnen afvaardigen om den toestand ter plaatse te onderzoeken. (*Toetreding*).

Mr le Président. Nous sommes, je crois, tous d'accord pour adopter le projet de Mr Fredericq.

Nous nous mettrons donc le plus tôt possible en communication avec M. le curé de Nieuwenhove.

Comme les pouvoirs publics vont, probablement, être saisis de la restauration de l'église incendiée, nous ferions chose utile en veillant à ce que cette restauration et l'agrandissement dont il a été question soient effectués dans de bonnes conditions.

Mr A. Heins. Et en veillant surtout au maintien de la forme en croix qu'elle affecte actuellement.

Mr le Président. L'église doit être agrandie, mais elle peut cependant l'être sans qu'on nuise à son cachet propre.

Ainsi, il est évident que si elle était prolongée du côté du portail, elle ne perdrait rien de son cachet.

De Heer Fredericq. Zeer juist; maar, indien men de kerk langs de kruisbeuk vergroot, is zij kapot.

II.

**Van wanneer dagteekent "dbewerp van den beel-
"froete?" Was het Belfort oorspronkelijk bestemd
om een uurwerk en een klokkenspel te bevatten?**

Mr A. van Werveke.

Jaren geleden heb ik, in samenwerking met J. Vuylsteke, het tweede punt behandeld, voorwat de klokken aangaat ten minste. Ons opstel is in handschrift gebleven en wacht, tot ik den tijd vind om het, met andere nagelaten verhandelingen van Vuylsteke, in het tweede stuk van het 4^{de} deel zijner *Verzamelde prozaschriften* uit te geven. Men begrijpt, dat ik om die reden liefst dat punt hier onbesproken zou laten, ware het niet, dat er in den laatsten tijd beweerd is geworden, dat het Belfort oorspronkelijk niet bestemd was om een uurwerk en een klokkenspel

te bevatten, — een uitspraak, die invloed zou kunnen hebben bij het opmaken van het ontwerp van den nieuwen klokketoren.

I.

In de Bibliotheek van de Hoogeschool berust een zeer oude teekening, groot 2.26 m. X 0.42 m., waaronder men leest : “ dbe-
“ werp van den beelfroete, ” ’t is te zeggen, het ontwerp van het Belfort.

Van wanneer dagteekent dat stuk ?

Gaan we eerst na, wat we zooal weten nopens zijn geschiedenis. Tot 1884 maakte het deel uit van de verzameling van oudheden, aangelegd ten jare 1833 door de *Stedelijke Commissie tot instandhouding van Praalgebouwen*, en die in 1884 naar het Museum van de Lange Steenstraat werd overgebracht.

In die verzameling was het gekomen ten jare 1848 met toestemming van het College van Burgemeester en Schepenen, uit het Stedelijk Archief, waar het sedert een halve eeuw bewaard was geweest (1). Tot onder het Fransch bewind moet het berust hebben ten Stadhuize tusschen de charters, door Keizer Karel ten jare 1540 aan de Gentenaars ontnomen en dat zelfde jaar teruggegeven. In den inventaris van die stukken vinden wij :

“ En la layette marquee par T... Le patron du belfroy de gand
“ En date mil C IIJ^{xx} et IIJ marquie XX (2) ”. Wij weten, dat die charters tot in 1540 waren bewaard geweest in het Secretet van het Belfort. (3) Charter 907 (f^o 31 v^o) vermeldt onder de
“ sticken ende munimenten (gheleit) jnt secreet deser stede jnt
“ beelfroit... den IX^{en} jn ougste XV^o twee ende dertich... den
“ ouden patroon vanden Beelfroyte. ”

Waar was, tot het jaar 1532, het ontwerp van het Belfort

(1) Bibliotheek van de Hoogeschool. Doos : *Commission des Monuments*. Omslag : *Inventaire du Musée, en Registre A de la Commission des Monuments*, blz. 107.

(2) Stadsarchief te Gent. *Charter* 967. Afschrift van 1543 in *Charter* 1011.

(3) Zie mijn verhandeling *Het secreet van het Belfort* in het *Bulletin*, 1902: blz. 107.

bewaard geweest? Geen enkele aantekening leert ons daarover iets, maar zeker is het, dat men de teekening dan als iets heel bijzonders moet aanschouwd hebben, om ze tusschen de kostelijkste oorkonden, welke de stad bezat, in het Secretet van het Belfort te gaan bewaren.

* * *

Twee aaneengeplakte reepjes, onder aan de teekening geplakt, dragen het opschrift : dat links in groot Gotisch schoonschrift :

dbeweerp vanden beelfroete,

dat rechts, in kleiner Gothisch loopend schrift :

**Segerus castelanus ganden me fondauit âno m^o c^o. lxxx^o. iij. iij. v.
kal' maij.**

Het verschil in vorm en in grootte van die twee opschriften, die overigens op twee afzonderlijke reepjes geschreven zijn, duidt verschil in oorsprong aan; "dbeweerp..." schijnt in de eerste helft van de XIV^{de} eeuw geschreven, terwijl "castelanus..." al niet onder kan zijn dan 1400.

Volgens het één hebben we dus te doen met het ontwerp van het Belfort, met de teekening, die men op zeker oogenblik zich voorstelde bij den opbouw van den toren te volgen. Het ander zegt, dat Zeger, kastelein van Gent, het Belfort stichtte, er den eersten steen van legde, ten jare 1183, den 29 April. Dat bewijst volstrekt niet, dat de teekening van 1183 zijn zou.

We zeiden reeds, dat dit gedeelte van het opschrift al niet onder zijn kan dan 1400. Als we nu daarbij voegen, dat in 1183 niet een Zeger, maar een Rogier kastelein van Gent was (1), zal men beseffen, dat aan dien teksts hoegenaamd geen waarde moet gehecht worden.

* * *

Vuylsteke zegt, dat "de bouwstijl van dit *beweerp*, volgens "de bevoegde mannen, onmogelijk tot de 12^{de} eeuw kan

(1) Serrure, *Cartulaire de St-Bavon à Gand*, blz. 47; 57, idem, 58, 65, 66.

“ opklimmen, en slechts tot de laatste jaren der 13^o of het
“ begin der 14^o moet behooren. Zulks was het gevoelen van A.
“ G. H. Schayes. *Histoire de l'Architecture en Belgique*, II. blz.
“ 246, en is hem (Vuylsteke) in 1871 bevestigd geworden, op
“ grond zoowel van den bouwstijl als van de kleeding der trom-
“ petters, die er op de balustrade afgebeeld zijn, door den
“ uitstekenden Franschen geleerde Viollet-le-Duc (1)». Ik voeg
daar alleen bij, dat deze Franschman gewoon was Fransche
bouwwerken te bespreken : daar onze bouwstijlen altijd na
ettelijke jaren de Franschen opvolgen, mogen wij gerust aan-
nemen, dat in die omstandigheid Viollet-le-Duc ons “beweerp”
in den aanvang der XIV^{de} eeuw plaatsers wilde. Nog deze op-
merking : wie het wanbestuur kent van de 39 aristocratische
schepenen, die tot 1301 de volstrekste alleenheerschappij
hier te Gent hebben gevoerd, kan niet beseffen, dat die volks-
verdrukkers de behoefte zouden hebben gevoeld een Belfort,
dat zinnebeeld der gemeentevrijheid, op te richten. We mogen
dus gerust aannemen, ook om die reden, dat de toren in de
eerste jaren van de XIV^{de} eeuw werd begonnen.

*
* *

Dagteekent ons ontwerp nu ook van den aanvang van het
werk ?

Vergelijken wij het met de uitvoering.

Het ontwerp geeft blijkbaar één van de smalle kanten van
den toren te zien, 't is te zeggen dien naar de Botermarkt toe,
of dien naar de Majoleinstraat. We hebben daarom een schets
van twee dergelijke zijden, één van het ontwerp en één van den
bestaanden toren, voor wat het oude deel, het metselwerk
betreft, nevens elkander geplaatst, beide op dezelfde schaal.

Uit de vergelijking nu blijkt o. a. :

1^o dat het deel van den toren onder de kroonlijst volgens het
ontwerp, ongeveer 16^m35 hooger moest zijn ;

2^o dat beide het zelfde getal vensters bevatten : al onder twee
lage, daarboven twee hoogere, en vervolgens drie verheven

(1) Vuylsteke. *Verzamelde prozaschriften*, IV, 162.

verdiepingen met elk twee zeer hooge, smalle vensters; daarboven een zware kroonlijst met waterpieters (die op den bestaanden toren zijn verdwenen); vervolgens vier hoektorens verbonden door een gaanderij, en eindelijk, in het versmalde deel van het metselwerk, een groote, breede ogief, blijkbaar bestemd tot galmgat;

3^o dat het ontwerp tusschen de tweede en de derde rij vensters een breede fries heeft met de geschilderde afbeelding van een valkenier, een poorter met geldtasch aan den gordel, een schalmeyer, een poorter met overgetrokken kaproen, een trompetter en een valkenier. Deze fries, welke op de uitvoering geheel ontbreekt, en ongeveer 3^m20 m hoog moest zijn, is één der oorzaken van de meerdere hoogte van het ontwerp.

Buiten die vergelijking valt nog op te merken, dat op het ontwerp de spits bekroond is met een vogel, zoodat, toen de teekening werd vervaardigd, men nog het denkbeeld niet had opgevat een draak als windwijzer te gebruiken.

Het blijkt aldus, dat het ontwerp in zijn groote trekken is uitgevoerd: alleen de fries is weggelaten en de hoektorentjes zijn anders gemaakt - van de gaanderij spreken we niet, omdat het ons onbekend is hoe de eerste uitgevoerde er uitzag.

*
* *

Oordeelende naar den bouwstijl, schrijven wij het "beweerp" toe aan den aanvang van de XIV^{de} eeuw; maar er is nog een andere reden, die ons tot het zelfde besluit brengt.

Het ontwerp geeft iets te zien, waarop tot nu toe de aandacht niet werd geroepen, namelijk, dat van de twee rijen kleinere vensters drie op vier zijn gestopt. Dit heeft de teekenaar gedaan op een heel bijzondere wijze: het metselwerk buiten de vensters is door regelmatige lagen steenen aangeduid, terwijl de 3 vensters met een enkele lijn zijn geteekend en de opening is wit gelaten. Dat hier wel de toegemetselde vensters zijn bedoeld, blijkt uit de vergelijking met het 4^{de} venster (2^{de} rij) en die van de drie groote verdiepingen, waarvan de opening is aangeduid ofwel door posten en traceeringen, ofwel

door een donkere tint, zooals dat altijd geschiedt. Het aanduiden van gestopte vensters op een teekening als deze is het baarblijkelijk bewijs, dat die toegemetselde vensters reeds bestonden als ons ontwerp werd gemaakt : het is immers niet aannemelijk, dat men een ontwerp van een toren, die in het geheel nog niet begonnen is, zou teekenen met gestopte vensters.

Zijn nu die twee rijen vensters in ons Belfort gestopt, of waren ze het eenmaal ? Wel zeker : de tweede rij is geheel toegemetseld met Balegemschen steen : van de onderste rij is het eenige dat bestaat langs den Mammelokker, ook gestopt; die langs de westzijde zijn waarschijnlijk ontstopt ten jare 1579, toen men er het hek vóór plaatste (1), evenals die van den zuidkant, in 1853 op ongelukkige wijze door een vierloop vervangen; of er langs den kant van de Halle ook vensters zijn geweest, zou alleen bij een grondig onderzoek van den muur kunnen uitgemaakt worden.



Nu blijft nog te onderzoeken op welk tijdstip het Belfort tot boven de tweede rij vensters was gevorderd, want juist van toen moet „dbeweerp „ dagteekenen, aangezien de fries, die aldaar onmiddellijk er boven staat niet werd uitgevoerd.

Belfort beteekent volgens professor Vercoullie „ wachttorenen, „ eigenlijk verschansing op een berg, gevormd met *vride* „ beschutting en *berg* (2). „ We zien inderdaad op het „ beweerp „ wachters in de bovenste hoektorentjes en op de twee gaanderijen, en ook het opschrift van de banklok Roeland bewijst daar op : „... als mense luut es sturme int landt. „

Juist dat opschrift nu is het eerste bericht, dat we over het Belfort krijgen : Deum : time : jnt : jaer : ons : Heeren : Doem : screef : m : ccc : en : xiv : jnt : Scependoem : van : willem : Beer : en : heure : ghesellen : jn : wedemaend : maecte : dese : Clocke : Meester : Jan : van : Ludeke : en : Meester : Jan : van :

(1) Zie *Bulletiën*, 1902, blz. 176.

(2) *Beknopt etymologisch woordenboek der Nederlandsche taal*. Tweede uitgave, blz. 24.

Roosbeke : Dietghhee : en : es : Roeland : als mense : luid : es : storme int : landt (1).

Roeland zou dus gegoten zijn in het schepenjaar 15 Augustus 1314-15 Augustus 1315. De rekening van de stad voor dit jaar vermeldt inderdaad het maken van den klepel en de betaling van den verblijfkosten der « meesters vander banclocken, » die 18 dagen wachtten op hun geld. De betaling van het gieten der klok echter staat niet geboekt, wat mij doet veronderstellen, dat de klok niet in Juni 1314, maar in Juni 1315 werd gegoten, en, aangezien de gieters moesten wachten op hun geld, betaald in het schepenjaar 15 Augustus 1315-15 Augustus 1316, waarvan de rekening verloren is. Billet, die het opschrift heeft afgeschreven, zal M : CCC : en XIII gelezen hebben in plaats van M : CCC : en : XIIIJ, en in het overschrijven XIV hebben gezet. » Dit is zoowaar, dat niet Juni 1314, maar wel Juni 1315 in het schepenjaar van Willem Beer valt : 15 Augustus 1314-15 Augustus 1315.

Of er werken tusschen 15 Augustus 1315 en 15 Augustus 1321 werden uitgevoerd weten we niet : de rekeningen van de werken in dien tijd zijn verloren. Maar we denken het niet : het aankooopen van de banklok wijst noodzakelijk op het bestaan van een gedeelte van den toren, waarin men de klok zal hebben opgehangen, en waarboven een voorloopig dak werd geplaatst, dat men in Januari 1322 weer afbrak (2). Toen werd dus het onderbroken werk hernomen, dat moest gevorderd zijn tot op de hoogte van een groot huis. Want we lezen, dat de meesters van het werk naar Brussel en Mechelen trekken om te zien, hoe men daar de stellingen maakt ; andere stellingen dus dan die men op gewone hoogte plaatst ; men koopt nu een kraan, om, met behulp van twee paarden, de steenen op die grootere hoogte te trekken, en men werkt aan vensters.

(1) Stadsarchief te Gent. Billiet. *Den Polijtijt boeck*, I, 114 v°. Letterlijk afschrift van Billiet's tekst, die blijkbaar fouten bevat.

(2) Daaruit blijkt tevens, dat in de 5 eerste maanden van het schepenjaar 15 Aug. 1321 - 15 Aug. 1322 aan het Belfort niet gewerkt werd. — Zie : AANHANGSEL. « Huus » beteekent aldaar dak, zooals in « springaelhuus, » dak om een springaal tegen den regen te beschutten. (*Oorkondenboek der Stad Gent*, I, blz. 457, 45[∞] 481, 483, 484, 489, 495, 497, 564, 614, 667, 981.)

Het werk wordt dapper voortgezet en den 26 Juni 1323 koopt men te Vlierzele 8 Balegemsche draagsteen en (1) om de ribben van een gewelf te dragen. In het Belfort zijn twee groepen van 8 draagsteen en, die tot dat doel zijn bestemd: die onder de ribben van het gewelf in het Secreet, en die in de bovenste van de groote verdiepingen, de huidige lui derskamer. Deze laatste zijn ongebruikt gebleven: het gewelf werd nooit gebouwd, maar men ziet boven die draagsteen en de ruim 2 1/2 m. hooge groeven, waarin de gewelfribben moesten worden vastgezet, juist gelijk het in het Secreet is geschied.

De in 1323 gekochte draagsteen en zijn wel die van de 3^{de} groote verdieping, want, afgezien dat die van het Secreet niet in Balegemschen, maar in Doornijschen steen zijn, is het zeker, zooals wij hooger zagen, dat ze reeds in 1314-15 moesten geplaatst zijn (2).

Het volgende jaar, 1323-1324, wordt nog aan de vensters gearbeid, maar in April 1324 wordt het werk stil gelegd.

Den 15 Juli 1325, als men naar Deinze trekt met Willem Wenemaer, die er den dood zal vinden, wordt de banklok Roeland, die in het Belfort hangt, geluid.

Het is eerst in 1336-1337 dat het werk weer ernstig hernomen wordt. In 1337-1338 worden de kroonlijsten, de vier standbeelden, de borstwering, de waterspuiers geplaatst en het metselwerk blijkbaar zóó ver gebracht als het thans nog bestaat, 't is te zeggen tot nagenoeg het derde van de groote ogieven, bestemd tot galmgaten, die onlangs werden ontdekt.

(1) Zie: AANHANGSEL. *Stadsrekening* 1322-1323. « Reprisen » beteekent draagsteen en: « . . . Et jcellui estage qui est bien et richement vauchie de « vj doubles ogiues de pierres de taille descendans et reposans sur vj rabatz « ou reprinses dicelle pierre entaillez de la devise de monditseigneur Assauoir « du fusil et de la pierre. . . . » (Rijksarchief te Brussel. Rekenkamer n^o 27422. *Compte de Jacques le Smitere*. . . . 1441-1446, f^o xxxvi). Reprise. — Console, cul-de-lampe (Gaillard. *Glossaire flamand*, p. 311.

(2) In het *Bulletin*, 1902, blz. 169, drukte ik de meening uit, dat de in 1323 gekochte draagsteen en dienden voor het gewelf van het Secreet. Toen had ik echter de bovenste rij van 8 draagsteen en nog niet bemerkt, — niemand had er tot heden nog aandacht op gevestigd — en had ik de grondige studie van het gansche gebouw nog niet gemaakt, die mij thans mijn oordeel deed wijzigen.

*
* *

Al het bovenstaande samenvattende, komen we dus tot het besluit, dat het metselwerk af was in 1337-1338, dat men in 1323 aan de derde groote verdieping arbeidde, en dat men in 1315 de twee onderste kleine verdiepingen had volledigd en er de banklok gehangen. Het „beweerp vanden Beelfroete, „ dat, zooals wij hooger zagen, vóór 1315 moet gemaakt zijn en toch tot de XIV^d eeuw behoort, moet dus dagteekenen van de eerste jaren der XIV^{de} eeuw.

II.

Nu gaan wij over tot de vraag of het Belfort oorspronkelijk bestemd was om een uurwerk en een klokkenspel te bevatten.

Vuylsteke heeft aangetoond, dat in 1376 boven het onafgewerkte metselwerk een houten kap werd gebouwd (1). De verbin-
tenis van de ondernemers leert ons o. a., dat de banklok Roeland, die tot uurklok zou dienen, nu boven in het Belfort verplaatst werd, waartoe de oude stoel van de klok mocht gebezigd worden. Voor het geheele werk, zonder de levering van de bouwstoffen, kregen de gebroeders Jan en Klaas van Ackerne 38 lb. groote.

In het schepenjaar 1376-1377 werd dapper aan het voltrekken van het Belfort gewerkt.

Alleen in de 12 laatste weken van 1377 besteedde men o. a. 8461 lb. payments of ruim 211 lb. grooten voor het werk aan het Belfort en de uurklok. De voortzetting daarvan in 1377-1378 kostte 14395 lb. payments of ongeveer 360 lb. grooten; de draak met toebehoorten werd 2312 lb. payements of ongeveer 58 lb. grooten betaald.

Het schijnt nog al zonderling op het eerste zicht, dat aan de uurklok, door de gebroeders van Ackerne verplaatst, gedurende twee opvolgende jaren en voor groote sommen gearbeid werd. Dat zal men echter begrijpen als men weet, wat dat woord uurklok eigenlijk beteekent.

(1) A. w. blz. 192 e. v.

* * *

Wij gaan eerst bewijzen, dat de uurklok dezelfde was als de ban-, storm- of groote klok, de Roeland.

Dat het slaan van het uur aan Roeland te beurt is gevallen wordt door al onze oude schrijvers getuigd: " Hierop (het " Belfort), zegt M. Van Vaernewijck, hanght die huerclocke die " ghenoemt is Roelant (1). — In dit jaer (1314), leest men in het " Memorieboek, was te Ghendt besteed te gietene den Roelandt " dwelck es nu de uerlocke (2). — 1314. Up dat tzelve pas, vertelt N. Despars, goot Jan van Roosebeke die clocke van der " heure te Ghendt, die men noch hiet ende es ooc die storm ofte " brantclocke aldaer (3). " Verder: " 1317. Hierentusschen honch " men te Ghendt int Belfroot die groote clock van der uere, die " men Roelandt hiet, ende waar men mede ten storme ende ten " brande luydt (4). " Meyerus geeft dezelfde verklaring: " Gan- " davi supenditur ea campana quae ex turre (qnam vocant gen- " tiliter Beelfroot) horarum nuncia est.... nomenque illi impo- " situm Rolandus (5). " Gramaye (6) en Sanderus (7) noemen " insgelijks de klok horarum nuntia. "

Maar wij hebben zelfs die schrijvers niet noodig. De stadsrekeningen van 1466-67 (8) spreken van " den Clepel vander " HeurClocke diemen heedt Roelant, " en die van 1543-44 (9) " vanden roelant daer de huere vp slaedt. " Er is dus geen twijfel mogelijk. De heer De Potter maakt niettemin een onderscheid tusschen het tijdvak vóór en na 1543 (10): na dit jaar zou Roeland als uurklok gediend hebben, " voortaan " zegt hij, maar vroeger zou daarvoor een andere klok, in 1377-78 aangekocht,

(1) *Den spiegel der nederlandschen audtheyt*, f° 122 v°.

(2) *DI. I. blz. 22.*

(3) *Cronijke*, II, 192.

(4) *Cronijke*, II, 206. De uitgever zette verkeerdelijk 1318 nevens den tekst.

(5) *Annales*, a° 1317, f° 120 v°.

(6) *Antiquitates.... Flandriæ*, blz. 14.

(7) *Flandria illustrata*, blz. 97.

(8) F° 159 v°.

(9) F° 279 v°.

(10) *Gent*, I, 520, 530, 551.

gebruikt zijn. De tekst van 1466-67 geeft den schrijver ongelijk op het eerste punt.

In « de vorwaerde » met Jan en Niklaas van Ackerne « als « vander huerclocken te hanghene boven int bielfroit (1) » wordt gezegd : « ende houden stoel te beseghene alse verre als profitelice es. » Een stoel in het houtwerk, waaraan een klok hangt ; men gebruikte dus een klok, die reeds in den toren hing, en niet een nieuw aangekochte.

De misslag van De Potter spruit voort uit de onbekendheid met de dubbele beteekenis, welke in die tijden aan het woord uurklok gegeven werd, en nog heden ten dage in Nederland gegeven wordt. Waar het *Dagboek van Gent* (uitgave Fris, 297) van uurklok spreekt, alsook bij de aangehaalde schrijvers, M. van Vaernewijck, Meyerus, Gramaye, Sanderus, en in sommige posten uit de stadsrekeningen (2) is er natuurlijk spraak van de klok zelve, « daer de huere op slaet ; » maar bij de eerste vermeldingen van dat woord in onze stadsrekeningen en andere bronnen beteekent dit niet alleen een eigenlijke klok, maar het uurwerk met de klok, die het uur slaat (3).

De allereerste vermelding van de *huerclocke* is te vinden in de « voorwaerde » van 7 Augustus 1376, waarvan reeds hooger sprake. Het werk der gebroeders van Ackerne werd in 1376-77 en 1377-78 ten einde gebracht. Dat er hier niet het verhangen van een klok alleen, maar het plaatsen van het eerste stadsuurwerk bedoeld wordt, blijkt uit de omstandigheid, dat van dat oogenblik af in de rekeningen ook een nieuwe stadsbediende verschijnt, « die de huerclocke bewaert ». Die post werd toever-

(1) *Acten en Contracten*. 1375-76, f^o 49 v^o. Gedrukt bij De Potter, Gent, I, 495, nota 1.

(2) 1466-67, zie hooger ; — 1434-35, f^o 13 « dat hij an de huerclocke wracht « ende dede haren tsoen betren ; — 1458-59, 136 v^o : « eenen nieuwen hamere... « dienende ter huerclocke. »

(3) Dat uurklok horloge beteekent blijkt uit Kilianus, verbo *ur-klocke* - horologium ; uit de Rekeningen van Ieperen 1481, aangehaald in Alph. Van den Peereboom's *Ypriana*, I, 52 : « vanden wysere vander huerclocke voor « de halle, » en uit de boedelbeschrijving van Ph. Van Artevelde. (Rek. Phil. v. Art. uitg. De taal is gansch het volk, blz. 481, art. 16, waar *huerclocke* blijkbaar niet een klok maar een uurwerk bedoelt.

trouwd aan Klaas van Akerne, een der twee timmerlieden, die de kap van het Belfort en het hangen van de uurklok ondernomen hadden, en de wedde, welke hem dit jaar en de volgende werd verleend, bewijst, dat hij veel hooger stond dan een gewone klokluider. Hij trok 140, 120, 160 lb. payements, terwijl de eenige klokluider, die de stad toen in dienst had (voor het luiden der werkklok, namelijk) slechts 60 lb. 13 s. 4 d. genoot. Later werd de jaarwedde van den uurklokbewaarder op 3 lb. 9 s. 4 d. gr. of 133 lb. 13 s. 4 d. payements bepaald. In 1412 werd Klaas van Akerne opgevolgd door meester Jan Metsaert, wiens bezoldiging in 1414 verhoogd werd tot 5 lb. 4 s. gr, en deze had in 1452 voor opvolger meester Jan van Wechelen. Tot dusverre was de formule steeds geweest : “ die de huerclocke bewaert ; ” in 1452 ontmoeten wij de variante “ vander huerclocke te stellene ende bewaerne, ” de jaarwedde gelijk blijvende, 5 lb. 4 s. gr. In 1453 leest men : “ de man die de huerclocke stelt, ” en in 1455 en 1456 wordt hij beurtelings “ meester vander orloge, orlogemeester ” genoemd, en “ meester Jan van Wechelen, “ die de huerclocke stelt ende bewaert. ” In deze jaren 1455 en 1456 ondernam deze meester Jan van Wechelen het maken van “ een nieuw orloy (1) ”. Het *Dagboek van Gent* (II, 185), daarvan sprekende, zegt op het jaar 1457-58 : “ In dit scependom wart 't engien hermaect van der oorloghe in 't Beelfroot, te Ghendt, ende weecht van ysere by den VII^m ponden (2). ”

Geen twijfel dus mogelijk : de uurklok, door de gebroeders van Akerne in 1376 en volgende jaren in het Belfort gehangen, en waarvan één hunner, Klaas, na hem Jan Metsaert en na dezen Jan van Wechelen als bewaarders, of stellers en bewaarders, of meesters aangesteld werden, was niet alleen de eigenlijke klok, maar wel het stadsuurwerk met de klok.

(1) Rck. 1456-57 f^o 400 v^o.

(2) *Orloy* was reeds in de Rekeningen verschenen afwisselend met *huerclocke* : in 1411 « de cost van den temmerwerke an torloy te stellene ; » in « 1412, f^o 331 r^o : Den her Janne den drayere, priester, van werke dat hij an « de huerclocke vp tbeelfroot ghedaen heeft, 20 s. gr. ; f^o 346 : « yserwerke vp « tbeelfroot an de huerclocke ; » in 1413-14, f^o 24 : « de cost van de yserwerke « an torloy vp tbeelfroot ; » 1429-30, f^o 151 : « reep ant engien vander « huerlocke. »

We mogen ons nu echter het uurwerk van het Belfort in het laatste vierde van de XIV^{de} eeuw niet voorstellen als zijnde hetzelfde als dat, wat er heden bestaat, 't is te zeggen een werktuig, dat de uren en de minuten aantoot op vier wijzerplaten, de uren en de halve uren slaat en elk kwartier een deuntje op verschillende klokken speelt. Om een denkbeeld te geven van het stadsuurwerk der XIV^e eeuw, gaan wij het tot nu toe onuitgegeven stuk aanhalen, waarbij de schepenen aan den opvolgër van Klaas van Ackerne, Jan Metsaert, zijn bezigheden op het Belfort bepálen.

« Wij scepenen ende Raed vander stede van ghend, Doen
« te wetene Allen den ghenen die dese lettren sullen sien of
« horen lesen, dat vte dien dat meester Clays van hakernie
« temmerman bi crancheden audheden, ende onermoghenteden
« van hem seluen niet meer ghestaet en es te houdene noch
« te bewaerne de huer clocke op dbeelfroet metten weckers
« vorsclaghers, ende engienen der toe behorende ende
« aencléuende, ende houden slaende ten huere ende aluen
« huere alsoe hii langhen termine ghedaen heeft, ende ons
« dat ouergheghen heeft omme eenen goeden notablen persoen
« in sine stede te stellene diet voert an regieren sal moghen,
« ende bewaren alsoet behoert/. So eist dat wij, gheinformeert
« wesende vander wijsheden abelheden ende consten, die daer
« af es jnne den persoen van janne metsaert onsen poetre,
« omme tvorseide engien voert an te antierne te bewaerne ende
« te houdene slaende bi daghe ende bi nachte ter huere
« ende ter aluer huere juder manieren also vorseit es, wij
« den vornomden janne metsaerde daar toe gheordineert ende
« ghestelt hebben / ordineren ende stellen bi desen presenten
« lettren, omme dat wel loyalike ende ghetrauwelike te doene
« alsoe hij ons togheseit ende beloofte heeft bi trauwen end
« eeren als goedman, ende de clocke, weckers, orloy,
« ende engiene te houdene ende te bewaerne in al der ma-
« nieren alsoe mense hem slaende ende ghestelt staende leue-
« ren sal in siin slot also langhe als hij leuen sal, Ende wies
« dat naer de tijt dat tengienen hem gheleuert sal wesen
« staende alsoe vorseites, yet brake of fautde, dat heeft de vor-
« nomde jan beloofte ende moet maken, ende houden slaende

“ op sinen cost, Ende voert dat hy bewaren sal wel ende ghe-
 “ trauwelike dbeelfroet ende de engienne vander stede also
 “ verre alsmense hem leueren sal binnen sinen slote, ende nie-
 “ ment deliureren en zij bi scepenen, Over welken dienst ende
 “ belofte vorscrenen, wij jnder name vander vorseider stede jan-
 “ ne vornomt, belooft hebben ende belouen jaerlicx te gheue
 “ een froclakin alsulc als de seriante vander stede draghen
 “ sullen, Ende daertoe de somme van twee ende tsestich
 “ ponden, achte scellinghe parisis siaers, de welke somme van
 “ ghelde, wij hem bewijst hebben te heffene ende tontfaene
 “ elke welke twee scellinghe grote, vp den pacht vander wagh
 “ ende wulhuse, Ende belooft tvorseide bewijs paisiuelike te
 “ doene ende te laten ghebrukene, sonder eenich belet daer jne
 “ te doene ofte te laten doene ju eenegher manieren, hem tvor-
 “ screuen belof vulcommende ende doende also vorscreuen es,
 “ Ghegheuen jn kennessen der waerheden onder den zeghel
 “ van zaken der vorseider stede van ghend, hier an hanghende
 “ den derden dach van decembre jnt jaer ons heeren als men
 “ screef XIIIJ^s ende XII. »

(Get.) Baert.

(Eventijdig afschrift in het » Register bevattende Copij Transp^t van Vlaenderen 1408 en ander acten van die Eeuw. f^o 57. Stadsarchief. Serie 93 bis, 5).

Het uurwerk van het Belfort diende dus om het uur en het half uur te slaan, en daartoe werden een klok, wekkers-voorslagers, een « orloy ende (=of) engiene » gebezigd. De klok is de banklok Roeland, het « orloy, de engiene » beteekent het werktuig; maar wat zijn wekkers-voorslagers? Die twee namen zijn in onze taal bewaard gebleven in de woorden wekking en voorslag: de verzameling klokken van verschillenden groote en toon, waarop het uurwerk elk kwartier een deuntje speelt. Van die kleine klokken is somtijds spraak in de rekeningen van de stad: in 1435-1436, f^o 38 v^o: « loed gheleuert vpt beel-
 “ froet vpt husekin daer de cleene clockskine jn anghen; » in 1460-1461, f^o 412 v^o: « Jtem meester janne van wechelen van
 “ dat hij ghewrocht heeft an dwiel vanden weckerkins vp tbeel-
 “ froyt XIII d. gr. ; » in 1498-1499, f^o 86: « ghewrocht
 “ vp tbeelfroit jnt stoppen vanden gaten onder de weckerkins. »

In 1540-1541, f° 245, zien wij, dat aan Hendrik van Bue, horlogiemaker te Leuven, het maken van een nieuwen voorslag of wekking werd aanbesteed, en uit de rekening 1543-1544, f° 260, leeren wij, dat « de oude clocxkins » daartoe werden vergoten.

De wekkeren of voor slaan, dat mechanisch geschiedt, is niet hetzelfde als beiaarden, dat met de handen wordt gedaan. Het was slechts den 1 Mei 1553(1) dat Jacob van Hoelbeke, de eerste beiaarder, werd benoemd, om op het Belfort « ter eeren ende « decoratie vander stede te speerne ende beiaerdene vnde clocx- « kins ende weckers vanden voorslaghe alle manieren van liede- « kens en de mottetten musicalic naer den heesch van zekeren « nieuwen weercke daertoe propice ghemaect. »

Wij hebben dus bewezen, dat van het oogenblik, dat een kap op het Belfort was gesteld, men er een uurwerk plaatste, dat de uren en halve uren sloeg op den Roeland, en op kleinere klokjes, waarschijnlijk elk kwartier, een deuntje speelde.

* * *

Nog een enkel woord over de wijzers. Dat er in den beginne geen uurplaat met wijzers op het Belfort was, blijkt genoeg uit de dienstregeling van Jan Metsaert in 1412 : de Gentenaars vernamen alleen het uur, het half uur en de kwartieren door de klokken(2). De eerste wijzerplaat werd geplaatst in 1456-57. We lezen op f° 400 v° van de Rekening : « Item ghegheuen « meestere Janne van wechelen vp zijn weere dat hij ghenomen « heeft te maken..... een niew orloy ende eenen wysere.... » Tot 1531 was er slechts één enkele wijzerplaat, namelijk aan den kant van de Botermarkt. Toen stelde men er drie bij, elk met één uurwijzer, zoodat, zegt M. van Vaernewijck, het « Belfort viermael wyser ghemaect was dant te voren was(3). »

(1) Stadsrekening 1553-1554, f° 193 v°.

(2) Dat in den aanvang van de XV^e eeuw alhier nog geen uurwerken met wijzers bestonden zou ik niet durven beweren — daartoe ontbreken mij voldoende gegevens — maar ook de volgende tekst zou dit vermoeden doen ontstaan : « A sire jehan le drayere prestere demourant en la ville de Gand « pour auoir fait un orloge frapant à vne Clochette, de marchie a lui fait le xij^e « jour daoust oudit an mil cccc et xx.... xviii lb. par. » Rijksarchief te Brussel. Rekenkamer n° 21798. *Compte du Receveur des Condamnations et Exploits du Conseil de Flandre à Gand du 1 mai 1420 au 1 mai 1421*, f° 45).

(3) *Den spieghel der nederlandscher audtheyt*, f° 125.

AANHANGSEL.

Wij geven hieronder de voornaamste posten uit de rekeningen betreffende het Belfort.

Stadsrekening 1314-1315.

(Blaz. 79.) It. 12 lb. vande clepele vander banclocken te makene.

It. Ja. van Landegem, van 1 ghem. lak., dat men gaf in hovessceden den meesters vander banclocken, 31 s. grote, maken 55 lb. 16 s. Verg. 25 grote torn. ende 11 lb. 5 s.

It van desen selven meesters terringen dat sij hier lagen 18 dage ende beidden naer haer geld, 10 lb. 16 s.

Stadsrekening 1315-1316.

Ontbreekt.

Stadsrekening 1316-1317.

De rubriek Werk *ontbreekt.*

Stadsrekening 1317-1318.

Ontbreekt.

Stadsrekening 1318-1319.

Ontbreekt.

Stadsrekening 1319-1320.

De rubriek Werk *ontbreekt.*

Stadsrekening 1320-1321.

Ontbreekt.

Stadsrekening 1321-1322.

Blz. 160. Item (betaelt) W. vanden Pitte, van 1 strijpten lak(ene), ende 2 1/2 ellen lak(en), daer meester J. van Haelst, Ph. van Bergine, meester J. Broucard, meesters vanden werke ant Beelfrot ende ant nieuwe Scepenhuus, ende Jan de Kerspe, van Antoenien, die de steene leverd, cleedre af adden, 18 s. gr., maken 36 lb. It. 50 s. payments.

Ende van harre voedingen, 7 lb. 6 s. 8 d.

Blz. 177. De cost vanden werke an tBeelfroet, anden Drake te brekene, ende anden burnepit.

Teersten meester J. van Haelst ende J. Broucarde, die voeren te Brucelle ende te Maghline omme te beziene hoe dat sij adten ghesteld de engiene van haren werke (*variante* :) omme te besiene hoe men daer de stellingen maect an dwerc (24^e week), tharre terre, 47 s. 9 d.

It. meester Janne van Haelst, die voer te Dorn. omme steen te te copene, te ziere terre, ende van 28 urden, 7 lb.

Blz. 178. It. sente Sente Claren, van 1 crane, die men daer cochte, ende van voerne tot vor tBeelfrot, 21 lb. 6 s. 8 d. (26^e week).

Janne verSaren, van 12 sparren ten stellingen, ende van 2 gangen, daer men de steene mede uten watre dede, 7 lb.

It. Gelnote den Amman, van 1 nieuwen reepe anden crane, 10 lb. 40 d. Dieder. Mulocke, van 1 groten reepe ten crane, 19 lb. 10 s.

It. van 45 voete listen. (35^e week.)

It. van 25 wildere quareelen, 3 lb. 9 s., ende van 2 graesteenen, 4 s. 6 d. (35^e week).

Blz. 179. It. van 4 wilde quareelen, 20 s.

It. Kerspele gheleend up veinsterwerc vanden Belfroite, 7 lb. gr., maken 280 lb. (41^e tot 52^e week).

It. Woutren Piline, den smed, van smedewerke anden crane (*variante*): vanden hofde vanden crane te beslane (29^e week),.... van arnassce van 2 merien, die trecken an dengien (30^e week), van 4 groten hankers, die liegen int Beelfroet (46^e week), ende 5 yserinen balke inde veinstren (47^e tot 50^e week).

Blz. 181 en 205. Pijnres: Den Duutschcn,...., van den huus(1) te rumene datte uppe Beelfrot boven viel (*variante*): vanden oute af te doene up Beelfrot, dat boven viel (21^e week), 50 s.

Blz. 182. Coppine van Erdenborgh ghesend tAntoenien omme steene, 16 s. 8 d. (49^e week).

Blz. 206. In de 24^e weke uteghegheven ant Beelfrot.

. . . . J. Broukarde, den temmerman, ende sinen gheselle, elke van 2 1/2 dage dat zij wrochten ande stellinge up Beelfrot, 7 ing. sdages, dat cost 38 s. 11 d.

Blz. 211. In de 35^e weke.... J. den Kerspen, van Antoenien, gheleend up 503 voete groter orduuen, ende up 100 voete listen, 1 lb. gr., moest 40 lb.

Blz. 213. J. verSaren (*houtkoopman*), van 4 corbeelen, ende van slepene, 7 lb. (37^e week).

(1) Huus = Dak.

Stadsrekening 1322-1323.

Blz. 264. P. van Merren, van huren van 2 merien, die de steene uppetrocken, van 67 1/2 dagen,.... 57 lb. 13 s. 4 d.

W^o Pilline,.... van 7, 8 yserine balken inde veinstren.

Blz. 265. J. verSaren, van 4 Weselscen (*variante* : utedragende) balken, die liegen up tBelfroit, (30^e week) van 20 eekijnre berderen, (32^e week) ...

Blz. 266. It. meester J. van Haelst, die voer sond. vor s. P. dagh ende s. Pauwels (26 Juni 1323) te Vliedersele omme 8 witte steene de reprisen of te makene vanden verwelve, te siere terre, ende van dat de steene costen, ende van bringene te Ghend, 8 lb.

Blz. 291. De cost vanden twalefster weke ant Beelfroit.

Kerspele ... van veinsterwerke, 15 lb. 19 s. 2 d.

Blz. 315. De cost vander 51^e weke ant Belfroit.

Crespele ... gheleend up siin veinsterwerce, 120 lb.

Stadsrekening 1323-1324.

Blz. 354. in dandre weke Janne Crespele, van Antoenien, gheleend up tveinsterwerce vanden Belfroite, 100 lb. ende 129 lb.

Blz. 362. ... inde negende week ... It. up veinsterwerce gheleend 25 lb. 15 s. 4 d.

Crespele, van 154 1/2 voete listen onder te taflen.

Blz. 373. De cost vander 35^{ster} weke (9-15 April 1324)... vanden Belfroite (*laatste werk van dat schepenjaar*).

Stadsrekening 1324-1325.

Blz. 387. Lieveine Commere, van 1 nieuwen gorreele ende 2 sticken caempijnre linen, daer men de banclocke mede luudde, 47 s. 3 d.

Ja. Urteluke, van smerre ter banclocken, 6 s. 8 d.

Blz. 390. It. den coning vanden ribauden, hem 16 van ghesellen, van 8 nachten, van dat sij wachten de banclocke ... ende dat sij waren te Deunze ...

Blz. 394. It. Adam van Synay, hem 12 van ghesellen, vander banclocken te ludene smaend. doe men trac te Deunze, 53 s. 4 d.

Blz. 395. It. vanden werke, dat ghewrocht es binnen desen jare ande banclocke, ant Beelfroit, ende anden zetel, daer de banclocke hanct, 690 lb. 11 s. 6 d.

Stadsrekening 1325-1326.

(*Geen werk aan het Belfort.*)

Stadsrekening 1326-1327.

(*Geen werk aan het Belfort.*)

Stadsrekening 1327-1328.

Blz. 603. It. meester Kerstiane van Middelborgh ente Pietren, sinen sone, van coste, die sij daden binnen 4 dagen dat sij hier lagen omme de banclocke te beziene, die sij souden ebben vergoten, 3 lb.

Blz. 614. Somme vanden werke, dat ghewrocht es ant Beelfort (te deckene) metten veinstren (te makene) 185 lb. 16 s. 1 d.

Stadsrekening 1328-1329.

Blz. 667. Somme vanden werke ande Scepenenhuse, an dAlle ende ant Beelfroet, 255 lb. 16 s. 5 d.

Stadsrekening 1329-1330.

(*Geen werk aan het Belfort.*)

Stadsrekening 1330-1331.

(*Geen werk aan het Belfort.*)

Stadsrekening 1331-1332.

(*De posten van de werken ontbreken.*)

Stadsrekening 1332-1333.

(*Geen werk aan het Belfort.*)

Stadsrekening 1333-1334.

Blz. 926. Somme vanden werke ant Beelfroit, vanden crane af te doene, 46 lb. 6 s. 11 d.

Stadsrekening 1334-1335.

Blz. 982. Somme vanden werke, dat ghewrocht is binnen desen jare ande berders (*variante*: de molen) te makene, daermen naer hauwen sal steenen dBeelfroet mede te makene, 4 lb. 5 s.

Stadsrekening 1335-1336.

Blz. 1008. It. meester Jan van Akerne ende Jan Foukere, die voeren in s. Jans avonde (23 Juni) te Causines ward om steene ten Beelfroete, te hare theere van 5 dagen, 13 lb.

Stadsrekening 1336-1337.

Blz. 103. Somme vanden werke dat binnen desen jare ghewrocht es ant beelfort, metter stoffen vanden steenen diere ghecocht sijn, ende daer de roketiers van 3 roken vele ghelts up hebben, ende die si leveren alte met ten werke alsoe de bouc wel verclaert, 9.461 lb. 12 s. 9 d.

Stadsrekening 1337-1338.

Blz. 248. Somme vanden werke dat ghewrocht es ant beelfort, mits den steenen diere toe ghecocht sijn, ende mits de taschwerke datter ghehouwen es omme up te settene vanden avantprijse gorgoelen dat men heet gotieren ende manne diere staen ende staen sullen (*var.* : beede avantpris, gorgonen ende manne), 2479 lb. 8 s. 9 d.

Stadsrekening 1338-1339.

Blz. 362. Somme vanden werke ant beelfort ende bernekamere, met dat hem geleent es up leveringhen, 199 lb. 17 s. 4 d.

Stadsrekening 1339-1340.

Blz. 506. Somme vanden werke anden stoel daer de banclocke in hanghet, 26 s. 8 d.

Stadsrekening 1340-1341.

Plz. 90. Somme vanden werke an dalle te deckene ende an den muur ende de steene vanden beelfroite te metene ende in te doene, 253 lb. 17 s. 11 d.

Stadsrekeningen 1341-1349.

(*Geen werk aan 't Belfort.*)

Stadsrekeningen 1349-1352.

De werken ontbreken.

Stadsrekening 1352-1354.

Geen werk aan het Belfort.

Stadsrekening 1354-1355.

F^o 66 v^o. It. van 1 clepelrieme ter banclocke, 6 lb. 4 s. 5 d.

F^o 72. Somme vanden werke ant beelfroit, 915 lb. 18 s. 11 d.

Stadsrekening 1355-1856.

F^o 104 v^o. Somma beelfroit, 90 lb. 11 s. 1 d.

De volgende jaren slechts herstellingswerken.

III

A propos des mesures du Beffroi.

M^r A. Heins.

Au moment où le campanile en fer de notre tour communale est menacé de disparition, et qu'une étude est entamée pour le remplacement de cette flèche par une autre, soit en bois, ce qui paraît improbable, soit en pierre, ce qui paraît décidé, il nous a semblé utile de parler des dimensions vraies de cette tour et de son couronnement actuel.

Tous les auteurs qui ont écrit sur Gand et en ont signalé le Beffroi, donnent à ce monument des dimensions tellement différentes qu'il nous a paru, à mon ami Bergmans et à moi, intéressant et même nécessaire de dresser la liste des hauteurs énormes ou minuscules auxquelles il se réduit ou s'élève, selon le caprice de l'écrivain, ou celui du..... compositeur typographe qui l'interprète.

On ne peut attribuer qu'à une erreur d'un de ces bons typos la distraction singulière qui ferait dire, dans un guide de Belgique paru en 1897, à Bruxelles, à l'un de nos concitoyens, M^r Gustave Lemaire, que notre Beffroi a 32 mètres, quand l'ascensionniste est parvenu au sommet des 386 marches.

C'est là, certes, le plus petit échantillon du Beffroi de Gand, rencontré par nous.

Il est maintenant des auteurs qui, dans de considérables études sur notre ville, n'abordent pas ce chapitre, crainte de se tromper s'ils suivent en leurs indications relatives au Beffroi, l'un ou l'autre de leurs prédécesseurs ayant risqué un chiffre ; tel est le cas dans le « Gand » de M^r Fredericq et Aug. Wagener, au cours de leur belle étude sur notre ville, parue chez l'éditeur Bruylant (*La Belgique illustrée*). C. Lemonnier, lui aussi, glisse

là-dessus, reste dans le vague et nous donne l'impression d'une hauteur quelconque..... en parlant de « formidable entassement de moellons, de grand soldat de la cité, de communier de pierre qui, comme un bras armé d'une torche géante, dresse en l'air sa tour que quatre statues de pierre, tournées aux points cardinaux, couronnaient autrefois. »

Van Duyse, dans son *Gand* paru chez Lebègue, à Bruxelles, nous dit que tous les locaux superposés forment une tour de 82 mètres, à laquelle il faut ajouter la flèche, ce qui porte l'élévation totale à 118 mètres.

Nous voilà parti de 32 mètres pour arriver à 118 mètres.

C'est ce dernier chiffre que M^r W. Rogghé avait donné dans son guide historique et topographique édité chez Hoste en 1883 : il le décomposait en 36 mètres pour le couronnement et le reste pour la tour ancienne en pierre.

Ici aussi se trouve le chiffre de 386 marches.

Un étranger, M^r Constant de Tours, dans sa « Belgique » qui parut à Paris, nous parle des 92 mètres de hauteur et d'un total de 450 marches qui seraient la dimension de la tour de St.-Bavon.

D'après lui, le Beffroi dépasse ces dimensions de 30 mètres, ce qui lui donnerait la hauteur formidable de 122 mètres, chiffre nouveau et qui n'a pas été atteint encore.

Henri Hymans, dans son *Gand et Tournai*, a suivi les chiffres de Rogghé; rappelons qu'ils sont : 36 mètres de couronnement, élévation totale : 118 mètres.

Un auteur allemand, dans son *Gent und umgebung* (*Woerls Reishandbücher*) donne le renseignement suivant : die Höhe beträgt 120 m.; man steigt bis zur galerie 80 m.

Le Baedeker de 1888 concorde avec Rogghé; ici encore nous trouvons 386 marches qui mènent à 82 mètres de hauteur; la flèche aurait 36 mètres; 118 hauteur totale est donc le chiffre du célèbre guide.

Un auteur anglais, M^r Leakey, qui fut chapelain anglican à Gand, y publia en 1897 un guide où il parle du Beffroi s'élevant à 387 pieds.

Notre écrivain local De Potter, dans son *Gent*, dit que la tour a 118 mètres avec son campanile qui y est compris pour

36 mètres, qu'il y a 386 marches en tout ; et les largeurs de la base seraient, selon lui, de 13.90 et de 11.90. Nous verrons que ces chiffres sont erronés.

Enfin, quand l'Inventaire archéologique de Gand fit appel à M^r Maurice Heins et à votre serviteur pour établir la fiche N^o 252 qui se rapporte au Beffroi, nous donnâmes à ce monument, à dimension variable de 32 mètres à 118 et même 122 mètres, une hauteur effective et réelle de 96 mètres.

Nous décomposions ce chiffre en 40 pour le campanile et 56 pour la partie en pierre.

Ces mesures, prises à l'Hôtel de ville sur un document officiel et que nous pouvions considérer comme exactes, sont pensons-nous, elles aussi fausses et nous verrons en quoi elles doivent pêcher.

Cela étant, des publications toutes récentes auraient pu s'emparer de ces renseignements qui paraissaient, enfin, indiscutables.

Et voyez quelle malchance ; dans son bel ouvrage qui parut cette année, *Les monuments de Gand*, notre ami Prosper Claeys ne donne qu'une seule dimension : celle du campanile en fer qui d'après lui, aurait 53 mètres, au lieu des 40 de tantôt.

Un autre de nos membres, non des moins zélés et minutieux cependant, le camarade Bergmans avec qui je fais cette communication, est lui aussi victime d'une erreur de composition typographique dans son charmant ouvrage sur le Beffroi de Gand, qui parut il y a peu de mois. Il y dit que le campanile aurait 20 mètres de hauteur avec un total de 96 m.

Il renvoie à la fiche de l'Inventaire cité plus haut qui, elle dit 40 mètres pour le campanile. Vous le voyez, la guigne poursuit notre Beffroi ; ses dimensions sont, partout, relatées avec une véritable fantaisie.

Maintenant, ayant examiné presque toutes les mentions rencontrées par nous du beffroi et de ses proportions, nous ne devrions retenir que les chiffres de la hauteur totale.

Ce serait 96 m., d'une part, et 118 m. de l'autre. Que dites-vous de cette différence de 20 mètres ?

Ayant naturellement négligé les extrêmes, du minimum de 32 m. à celui de 122 m. maximum, nous aurions penché vers la dimension de 96 m. qui était celle de la flèche, et nous la considérons comme définitivement acquise.

Et cependant, il y a quelques jours, un document nouveau vint contredire encore une fois cette dimension donnée par l'Inventaire.

Un dessin à l'échelle, très exact pensons-nous, du Beffroi, et qui est conservé au bureau des travaux de notre Hôtel de ville, nous tomba sous la main. Enfin ! il y avait peut-être chance d'en finir une bonne fois avec les proportions si différentes de notre « Belfroet » du moyen-âge. Je mesurai ce tracé si méticuleusement achevé, et je trouvai, je dois le dire, une mesure nouvelle qui est 91.50 m. à peu près. Je dis à peu près, car il est convenu que l'exactitude parfaite sera impossible à déterminer ; le dessin du dragon, par dessus la flèche qui, elle est très correctement tracée, est évidemment imparfait.

J'ai eu la précaution de m'assurer d'une des dimensions, facile à relever, celle de la tour, vers l'ouest, en face de la rue des Chevaliers ; elle a en réalité 15.50 m., comme le dessin, et c'est ce qui me donne un peu confiance en lui.

Partant de là, pour connaître avec exactitude toutes les autres, j'ai convié M^r Bergmans à faire, avec moi, le tableau qu'il va vous lire. Je n'ai qu'un mot à ajouter. Non seulement la hauteur du Beffroi était, partout, donnée inexactement, mais la proportion de son plau, de sa forme à la base ne l'étaient pas moins.

Il est souhaitable que les travaux qui paraîtront dorénavant sur Gand puissent s'inspirer, pour notre tour du Beffroi, des chiffres que vous allez entendre.

Ils seront bons jusqu'au moment où un campanile, d'une forme et d'une hauteur déjà à peu près décidées, grâce à l'étude préparatoire faite par M^r Van Rysselberghe, notre architecte communal, donnerait à notre clocher municipal les 100 mètres que ces projets prévoient. (*Applaudissements*).

M^r P. Bergmans.

M^r A. Heins vient de vous dire avec quelle fantaisie on a assigné à notre Beffroi les mesures les plus variables.

Nous avons essayé d'arriver à une approximation plus exacte en nous basant sur le levé du Beffroi conservé au bureau des travaux à l'Hôtel de ville, et dessiné par F. Vanden Abeele. Ce tracé très soigné représente la face Ouest du Beffroi, vers la rue courte des Chevaliers, il est fait à l'échelle de 2 centimètres par mètre.

En le mesurant, et en tenant compte de l'échelle, nous arrivons aux chiffres suivants :

I. Partie en pierre.

- | | |
|--|----------|
| 1) Hauteur de la partie ancienne en pierre de Tournai, y compris la grosse corniche neuve | 44 m. 50 |
| 2) Hauteur totale, avec le campanile en fer, jusqu'au niveau supérieur du fleuron servant de couronnement, sans le dragon. | 88 m. 30 |
| 3) Hauteur des tourelles d'angle en pierre, de la grosse corniche au sommet des tourelles, sans les créneaux en fer. | 6 m. 90 |
| 4) Largeur au niveau de la rue. | 15 m. 50 |
| 5) Largeur au niveau de la grosse corniche. | 16 m. 40 |
| 6) Largeur de la base des tourelles. | 4 m. 00 |
| 7) Largeur de la partie supérieure des tourelles. | 3 m. 40 |

II. Partie en fer.

- | | |
|---|----------|
| 8) Hauteur, du sommet des tourelles au niveau du 1 ^{er} étage du campanile. | 10 m. 25 |
| 9) Hauteur du 2 ^e étage du campanile. | 9 m. 80 |
| 10) Hauteur de la flèche à crochets. | 17 m. 00 |
| 11) Largeur des surfaces plates du 1 ^{er} étage, sans les parties en biais vers les tourelles. | 6 m. 45 |
| 12) Largeur des surfaces plates du 2 ^e étage. | 4 m. 00 |

* *

Le cadran a un diamètre de	4 m. 25
L'axe de l'horloge est à 48 m. 75 du vol.	

* *

Fenêtres de la partie en pierre (à l'intérieur de la baie) :

Étage inférieur (ancien secret)	2,59 × 1,55
1 ^{er} étage	6 m. × 1.90
2 ^e étage	6,30 × 1.45
3 ^e étage	6,60 ×
Largeur du contrefort central, à hauteur de la chambre du secret.	1 m. 5.
Épaisseur de la grosse corniche moderne.	1 m. 35

* *

Sur le levé de M^r Van den Abeele, le dessin du dragon ne paraît pas être exact ; aussi n'avons-nous par relevé sa mesure. Il semble que sa hauteur soit de 3 mètres, ce qui donnerait pour le Beffroi une hauteur totale, du niveau de la rue au sommet du dragon, de 91 m. 30.

* *

Comme on le voit, le plan du Beffroi est barlong ; d'après un levé récent du bureau des travaux, voici quelles seraient les dimensions de chacun des côtés au niveau de la grosse corniche moderne :

Face Ouest (vers la rue courte des Chevaliers)	16 m. 40
Face Nord (vers le marché au Beurre)	13 m. 70
Face Est (vers la Halle aux Draps)	16 m. 10
Face Sud (vers la rue Magelein)	13 m. 65

(*Applaudissements*)

M^r **Fredericq**. Après ces communications si intéressantes de M.M. Heins et Bergmans, il me semble qu'on devrait avant tout interroger le Beffroi lui-même, pour bien connaître les dimensions exactes de ce monument existant. Aucun secret professionnel ne l'empêchera de nous révéler sa véritable hauteur, puisqu'il se dresse dans les airs sans s'en cacher.

C'est une singulière méthode qu'on a suivie jusqu'à présent de discuter sur ces mesures du Beffroi données par les auteurs depuis des siècles, sans mesurer le Beffroi lui-même, ce qui serait bien plus simple et plus sûr.

Ceci me rappelle le grand philosophe Aristote, qui, pour arriver à connaître le nombre de dents de la femme, rapporte que, d'après les uns, elle en a autant, et d'après les autres autant; puis il part de là pour faire une longue dissertation et une série de déductions qui le conduisent à affirmer, finalement, que le nombre de dents de la femme doit être de tant. Naturellement, il se trompe !

S'il avait tout simplement fait ouvrir la bouche à sa femme et compté lui-même le nombre de dents qu'elle possédait, il aurait connu le chiffre exact sans erreur.

M^r **A. Heins**. Il me semble qu'on pourrait faire établir ces mesures, une fois pour toutes, par des gens compétents.

M^r **Fredericq**. On pourrait s'adresser à M^r Cruls, conducteur principal du génie civil, chargé des répétitions pour les étudiants arpenteurs, en le priant de faire mesurer par son personnel la hauteur réelle du Beffroi.

M^r **A. Dutry**. M^r Geirnaert, qui est ici présent, a restauré plus d'une tour, il pourrait peut-être donner un conseil.

M^r **Geirnaert**. Je n'ai jamais restauré de tours aussi importantes que celles du Beffroi.

Toute hauteur ne dépassant pas vingt mètres peut être facilement évaluée, ce n'est pas le cas ici.

M^r **le Président**. Il est bien entendu que cette démarche ne pourrait être officielle; car elle semblerait quelque peu ridicule.

Nous avons parmi nous des membres qui connaissent intimement des personnes qui pourraient faire mesurer la hauteur du beffroi.

Cette question constitue uniquement un point de curiosité mais ne comporte aucun caractère d'importance. (*Adhésion*).

Les plaques commémoratives.

M^r le Président. Messieurs, plusieurs d'entre vous ont dû recevoir un avant-projet. Nous le ferons circuler un moment parmi vous afin que la discussion puisse reposer sur des bases sérieuses. (*Voir la planche ci-contre*).

Quelqu'un demande-t-il la parole à propos des textes ?

M^r P. Bergmans. M^r Pirenne est partisan des plaques commémoratives, mais il désirerait que ces plaques fussent de préférence apposées sur des monuments ou à des endroits où se sont passés des événements historiques importants.

M^r E. de Rudder. La traduction française ne me paraît pas complète.

M^r Willem. Dans la dernière séance, M^r Hulin a félicité M^r Heins de ce que le texte français ne fût pas une traduction littérale du flamand.

M^r Fredericq. Il me semble qu'on peut difficilement traduire littéralement ces textes, tout au moins en ce qui concerne les noms des rues qui n'ont pas eu de noms français avant la traduction officielle imposée sous la domination française au commencement du XIX^{me} siècle. Jusqu'alors on citait les noms des rues en flamand dans les actes français, et on disait par exemple : « Une maison sera vendue dans la rue dite *Veldstraat*. »

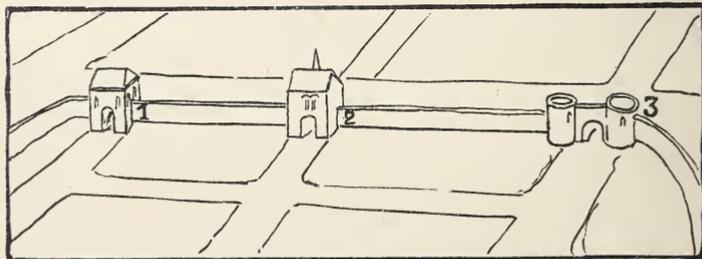
Mais, vers 1800, l'emploi du flamand fut défendu par la France en Belgique pour les affiches, les enseignes et les inscriptions quelconques ; c'est alors seulement qu'on procéda à la traduction systématique et officielle des noms des rues de Gand ; avec quelle désinvolture, vous le savez !

Hier werd op het einde
der XII^e. eeuw
een stadswal gegraven
DE HOUTLEI.

En daarop werden drie poorten gebouwd:

1. De Turrepoort (Torenpoort)
2. De Posternpoort
3. De Zandpoort .

De gracht werd gedempt
ten jare 1898 .



Ancien fossé d'enceinte, fin du XII^e. siècle,
appelé

LA LYS-AU-BOIS

avec trois portes.

Le fossé fut comblé en 1898.

1. Aanvang der Nederschelde.

Hier voor stond de

2. WATERMOLEN.

Gebouwd in de XIII^e eeuw

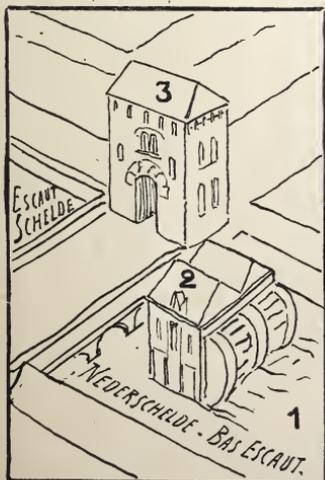
Hij werd afgebroken in 1881.

Voor deze brug stond de

3. BRAEMPOORT,

een der oudste van de stad,
dagteekende van het einde der XII^e eeuw.

Ze werd afgebroken in 1562.



1. BAS - ESCAUT.

2. Ancien Moulin à eau,
XIII^e siècle,
démoli en 1881.

3. PORTE DE BRABANT,
Fin du XII^e siècle,
démolié en 1562.

D'ailleurs, vous savez, aussi bien que moi, que lorsqu'on traduit des noms de lieux, on se trompe presque toujours. Les traductions de *Steenstraat* par rue des Pierres (pour rue du Steen ou Gravensteen), de *Burgstraat* par rue de Bruges (pour rue du Bourg ou Château des Comtes), sont des spécimens du genre. (*Marques d'approbation*).

M^r **V. Van der Haeghen** présente quelques corrections à apporter aux textes proposés.

Après un échange d'observations entre MM. Bergmans, De Rudder, Dutry, Fredericq et Heins, M^r le Président propose de confier à MM. Bergmans, Heins et Van der Haeghen le soin d'arrêter le texte des premières plaques à proposer à l'Administration communale, celles de la *Houtleye* et de la *Braem-poort*. (*Adhésion*).

La séance est levée à 10 1/4 heures.

Assemblée générale du 17 Mai 1905.

Algemeene vergadering van 17 Mei 1905.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Communications. — Mededeelingen.
 - II. Compte-rendu analytique des publications offertes à la Société. (A. DIEGERICK).
 - III. La peinture murale découverte rue de la Monnaie, à Gand. (G. HULIN).
 - IV. A propos d'un curieux tableau de l'école flamande du XVI^e siècle. (A. HEINS).
-

La séance est ouverte à 8. 30 h.

Ont signé au registre de présence : MM. le chanoine Van den Gheyn, président; G. Hulin et V. Vander Haeghen, vice-présidents; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; A. Heins et A. Van Werveke, conseillers; O. Bergmans; L. Cloquet; H. De Marez; H. de Tracy; B^{on} L. de Péichy; J. Dutry-Van Loo, P. Frédéricq, V. Fris, L. Goffin, H. Hoste, L. Janson, H. Pirenne, V. Willem.

Communications.

Ballottage d'un membre honoraire. — Balloteering van een buitengewoon lid.

La société Littéraire « Le Club » à Gand, est admise comme membre honoraire.

M^r P. Bergmans. Messieurs, nous avons reçu une invitation du Comité institué en vue d'un grand concours, à Bruxelles, de drapeaux, étendards, fanions et cartels de sociétés. Notre Société ne possédant ni fanion, ni étendard, ni cartel, du moins jusqu'à présent, il nous sera par conséquent impossible d'y prendre part.

M^r de Tracy, qui s'est chargé d'exécuter notre cartel, m'a promis de s'en occuper aussitôt qu'il aura terminé un travail qui l'occupe en ce moment.

ÉGLISE DE NIEUWENHOVE.

M^r le Président. Messieurs, lors de notre dernière réunion, j'ai été très heureux d'entendre M^r Fredericq implorer notre pitié à propos du sinistre qui avait eu lieu à Nieuwenhove; je veux parler de l'incendie de cette charmante église ogivale que l'on peut considérer, à juste raison, comme un vrai modèle du genre.

M^r Fredericq avait même engagé le Bureau à faire quelques démarches en vue d'obtenir la restauration absolument indispensable à la suite de cet incendie.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer aujourd'hui même M^r le curé de Nieuwenhove, et les nouvelles que je vous apporte auront au moins le mérite de la fraîcheur.

L'incendie a ruiné le chœur et une partie du transept. Les bas-côtés et la tour, sauf la flèche, ont été préservés. Les meubles, à l'exception d'un ou deux confessionnaux, qui n'offraient d'ailleurs pas grand intérêt, ont été la proie des flammes.

La question se complique, parce que la restauration nécessaire fera, évidemment, remettre à l'étude le projet d'agrandissement de cette église.

Aussi, voudrais-je vous rappeler les rétroactes de cette question.

M^r le Gouverneur, qui nous faisait l'honneur d'assister à la réunion initiale de la fédération des sociétés archéologiques de la province (20 décembre 1903), nous disait entre autres choses :

« Ce n'est pas, en effet, seulement à Gand, à Audenarde, ou à Termonde, qu'il y a des monuments intéressants. Il y en a, et en grand nombre, jusque dans les plus petites localités de la province.

Je ne citerai, comme exemple, que le cas de Nieuwenhove, qui n'est qu'une pauvre petite commune ne comptant que quelques centaines d'habitants, éloignée de toute voie de communication, mais qui possède une église ancienne tout à fait remarquable. »

Vous voyez donc, Messieurs, qu'à ce moment M^r le Gouverneur lui-même avait l'attention fixée sur ce monument. Aussi, je ne crois pas que nous puissions être taxés d'indiscrets, en nous occupant de la restauration et de l'agrandissement projetés.

Permettez-moi de faire une observation préliminaire, dont vous comprendrez immédiatement la portée.

On pourrait prétendre que, vu la population du village, pas n'est besoin de songer à modifier les anciennes proportions de l'édifice, et on serait tenté de croire que le désir d'avoir une église plus vaste, est le principal mobile qui fasse agir le curé pour obtenir l'agrandissement souhaité.

Or, voici ce qui s'est présenté tout récemment à Nieuwenhove à la suite du désastre.

Une partie de l'église ayant été préservée, le curé a pu con-

tinuer à procéder aux offices du culte. Il avait instamment engagé les personnes qui n'appartenaient pas à la commune, mais qui avaient l'habitude d'assister à la messe à Nieuwenhove, à se rendre à leur paroisses respectives.

Le premier dimanche, sa parole fut écoutée et il constata avec plaisir qu'aucune personne étrangère n'assistait à l'office. Mais, le dimanche suivant, le résultat fut nul et il fut persuadé que ce n'était pas son éloquence qui avait déterminé ces personnes à ne pas se rendre à Nieuwenhove, mais uniquement la crainte que leur avait inspirée un édifice en ruine.

Ceci montre clairement, Messieurs, que l'agrandissement d'une église ne dépend pas uniquement du nombre d'habitants de la paroisse. Il faut également tenir compte des personnes des villages voisins, qui demeurent trop loin de leur église paroissiale.

C'est pourquoi nous n'avons pas à discuter l'opportunité de cet agrandissement. Ce fait s'impose dans les conditions actuelles, et la restauration rend nécessaire l'agrandissement projeté.

Il y a deux ans, je me permettais de répondre de la manière suivante à l'observation que faisait M^r le Gouverneur :

« M^r le Gouverneur vient de citer précisément la petite église de Nieuweuhove. Je m'en suis toujours préoccupé. C'est comme disait M^r de Kerchove, un véritable chef-d'œuvre d'architecture. Je ne connais pas, pour ma part, d'église de village, qui présente plus de cachet que cette petite église placée dans un site absolument charmant. Malheureusement elle est devenue trop étroite et elle devra nécessairement subir certaines modifications. Lesquelles ? Voilà la question. J'estime qu'il serait utile que la Société dont dépend Nieuwenhove ait les yeux ouverts sur les projets qui seraient présentés. »

Ce conditionnel est devenu un futur, et ce futur menace de devenir un présent.

D'ailleurs, les plans ont été faits et dressés par un architecte, dont nous ne discutons pas la compétence, et la Commission royale des monuments leur a donné son approbation pleine et entière.

Or, voici, d'après moi, en quoi consiste l'erreur qui a été

commise. L'église de Nieuwenhove est, comme la plupart des églises du XIV^e siècle de notre pays, en forme de croix; seulement, vers le XV^e siècle, un des bras du transept a été considérablement élargi.

On veut aujourd'hui faire la même modification de l'autre côté, c'est à dire élargir l'église et faire perdre à l'édifice son symbolisme ancien et primitif des églises chrétiennes au moyen-âge : la croix.

C'est donc à propos de cette modification que je crois, non pas devoir protester, mais attirer l'attention des autorités compétentes. J'ajouterai que rien ne nous oblige à accepter ce premier projet.

Il serait en effet possible de prolonger la nef centrale sans défigurer l'église. Le terrain qui se trouve devant l'église permettrait ce prolongement, sans rendre néanmoins difficile l'accès de l'édifice. Le pignon du portail d'entrée pourrait être reconstruit avec les matériaux anciens.

D'autre part, dans la partie ancienne, c'est à dire dans la partie nord du transept, se retrouve un corbeau orné de têtes très anciennes et absolument authentiques. Il est à supposer qu'il sera conservé. Mais, dans ce cas, ne trouvez-vous pas qu'il sera regrettable de l'encastrier dans une construction moderne, étant donné qu'on fera perdre à l'ensemble son caractère et sa forme primitive ?

C'est donc dans cet ordre d'idées que je me permets, non pas d'ouvrir une discussion sur la question, mais de vous demander de permettre au Bureau de transmettre à la Commission royale des monuments le désir de conserver à l'église son caractère primitif.

De cette façon, nous ne paraîtrons pas désapprouver les plans déjà dressés, et nous ne ferons injure à personne.

Je ne fais d'ailleurs ici que développer l'idée de M^r Fredericq.

M^r **Hulin**. Combien croyez-vous qu'on gagnerait en agrandissant l'église dans ce sens ?

M^r **le Président**. De 6 à 7 mètres, ce qui serait suffisant.

M^r **V. Van der Haeghen**. Pour l'église St. Sauveur à Gand, il a déjà été question aussi d'allonger la nef principale vers

la place. Comme la cure aurait dû être démolie, le projet a échoué.

M^r **Heins**. Autour de l'église de Nieuwenhove, il y a un cimetière entouré d'un mur de forme circulaire. Ce cimetière est très intéressant par suite des chemins d'accès.

M^r **le Président**. Une partie du cimetière devra malheureusement disparaître si l'on agrandit l'église du côté du transept.

Quelqu'un s'oppose-t-il à ce que nous formulions une demande dans le sens que je viens d'indiquer ?

M^r **Cloquet**. Puisque M^r le Gouverneur s'est intéressé à l'église, ne pourrait-on pas le saisir de la question, afin qu'il veuille s'adresser à la Commission provinciale des monuments.

M^r **le Président**. Je me rallie entièrement à la manière de voir de M^r Cloquet.

M^r **Cloquet**. Il serait bon d'ailleurs de provoquer l'activité de notre commission provinciale, et M^r le Gouverneur semble tout indiqué pour la stimuler. (*Adhésion*).

LA TOUR DE SAINT-MICHEL.

M^r **le Président**. Messieurs, si vous le permettez, je dirai un mot à propos de la tour de St.-Michel. On a dit à ce sujet des choses bien intéressantes, mais souvent inexactes.

C'est ainsi qu'on a généralement cru d'abord qu'il n'y avait eu que deux projets relatifs à cette tour. C'est d'ailleurs ce qu'écrit Kervyn dans son ouvrage « Les églises de Gand ».

Or voici exactement la genèse de ces différents projets :

Un premier projet dessiné par Boniours paraît en juin 1652. Il avait des tendances encore gothiques et des modifications étaient apportées et présentées par l'auteur lui-même.

En 1653 paraît le second projet, celui dont la maquette en bois est conservée au Musée d'archéologie.

Dix ans plus tard, en 1662, le prêtre architecte Cruyl conçoit le projet en style ogival flamboyant, et qui a été publié par Fr. de Potter.

En 1690, d'après les comptes de l'église, dépouillés par M^r Coppieters Stochove, Gilles Wyckhuys fit un nouveau projet.

On ne connaissait pas celui-ci. M^r l'abbé Lippens, professeur au collège épiscopal de Renaix, vient de retrouver dans les archives de la Bibliothèque un projet de tour de S^t-Michel, qui pourrait bien être celui de Wyckhuys.

Comme il était ignoré, j'ai trouvé intéressant de vous mettre sous les yeux la photographie que M^r l'abbé Lippens en a faite, et de répondre ainsi au désir, qu'il m'avait exprimé, de vous faire en son nom cette courte communication. (*Applaudissements*).

CONGRÈS DE L'ART PUBLIC.

M^r **Cloquet**. Messieurs, je suis chargé par le Comité de l'Art Public, de faire un appel aux Gantois, en vue du 3^{me} congrès que prépare ce Comité. Je ne pense pas que les sujets dont s'occupe le Comité de l'Art Public soient étrangers aux différents sujets qui occupent la Société d'histoire et d'archéologie. C'est pourquoi, je me permets de demander à tous les membres du Cercle de répondre à l'appel fait par ce comité. Celui-ci s'occupant également de la conservation des monuments, bien des points intéresseront les archéologues.

Si quelques membres sont disposés à prendre part à ce Congrès, je les convie à former à Gand un petit Comité d'action. Un comité semblable fonctionne déjà avec succès à Anvers. Le Congrès aura lieu au mois d'août, à Liège, et ceux qui désirent y adhérer pourront déjà se réunir prochainement. (*Adhésion*).

EXPOSITION 1830.

M^r **P. Bergmans**. Messieurs, je voudrais attirer votre attention sur l'Exposition rétrospective qu'organise la Bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand.

Cette exposition sera consacrée aux souvenirs de la révolution de 1830, spécialement à Gand et dans les Flandres.

Je fais appel à ceux de nos membres qui possèdent des souvenirs de cette époque pour les prier de confier ceux-ci à la Bibliothèque.

Il s'agit de recueillir des documents imprimés ou manuscrits, tableaux, gravures, dessins, costumes, armes et autres objets.

GAND DÉCRIT PAR UN VOYAGEUR BRUGEOIS DU XVIII^e SIÈCLE.

M^r **P. Bergmans**. Messieurs, je désire vous signaler un manuscrit en cinq volumes, appartenant à notre confrère, M^r J. Speltinckx, et contenant le récit des voyages d'un Brugeois au début du XVIII^e siècle. L'auteur, qui ne signe que de ses initiales : P. P. M., était un artiste, car son œuvre contient de fort jolis dessins coloriés. De plus, il nous apprend à la page 284 du cinquième volume, qu'il est l'auteur du théâtre de Bruges, et plus loin, p. 298, qu'il a fait, « du moins pour la plus part » un devant d'autel brodé dans l'église Saint-Sauveur, dont le médaillon central représente le Christ marchant sur la mer et tendant le bras à Saint-Pierre, dans la nacelle avec les autres apôtres.

Ces données permettront, pensons-nous, à nos confrères brugeois d'identifier aisément le personnage.

Ce cinquième volume nous donne les impressions de P. P. M. sur Venise et le récit de son voyage pour revenir aux Pays-Bas. Il revient d'Anvers à Bruges en passant par Gand, et voici comment il s'exprime au sujet de notre ville et de ses environs. Il finit sa description d'Anvers par les faubourgs :

«, où il y a de très beaux faubourgs, entre lesquels on pourroit quasi conter la petite fortification en forme de petit fort en face de la ville que l'on nomme la Tête de Flandre, ainsi dite parce que la Flandre y commence, la rivière la séparant d'avec le Brabant. Ce petit endroit, où il n'y a que quatre maisons, est pourtant de la dernière conséquence.

« D'icij nous partîmes à sept heures le soir et allâmes avec une chaise roulante à Burcht, village situé sur le bord de l'Escau quasi toujours par la chossée, à la fin de laquelle on passe une barrière fortifiée. Delà à Deneys qui sont quelques maisons sur le village de Milsen, puis à Aesdonck village. Ce village est si beau qu'il mériterait bien le nom de bourg. Delà à Hooghcamer village; à Cattermarckt, ce sont quelques maisons et un cabaret. A Waesmunster, village où nous couchâmes. L'on appelle communément cet endroit l'Étoile, d'un cabaret de ce nom où les chariots, tant de Gand comme d'Anvers, logent ou en été dînent, comme il est à mi chemin entre ces deux villes. De là à Lokeren, un très grand bourg où l'on traverse le Durm à droite sur un

pont à Etbrugge, espèce de villages qu'ils appellent des Huchts. Puis à Sevenheijken, très beau village, puis à un joli plantage qui commence par une colline sur laquelle est planté un beau Crucifix. Et tant soit peu plus avant à Loo Christi, beau village, et ainsi aux petites colines de Saint-Amand où sont plusieurs maisons et cabarets qui forment comme un espèce de village ou faubourg, n'étant qu'à un coup de canon de la ville de Gand. Et ainsi à cette célèbre capitale de la Province de Flandre. Ce me seroit une présomption des plus téméraires si je voulois entreprendre de faire icij une exacte description de cette grande ville; ainsi étant à la fin de mon ouvrage je me tienderay dans les bornes d'un simple et succinct journal, comme j'ai fait jusqu'icij, et me contenteraij d'en dire seulement en bref ainsi que j'aij dit de plusieurs autres villès, grandes et importantes.

“ En premier lieu, son assiette est très favorable pour le commerce par rapport à ses rivières, je dis rivières, par ce que l'Escau la traverse et la Lijs à gauche vient au milieu de la ville s'ij joindre et se perdre, et l'endroit où ces deux fleuves s'assemblent, est derrière l'église des Récolets et s'appelle le Jugement. La grandeur de cette ville est si considérable, que l'on la conte avec raison entre les plus grandes de toute l'Europe. Sa beauté ne cède guerre à sa grandeur, étant effectivement une des plus belles que j'aij vu pendant tous mes voyages. Les rues larges longues et ouvertes, où l'on voit quantité de très belles et superbes maisons, et autres battimens considérables comme le Conseil autrement le chateau des Contes, par ce que du tems passé c'étoit la demeure de quelques contes de Flandre, maintenant du Conseil de la Province, qui tient icij sa résidence. L'hôtel de ville est très beau, et s'il était fini comme il ij a une façade moderne, il ne cèderait à aucun du Paijs. On voit dans l'Evêché des forts jolis appartemens. Entre les plus belles églises sont la Cathédrale, celle de Saint Michel, et la petite chapelle des Alexiens.

“ Les places sont pareillement fort belles, et sur une qui est le marché au Vendredi, et qui est la plus belle et plus grande de de la ville, on voit dans le milieu, une belle colonne de pierre de taille sur son piédestal, qui porte la statue dorée de L'Empereur Charles V, né dans cette ville, en un palais qu'ils appel-

lent encore aujourd'hui la Cour des Princes. On ij voit encore d'autres statues tant de marbre que de bronze, comme le fils qui coupe la tête au propre père, sur un pont près du Conseil &^a. Il ij a dans cette ville aussi des très considérables Abbaijes principalement celle de Saint Pierre, dont l'Abbé est comme un petit souverain tant séculier qu'ecclésiastique, enfin c'est une ville qui mérite la dernière attention; en matière de Reliques il ij en a une très particulière, dans un couvent de Religieuses près de Ackergem, dont voici l'histoire en peu de mots.

« Deux moines Flamands(1), se trouvant en tems d'hiver sur le mont Calvaire où le Seig^r a expié nos crimes, furent infiniment surpris d'ij voir croître comme s'il eut été le mois de Juin, une fleur de Lijs dans toute sa vigueur. Un d'entre eux dit au compagnon, prenons cette fleur, peut-être en fera t'elle autant en Flandre. Ils se mirent donc à creuser, bien au large, crainte d'offencer ou blaiser l'ognon. Jamais personnes ne furent si surprises que ces deux moines, quand ils virent que la tige, commençant de l'ognon, formait parfaitement l'effigie d'un Christe en croix, la prirent et la conservèrent avec grandissime soin et vénération. A leur retour, passant par la ville de Gand, et nommément par devant le sudit couvent de Religieuses, ils avaient un âne qui portoit leur bagage, qui n'étoit pas si tôt venu devant la porte du couvent, qu'elle s'ouvrit d'elle-même, ainsi que les cloches commençoient à sonner sans aucun secours humain. Cette nouveauté surprit tout le monde, mais plus encore ces deux moines, qui avoient vus entrer leur âne dans le couvent; ils prièrent instamment les religieuses qu'elles l'auroient chassé, mais l'animal en montra tant de répugnance, qu'ils se mirent à soupçonner qu'il ij dut être quelque chose, dans le bagage de ces moines, que le bon Dieu ne voulut pas laisser lever de là. Le bagage ne fut pas sitôt otté que l'âne ne fit plus aucune difficulté de partir. Cela aijant augmenté la surprise de tout le monde, les moines se souvinrent de leur fleur

(1) En marge : *l'histoire de la croix miraculeuse de Gand, au couvent de Deinze*. — En regard de la page, l'auteur a intercalé une gravure représentant le crucifix miraculeux.

de Lijs, ils la quittèrent et chargèrent du reste leur âne, lequel porta son fardau, et partit sans la moindre difficulté; ainsi l'on vit clairement que le Seigneur avoit destiné ce trésor pour ce couvent, comme effectivement il ij est resté. Je l'aij eu dans mes mains et examiné de près; il est environ de sept à huit pouces de hauteur, mais le Christe en est si bien formé, qu'il semble voir jusqu'à l'esquelllette même au travers de la pau; on conte-roit pour ainsi dire les cottes. La plaije du cotté se marque parfaitement. on voit la joüe droite comme enfoncée du soufflet; la barbe et les cheveux se distinguent si bien, que longtems elles ont dû couper l'un et l'autre; embas des pieds où est le commencement de la tige on voit l'ognon, et au dessus de la tête un bout de la tige rompüe.

« Mais tournons à la ville pour dire qu'elle a des très bonnes fortifications et une citadelle ou chateau de même. Il ij a des très belles promenades sur les rampards, mais la plus belle est au milieu de la ville sur une place quarré, le Cautre, plantée à l'entour d'un double rang de baux telliers, et plusieurs bancs pour s'ij reposer; c'est en été la promenade de nuit pour toutes les honnettes gens, où l'on entend souvent des nuits entières toutes sortes d'instrumens et voix en concert. Quoiq'ij parte et arrive tous les jours une barque de Gand à Bruges et de Bruges à Gand, qui est la meilleure commodité qui soit dans aucun paijs du monde par ce que l'on ij est à son aise ordinairement en très bonne compagnie, dans une petite chambre très propre sans débarquer; on couvre à midi une table comme dans le meilleur cabaret, comme c'en est un effectivement, car le battelier a provision de toute chose, ce qui fit qu'un Espagnol, étant nouvellement dans le paijs, mit dans les annotations de son voiage, que le matin étant entré à Bruges dans un cabaret, il en sortit le soir à Gand, — nous nous servîmes cependant de notre chaise roulante et allâmes le long du canal de Gand au pont de Mariekercke, village un peu plus avant; on voit sur la droite une petite rivière, qui est la Lieve, se joindre au canal, et, quoiq'ue cette rivière est fort petite, elle est très commode aux gens d'alentour, qui par icelle portent leur bois au canal, de sorte que l'on ij voit toujours une prodigieuse quantité de bois pour brûler; puis on voit sur la gauche le-beau

château de Vinderhaute avec une belle héronnière, et ainsi on va à Lovendegem ; c'est ici un pont mais le village et la seigneurie est à droite du canal. De là à Hansbeke, village, puis à Bellem, village ; de là à Altere village ; il y a ici, comme étant à mi chemin entre Bruges et Gand, un bon cabaret sur le bord du canal. De là à Saint George, village, puis à Blommendale, qui est un cabaret sur le village de Beernem ; puis, à Guevaers, espèce de village ; de là à Moerbrugghe, qui est un pont sur le canal, puis Steenbrugghe, pareille pont encor, et ainsi par le village de S. Michel à Bruges. »

Vous voyez qu'il y a là, malgré la naïveté du style et la fantaisie de l'orthographe, quelques indications intéressantes, et même piquantes, comme lorsque P. P. M. demande l'achèvement de notre Hôtel-de-ville..... en style Renaissance.

(Applaudissements).

II.

Compte-rendu analytique de différentes publications offertes à la Société.

M^r A. Diegerick.

Messieurs. La tâche imposée par le règlement à votre bibliothèque de rendre compte à certaines époques des publications offertes par leurs auteurs à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, m'est particulièrement agréable aujourd'hui, car elle me vaut l'avantage de vous signaler le don réellement princier que vient de nous faire un de nos confrères les plus distingués, M^r Léon Gruel, de Paris, Président honoraire du syndicat professionnel de la reliure et de la brochure.

En 1902, il nous fit généreusement don du tome I de son magnifique ouvrage intitulé « *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures* », paru en 1887. Tout récemment, M^r Gruel nous a gracieusement offert, pour la bibliothèque de notre Société, le tome II, suite et complément de son travail.

Édité en format grand in 4°, avec luxe et bon goût, illustré d'un grand nombre d'héliogravures, de chromolithographies, de fac-similés de documents et de vignettes intercalées dans le texte, le livre de M^r Gruel débute par une étude sur les reliures de forme bizarre et irrégulière. On a quelque peine à s'imaginer jusqu'à quel degré d'originalité et de bizarrerie sont arrivés certains relieurs à l'esprit rêveur et inventif, en produisant des reliures qui, par leur forme parfois déconcertante, constituent non seulement une œuvre d'art, mais en même temps un véritable objet de curiosité.

Pour celles-ci l'auteur établit trois catégories :

1° Les reliures exécutées pour l'usage et la commodité de la personne à laquelle elles étaient destinées.

2° Celles qui s'inspirent plus spécialement d'une idée, comme par exemple la reliure en forme de lis, destinée à l'usage des rois de France, celle en forme de triangle, emblème de la franc-maçonnerie, celle en forme de cœur, qui peut représenter l'hommage d'un gentilhomme à la dame de ses pensées.

3° Celles qui restent simplement bizarres et qui n'offrent que très peu d'intérêt.

Pour cette partie du travail de M. Gruel, 13 planches en héliogravure reproduisent les spécimens les plus intéressants de ce genre de reliure. Citons entr'autres la reliure du calendrier du marin, du XIV^e siècle, qui était porté suspendu à la ceinture; celles de forme oblongue, de forme losangée, de forme octogonale, de forme de fleur de lis. Très curieuses aussi les reliures jumelles, ainsi appelées parce que, accouplées les unes aux autres, en intervertissant les dos et les gouttières, elles ne forment qu'un seul et même objet, et enfin les reliures maçonniques en forme de triangle.

Cette intéressante étude est suivie du *Manuel*, répertoire alphabétique des relieurs les plus célèbres, avec notices biographiques, fac-similé de leurs marques, indication de leurs princi-

pales œuvres et reproductions de plusieurs de celles-ci par d'admirables planches en héliogravure.

Comme on l'a dit avec raison au sujet du tome I de cet ouvrage, c'est un magnifique album d'art en même temps qu'un précieux ouvrage d'érudition. C'est un véritable monument que M^r Gruel a élevé à la reliure, cet art charmant qui protège, embellit et nous fait souvent aimer le livre, et je crois, Messieurs, être votre interprète fidèle en adressant ici au savant historiographe de la reliure nos sentiments de vive gratitude.

M^r Prosper Claeys, notre zélé et laborieux historien local, dont nous sommes heureux de pouvoir saluer une œuvre nouvelle à chacun de nos comptes-rendus bibliographiques, a eu l'excellente idée de réunir en un coquet volume in-8° de 469 pages, intitulé « *Les monuments de Gand*, » la série d'articles parus depuis une couple d'années dans un des principaux journaux de notre ville. Qu'il nous soit permis de reproduire ici quelques passages de son avant-propos qui nous font voir le but et la portée de l'œuvre de M^r Claeys. « Nous nous proposons, dit-il, de publier sous ce titre une sommaire description, historique et archéologique, des principaux monuments, anciens et modernes, qui ornent ou ornaient autrefois la ville de Gand. Notre description comprendra aussi bien les monuments encore existants que ceux aujourd'hui disparus. Ce sera une œuvre d'allures simples et familières, destinée à faire connaître à nos concitoyens l'histoire et l'origine de ces monuments et des événements importants qui s'y rapportent.

« Les monuments de la Grèce et de la Rome antiques n'ont pas de secrets pour beaucoup de Gantois. Ils ne pourraient, malheureusement, en dire autant de ceux qui s'élèvent dans les rues et sur les places publiques de leur ville natale et devant lesquels ils passent tous les jours. »

La lecture des divers chapitres de ce livre est des plus captivantes. Il devrait être le vade-mecum de tout Gantois désireux de connaître l'histoire et la poésie de nos monuments, et de pouvoir en faire apprécier aux étrangers non seulement le côté extérieur, mais encore les souvenirs historiques que doivent évoquer ces glorieux témoins du passé.

Dans sa notice intitulée « *Le rôle des sociétés d'archéologie en Belgique,* » notre honorable Président, M^r le chanoine Vanden Gheyn, examine la part qui peut revenir aux sociétés archéologiques pour la défense et la conservation de notre patrimoine artistique. Il fait ressortir l'immense avantage qu'elles offrent au public intellectuel en dirigeant partout l'étude vers une science jadis ignorée, et en suscitant une noble émulation dans des milieux où des questions devenues aujourd'hui passionnantes, étaient naguères absolument dédaignées. M^r le chanoine Vanden Gheyn démontre, avec preuves à l'appui, que les sociétés d'archéologie peuvent en maintes circonstances faire preuve d'une initiative dont souvent n'usent pas des corps officiellement constitués. Le rôle des sociétés locales d'archéologie est nettement tracé. C'est à elles, dit l'auteur, qu'incombe, entr'autres missions, la noble tâche de signaler les monuments intéressants que menace le temps ou le tracé d'une voie nouvelle. Elles peuvent, au moment voulu, élever la voix sur certains vandalismes qui se commettent à l'ombre et qui, sans leur efficace intervention, iraient se perpétrer à huis-clos.

« *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Gand (1379-1395) par M^r N. de Pauw.* » Cette étude savamment documentée vient compléter le travail biographique de D. Ursmer Berlière sur Jean de West, évêque Urbaniste, né à Gand, élevé en 1381 par Urbain VI au siège épiscopal de Tournai pendant le schisme d'Avignon.

Cette notice est suivie de deux documents d'une importance capitale : c'est d'abord l'acte d'approbation par tous les curés du doyenné de Gand du mandement du doyen de la chrétienté au sujet de la fête de S^{te} Barbe. Ce document nous fait connaître les 56 paroisses qui faisaient partie du doyenné de Gand et nous donne, en tant que leur état de conservation le permet, les sceaux de ces paroisses.

L'autre document est l'acte d'adhésion en 1379 de tout le clergé de Flandre au pape Urbain VI, élu à Rome le 8 Avril 1378, alors que le 20 Septembre suivant, Clément VII avait été élu à Fondi.

Dans ses « *Notes sur l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs belges* » parues dans la *Bibliographie moderne* de Paris.

notre érudit secrétaire, M^r Paul Bergmans, apporte quelques rectifications à la liste, publiée par M^r Stein dans son *Manuel de bibliographie*, des villes où la typographie fut introduite avant le XIX^e siècle. Il assigne à l'année 1795 l'introduction de l'imprimerie à Eecloo. Le premier imprimeur et libraire de cette ville fut Ange-Bernard van Han, originaire de Bruges. M^r Bergmans, s'appuyant sur des documents inédits, prouve également qu'il faut substituer la date de 1716-1718 à celle de 1778 qu'on assignait jusqu'ici à l'introduction de l'imprimerie à Herve. Enfin pour Dusseldorf, il fixe cette date à 1555 et pour Maestricht à 1552.

Monsieur Justice, professeur à l'Athénée royal de Gand, nous a envoyé un tiré-à-part d'une notice parue dans la *Gazette Numismatique*, intitulée: *A propos du congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux : la numismatique à l'école.*

Eu égard aux services signalés que la numismatique peut rendre à l'histoire, M^r Justice voudrait voir étendre à tous les établissements d'enseignement moyen l'octroi de séries plus ou moins importantes de bonnes reproductions numismatiques, destinées à compléter et rendre plus intéressant et plus vivant le cours d'histoire. L'honorable professeur émet le vœu de voir se former dans les athénées, collèges communaux et écoles normales des collections formées des reproductions de spécimens les plus remarquables de monnaies, médailles, jetons, voire même des fac-similés de chartes et quelques documents monétaires originaux dont l'acquisition pourrait facilement se faire.

Comme le dit très bien l'auteur, ce serait là un excellent moyen pratique pour aider au développement intellectuel de la jeunesse et lui inspirer plus de goût pour l'étude des sciences historiques et philologiques, en les rendant plus claires et plus attrayantes.

Monsieur le chanoine Duclos de Bruges nous a envoyé un charmant petit guide de Bruges, intitulé : « *Bruges en un jour. Douzième édition revue, mise au point et illustrée, 1905.* » In-12 de 127 pages.

M^r Duclos, favorablement connu par ses connaissances approfondies de l'histoire et des monuments de Bruges, a fait précé-

der ce guide de quelques intéressants chapitres sur les silhouettes si pittoresques de la Venise du Nord, sur les origines, la grandeur et la décadence de cette ville, les différentes écoles de peinture, l'art des façades et les principaux événements dont Bruges fut le témoin au commencement du XIV^e siècle. Des plans et de jolies vignettes rehaussent l'intérêt de ce guide.

Il me reste enfin, Messieurs, à remercier nos collègues M^{rs} Bergmans, Maeterlinck, Heins et Fris qui ont bien voulu déposer dans notre bibliothèque un tiré-à-part de leurs travaux parus dans les derniers Bulletins de notre Société. (*Applaudissements*).

III

La peinture murale découverte rue de la Monnaie, à Gand.

M^r G. Hulin.

Messieurs, lorsque, il y a environ deux mois, j'ai accepté de parler de cette peinture murale, j'espérais que je la retrouverais entièrement découverte à mon retour de voyage.

Il n'en a malheureusement pas été ainsi : je l'ai retrouvée cachée par des planches, à cause des travaux de transformation plus importants qu'on ne le pensait.

Pour ce motif, on n'a pas pu en faire une photographie. Je me suis ensuite rendu chez M^r Coppejans pour voir la copie : je ne l'ai pas trouvé chez lui.

Comme il me serait difficile de parler d'une peinture que j'ai à peine entrevue, je viens vous prier de vouloir m'excuser et de remettre cet objet à la prochaine séance, si, pour cette époque, la peinture est découverte.

M^r le **Président**. C'est à regret que nous remettrons donc cette communication à une prochaine réunion.



LE RACCOMMODEUR DE SOUFFLETS,
Tableau du XVI^e siècle au Musée de Tournai.

M^r P. Bergmans. Nous avons parmi nous des membres qui nous ont déjà rendu de réels services en matière de photographie. Ne pourrions-nous obtenir de l'obligeance habituelle de M^r Willem un cliché de la peinture murale, lorsque les planches qui la recouvrent auront disparu? De cette façon nous serions à même de faire exécuter une bonne projection en vue de la prochaine séance. (*Adhésion de M^r V. Willem.*)

IV

**A propos d'un curieux tableau de l'Ecole flamande
du XVI^e siècle.**

M^r A. Heins.

J'ai mainte fois obtenu de mes confrères de la Société, qu'ils s'intéressent à des questions que j'avais l'honneur d'introduire à cette tribune, et qui, diversement appréciées, se rattachaient le plus souvent à la conservation de restes anciens ou de monuments menacés de ruine ou de disparition.

Ce sont ainsi, ce qui peut sembler assez étrange de la part d'un peintre, les constructions en pierre, les façades et les vieux témoins de notre architecture qui ont attiré surtout mon attention. J'ai eu cependant l'occasion récemment de fixer celle-ci sur une œuvre de la peinture dont l'intérêt me paraît grand.

Lors d'un voyage fait à Tournai, j'ai visité le musée et j'y ai remarqué une peinture de dimension assez importante, faite sur panneaux de bois de 1.50 m. × 1.50 m. environ. Cette œuvre d'un de nos maîtres irôlatiques flamands, m'a retenu instinctivement, devant-elle. Le sujet était plaisant, notre ami Maeterlinck dirait satirique. Il est peut-être même, et surtout, risqué et

je n'approfondirai pas le sens caché, d'un comique un peu trivial, qui se perçoit sous les indications picturales de notre auteur anonyme.

Le tableau, d'une belle et savoureuse coloration, représente quelques personnages dans un intérieur; les figures sont d'assez grande dimension. Une vieille femme présente à un vieux et typique racommodeur de soufflets, sa nièce, en costume vaguement religieux. Un gamin, extrêmement cocasse, accompagne le groupe de femmes; un chien aboyant, un oiseau dans sa cage, un hibou, sont les êtres vivants qui complètent la scène.

Le vieil artisan tient d'une main un soufflet qu'il est en train de réparer, de l'autre, ses lunettes et un petit marteau. Assis devant sa table de travail, il se retourne vers les visiteurs et la conversation qui s'engage entre les divers personnages est inscrite sur deux pancartes; ces vers flamands, en un dialecte qu'on m'a dit pouvoir être limbourgeois, sont les suivants :

*Meester zoe bid ick voer mijn nicht,
Haer blasbalck en is niet dicht.*

L'homme répond :

*Dit alde ler is droch en verrompen;
ick en bins niet lech te verpompen.*

Notre érudit professeur, M^r Vercoullie, donne à ces phrases le sens que voici :

*Meester zoo bid ik voor mijn nicht
Haar blaasbalg en is niet dicht.
Dit oude leer is droog en verrompeld
Ik en ben 't niet licht te vermaken.*

(Het is me niet licht (gemakkelijk) het te vermaken.)

Ainsi, quoique égarée en un milieu Wallon, tout atteste en cette peinture un produit de notre terroir flamaud. Certes, et il est temps que je le dise, elle est loin d'être un chef d'œuvre; le dessin en est extrêmement lâché. Cependant il y a des intentions d'expression et de vie dans les physionomies des figures. La couleur est savoureuse, ai-je dit; la tête du vieux est admirable de ton; la teinte ambrée de son visage, au rictus intéressant, constitue un morceau superbe. A remarquer aussi l'expression de la vieille et le type étonnant, dans sa laideur, du gamin qui l'accompagne.

Nous avons certainement à faire à une œuvre de l'école du vieux Brueghel ou de Bosch. C'étaient ces noms qui me vinrent à l'esprit en examinant l'œuvre du Musée de Tournai, et cependant il n'était guère possible de l'attribuer à un de ces maîtres.

C'est donc à un familier de leurs ateliers, à un imitateur de leur manière que ce tableau pourrait être attribué. Dans son beau guide de *Gand et de Tournai*, le fin et sagace critique d'art qu'est M^r Hymans signale le tableau du racommodeur de soufflets, et l'attribue à un peintre peu connu, Peter Huys, d'Anvers. J'ai consulté quelques travaux qui parlent de cet artiste, surtout graveur; ses tableaux sont rares et l'on n'en cite guère que deux ou trois qui pourraient lui être attribués avec certitude.

M^r Hulin, dont nous connaissons la compétence en fait d'identifications d'œuvres de notre vieille école, pourra peut-être nous donner quelques éclaircissements sur celle-ci. Je répète qu'elle n'a qu'une valeur secondaire à mes yeux et ses défauts sont indéniables; mais son bel état de conservation, l'inscription qui l'orne et l'explique, tout cela donne à l'œuvre, avec son mystère d'attribution, l'époque à laquelle elle fut peinte, qui est le commencement du XVI^e siècle, une valeur relative. Ces raisons, comme aussi la rareté de ce genre de documents, me paraissent militer en faveur d'une étude de nos spécialistes, pour identifier le tableau de Tournai. Il occupe, dans ce musée, un rang déshonorant, à une place peu en vue, et paraît pouvoir prétendre, à mon avis, à une mise en lumière plus décente.

Les noms de Mandyn, avec celui de Huys, celui de Metsys aussi, d'autres encore pourraient être mis en avant pour le tableau. Quant à moi, me souvenant que Louis Gonse, dans son bel ouvrage sur les *Musées de France*, avait signalé un tableau de Huys, se trouvant au Musée de Douai, et représentant les filles de Job, comme étant une œuvre de haute valeur et de grand attrait, j'ai pensé que, provisoirement, avec M^r H. Hymans, je pouvais considérer le tableau de Tournai comme étant du même auteur. De fait, il y a, d'après une reproduction que donne Louis Gonse du tableau de Douai, des similitudes avec celui que nous avons voulu signaler à ceux de nos confrères qui s'occupent spécialement de l'histoire de la peinture flamande.

M^r **Hulin**. Dans la peinture dont vient de nous parler M^r

Heins, la silhouette de la vieille femme indique clairement l'influence de Bosch. Le personnage représentant le réparateur de soufflets appartient plutôt à l'école de Quinten Metsys. Quant au sujet lui-même, nous connaissons de nombreuses compositions analogues comme idée, comme arrangement, etc., mais exécutées en gravure, notamment par Cornelis Matsys. Ce que ce tableau a de curieux, c'est précisément qu'il ne soit pas une gravure, mais une peinture de grandes dimensions.

D'ailleurs, ce tableau, que je connais depuis longtemps, m'a toujours intrigué, parce que je ne sais rien d'exactly semblable, en peinture.

Il doit dater du deuxième quart ou du milieu du XVI^e siècle. On ne peut encore, à mon avis, y voir l'influence de Bruegel. Quant à Peeter Huys, il y a de lui des œuvres signées à Madrid et ailleurs. Elles sont à petites figures, et ne présentent qu'une similitude assez peu précise avec la peinture de Tournai.

La séance est levée à 10,20 heures.

Assemblée générale du 14 juin 1905.

Algemeene vergadering van 14 Juni 1905.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Communications. — Mededeelingen.
 - II. Professor Thorbecke te Gent, 1825-1830. (P. FREDERICQ).
 - III. L'historien J.-J. Raepsaet. (V. FRIS).
 - IV. Notes sur quelques chroniques bourguignonnes (V. FRIS):
 - 1) Joannis Germani Liber de Virtutibus Philippi Burgundiae et Brabantiae ducis.
 - 2) Joannis Jouffroy Ad Pium Papam II, de Philippo duce Burgundiae, Oratio.
 - 3) De Wonderlijke Oorloghen van hertoghe Maximilianus.
 - V. Étude sur la Charte de la Ville de Grammont attribuée à l'année 1068. (V. FRIS).
-

La séance est ouverte à 8. 30 h.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Van den Gheyn, président ; P. Bergmans, secrétaire ; A. Diegerick, bibliothécaire ; A. Heins et A. Van Werveke, conseillers ; A. Adan, H. Boddaert, J. Dutry-VanLoo, J. Eggen, P. Frédéricq, V. Fris, H. Geirnaert, L. Lievevrouw-Coopman, H. Pirenne, T. Timmermans, F. Van Bambeke, L. Van Biesbroeck, A. Vermast, F. Willems-Limnander.

I.

Communications.

MM. A. Dutry et R. Schoorman s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Ballottage d'un membre honoraire. — Balloteering van een buitengewoon lid.

M^r EDOUARD BOEN, docteur en médecine, rue Charles V, 41, Gand, est admis comme membre honoraire de la Société.

M^r le **Président**. Messieurs, nous aurions dû porter à l'ordre du jour de cette séance la communication de M^r Hulin, relative à la peinture murale découverte, il y a quelque temps, rue de la Monnaie, chez M^r le pharmacien Dubois.

Pour donner tout l'intérêt voulu à cette communication, il est indispensable d'obtenir une bonne photographie de cette peinture. M^r Willem avait eu l'obligeance, de s'en charger. Malheureusement, il lui a été impossible de donner suite à son projet à cause des échafaudages qui masquent actuellement la peinture. Nous sommes donc, à regret, obligés de remettre cette communication à la prochaine séance, c'est-à-dire au mois d'octobre.

J'ai encore à vous dire un mot du projet que nous avons caressé depuis plusieurs mois, mais que diverses circonstances nous ont obligés de remettre; c'est la réunion de la Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale.

Vous vous rappellerez que l'année dernière, nous nous sommes rendus à Saint-Nicolas, où nous avons été reçus de la plus aima-

ble façon par M^r Willemsen, président du Cercle archéologique du Pays de Waes.

Nous avons reçu cette année deux invitations; une des Renaisiens, une autre des Audenardais. Nous avons cru pouvoir accepter celle qui nous venait d'Audenarde.

D'accord avec M^r le v^{te} de Ghellinck Vaernewyck, nous avons l'honneur de vous proposer la date du dimanche 23 juillet.

Voici en deux mots l'horaire de la journée :

Réception et séance à l'hôtel de ville d'Audenarde.

Visite de la ville. — Déjeuner.

L'après-midi, excursion à l'ancienne abbaye de Beaulieu, à Peteghem, et visite de la bibliothèque de M^r de Ghellinck au château d'Elseghem.

Il est entendu que cette date reste fixée pour autant qu'elle ne corresponde pas à une fête nationale très importante qui pourrait avoir lieu ce jour-là. (*Adhésion*).

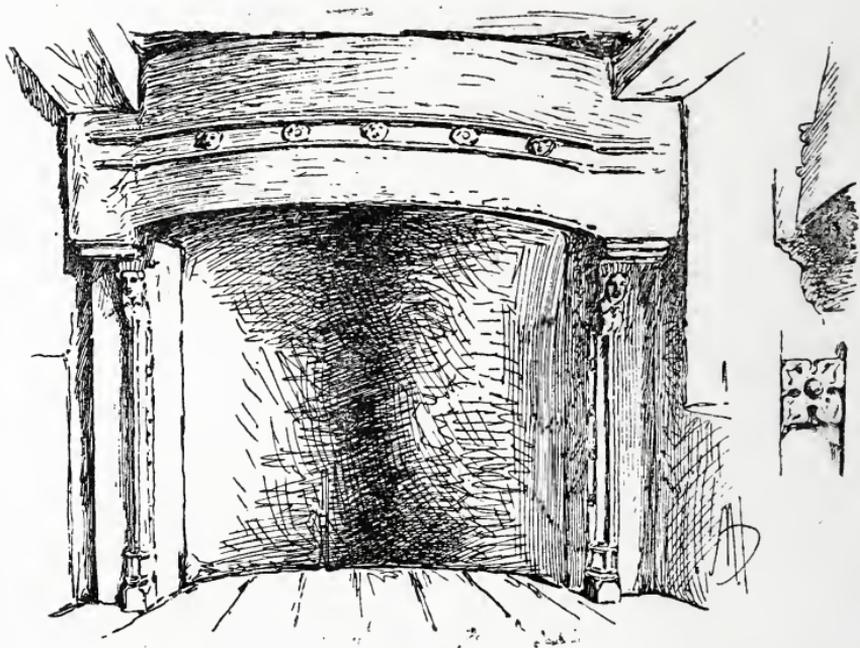
RESTES D'UNE MAISON DU XV^e SIÈCLE, FOSSÉ DES CORROYEURS.

M^r A. Heins.

Voici quelques renseignements sur une petite découverte archéologique faite ces derniers jours dans une vieille maison de Gand. *La Flandre libérale*, dans son numéro du 4 juin dernier, a annoncé qu'on avait trouvé, au cours des travaux qui se font en ce moment, sous la conduite de M^r l'architecte Jules Ledoux, dans un immeuble situé fossé des Corroyeurs, une ancienne cheminée. Il n'est pas douteux qu'elle appartienne à XV^e siècle, et sa découverte derrière les cloisons et les plâtras d'une assez grande chambre, au premier étage, donnant par deux fenêtres sur la cour, confirme l'hypothèse que ces maisons, dont une partie de la façade s'appuie, en léger encorbellement, sur des voussettes ornées de têtes, étaient du XV^e siècle. Il nous en reste quelques-unes, notamment, rue des Femmes St-Pierre, — près du pont des Chartreux, — enfin, celle du fossé des Corroyeurs. Celle-ci est la plus typique, et les figures qui soutiennent les arcatures sont encore, en partie, conservées.

Grâce à l'initiative de notre Commission locale des monuments et de ses délégués, qui sont MM. Lacquet. Van Hamme et Casier,

le groupe dont cette maison fait partie se raccordera d'une façon charmante à un enclos intérieur créé de toutes pièces entre la rue et l'ancien fossé qui longe les murs du couvent des Carmes chaussés, actuellement converti en musée archéologique et autres destinations.



CHEMINÉE ANCIENNE, FOSSÉ DES CORROYEURS.

Voici un dessin de la cheminée qui, comme vous le voyez, est très curieuse par la conservation de son manteau ou hotte ornée de sculptures en terre cuite, entre deux moulures qui s'étendent sur la courbure de ce manteau.

Indépendamment de la cheminée, un autre détail, dont M^r Lacquet a bien voulu me signaler l'intérêt, existe dans cette maison. C'est, au rez-de-chaussée, dans une chambre récemment remaniée, une sorte de niche, en brique moulurée, dont voici le dessin.

Ici aussi on a eu recours à la terre cuite pour constituer une ornementation sommaire : c'est une simple arcade se terminant en volute et dont le sommet comporte une petite tête.



Ces deux motifs de décoration sont peu communs. Pour le premier notamment, à propos d'une étude approfondie que j'ai pu faire des âtres de cheminées dans nos contrées, je puis dire que je n'en ai pas rencontré de même caractère, ni de forme aussi complète. J'ai eu la bonne fortune d'étudier à Damme une cheminée du même temps, mais différente de style et de détails.

Aussi ai-je pensé pouvoir vous communiquer ainsi rapidement les quelques observations qui m'ont été suggérées par la trouvaille en question. Je termine en demandant que, si la cheminée ne peut pas rester en place, comme la niche, et c'est

cependant ce qui paraît le plus souhaitable, elle puisse entrer dans notre musée lapidaire, où elle constituerait un exemple rare si pas unique dans son genre. (*Applaudissements*).

M^r le Président. Cette intéressante communication de M^r Heïns demande un complément, et ses dessins seront reproduits dans le bulletin.

Den Heer **P. Fredericq**. Ik heb in een nieuwsblad van Aalst gelezen dat men eene nieuwe muurschilderij gevonden heeft.

Den Heer **Voorzitter**. Ik heb dit ook vernomen van M^r De Prater, lid onzer Maatschappij, die in Aalst woonachtig is.

Ik zal het misschien gaan zien naar Aalst. M^r Hulin is zinnens het ook te gaan nazien.

M^r **A. Heins**. A propos de peintures murales, j'ai vu dans l'église Notre-Dame, à Bruges, une intéressante peinture du XV^e siècle. Elle représente trois figurines de saints dans des arcatures. Elle est placée à gauche, à l'entrée de l'église.

M^r **P. Fredericq**. Vous voyez, Messieurs, comme on est peu renseigné sur les nouvelles découvertes archéologiques. Aussi, ne croyez-vous pas qu'il serait utile de nommer dans les différentes régions de la province des membres correspondants, qui prendraient l'engagement de nous renseigner lorsqu'une nouvelle découverte a été faite dans leur région.

M^r **P. Bergmans**. C'est là une excellente idée; elle est d'autant plus réalisable que nous avons des membres dans toutes les parties de la province.

M^r **le Président**. Je me rallie à la manière de voir de M^r Fredericq, et le Bureau prendra les mesures nécessaires.

II.

Professor Thorbecke te Gent (1825-1830).

De Heer **P. Fredericq**. Ter gelegenheid der 75^{ste} verjaring onzer onafhankelijkheid, heeft de Hoogeschool van Gent besloten een *Liber Memorialis* uit te geven, bevattende eene levensbeschrijving van de hoogleeraars, alsook eene bibliographie hunner werken.

Ieder professor heeft zich gelast met het levensbericht zijner

voorgangers in zijnen leerstoel; en aldus werd ik gelast met Professor Thorbecke.

Iedereen weet, dat hij eenen grooten naam in de Nederlandsche geschiedenis heeft. Hij is minister, hoofdman van verschillende kabinetten en leider der liberale partij geweest. Men mag zeggen, dat hij in Noord-Nederland eene politieke rol gespeeld heeft als die van Frère-Orban in België. Maar, vóór hij deze politieke rol speelde, is hij vijf jaren, van 1825 tot 1830, hoogleeraar aan onze Gentsche Hoogeschool geweest.

De biographie van Thorbecke, wat zijne vijf Gentsche jaren betreft, was nog al moeilijk op te stellen, daar er maar weinige inlichtingen over hem gedurende dat tijdvak van zijn leven bestonden.

Gelukkig ben ik in betrekking kunnen komen met den zoon van Thorbecke, M^r Willem Thorbecke, welke het familiearchief van zijnen vader in den Haag bezit. De beroemde professor en staatsman bewaarde alles wat hij schreef of kreeg. Het was, om zoo te zeggen, een Ferdinand van der Haeghen voor zijn eigen papieren. In dat familie-archief vindt men alzoo nog het boekje, waarin de huishoudster van Prof. Thorbecke te Gent alles opschreef wat zij dagelijks uitgaf aan melk, brood, vleesch, groenten, enz.

Ik heb ook een kwijtbrief van 1 gulden gevonden, dien Thorbecke betaald had in 1829 aan den deken der gemeente van het Oudburg als inkomgeld, toen hij er een huis gehuurd had en wonen ging.

Ook bijna al de brieven zijn bewaard, welke hij naar zijne ouders, die Zwolle bewoonden, geschreven heeft in zijnen Gentschen tijd.

Deze talrijke stukken hebben mij het werk veel verlicht en die biographie, die bijna niet te schrijven was, werd op eens zeer rijk aan documenten.

Ik heb te 's Gravenhage in April ll. eenige dagen in de studiekamer van M^r Willem Thorbecke doorgebracht en heb daar veel belangrijke inlichtingen over het beroerde tijdvak van 1830 gevonden. Zij zijn des te meer belangwekkend, daar Thorbecke alles te Gent als ooggetuige bijgewoond heeft, tot op den dag van het vertrek van den Hollandschen Gouverneur en van het Hollandsch garnizoen, in de eerste dagen van October 1830.

Door deze brieven kan men alles dag vóór dag volgen wat er dan te Gent voorgevallen is.

Dezen avond zal ik u nochtans niet van de Belgische omwenteling spreken. Ik zal u alleen zeggen, dat Thorbecke te Gent de man van vertrouwen van de Hollandsche regeering was en dat hij haar vertrouwelijke berichten zond over de beste studenten der Hoogeschool, als Conway, Van Praet, Van Huffel, G. Bergmann, Hipp. Rolin, Ronse, enz., die later, na de omwenteling, eene rol in België gespeeld hebben.

Ik zal u vooral spreken van Thorbecke als professor aan de Hoogeschool en van de voornaamste studenten uit dien tijd.

Thorbecke werd geboren te Zwolle, hoofdstad van Overijssel, in 1798. Zijn vader was niet vermogend, terwijl zijne familie nog al bemiddeld was. Ook is Thorbecke's jeugd hard geweest. Hij deed schitterende studiën; eerst te Zwolle, Amsterdam en Leiden en later in Duitschland. In 1820, dank zij eene reisbeurs, begaf hij zich naar Duitschland. Hij verbleef er twee jaren en kwam daar in betrekking met veel beroemde mannen, geleerden, dichters, enz., welke hij later onder zijne vrienden geteld heeft.

Hij was op het punt hoogleeraar te Leiden benoemd te worden; maar men vreesde er, dat hij de studenten gevaarlijke wijsgeerige stelsels zou ingeprent hebben, ten gevolge van zijn verblijf in den vreemde, waar hij de Duitsche wijsbegeerte van Schelling, Krause, enz., bestudeerd had. Minister Falck, die hem beschermde, was niet machtig genoeg om hem te doen benoemen.

Hij keerde dan naar Duitschland terug, waar hij privaot docent werd aan de Hoogeschoolen van Giessen en Göttingen. Hij moest daar in zijne levensbehoeften voorzien bij middel van het minervaal van een klein getal studenten, die zijne lessen volgden. In 1825 gelukte er Falck in, hem aan de in 1817 opgerichte Hoogeschool van Gent tot professor in de politieke geschiedenis te doen benoemen. Hij was 27 jaar oud.

Daarna geeft de heer Fredericq lezing van eene uitgebreide studie over *Thorbecke als hoogleeraar te Gent (1825-1830)*, bevattende een tafereel der stad Gent in 1825, eene vluchtige schets aan de professoren en studenten in dien tijd, als ook van de

Gentsche maatschappijen als *Regat prudentia vires*, van de voor-
naamste leerlingen van Thorbecke en van zijne verslagen over
hen aan de Hollandsche Regeering, van de rustige houding der
Gentsche studenten bij de Belgische onwetteling, enz. — Deze
studie zal verschijnen in het tijdschrift *De Vlaamsche Gids* van
Antwerpen, en later in boekformaat in den Haag bij de uitgevers-
firma Martinus Nijhoff. (*Toejuichingen*).

III.

L'historien J.-J. Raepsaet.

M^r V. Fris donne lecture d'une notice développée consacrée
à l'historien Jean-Joseph Raepsaet (Audenarde, 1750-1832), qui
joua un rôle politique important en Flandre, dans la seconde
moitié du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Ce travail paraîtra
dans la *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale de
Belgique.

IV.

Notes sur quelques chroniques bourguignonnes.

M^r V. Fris communique des notes, imprimées ci-après, sur
deux chroniques bourguignonnes du XV^e siècle.

V.

L'heure avancée ne permettant pas d'aborder le 5^e point à
l'ordre du jour, celui-ci est remis à l'assemblée prochaine, et la
séance est levée à 10.50 heures du soir.

Analyse de Chroniques Bourguignonnes,

PAR V. FRIS.

- 1) Joannis Germani, episcopi Catalaunensis, Liber de virtutibus Philippi Burgundiæ et Brabantiae ducis ad Carolum Kadrolensium comitem filium ejus.
- 2) Joannis Jouffroy Oratio ad Pium Papam II^{um}, de Philippo duce Burgundiæ (1).

Toute l'historiographie *bourguignonne*, j'entends celle qui célèbre officiellement ou officieusement la grandeur des ducs d'Occident, se distingue par une richesse inouïe d'informations concernant la cour et l'armée de ces princes, autant que par une ignorance complète de la vie économique, sociale et même morale du peuple. Déjà ailleurs(2), nous avons insisté sur l'incompétence particulière de ces chroniqueurs pour traiter des affaires politiques de la Flandre; nous aurions pu montrer spécialement qu'ils n'entendaient rien à l'organisation constitutionnelle des villes flamandes, et que par suite les causes de la « résistance » de nos grandes communes aux tentatives centralisatrices des ducs leur avaient échappé. Cette remarque s'applique même à Georges Chastellain, mais surtout à Olivier de La Marche, à Mathieu d'Escouchy, à J. Du Clercq; Monstrelet et Molinet, généralement si bien informés, ne sont pas exempts d'errements à ce sujet.

Ce fait s'explique si l'on observe que presque tous ces chroni-

(1) Publiées dans *Chroniques relatives aux ducs de Bourgogne*, textes latins, t. II, 1876, édit. Kervyn de Lettenhove.

(2) *Onderzoek naar de Bronnen van den Opstand van Gent tegen Philips den Goede*, dans les *Bulletins de la Soc. de Gand* (1900).

queurs sont étrangers à la Flandre, ou l'étaient devenus; d'ailleurs, pour la plupart, simples continuateurs de Froissart, narrateurs de faits et gestes, éloignés des affaires, il se comprend qu'ils n'aient rien saisi de cette machine très compliquée qu'étaient les rouages administratifs des communes de l'ancienne Flandre.

On peut donc, jusqu'à un certain point, pour pallier les défauts des historiographes officiels des princes bourguignons, invoquer l'excuse de leur non-participation aux affaires du Gouvernement.

Mais on ne saurait la faire valoir quand il s'agit de productions d'écrivains qui ont joué dans l'administration sinon de la Flandre, du moins des états de la maison de Bourgogne, un rôle administratif ou gouvernemental.

Tel est le cas pour deux écrits historiques, de forme oratoire, dûs l'un à Jean Germain et l'autre à Jean Jouffroy.

Entre le 26 octobre 1452(1) et le 2 novembre 1452(2), l'évêque de Nevers puis de Châlons, Jean Germain, chancelier de la Toison d'Or(3), adressa au jeune Charles le Téméraire, alors âgé de 19 ans(4), de sa ville épiscopale de Châlons, un long éloge des vertus de son père; peu intéressante et trop succincte au début, cette chronique d'un nouveau genre s'amplifie en se rapprochant des événements contemporains et constitue à vrai dire une chronique détaillée de la guerre de Gand contre Philippe le Bon, lutte terrible et alors au paroxysme de son âpreté. La précision, l'exactitude des faits de guerre rapportés par ce haut fonctionnaire bourguignon, montrent le soin qu'il a mis à s'informer auprès des combattants de l'armée picarde et bourguignonne, soit durant le licenciement occasionné par la trêve du mois d'août et les conférences de Lille, soit pendant les opé-

(1) *Chroniques relatives aux ducs de Bourgogne*, textes latins, t. II, édit. Kervyn de Lettenhove (Bruxelles, 1876), p. 112.

(2) *Ibid.*, p. 115.

(3) Il mourut le 2 février 1460; voir sur lui, l'abbé Bugnot, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Châlons-sur-Saône*, t. IV, pp. 377-401.

(4) Charles était né le 10 novembre 1433 à Dijon.

rations même, grâce à une correspondance très suivie avec les chefs de l'armée comme Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, et d'autres (1).

Quoique hostile dans le fond comme dans la forme aux Gantois, adversaires du duc, cet écrit, par le souci de l'information est donc autre chose qu'un pur pamphlet bourguignon. Mais, observation capitale, plus encore que les *Mémoires* d'Olivier de La Marche, ce livre se distingue, comme on le verra dans l'extrait traduit en appendice, par une incompréhension totale des causes de la guerre de Gand contre Philippe le Bon, de la politique et de la constitution de la première ville de la Flandre.

Nous assistons donc à ce spectacle étonnant de voir même un des premiers fonctionnaires bourguignons dans une ignorance complète de l'organisation et de la situation intérieure des communes de Flandre (2).

Le même phénomène apparaît dans le fastidieux et inepte discours adressé au pape Pie II en août 1459 par Jean Jouffroy, un Bourguignon, devenu conseiller de Philippe le Bon, puis en 1453 évêque d'Arras et légat apostolique (3); ce long panégyrique du grand duc d'Occident s'arrête vers 1454, peu après la bataille de Gavre. Kervyn de Lettenhove a cru pouvoir dire dans son *Introduction*, p. X « On peut placer parmi les narrations « historiques les plus intéressantes du XV^e siècle, celle que nous « devons à Jean Jouffroy. Il pénètre profondément jusqu'au

(1) Voyez des lettres de cette nature dans l'*Histoire de Flandre* de Kervyn de Lettenhove, t. IV, aux pièces justificatives; dans l'appendice de l'*Histoire de Bourgogne* de Dom Plancher, t. IV, et surtout les lettres envoyées par des officiers de l'armée de Philippe en Bourgogne, publiées par J. Gauthier dans la *Revue des sociétés savantes des Départements*, VII^e s., t. VI, 1882, pp. 209-213.

(2) La preuve que l'évêque de Châlons s'intéressait pourtant aux affaires de Flandre, c'est qu'il avait prêté au duc 2750 francs pour sa lutte contre Gand, cf. la note de Beaune et d'Arbaumont dans leur édition d'Olivier de La Marche, t. II, p. 225, n. 1.

(3) Voir Ch. Fierville, *Le Cardinal Jean Jouffroy et son temps* (Paris, 1874); il passa bientôt à Louis XI qui le fit nommer cardinal en 1462; il mourut le 24 novembre 1473.

« foud des choses et les place souvent dans une vive lumière. La « longue et sanglante guerre de Philippe-le-Bon contre les Gantois forme en quelque sorte le dernier épisode de son récit. »

Il est indiscutable que Jean Jouffroy s'est efforcé de pénétrer les origines de la guerre de Gand, bien plus que ne l'avait fait Jean Germain et même Olivier de La Marche et Mathieu d'Escouchy; à preuve les noms de ces obscurs personnages flamands, Daniel Sersanders et André Colin, que l'on retrouve sous sa plume; c'est que, nommé évêque d'Arras l'année même de la bataille de Gavre, l'ancien légiste était plus à même que son collègue de Châlons de s'informer des événements gantois.

Mais, alors que les multiples négociations, en l'an 1450, de son collègue de Tournai entre Gand et le Duc, auraient pu lui apprendre que les vrais motifs de la discorde étaient le changement du mode d'élection des échevins, l'inviolabilité des fonctionnaires ducaux, l'extension des pouvoirs du bailli et la suppression de la bourgeoisie foraine(1) réclamés par le Duc, l'évêque d'Arras, loin même de donner, à l'instar des autres chroniqueurs comme origine de la guerre le refus de la gabelle par la Collace, ne trouve que « cette cause futile » : un mode abusif de la formule de suscription dans les ordonnances du conseil de Gand ! Or, les échevins gantois se nommaient couramment depuis nombre d'années en tête de leurs édits; la première fois que Philippe proteste contre cet usage, c'est aux conférences de Lille, et encore est-ce contre l'emploi de l'intitulature par les capitaines révolutionnaires.

Passé encore que Jean Jouffroy, dans ce panégyrique, travestisse le rôle de l'ambitieux Daniel Sersanders (2); il est permis d'ignorer les faits et gestes d'un personnage de second ordre. Mais le fait qu'il ne savait pas même quel était l'enjeu de la lutte contre la centralisation princière et le *self-government* urbain, nous force à admettre pour Jean Jouffroy, comme pour Jean

(1) *Dagboek van Gent van 1446 tot 1470* (éd. Fris), t. II, p. 45; *Kronijk van Vlaenderen*, t. II, p. 112; *Oorkonden betreffende den Opstand*, dans les *Annales de la Société de Gand*, t. III, (1900) pp. 65-67.

(2) Cf. les deux articles, *Een strijd om het Dekenschap te Gent* et *La conspiration de Pierre Tynckx*, dans les *Bulletins de la Société de Gand* (1903 et 1905).

Germain, une complète incompréhension de l'organisation des villes flamandes et de la nature de leurs anciens rapports avec le prince.

Cette coïncidence de non-information chez deux fonctionnaires bourguignons supérieurs ne peut être l'effet du hasard. C'est le fruit du système appliqué par les ducs dans les Pays-Bas, consistant à n'employer dans les cadres du rouage administratif qu'un élément étranger, Bourguignon, Franc-Comtois ou Picard. Ces instruments de règne, étrangers aux usages dans ces pays de droit coutumier, armés de la loi romaine, expression de la centralisation absolutiste, non seulement servirent le prince dans toutes les matières non prévues par les privilèges et coutumes, mais ils s'appliquèrent, dans leur mépris pour les usages locaux, à les éluder en attendant que le duc les supprime. M^r H. Pirenne, au second volume de son *Histoire de Belgique* (1), a déjà fait remarquer que les Bourguignons agissent à cet égard comme les Hohenzollern dans la Marche de Brandebourg à la même époque, et plus tard les ducs de Bavière(2).

Chez nous, comme ailleurs, les partisans de l'autonomie urbaine ont protesté contre l'emploi de cet élément étranger dans l'administration (3); les plaintes ne cessèrent pas jusqu'à la fin du régime, et on connaît la clause du Grand Privilège de Marie de Bourgogne qui exclut les étrangers de l'administration de la Flandre.

Par contre les ducs essayèrent de toute façon de soustraire à l'autorité des villes ces fonctionnaires si dévoués; ce fut, nous l'avons vu, une des grandes causes de la lutte entre Gand et le prince.

Ainsi donc, c'est le système administratif des ducs, non moins que l'origine étrangère de la plupart des historiographes bourguignons qui explique l'ignorance de leurs chroniques sur les affaires de Flandre; on verra par les deux extraits qui suivent

(1) P. 361, n. 1.

(2) F. Priebatsch, *Die Hohenzollern und die Städte der Mark im XV. Jahrhundert* (Berlin, 1892), pp. 58, 59; S. Riezler, *Geschichte Bayerns* (Gotha, 1889), t. III, p. 660, cités par M^r H. Pirenne.

(3) *Dagboek van Gent*, t. I, p. 260-261.

que c'est uniquement au sujet des batailles et des escarmouches, que Jean Jouffroy et Jean Germain sont bien informés.

*
* *

3) Die wonderlijke oorloghen van Keyser Maximiliaen.

Postérieurement à l'année 1531 parut à Anvers chez Guillaume Vorsterman, « buyten dye Carmerpoorte, in den Gulden Eenhoren », un volume in-folio sous le titre : *Dit syn die wonderlyke oorloghen van den doorluchtighen hoochgeboren Prince, keyser Maximiliaen. Hoe hy hier eerst in 't landt quam. Ende hoe hy vrou Marien troude*. Un exemplaire, peut-être unique, appartient à la Bibliothèque de Bruxelles.

Le volume n'est pas daté ; c'est un petit in-folio de 78 feuillets, très bien conservé. Il est imprimé sur deux colonnes en élégants caractères gothiques ; de nombreuses planches en bois, rappelant celles de l'*Excellente Cronike van Vlaenderen*, imprimée en 1531 chez le même Vorsterman, ornent le volume.

Ce livre eut une telle vogue qu'en 1577, Jan van Gelen d'Anvers, « op de Lombaerdeveste in den Witten Hasewint », en fit une nouvelle édition, mais en changeant quelque peu le texte et en rajeunissant l'orthographe.

On ne connaît qu'un seul exemplaire de cette réimpression ; c'est le n° 26094 du catalogue Van Hulthem, t. IV, p. 284.

A. Voisin, qui lui a consacré une notice (1), décrit cette édition comme suit : « Petit in-folio de 72 feuillets, non chiffrés, également sans réclames, mais avec signatures commençant après le titre A ij et finissant S i, suivi de trois autres feuillets dont la signature a disparu, la marge ayant été restaurée. Imprimé sur deux colonnes en caractères gothiques avec lettres grises et orné de planches en bois insérées dans le texte. » Ces planches sont fatiguées et moins nombreuses que dans la première

(1) *Bullet. Acad. Royale de Belgique*, t. V, n° 3; Notice sur le seul exemplaire connu d'un livre intitulé : *Die Wonderlijke oorloghen van Keyser Maximiliaen*, édition de 1577.

édition; la dernière page de l'édition antérieure, celle qui est relative à la mort de Maximilien et qui semble être une ajoute de l'éditeur, manque ici.

Ce petit livre renferme l'histoire des origines (1474) du mariage de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, la description de leurs noces, le récit des guerres du Habsbourg contre Louis XI, enfin la narration de la mort de la princesse (27 mars 1482).

« Cet ouvrage, disait Voisin dans sa *Notice*, intéressant et « précieux, sur lequel nous serions heureux d'avoir appelé l'at-
« tention, mériterait à tous égards d'être réimprimé avec les
« éclaircissements nécessaires, soit d'être traduit en français. »

En 1839 ce vœu fut exaucé. Octave Delepierre, alors archiviste de la Flandre Occidentale, traduisit cette œuvre sous le titre de *Chronique des Faits et Gestes admirables de Maximilien I durant son mariage avec Marie de Bourgogne* (Bruxelles, Société Typographique belge).

O. Delepierre appelle l'ouvrage dans son *Introduction* (p. VIII), « une chronique très intéressante sur Maximilien et Marie de
« Bourgogne durant une période de cinq années. » Sans doute par persuasion de sa haute importance, il y ajouta en appendice neuf pièces justificatives concernant l'histoire de Maximilien. Sur la foi du traducteur, personne ne contesta l'importance de ce livre; c'est ainsi que nous voyons Hermann Klaje dans sa dissertation *Die Schlacht bei Guinegate* (Greifswald, 1890) admettre son authenticité; et même Auguste Molinier, dans *Les Sources de l'Histoire de France* (t. V, p. 123, n° 5265), considère cet écrit comme contemporain. C'est là une pure illusion.

Déjà A. Voisin avait reconnu des emprunts de cette chronique à l'*Alderexcellenste Cronyke van Brabant*, « gheprent t' Hantwer-
« pen bi Jan van Doesborch in 't jaer 1518 »; il suffira de comparer certains passages de cette chronique, notamment aux feuillets signés G I à G v, avec ceux des *Wonderlyke Oorloghen* (1).

Plus manifestes sont les extraits, relevés par nous, de l'*Excel-
lente Cronike van Vlaenderen* de 1531; ainsi le récit de la mort

(1) On remarquera particulièrement les noms de Pierre de Bryan au ch. IV, et de Coulon au ch. VIII, qu'on retrouvera au fo g i i r° et v°, de l'*Alderexcellenste Cronyke van Brabant*.

d'Adolphe de Gueldre devant Tournai (ch. VI) renferme visiblement des emprunts au f^o clxxxvij v^o de l'*Excellent Cronike*; on comparera de même (ch. VII) la narration du mariage par procuration de Maximilien et de Marie (f^o clxxxiiij r^o), les noces de ces princes (ch. XII et f^o cxcj v^o), la trahison de Jean de la Haye à St-Omer (ch. XV et f^o cxcij v^o), les exploits de Jean de Gheest et de la Verte Tente contre Tournai (ch. XVII, XX et XXIII, et f^{is} cc v^o et cciiij r^o), les difficultés du seigneur de Merwede à Ath (ch. XVIII et XXII, et f^o cxcix r^o), l'arrestation d'un espion français (ch. XXII et f^o cxcix r^o), le combat d'Honorat contre un Français près Valenciennes (fin du ch. XXII et f^o cej r^o et v^o), les festivités lors de la naissance de Philippe le Beau (fin du ch. XXIII et f^o ccvij), le message de cette nouvelle à Maximilien (ch. XXIV et f^o ccvij r^o), la mort du duc de Clarence (ch. XXV et f^o cxcvij v^o), la disette de Tournai (fin du ch. XXV et f^o cxcvij v^o), l'escarmouche de Lens (ch. XXVI et f^o cxcvij r^o), la visite de Marguerite d'York à son frère Edouard (ch. XXVI et f^o ccix v^o), la trahison et la décapitation de Lord Howard (ch. XXXI et XXXII et f^o ccxv r^o), l'escarmouche de Merrighen (Merville?) (ch. XXXII et f^o ccxv r^o), la capture du capitaine des Francs-Archers par Salazart (ch. XXXVI et f^o ccxv v^o), la procession du Saint-Sang à Bruges (ch. XXXVIII et f^o ccxvj v^o), les positions des Français à La Viesville (fin ch. XXXVIII et f^o ccxvj v^o), les préliminaires de la bataille de Blangy-Guinegate (ch. XXXVIII et f^o ccxvj v^o), la description des bagages des Français pris dans cette bataille (ch. XL et f^o ccxvij r^o), les noms des morts dans les rangs français (ch. XLI et f^o ccxvij r^o), la défaite des Térouanais par Philippe de Ravestein (ch. XLIII et f^o ccxvij r^o) (1), le retour de Maximilien à Gand (ch. XLVII et f^o ccxvij v^o), le chapitre de la Toison d'Or tenu à Bois-le-Duc (ch. L et f^o ccxx), la naissance de Marguerite d'Autriche (ch. LIII et f^o ccxvij v^o), les amusements de Marie de Bourgogne à Bruges durant l'hiver (ch. LXIX et f^o ccxxiiij v^o), la mort de Marie de Bourgogne (ch. LXXII et f^o ccxxiiij r^o), enfin le récit de ses funérailles (ch. LXXVI et f^{is} ccxxiv v^o et ccxxv).

(1) La prise du château de Malanoy (ch. XLV) est empruntée à l'*Alder-excellent Cronyke van Brabant*, f^o g ii, v^o.

Le lecteur sera, nous l'espérons, pleinement convaincu que les *Wonderlijke Oorloghen* ne sont qu'une amplification d'extraits de l'*Alderexcellentste Cronyke van Brabant* et de l'*Excellent Cronike van Vlaenderen*, mais une amplification d'une nature toute spéciale. C'est, quoiqu'en dise A. Voisin dans sa *Notice*(1), un pur roman historique. Et en effet, ceux-là même qui ne disposeraient pas du texte des *Wonderlijke Oorloghen*, ni de la traduction d'O. Delepierre, n'auront qu'à lire dans la *Notice* même de Voisin l'extrait traduit du ch. LXXII, concernant la mort de Marie de Bourgogne, pour se convaincre de la vérité de notre affirmation.

Le système d'amplification de l'auteur, c'est le procédé ordinaire : broder des fantaisies sur des faits connus, qu'il dispose à son gré, sans nul égard pour la chronologie ni l'orthographe des noms propres; placer dans la bouche de ses personnages de filandreux discours; faire agir les individus sous l'impulsion d'intentions bien arrêtées, etc. Nous reconnaissons que l'auteur a construit son roman non sans talent; plusieurs morceaux sont bien écrits et réellement touchants; mais pour le reste il y a trop de redites et un véritable abus du pathos. Sans doute, le récit dans son ensemble est attachant; et c'est là ce qui aura induit en erreur, sur la valeur de l'écrit, et Voisin et Delepierre.

Il faudra donc désormais retrancher de l'historiographie flamande le roman *Die Wonderlyke Oorloghen van keyser Maximiliaen*.

A quelle époque ce roman fut-il écrit? Au chapitre XVII, *in fine*, on lit que « le pays de Flandre appartenait de droit et appartient encore à Marie de Bourgogne ». O. Delepierre, dans sa traduction (p. 109), écrit en note : « Ce passage peut servir à fixer à peu près la date de la composition de la présente chronique. » A prendre ces mots à la lettre, il faudrait en induire que le chapitre XVII fut écrit avant la mort de Marie de Bourgogne, avant le 27 mars 1482!

(1) « Nous ne connaissons pas, en flamand, de chronique dont la lecture « soit plus attachante que celle de cette histoire de Maximilien et de Marie, « qu'au commencement, mais à tort, nous avons regardée comme une sorte de « roman historique », *Notice* citée, p. 8.

Pour nous, les paroles de l'écrivain invoquées par Delepierre n'ont pour but que de mystifier le lecteur.

Car, à la fin du chap. LXX, nous lisons que les magistrats de St-Omer, à la prière de Maximilien, firent acheter, pour une servante qui avait sauvé la ville, l'auberge du Cerf. « *Ceux qui demeurent encore aujourd'hui dans cette maison à St-Omer, sont les descendants de cette même femme* ». Les descendants, c'est tout dire. L'auteur écrivait donc au moins deux générations après Maximilien.

D'ailleurs les emprunts, souvent très mal faits(1), à l'*Excelente Cronike van Vlaenderen* de 1531, prouvent que ce livre est une production romanesque du milieu du XVI^e siècle, destinée à glorifier le bisaïeul de Charles-Quint et la maison de Habsbourg en général.

Appendice (2).

A. — Liber de Virtutibus Philippi.

(CHAP. LX). *De la Révolte des Gantois contre le Duc* [p. 99].

Pendant que votre père [Philippe le Bon] faisait des efforts pour secourir la foi par des vœux sacrés, et examinait diligemment avec ses confidents tout ce qui pouvait être propice à la Croisade, en délaissant les autres intérêts de son État, voilà que l'antique ennemi de la religion chrétienne surgit des enfers, dresse des embûches et s'efforce de troubler par ses ruses habituelles l'œuvre projetée. Le diable répand parmi les Gantois l'esprit

(1) Ainsi, l'auteur, oubliant que Jean de Dadizele fut assassiné le 7 juillet 1481, lui attribue (au ch. LXX) un commandement contre les Français postérieur à cette date.

(2) Nous croyons qu'on nous saura gré, malgré son imperfection, de cet essai de traduction de quelques passages de Jean Germain et de Jean Jouffroy; ces textes laïns présentent de réelles difficultés, car plusieurs mots employés par ces deux écrivains sont signalés par Du Cange comme des *unica*.

de dissension et les excite secrètement à tenter une révolution. Bientôt l'esprit de révolte se fait jour; les habitants, en cachette, s'excitent en conspirant, ils répandent le mensonge en guise de vérité, ils convoquent des réunions secrètes, ils rassemblent les complices gagnés à leur cause et considèrent comme la gloire suprême de s'associer aux conspirateurs (1).

Tantôt c'est par des suggestions, tantôt par des calomnies, le plus souvent par beaucoup d'agitation qu'ils font des adeptes; par des flatteries, par la persuasion ou par des menaces, ils attirent à eux les plus habiles de la population. Ils se lient par des serments et des vœux, et jurent qu'à l'opposé de leurs ancêtres, ils tenteront de changer l'État Flamand, promettent de secouer le joug de leur prince (2) et de ne plus recourir dorénavant au culte saint, qu'à leur bon plaisir.

Pour atteindre entièrement leur but, ils créent des jours fériés, organisent à la joie de tous de magnifiques banquets, fréquentent les étuves et les tavernes du matin jusqu'au soir. Déjà les délicieux festins provoquent des nausées, ils titubent enivrés du vin qu'ils ont lampé (3), et alors ils se réunissent en assemblées clandestines.

Connaissent-ils quelque privilège, ou une charte ou un écrit dirigé contre le prince, ils ordonnent de lire la pièce en public (4). Les plus mauvais concluent des ligues plus secrètes encore parmi la vile plèbe, contre leurs propres concitoyens. Ils l'excitent à combattre pour leur vie, leur salut, leur liberté, et à mourir plutôt, selon leur coutume, en combattant pour leurs libertés que de souffrir l'injustice et de traîner une vie languissante sous l'oppression du prince. La population gantoise,

(1) Allusion aux compétitions pour le décanat des métiers; voyez dans nos *Bulletins*, t. XI, 1903, *Een strijd om het Dekenschap te Gent in 1447*.

(2) Cf. les accusations du prince contre Daniel Sersanders, dans *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470*, t. 1, pp. 116-117.

(3) On croirait lire le récit de certaines agapes électorales; cf. *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470*, t. 1, pp. 146 et 255.

(4) Le 9 décembre 1451 les Capitaines de Gand, après une visite aux archives, font lire divers privilèges et lettres d'alliance, *Dagboek van Gent*, t. 1, pp. 195 à 210.

trompée par cette tactique fallacieuse, dispose ses milices à l'instar d'une armée et réunit des troupes de paysans à la façon de bataillons valeureux. Les hommes en vue sont désignés comme chefs et maîtres de camp pour commander les autres. Comme des porcs grognants ils courent aux armes; au lieu de lances leurs mains saisissent des pieux; au lieu de casques, ils se couvrent la tête de chapeaux de fer; comme armes défensives, ils endossent une légère cuirasse ou une cotte de mailles flottante; ils se ceignent d'une large épée qui leur bat les talons, se munissent d'un bouclier; leurs chefs en guise de brassards se couvrent les bras de mailles. Des extrémités de leur châtel-lenie, ils introduisent sur des chars armés de faux, qu'ils appellent *ribaudequins*(1), du blé, du beurre, des fromages gras et de la bière. Au lieu d'étendards, ce sont autant de bannières peintes marquées aux armes de chacun des métiers de la ville, véritables drapeaux rustiques, qu'ils portent(2) et déploient au Marché et qu'ils s'amuse à faire flotter au vent. Leurs portenseignes sont des gens du commun. Ils veillent tout le temps en armes, et entretiennent des feux allumés. Du haut de leurs remparts résonne par cent créneaux le son funèbre d'un cor d'argent au lieu du bruit éclatant des trompettes; sans oublier ces instruments de musique champêtre qu'ils appellent les musettes. Ils mêlent les danses et les ris, pour qu'en cas d'adversité les bourgeois n'en viennent à s'exaspérer. Ils dressent des tentes pour éviter les ardeurs du soleil, y trônent comme des princes et les chefs s'exercent à l'escrime et au tir à l'arc. Dans des joutes, ils se provoquent tantôt avec des gaules, tantôt avec des pieux, parfois avec des perches servant à la pêche; ils s'essayaient aux tournois inconnus à leurs ancêtres(3), et s'imaginent faire les chevaliers, en montant des chevaux loués. N'ayant

(1) Ce sont au contraire de petits chars chargés de trois ou quatre petits canons; cf. F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* (Paris, 1880), s. v^o : *ribaudequins*.

(2) Ces étendards avaient été peints par Nabur Martins.

(3) Ces tournois entre bourgeois se donnaient ordinairement au marché du Vendredi; les *Comptes communaux* de 1447-1448 mentionnent un tournoi à cette date.

pas d'écussons nobiliaires, ils s'attachent des bandeaux sur la poitrine, et se frappent d'immenses bâtons en guise de lances aigues. Ne sachant lancer leurs chevaux, ils les pressent des talons bien plus que des éperons. Les éclats de rire, bien plus vite que la portée de leurs coups, abattent les compagnons qu'on leur oppose. Assises avec leurs enfants aux fenêtres, les dames de Gand, se comportant en femmes devant ces simulacres nouvellement importés par les leurs, se réjouissent des triomphes de leurs maris, les estiment comme dignes de louanges, et les excitent à bien combattre par des sourires, des bravos et lancent à certains des œillades; de leurs demeures par des intermédiaires secrets elles font parvenir à leurs servants des bijoux, des bracelets ou des brassards de toile finement travaillés, et les prient en soupirant de se souvenir d'elles dans l'ardeur du combat. Elles les poussent à attaquer audacieusement la puissance des nobles : revenus victorieux, grâce à leur courage, ils rendront leurs douces épouses des femmes libres au lieu de servantes, et en feront des dames nobles au lieu de roturières; elles décident de ne pas reprendre leurs maris s'ils ne deviennent enfin barons(1). Elles les excitent à soutenir de toute façon le Comte de Flandre, que leurs chefs avaient choisi parmi la plèbe(2); puis à amener, menottes aux poings, leur ennemi le Duc de Bourgogne et de Lotharingie, et pour tant de belles actions leur promettent de la reconnaissance.

(1) Inutile d'insister sur le caractère fantaisiste de ces fictions.

(2) Le 29 juin 1452, les Bourguignons s'emparèrent à Hulst d'un coutelier gantois, nommé Brillekin; « et cognut ledit coustelier en sa mort, que les « Gantois lui avaient donné la Conté et le pays de Was », dit O. de la Marche, *Mémoires*, t. II, p. 273; cf. J. du Clercq, *Mémoires*, t. II, p. 51; Despars, t. III, p. 499; *Excellente Cronycke van Vlaenderen*, fo° cxviiij vo.

(CHAP. LXI). *Du siège d'Audenarde par les Gantois.*

Persuadés par ces bavardages de femmes, ils enlèvent leurs bannières et leurs tentes du marché, les replient et les chargent sur leurs chariots, rassemblent leurs autres instruments de guerre, donnent à leurs batailles ordonnées avec grand appareil l'ordre d'avancer à travers les longues rues de la ville, et montrent qu'ils s'appêtent prochainement à combattre.

Par ruse cependant les Gantois envoient en ces jours une ambassade au prince, et le supplient de les prendre en pitié par révérence pour la passion de N. S. Jésus-Christ, qui se célébrait alors : le prince clément, touché par ce discours jusqu'au fond du cœur, souscrit à cette supplique; pour fixer les conditions, les ennemis promettent de venir à un parlement durant les octaves de Pâques(1).

Mais ces conventions ne furent pas respectées; les Gantois irrités tentent de surprendre le prince en ces jours saints où ils savaient qu'il se consacrait surtout aux pratiques religieuses. Ils s'assemblent à Gand au nombre de 18.000 hommes, se forment en bataille, et ayant fixé leur camp devant Audenarde, décident d'assiéger cette ville. Pour l'attaquer ils entourent cette citadelle d'une triple ligne de siège, et se protègent contre les nôtres de tous côtés par une tranchée profonde et un rempart avec palissade. A construire cette enceinte ils perdent plusieurs jours montrant l'intention plutôt de se défendre, que d'attaquer les nôtres.

De Tournai, qu'ils savaient être l'ennemie séculaire du prince, ils tirent leurs approvisionnements (2). Les Gantois croient forcer

(1) Ce fut en effet durant la semaine sainte que les échevins gantois envoyèrent une députation chargée de négocier la réconciliation auprès du Duc à Bruxelles, et que les capitaines par contre envoyèrent d'abord une troupe s'emparer du château de Gavere, puis se mirent à la tête d'une armée le 14 avril pour aller assiéger Audenarde; *Dagboek*, t. II, pp. 12 et 13 et la note bibliographique.

(2) Voyez la lettre des Tournaisiens, dans le *Dagboek*, t. 1, p. 329.

les nôtres par la faim et les privations, parce qu'ils se vantent d'occuper les deux rives de l'Escaut; ils jettent un grand pont sur le fleuve (1); par là ils se fournissent une aide mutuelle et se promettent réciproquement leurs troupes pour se prêter secours. Aussi, enfermés des deux côtés entre leur enceinte et leur retranchement, ils se contentent tour à tour des histoires sur les dépouilles des nôtres; ils se mettent d'accord pour s'emparer de la ville à un jour fixé, pour abattre le peuple et les forts de la ville et pour chasser, avec leur robuste troupe de rustres, notre pieux prince jusqu'au bout du monde hors de ses propres forteresses.

(CHAP. LXII). *Des préparatifs de Simon de Lalaing contre les Gantois.*

De son côté le vaillant Simon de Lalaing, enfermé dans la ville, veille habilement sur les ruses conçues par les ennemis, et, avec son astuce guerrière, il illusionne prudemment les habitants. Il leur assure qu'on leur portera secours et se déclare leur otage; il jure qu'il défendra la ville jusqu'à la mort avec le secours des habitants. Comme il a reçu la ville en sa garde, il s'amène en tout temps et toujours vigilant aux murailles, aux remparts et dans les grandes rues; c'est à peine s'il rentre à la citadelle pour dormir.

(CHAP. LXIII). *De l'armée du Duc envoyée contre les Gantois.*

Le prince, instruit du départ de ses ennemis de Gand, en peu de jours rassemble 1300 lances nobles, leur adjoint sept mille

(1) Voyez la *Kronijk van Vlaenderen*, t. II, p. 129; O. de la Marche, *Mémoires*, t. II, p. 230.

hommes légèrement armés ou munis d'arcs, et entre en campagne comme un lion prêt à venger ces iniquités. Sollicité par vous, illustre prince, auquel nous dédions cet ouvrage, il estime qu'il ne doit pas céder aux prières de son épouse ; du palais il vous conduit au camp, pour partager sa gloire ou sa défaite. Votre père vous envoie bientôt aux tout premiers rangs de la cavalerie ou de l'infanterie ; il se réjouit beaucoup de vous voir prompt à harceler ou à attaquer l'ennemi.

Faisant halte à Grammont, il débat avec ses conseillers les moyens de repousser cette poignée de rustres des murs d'Audenarde.

(CHAP. LXIII). *De la défaite des Gantois au Pont d'Helchin.*

Les combattants, qui s'étaient réunis au delà de l'Escaut sous les comtes d'Etampes et de St. Pol, empêchés de passer par le Tournaisis, au pont d'Espierre près du Château d'Helchin, qu'ils avaient occupé par les bataillons envahisseurs des ennemis, après une chevauchée sans repos traversent le fleuve à gué et surprennent les ennemis rassemblés sur le pont. Ils engagent avec ceux-ci le combat et, les ayant entourés, les forcent à sauter à l'eau ou à périr par le glaive.

(CHAP. LXV). *De la levée du siège d'Audenarde et de la défaite des Gantois.*

Joyeux de ce succès, et dans l'espoir d'un plus grand triomphe ils lancent leurs batailles sur leurs adversaires ; sans escarmouche de tirailleurs, ils se ruent sur les ennemis sac au dos. Ils enfoncent le retranchement derrière lequel les ennemis se croyaient en sûreté, les oppressent par une pluie de traits ; les glaives tirés et les lances levées, ils mettent le poste en déroute ;

les morts tombent; la masse confie son salut à la fuite, mais rattrappés par notre cavalerie toute prête, ils sont abattus. Les chemins sont trempés du sang de ces rustres, et celui-ci coulant de leurs cadavres dans le ruisseau roagit l'eau d'une couleur vermeille. Ainsi périt cette troupe insensée de plébéiens; tous leurs instruments, leurs chariots chargés de provisions et leurs bagages pliés tombent au pouvoir des nôtres. Du même coup ceux qui tenaient pour eux la garde du fleuve, voyant les leurs si vite abattus, s'enfuirent : ils gagnent les murs de Gand. Cinq cents d'entr'eux qui étaient logés au delà du fleuve, sont envoyés à la mort par notre cavalerie; d'autres se précipitent dans les bateaux, mais périssent au fond des eaux, soit entraînés par le courant du fleuve, soit transpercés par les javelots qu'on leur lance.

Ainsi fut levé le siège d'Audenarde par les Gantois, le 24 Avril, lendemain de la St. Georges. Le ramenant des assiégés se réfugia dans leur ville, et pour toute consolation invitent leurs épouses à célébrer les obsèques de huit mille concitoyens. Les nôtres ramenèrent dans les murs d'Audenarde les chars armés de faux, les engins et les provisions abandonnées.

Le prince, pour cette victoire, adressa des actions de grâce à Dieu, entra triomphalement dans la ville et s'appliqua à la fortifier.

(CHAP. LXVI). *De la Bastille construite à Termonde.*

(CHAP. LXVII). *Du combat du Comte d'Etampes au pont de Nevele.*

(CHAP. LXVIII). *Des diverses défaites des ennemis, des boulevards conquis au Pays de Waas et du combat des Hollandais.*

CHAP. LXIX). *De la Traversée du Duc pour la conquête du Pays de Waas.*

CHAP. LXX). *De la bataille de Rupelmonde et de la victoire sur les Gantois.*

CHAP. LXXI). *Des Trêves accordées aux Gantois par le prince à la demande des ambassadeurs du Roi.*

(CHAP. LXXII). *De la Sentence des Arbitres contre les Gantois.*

Ayant lié ainsi par des serments et par des écrits les Gantois ses ennemis, le duc leur accorde des trêves et l'on décide une assemblée à Lille pour mener les négociations à bon terme; les réunions traînent en longueur, on rédige des mémoires; au tribunal siègent les arbitres royaux, qui font proclamer publiquement qu'ils ont condamné les Gantois pour les articles souscrits. Mais selon leur coutume, les chefs du mouvement se dérobent au jugement des arbitres, ne l'acceptent point, brailent qu'ils sont trahis et tournent leur fureur contre ceux-là mêmes qu'ils avaient envoyés. Ils s'apprêtent aux pires excès, prennent les armes, ordonnent leurs bataillons pour parcourir la contrée, expédient les bandes de la Tente Verte et des Blancs Chaperons pour promener le fer et le feu. Ceux-ci réduisent en cendres la ville de Wsede (*Assenede*) et en exterminent par le glaive, en un massacre horrible, toute la population jusqu'aux enfants mêmes.

Le prince consterné, parce qu'il avait montré une telle miséricorde et que dans l'espoir de la paix il avait renvoyé son armée dans ses foyers, ayant pris une ferme résolution, rassemble ses combattants dans les quartiers d'hiver et leur assigne leurs garnisons, fortifie ses villes, s'occupe des provisions, réprime les incursions et les irruptions des ennemis, et les tient enfermés dans leurs barrières : on ferme les ports, les passages, les détroits, par terre et par mer, on leur coupe les vivres, on ne permet plus aux marchands de fréquenter leurs marchés. Le prince établit à Courtrai, le maréchal de Bourgogne, Thibaut de Neufchâteau, Jacques de Lalaing à Audenarde, Jean de Croy à Ath, Antoine le grand Bâtard de Bourgogne à Termonde, Simon de Lalaing à l'Ecluse, enfin Godefroid de Thoisy est préposé à ses galères sur mer; voilà les chevaliers qu'il établit avec ses troupes dans les quartiers d'hiver, afin de harceler et attirer selon l'usage de la guerre les ennemis enfermés dans leurs murs, par des dommages, des incursions et des

irruptions continuelles; ils enlèvent aux Gantois leur provisions et les privant de blé, les pressent par la faim et la disette. Pour ce qui arrivera plus tard. Celui-là seul le sait qui réprime toujours par la défaite l'audace effrénée des méchants.....

B.

Oratio ad Pium Papam II^{um} [p. 186].

Après avoir rappelé que les Gantois se flattent de ce que leur ville a été fondée par Gaius Cæsar, l'orateur énumère les motifs pour lesquels cette population est si belliqueuse.

« D'abord assurément parcequ'ils ne se fient pas en tout premier ordre à leurs murs et à leurs remparts, mais parce qu'ils s'arment de la façon que Platon loue poétiquement dans son traité Des Lois : ils opposent à leurs ennemis, non des murs de pierre ou de terre, mais se dressent eux-mêmes ainsi que des murs de fer; puis, à part les natifs, personne ou bien peu de gens sont reçus comme citoyens (1); tous sont de même souche; la même langue et les mêmes lois sont communes à tous; i s sont liés par une amitié naturelle telle qu'excités à la révolte, ils s'opposent en gens très rudes et rebelles à leur gouverneur ou à leur prince. Forte est la ville par le nombre des habitants qui est d'un demi million, dont on peut en armer plus de 100.000; elle est forte par son climat austère, par la solidité et la beauté de ses édifices, comme vous n'en trouverez nulle part ailleurs de plus splendides ».

Suit alors une courte description de la ville.

« Les Gantois portent la toge et la trabée, ne possèdent pas de magistrats perpétuels, ne vivent pas en Sybarites comme

(1) Nous savons au contraire que l'adoption de nombreux campagnards et citadins de petites villes comme bourgeois forains fut une des grandes causes de cette guerre.

les Brugeois; ils mènent un genre de vie rude et austère. D'ailleurs, de même que ce n'est que difficilement qu'ils entreprennent la guerre, de même ce n'est qu'à la longue qu'ils la finissent. Une habitude que seuls à notre époque ils observent à l'instar des Romains, c'est qu'ils évitent l'alliance avec l'étranger. Leur République est divisée, comme jadis à Rome elle l'était en curies, en métiers mécaniques, ces ornements opulents qui lui donnent son éclat. Leur patrimoine ne consiste point tant dans le commerce que dans l'agriculture.....» « Leur grande opulence fait qu'ils s'arrogent des droits et une force qu'ils n'ont point.....» « Ce qui est plus fort, c'est que cette puissance qu'ils s'arrogent fait naître en eux une soif insensée de domination; c'est pourquoi la riche plèbe Gantoise, ayant bien souvent versée dans ce vice, reçut plus de défaites que de notre temps aucune commune au monde ne reçut en aucune guerre. Car par la faim, par la peste mais surtout par le fer, il mourut durant cette guerre de trois ans plus de 120.000 hommes de la ville et de la clientèle de Gand; et eux-mêmes portèrent le meurtre et l'incendie dans les villages de Flandre, que c'est à peine s'ils laissèrent un village intact.

En effet poussés par le désir de la domination, les Gantois commencèrent à se gouverner à leur gré et mirent tout en œuvre pour attirer les villes de Flandre dans leur clientèle. Ayant entraîné dans leur alliance quelques villes, et après avoir rassemblé du froment suffisant pour sept ans, ils façonnaient ces villes à leurs mœurs, tenaient des réunions occultes avec les notables des cités voisines, en l'absence des représentants du prince, et sous le couvert d'une assemblée d'archers et d'arbalétriers, ce qu'ils appellent une confrérie, ils s'instruisaient ainsi de leurs forces et de leurs richesses, qu'ils les avaient forcé secrètement de produire devant l'assemblée; déjà en effet, ne dissimulant plus leur arrogance, ils envoyèrent au prince des délégués de plus en plus rars et les prirent comme par mépris parmi les gens de peu de fortune et de basse extraction.

L'origine de cette guerre terrible fut un prétexte futile, mais elle était longuement préméditée et plongeait sa racine loin dans le passé. Car alors que les Gantois avaient l'habitude dans

les lettres qu'ils envoiaient aux magistrats du prince, de souscrire leurs noms au bas de ces lettres, et bien que cet insigne honneur de placer son nom et titres en tête de ses lettres appartint au seul prince, voilà que soudain des lettres de Gand sont expédiées au magistrat d'Alost, le bailli Philippe Vilain, dans lesquelles à l'instar du prince, les Gantois se nommaient dans la suscription (1); ils y redemandaient par terreur et menaces l'un de leurs citoyens jeté au cachot pour quelque méfait.

A la vue de cette nouvelle espèce de lettres, la terreur des menaces s'empara de ce fonctionnaire du prince; d'abord frappé de stupeur, ensuite d'indignation, le bailli, chevalier de haute naissance et de grand courage, foulant la lettre des Gantois aux pieds : « Va t'en, je t'en prie, messenger, dit-il, et apprends aux Gantois qu'il n'y a que le seul comte de Flandre Philippe qui suscrive ses lettres. » Ces mots frappèrent les Gantois comme un trait. Sous l'impulsion de Daniël Sersanders (2), leurs troupes parcoururent les rues et les places en un commencement de sédition. Un seul envoyé, et de basse condition, vint annoncer à Philippe que les Gantois ne souffriraient pas un tel affront de la part du bailli d'Alost et qu'il fallait l'exiler de la Flandre : « Ainsi donc, répondit Philippe, pour vous j'exercerai contre les miens une vaine cruauté, et vous augmenterez votre licence et vous m'enlèverez les honneurs princiers! Je vous ordonne de vous abstenir de toute entreprise contre le bailli d'Alost, sinon je châtierai tous les Gantois par la hache et le glaive! »

Comme l'envoyé rapporta ces paroles à Gand, farouche et menaçant Daniel Sersanders alla exciter les habitants de quartier en quartier; le menu peuple qui une fois ému se porte aux pires excès, déjà aspirait à la guerre et de tout côté apprêta les armes et les traits; tout cela se passa avec une rapidité plus

(1) La première fois que l'on rencontre ce grief, dans les divers manifestes de Philippe contre les Gantois, c'est durant les conférences de Lille en août-septembre 1452, cf. *Dagboek*, t. II, p. 137; par l'article VII de la paix de Gavre du 30 juillet 1453, on défendit aux Gantois de se nommer désormais dans la suscription, et on tint bonne main à l'exécution de cette clause.

(2) *Dagboek*, t. I, pp. 106 et 117.

grande que lorsque chaque année aux ides de Mars tant de milliers d'hommes accourent en armes au marché de Gand; de plus déjà tous ceux qui étaient dans la clientèle de Gand, prenaient les armes. Tous les états limitrophes, voyant l'imminence du péril, dépêchent des envoyés pour arranger l'affaire. De même Jean, évêque de Tournai, intervient (1), persuadé que les Gantois avaient conspiré à tort dans la circonstance présente et en concluant par serment en secret une juste alliance. Une harangue fut prononcée au sein de l'assemblée Gantoise par André Colin, l'homme le plus éloquent de Flandre (2), qui sans interpellier nominativement aucun des Gantois, montrait que plusieurs d'entr'eux abandonnaient la fidélité et l'obéissance due au prince, ce qui pourrait par leur exemple porter les peuples voisins à la rébellion. A cela les rebelles répliquaient que c'étaient leurs coutumes qui étaient en jeu, non leur orgueil; que leurs droits furent diminués par la puissance de Philippe, et que jusqu'à ce jour les Gantois avaient été trop condescendants, qui refusant d'obéir à des Gantois, pouvaient supporter les fonctionnaires de Philippe, et le nom même du principat, dont ils n'avaient que faire.

Comme ces négociations, qui traînaient en longueur, ne refrénaient pas l'ardeur de Daniel Sersanders, mais paraissaient le mettre au comble de sa perverse ambition, Philippe, forcé d'abandonner tout espoir de conciliation et de recourir à la nécessité, se mit à leurrer des troupes avec plus de vigueur que pour une guerre étrangère. Pourtant pour rendre Philippe moins circonspect et pour qu'il ne puisse prévoir, ni empêcher le soulèvement, des députés Gantois étaient venus implorer son pardon le jour de la Passion du Seigneur (3). Pendant ce temps les Gantois s'étaient emparés avec de grandes troupes des châteaux des environs, sans déclaration de guerre.

(1) Sur l'intervention de Jean Chevrot, évêque de Tournai, voyez *Dagboek*, t. I, p. 86-87.

(2) L'intervention de maître André Colin dans le différend existant entre le Duc et Gand est attestée par les *Comptes du Franc de Bruges* de 1448-1449, fo 66 v^o; voir *Précis Analytique des Archives de la Flandre Occidentale* par F. Priem, 2^e s., t. II.

(3) Ou plutôt le jour du Vendredi-Saint.

Ensuite ils s'étaient avancés j'usqu'à Audenarde, ville bien fortifiée, et ils l'assiégeaient parce qu'elle entravait le libre transit sur l'Escaut. Mais le comte Jean d'Étampes, commandant des Picards, apporta promptement au dixième jour du secours aux assiégés et attaqua les Gantois rangés en ligne de bataille au pont d'Espierres. Là, les ayant vaincus en bataille rangée, il en tua seulement huit cents, parce que les Gantois habitués au marais pouvaient se réfugier vers les campements des assiégeants et que les Picards à cheval ne pouvaient les poursuivre à cause de la mauvaise disposition du lieu.

Le lendemain à l'aurore, un autre combat fut livré, dans lequel à la nouvelle de l'arrivée du Duc, les Gantois prirent la fuite, abandonnèrent le siège et eurent sept mille tués ; l'Escaut protégea leur fuite, parce que les cavaliers ne pouvaient se faire passer rapidement par bateau. Leurs larmes, pour la défaite qu'ils venaient de subir, n'étaient pas encore séchées, qu'un courage farouche s'empara à nouveau des Gantois. Au premier Mai, comme le comte d'Étampes avait fait un raid autour de leurs remparts, ils l'attaquèrent en grand nombre et firent sortir le commun des métiers et les petites gens des faubourgs et la plèbe, dont on avait fait une grande armée.

On en vint aux mains ; le sire de Miraumont, un Picard de grande noblesse, fut percé d'un trait. Mais les Gantois furent dispersés, et fuyant avec une rapidité étonnante, ils laissèrent plus de six mille des leurs sur le terrain. Nos soldats abreuvés de sang, prirent et brûlèrent les moulins situés près des murs ».

La suite de la guerre est racontée par Jean Germain avec un grand luxe de détails et son récit dénote une précieuse information (pp. 190 à 204).

Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale.

III^e SESSION.

Audenarde, 23 juillet 1905.

La séance est ouverte à 10 1/2 heures, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville d'Audenarde, sous la présidence de M^r Blomme (Termonde). Prennent en outre place au bureau : MM^{rs} le chanoine Van den Gheyn (Gand), le vicomte de Ghellinck Vaerne-
wyck d'Elsegem, F. Den Dauw (Renaix), Raepsaet, bourgmestre d'Audenarde, G. Willemsen (Saint-Nicolas) et H. Van Hooff (Lokeren).

M^r le **bourgmestre Raepsaet** souhaite la bienvenue aux congressistes, et fait remarquer que la ville d'Audenarde, de par ses savants, de par ses magnifiques monuments, méritait de voir entre ses murs les membres des sociétés d'histoire et d'archéologie de la province.

M^r **Blomme**, président de la Fédération, remercie le premier magistrat de la ville d'Audenarde, de ses paroles courtoises et de son cordial accueil; il rappelle l'ancienneté et la gloire de la petite cité et évoque le souvenir des historiens et archéologues audenardais qui portèrent, pendant un certain temps, le plus grand poids de la rédaction du *Message des Sciences* qui, le premier, groupa les archéologues de la Flandre.

M^r le **vicomte de Ghellinck** parle des fouilles exécutées dans la province, des résultats déjà acquis, des surprises que nous prépare leur intelligente poursuite. S'occupant ensuite de l'intéressante industrie locale de la tapisserie — qui, au moment de sa splendeur, donnait du pain à plus de douze mille habitants d'Audenarde et des environs, — il se demande si l'on ne pourrait la ressusciter : Beauvais, qui n'était après tout qu'une filiale d'Audenarde, a vu reflourir cette branche de l'art appliqué; pourquoi n'en serait-il pas de même en Belgique ?

Enfin, l'orateur annonce, aux applaudissements de l'assemblée, la création, à Audenarde, d'une Commission administrative du Musée et des Archives et d'une Société archéologique et historique du canton d'Audenarde.

M^r le chanoine **Van den Gheyn** entretient l'assemblée des plans de restauration de l'église de Nieuwenhove, partiellement incendiée.

Il paraît que la restauration de ce monument, une des plus remarquables églises rustiques du pays, consistera à élargir un des bras du transept, alors qu'il serait plus conforme aux principes du symbolisme et de l'architecture d'allonger la nef principale.

S'il est un corps compétent pour connaître de ces travaux, qui semblent de nature à gêner cette construction (recommandée à la sollicitude des archéologues par M^r le Gouverneur de la Province lors de la première séance solennelle de la Fédération historique et archéologique), c'est bien le Comité provincial des Monuments; or, il en est à tout ignorer.

Aussi l'assemblée charge-t-elle le bureau de demander à la Commission royale des Monuments de communiquer au Comité provincial les plans en question.

La restauration de la crypte de Saint-Hermès à Renaix fait l'objet d'une communication de M^r Den Dauw.

Après avoir décidé, sur la proposition de M^r Blomme, que la IV^e session se tiendra à Termonde, les congressistes visitent l'Hôtel de ville, son musée et ses archives, puis la chapelle de l'hôpital élevé à l'ombre de la tour de Sainte-Walburge, et où ils remarquent encore les tapisseries qui décorent un de ses parloirs, ainsi qu'un beau livre d'heures manuscrit, aux riches enluminures.

Une visite à la superbe église Sainte-Walburge, dont le chœur vraiment typique a été heureusement restauré, complète la matinée.

MM. les doyen et vicaires font avec beaucoup d'obligeance les honneurs de l'église et de ses trésors. Parmi ceux-ci il y a également quelques curieux échantillons de la tapisserie d'Audenarde. Ces œuvres d'art conservées dans les armoires de la sacristie, y sont soustraites à la vue et s'y détériorent; aussi

bien la proposition, faite par M^r A. Dutry, d'en orner les bas-côtés, d'en garnir les vastes parois dénudées au dessus des stalles, est-elle favorablement accueillie.

Après le déjeuner, les membres de la Fédération se dirigent vers l'Escaut et prennent, à 2 heures, place en bateau afin d'aller visiter les ruines de l'abbaye de Beaulieu à Petegem, et la bibliothèque de M^r le vicomte de Ghellinck au château d'Elsegem, en passant par celui de M^r le baron Pycke, où ils voient quelques résultats de fouilles.

Ils admirent beaucoup le pittoresque des ruines de Beaulieu et la richesse de haut goût de la librairie d'Elsegem, où les attendait une réception très cordiale. La session fut close à 6 heures par un toast de M^r le président Blomme à l'aimable et hospitalière châtelaine d'Elsegem.

Assemblée générale du 18 octobre 1905.

Algemeene vergadering van 18 October 1905.

Dagorder. — Ordre du jour.

I. Communications. — Mededeelingen.

II. Étude sur la charte de la ville de Grammont attribuée à l'année 1068. (V. FRIS).

III. Les associations d'ouvriers débardeurs ou portefaix, *Aerbeyders*, à Gand au XVIII^e siècle. (PR. CLAEYS).

La séance est ouverte à 8. 30 h. du soir, sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn.

Ont signé le registre de présence ? MM. le chanoine Van den Gheyn, président; G. Hulin, vice-président; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; A. Heins, conseiller; et MM. Adan, G. Braun, B^{on} de Crombrughe, A. de la Kethulle, B^{on} de Pélichy, J. Deyaert, C. D'Hoy, J. Dutry-Van Loo, P. Fredericq, V. Fris, J. Geirnaert, G. Hyde, L. Janson, H. Le Roy, L. Lievevrouw-Coopman, L. Maeterlinck, E. Sacré, Th. Timmermans, Flor. van Bambeke, A. vander Mensbrugge, G. vander Poorten, C. van Thorenburg, A. Vermast, G. Willemsen.

M^r A. Dumont, maire de Dunkerque, assiste à la séance.

Communications.

I.

M^r **le chanoine van den Gheyn, président**, rappelle aux membres la cérémonie qui doit avoir lieu le lendemain, aux ruines de l'abbaye Saint-Bavon : l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'archéologue gantois Auguste van Lokeren, grâce à l'initiative de la Société d'histoire et d'archéologie.

CONGRÈS DE SCIENCES HISTORIQUES A DUNKERQUE.

M^r **P. Bergmans, secrétaire**. La Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, nous fait savoir qu'elle organise un congrès de sciences historiques ayant pour domaine le Nord de la France et la Belgique; il se tiendra à Dunkerque, au mois de juillet 1907, sous la présidence d'honneur du Ministre de l'instruction publique.

Le Congrès comprend 5 sections :

- I. Histoire générale (moyen âge et temps modernes);
- II. Philologie et histoire des littératures;
- III. Histoire religieuse, intellectuelle et morale (coutumes, mœurs, etc.).

IV. Antiquités et histoire de l'art.

V. Géographie et sciences sociales : géographie, économie sociale, hygiène sociale, histoire du droit, de l'enseignement, de l'assistance, etc.

La Société dunkerquoise nous invite à prendre part aux travaux du Congrès, et, en particulier, à lui adresser des questions que nous désirerions y voir discuter. Ceux d'entre vous qui voudraient faire inscrire des questions au programme du Congrès, sont priés de m'en faire parvenir le texte avant le 20 novembre prochain, la Société dunkerquoise désirant lancer dès le 1^r janvier 1906, le programme détaillé du Congrès.

M^r le Président. Il est hors de doute que plusieurs de nos membres se rendront à ce congrès.

La proximité de Dunkerque est un sûr garant et je suis heureux de pouvoir déjà donner cette assurance à nos collègues de Dunkerque, représentés ici par leur président d'honneur, M^r Dumont, maire de Dunkerque.

Comme nous avons aussi le plaisir et l'honneur de tenir ce soir notre séance de rentrée, j'espère que les confrères gantois feront tout ce qui est dans la mesure de leurs moyens pour continuer à contribuer à la prospérité de la société. (*Marques d'adhésion*).

BALLOTAGE D'UN MEMBRE HONORAIRE.

M^r l'abbé Hyacinthe Lippens, vicaire de Saint-Paul, est admis comme membre honoraire de la Société.

M^r P. Bergmans. Notre nouveau confrère est un amateur photographe très distingué, à qui nous devons d'excellentes photographies des ornements sacerdotaux de la cathédrale S^t-Bavon, publiées dans le *Bulletin des métiers d'art*, août-septembre 1905.

Depuis, M^r l'abbé Lippens a continué ses travaux de photographie et a bien voulu reproduire, à ma demande, les principales pièces du trésor de l'église collégiale d'Eyne, près d'Audenarde, dont je vous ai entretenu naguère.

J'ai eu l'occasion de vous faire remarquer alors que cette église de village possède plusieurs objets très précieux, notamment une série d'ornements sacerdotaux dont les broderies peuvent être rapprochées de celles de S^t-Bavon, une inscription byzantine, conservée dans un beau reliquaire du XV^e siècle, etc.

A mon dernier voyage à Eyne, j'ai trouvé encore un objet curieux, au fond d'un sac, dans un coin de la sacristie.

C'est un morceau de boîte crânienne placé dans une gaine de soie rehaussée de galons et de pierreries, en forme de casque; l'objet est posé sur un petit coussin. Le travail paraît être de la

seconde moitié du XVIII^e siècle. Le vieux sacristain de l'église d'Eyne se souvient avoir entendu dire que ce crâne avait été découvert sous le tombeau du fondateur de l'église. Vous savez que ce tombeau monumental, dont M^r Heins nous a donné un croquis dans les *Vieux coins en Flandre*, a été mutilé au début du XIX^e siècle, afin de ménager un passage entre la chapelle funéraire du seigneur de Landas et l'église.

Voici les nouvelles photographies de M^r H. Lippens, qui permettent de consacrer une étude complète au trésor d'Eyne; j'espère que cette étude pourra vous être communiquée cet hiver.

II.

Étude sur la charte de la ville de Grammont attribuée à l'année 1068.

M^r V. Fris. Les divers partages de l'Empire entre les descendants de Charlemagne et les conquêtes des empereurs de la maison de Saxe avaient définitivement fixé l'Escaut comme limite entre la Flandre et la Lotharingie; par suite le *pagus Bracbatensis*, s'étendant entre l'Escaut et la Senne, dépendait de l'Allemagne. La partie occidentale de ce pagus était occupée depuis le milieu du X^e siècle par le comté d'Eenham, dont la forteresse principale, située en face d'Audenarde, était la résidence de la famille des Godefroids de Verdun. Depuis longtemps les comtes de Flandre convoitaient la populeuse et fertile contrée sise entre le Dendre et l'Escaut. Une occasion s'offrit bientôt à la dynastie des Baudouins de conquérir le comté d'Alost et ses dépendances.

Le fils de Godefroid II, Herman, céda vers 1025 son comté d'Eenham à son gendre Renier V de Hainaut et devint moine à Verdun; le Hainaut s'étendit jusqu'aux portes de Gand. Gêné par ce puissant voisin, Baudouin IV le Barbu s'empara par surprise de la forteresse d'Eenham et la démolit de fond en comble (1033). Son fils Baudouin V, qui lui succéda deux ans plus tard, conquit le pagus du Brabant jusqu'à la Dendre (vers 1046).

Seulement ce territoire lui fut disputé par le successeur de Régnier, Herman de Hainaut, qui fut enfin forcé de renoncer aux comtés d'Eenhamme et d'Alost et de conclure la paix avec son rival (1048-1050); il est probable que la frontière méridionale de la Flandre resta quelque peu flottante.

A la mort de Herman (1051), Baudouin V résolut la question d'une façon caractéristique; il envahit le Hainaut et força la veuve du défunt comte, Richilde, d'épouser Baudouin, son fils; malgré lui l'empereur d'Allemagne fut forcé de sanctionner ce mariage et de consacrer par la cession définitive de la vallée de la Dendre la spoliation du prince flamand.

Dès 1056 la *Flandre allodiale* fit définitivement partie du grand fief du Nord de la France.

Sur les marches du Hainaut cette contrée comptait de nombreux villages et de puissantes seigneuries : le *ber* de Boulare et les chevaliers de Haslud (Hasselt), de Huneghem et de Schendelbeke dominaient le cours de la Dendre; sur les bords de la rivière s'étendaient dans la plaine les villages de Schendelbeke et de Sarlardinghe, dépendants de l'abbaye de Lobbes, et celui d'Idèghem relevant de S^t-Pierre de Gand. Mais aucune forteresse ne défendait, contre les attaques des Hennuyers et des Brabançons, ce coin flamand qui venait s'enfoncer entre les deux principales principautés lotharingiennes.

Baudouin VI, dès la mort de son père (1067), songea à fortifier de ce côté les frontières de son comté. En 1068, date traditionnelle mais approximative, il acheta donc un alleu dans la paroisse de Huneghem, à un homme important nommé Gérard; cet alleu, s'étendant sur la rive orientale de la Dendre, formait la pente qui descend doucement du Huneberg (aujourd'hui Ouden Berg) vers la rivière.

Baudouin y désirait construire une ville forte qu'il appela Gérardmont d'après le nom de Gérard de Huneghem, l'ancien propriétaire de l'alleu. Considérant pourtant que cet alleu, à cause de son exigüité, ne suffirait pas du tout pour y construire une ville, il en inféoda une partie au seigneur de Boulare, qui en compensation céda aux Gérardmontois futurs le plateau du *Busemont* et les prairies de la *Cortelake*, compléments nécessaires du territoire acquis et continuations naturelles du versant

de la rive droite; le noble baron mit même à la disposition des futurs habitants les pâturages presque tout entiers de la rive gauche, depuis le pont d'Overboelare jusqu'à Grimminge; le comte Baudouin lui-même acquit pour eux, sur les confins du Brabant, cette partie de la forêt de la Raspaille, située entre Gammerages, Moerbeke, Schendelbeke, Grimminge, Santbergen et Waarbeke.

Le comte jugea que malgré ces avantages, vu la position extrême de la ville aux confins de trois comtés, la population hésiterait à venir se fixer dans un lieu aussi exposé aux attaques des princes voisins; il convoqua donc en conseil ses barons de Flandre, de Hainaut et ceux du pagus de Brabant, du consentement desquels il avait disposé tout ce que nous venons de voir, et constitua pour les Gérardmontois des privilèges de liberté que les barons prénommés jurèrent avec lui de maintenir. Nous ne connaissons malheureusement plus ces statuts que par un acte, ayant les allures d'un *vidimus*, de Philippe d'Alsace de l'an 1190.

Dans l'ordre *civil*, ces privilèges accordaient aux habitants la liberté personnelle (art. 1), la liberté de déplacement (art. 2), le droit de vendre, de tester et d'hériter (art. 5), et des dispositions particulières réglèrent les questions de partage de biens et de fondations charitables (art. 6 et 7).

Dans l'ordre *militaire*, il va de soi que les habitants étaient tenus de défendre leur ville; aussi la charte de fondation de Baudouin VI n'en parlait pas.

Dans l'ordre *administratif*, il n'est dit nulle part qui nommerait les échevins.

En matière de *redevances* ou prestations, nous ne savons pas de quelle nature étaient les privilèges; faisons remarquer toutefois que plus tard nous constatons l'existence d'un épier comtal à Grammont. Très important sont les privilèges d'ordre *judiciaire*. Certes, le code pénal (art. 9 et 10) punit, comme avant, le meurtre et les mutilations selon la loi du talion, sauf en cas de légitime défense, et les coups et blessures se paient, comme toujours, 60 sous, sauf le lundi, jour de marché, où l'on versera 6 livres au comte; mais du moins le bourgeois pourra se soustraire, s'il le désire, au duel judiciaire et à l'ordalie du feu et de

l'eau (art. 3), et porter sa cause devant le tribunal des échevins. Ceux-ci jugeront toutes les affaires de dettes, de contrats et d'héritages (art. 4). Les bourgeois seront, selon leur désir, soustraits au tribunal ecclésiastique pour toutes causes entre laïques; le juge ecclésiastique n'interviendra plus que pour des difficultés de mariages, de choses religieuses et d'autres affaires de ce genre (art. 4). Si les échevins, qui, comme l'amman du comte, sont l'objet d'une protection spéciale (art. 11), hésitent à rendre une sentence, ils iront, dit l'art. 8, prendre conseil des échevins gantois. D'ailleurs ces échevins continueront à user dans la suite de la même loi et à appliquer les mêmes jugements que ceux qu'ils tenaient auparavant.

Il est de toute évidence que cette charte renferme des dispositions qui prouvent péremptoirement que le document date du XI^e siècle : l'application du talion, la limitation facultative du duel judiciaire et de l'ordalie, le libre choix entre le tribunal scabinal et l'officialité.

Mais d'autres clauses me semblent dater d'une époque plus récente. Transcrivons l'article 8 : *Si scabini de aliquo judicio dubitaverint, inquisitionem suam a scabinis Gandensibus accipient. Scabini autem eamdem legem et eadem judicia que hucusque tenuerunt, deinceps teneant.*

Cette mention des échevins de Gand et du recours à chef de sens des échevins de Grammont devant leur tribunal a éveillé la suspicion de Warnkœnig, qui écrivait, il y a tantôt trois quarts de siècle : « Si la célèbre *keure* de Grammont, dit-il, datait réellement de 1068, elle prouverait que dès le XI^e siècle Gand jouissait d'importantes franchises municipales. Nous laisserons pour le moment la question indécise puisque d'après toutes les probabilités, la rédaction de cette *keure*, telle que nous la possédons aujourd'hui, doit être attribuée à Philippe d'Alsace ou à Baudouin de Constantinople ».

Et en effet, la présence à Gand de magistrats communaux munis, à cette époque (1068), de droits aussi étendus est de nature à mettre notre critique en éveil.

Tout d'abord, ni les échevins de Grammont ni ceux de Gand ne présentent plus du tout le caractère d'échevins territoriaux, mais bien d'échevins locaux; la juridiction qu'ils exercent est

évidemment réservée au seul groupe des *burgenses* des deux villes. Gand et Grammont dès lors nous apparaissent « comme des territoires juridiques propres, pourvus d'un droit spécial et d'une magistrature privilégiée ». Or, cette concession essentielle au point de vue communal ne semble avoir été accordée aux localités principales du comté que dans les premières années du XII^e siècle : d'ailleurs, prétendre que les échevins gantois, déjà en l'année 1068, pouvaient évoquer devant eux l'appel des causes plaidées à Grammont, c'est faire remonter au moins à l'an mil l'institution de ce tribunal communal.

Il est donc impossible d'admettre que cette clause se trouvait dans l'acte original de fondation, qu'on ne retrouve malheureusement plus.

Nous nous refusons donc à croire que le texte inséré dans cette sorte de confirmation de Philippe d'Alsace en 1190 soit identiquement celui de l'original.

Tels que nous les possédons, les statuts des privilèges renferment :

A) des articles de la charte primitive;

B) des additions ajoutées à la rédaction originale, soit entre 1068 et 1190, soit même lors de la vidimation de ces statuts par Philippe d'Alsace. (*Applaudissements*).

III.

Les associations d'ouvriers débardeurs ou portefaix, “ *Aerbeyders* „ à Gand au XVIII^e siècle.

M^r **Paul Bergmans**, secrétaire, présente de la part de M^r Pr. Claeys une étude étendue sur les associations d'ouvriers débardeurs, *aerbeyders*, à Gand au XVIII^e siècle. Il existait toute une série de ces associations, dont chacune jouissait de certains privilèges déterminés, soit à raison de la nature des marchandises qu'elle avait le droit exclusif de charger ou de décharger, soit à

raison du quartier de la ville dans lequel elle seule pouvait travailler. Se basant sur les documents conservés aux archives de la ville, M^r Pr. Claeys donne de nombreux et intéressants détails sur ces associations. Son travail sera imprimé dans les *Annales* de la Société. Commissaires : MM^{rs} P. Bergmans et V. Fris.

M^r le **Secrétaire**, à la demande de M^r le Président, donne quelques renseignements sur l'état des publications de la Société. Deux livraisons des *Annales* sont simultanément sous presse : la dernière du tome VI, contenant la fin du travail de M^r V. van der Haeghen sur la corporation des peintres et sculpteurs de Gand (les pp. 149-276 sont tirées et la suite est en épreuves), et la première du tome VII, consacrée aux Regestes de Philippe d'Alsace, publiés par M^r H. Coppieters Stochove (64 pages tirées; les pp. 65-80 sont en épreuves), ainsi qu'au travail de M^r V. Fris, *Nieuwe oorkonden betreffende den opstand van Gent, tegen Philips den Goede*, dont le manuscrit est en ce moment entre les mains des commissaires, MM^{rs} V. vander Haeghen et H. Pirenne.

La séance est levée à 10 h. du soir.



Monument Aug. van Lokeren,
inauguré le 19 octobre 1905.

Inauguration du monument Auguste van Lokeren.

Le jeudi 19 octobre 1905, à midi, a eu lieu, aux ruines de l'abbaye Saint-Bavon, l'inauguration du monument érigé, par les soins de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, à la mémoire d'Auguste van Lokeren.

Les membres de la famille, les autorités et les souscripteurs ont été reçus par le Comité organisateur composé de MM^{rs} F. van der Haeghen, président d'honneur ; le chanoine Van den Gheyn, président ; Paul Bergmans, secrétaire ; R. Schoorman, trésorier ; Prosper Claeys, A. Dutry et A. Heins, membres.

La famille d'Auguste van Lokeren était représentée par M^{me} Leclercq, née van Lokeren ; M^{me} la baronne Berthier de Lasalle, petite-fille ; M^{me} Parmentier-van Loo, petite-fille ; M^{me} Hollande, arrière-petite-fille ; MM^{rs} Jean et Robert Parmentier, René et Maurice van Loo, arrière-petit-fils ; M^{lle} Suzanne Parmentier, arrière-petite-fille. La famille de M^{me} van Lokeren, née van Imschoot, était représentée par MM^{mes} A.-G. et L. van Imschoot et M^r le général Blancquart.

Parmi les assistants, on remarquait : MM. Napoléon de Pauw, procureur-général près la Cour d'appel ; Mgr Antoine Stillemans, évêque de Gand ; comte O. de Kerchove de Denterghem, sénateur ; G. Abel et A. Verbessem, conseillers provinciaux ; Ch. Boddaert et M. Baertsoen, échevins de la ville de Gand ; Amand Casier, Joseph Casier, Ch. Lybaert et A. Siffer, conseillers communaux ; A. Blomme, président du Cercle archéologique de Termonde et de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale ; v^{te} A. de Ghellinck Vaernewyck d'Elsegem, président de la Commission du Musée d'archéologie d'Audenarde ; F. Den Dauw, président du Cercle d'archéologie de Renaix ; H. van Hooff, président de la Commission du Musée d'archéologie de Lokeren ; A. Willemsen, président du Cercle archéologique du pays de Waes, à Saint-Nicolas, et secrétaire de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale.

MM^{mcs} G. Abel, P. Bergmans, N. de Pauw, A. Diegerick, J. Leirens; M^{elle} G. de Pauw.

MM. G. Braun, E. Coppieters Stochove, P. Fredericq, V. Fris, G. Hulin, G. Hyde, E. Jacquet, J. Leirens, L. Maeterlinck, Mast de Maeght, P. Nyssens, Ch^r Soenens, V. van der Haeghen, A. van Werveke, etc.

Sesont fait excuser de ne pouvoir assister à la cérémonie : M^{me} René van Loo; MM. le baron vanderBruggen, ministre des Beaux-Arts; B^{on} R. de Kerchove d'Exaerde, gouverneur de la Flandre orientale; H. Lippens, sénateur; ch^r de Neve de Rhoden, H. Pirenne, et C. van Thorenburg.

M^r le chanoine Van den Gheyn prononcé le discours suivant :

Mesdames, Monseigneur, Messieurs,

Au lendemain de la mort de l'archéologue illustre dont vous venez aujourd'hui, répondant à notre appel, honorer la mémoire, la presse gantoise était unanime à proclamer parmi les plus justes titres d'Auguste van Lokeren à la reconnaissance publique, celui d'avoir dépensé toute sa ténacité et toute son énergie à la conservation des ruines si précieuses de l'ancienne abbaye Saint-Bavon.

« Vivement attaché à sa ville natale, disait Kervyn de Volkaersbeke dans la notice biographique qu'il lui dédia, il se consacra à l'étude approfondie de ses monuments ». Il semble toutefois qu'ayant retrouvé tout entière l'histoire des origines de Gand dans la fondation de l'humble monastère de saint Amand, dont bientôt la puissante abbaye Saint-Bavon allait devenir la riche et féconde héritière, il semble, dis-je, que c'est vers ce monument, dont les majestueuses ruines parlaient si mélancoliquement à sa grande âme d'artiste, que se portèrent comme d'instinct toutes ses prédilections.

A une époque où ces branlantes murailles ne pouvaient plus constituer qu'une gêne pour le passant, où la nouveauté seule, aussi banale fût-elle, parvenait à captiver l'attention du public, et où partant universelle était l'indifférence, sinon le mépris et le dédain des choses anciennes, Auguste van Lokeren

se sentait épris de ces merveilleuses ruines, et bientôt il allait s'en constituer l'intrépide et vaillant défenseur.

Lorsqu'en 1832 éclata à Gand cette émeute populaire qu'un malheureux fabricant faillit payer de sa vie, on enferma les mutins dans l'enceinte de l'abbaye. Ceux-ci n'ont d'autre loisir que celui de tenter la démolition de l'endroit qui les retient captifs. Déjà une colonne d'entrée à la crypte de la Vierge avait été brisée : ils allaient, raconte van Lokereu sur un des dessins qu'il nous a légués, « ils allaient continuer leur œuvre de destruction, quand je suis parvenu à les en détourner ».

En 1835, l'archéologie reçut en Belgique ses lettres patentes, par la création d'un organisme officiel, qui a nom : *Commission royale des monuments*.

C'est de ce côté désormais que van Lokeren dirigera tous ses efforts ; il intéressera l'institution nouvelle à une mission digne de ses travaux : la protection des ruines de Saint-Bavon. Celles-ci jusqu'alors étaient véritablement le *bonum derelictum*, dont abusait chacun, plus encorè qu'on n'en usait, au point qu'un faiseur de tableaux mettait à profit la native gaminerie de quelques espiègles en rupture d'école, pour leur faire systématiquement démolir les coins pittoresques de l'abbaye, qu'il avait au préalable fixés lui-même sur sa toile mercantile.

Mieux que le panégyriste le plus bienveillant, c'est la double œuvre que nous a laissée Auguste van Lokeren sur l'antique monastère de saint Amand, qui se charge d'établir la noble ardeur déployée par lui à la défense d'un des plus beaux joyaux de notre patrimoine artistique.

Je citerai d'abord et en tout premier lieu le volume initial de *l'Album historique et topographique de la ville de Gand*, qu'avait formé son magique crayon, et que complétèrent dans la suite ses heureuses trouvailles d'inlassable chercheur. Avec quel soin, quelle patience, quelle sincérité, s'y retrouve, réédifiée en esprit, la célèbre abbaye avec son enceinte et ses dépendances scrupuleusement délimitées!

Lorsque cédant à un noble sentiment de piété conjugale et encouragée par l'assentiment spontané de la famille, Madame van Lokeren fit hommage à notre dépôt public de cette œuvre capitale, celui qui se chargea d'en publier le précieux inventaire,

put en toute justice résumer en ces termes ses impressions : « Il n'y a pas une pierre détachée de ces vénérables monuments, qui n'ait été, de la part de l'intelligent collectionneur, l'objet d'une étude attentive. »

Pour vous convaincre combien est mérité cet éloge que j'aime à reproduire ici, il vous suffira d'un seul coup d'œil jeté sur la remarquable et intéressante exposition van Lokeren, qu'aujourd'hui même notre consciencieux et très savant conservateur en chef M^r F. van der Haeghen, avec l'aide intelligent de M^r Paul Bergmans, inaugure dans les locaux de la bibliothèque de l'Université.

Entré dans la direction du *Messenger des sciences historiques*, Aug. van Lokeren mit sa vive et alerte plume au service de sa chère abbaye ; il entreprit d'en décrire l'origine et les développements, ce pendant que son infatigable pinceau en relevait les derniers profils.

Telle fut la genèse de *l'Histoire de l'abbaye de St-Bavon*. Est-il bien nécessaire de rappeler devant vous le légitime succès de cette remarquable publication, et le retentissement qu'elle ne tarda pas à obtenir dans le monde archéologique ?

Ces quelques faits, que très sommairement je viens de citer, et qui vivent dans le souvenir de tous, ne sont que le rapide commentaire de l'inscription, que notre Société d'histoire et d'archéologie s'est pluë à graver en caractères indélébiles autour des traits aimés de celui que nous sommes heureux et fiers d'appeler le père de l'archéologie gantoise.

Où mieux que dans si vénérable enceinte pouvions-nous à jamais faire revivre le nom d'Aug. van Lokeren ?

A quelque titre que l'on se laisse attirer par ces silencieuses ruines, soit qu'on y vienne errer en artiste ou en poète et y sentir les douces effluves d'une admirative contemplation au spectacle de tant de grandeurs déchues, et des ravages impitoyables du temps, soit comme historien, pour y surprendre les derniers secrets d'une époque si effacée, où les origines mêmes de notre cité se plaisent à se confondre avec la fondation d'un monastère, soit encore en archéologue qui prétend y découvrir les vestiges admirables d'un art déjà lointain et si fécond en merveilleux ouvrages, soit même en croyant pour y raviver de

pieuses émotions au souvenir de celui qui fut l'apôtre des Flandres, et de tous ceux qui de leurs vertus illustrèrent l'antique cloître détruit, soit enfin en simple touriste pressé, mais anxieux d'exécuter à la lettre le programme désormais imposé à tous les visiteurs de notre bonne ville de Gand, il n'est personne, qui ne doive ses impressions, si diverses soient-elles, à l'heureuse vigilance d'Aug. van Lokeren, qui seul un jour se trouva l'inflexible gardien d'un monument, devenu maintenant et notre orgueil et notre joie!

*
* *

C'est à notre collègue et artiste Armand Heins, qu'appartient l'idée première d'ériger à van Lokeren un « hommage lapidaire » aux ruines de Saint-Bavon. Telle est l'expression, tel le vœu qu'il consignait en son livre si original, intitulé : *A Gand*, dédié à van Lokeren, et paru en 1894.

La Société d'histoire et d'archéologie de Gand était à peine née qu'il reprenait sa pensée favorite devant les membres de la section d'histoire, à la suite de la discussion ouverte à propos de la liste des inscriptions historiques à placer sur les édifices de notre ville. La question sans doute ne manquait pas d'intérêt, mais, trop générale, elle pouvait craindre de ne pas recevoir de solution pratique à brève échéance. Elle eut néanmoins un commencement d'exécution par l'érection en 1898 de la plaque commémorative au Steen de Gérard le Diable.

M^r Heins jugea plus opportun de dégager sa proposition de ce trop vaste projet, et c'est le 16 mai 1900 qu'il saisit l'assemblée générale de nos membres de l'idée qui le poursuivait sans relâche, et dont il voit aujourd'hui l'heureuse réalisation.

Qui mieux que lui pouvait au dessein qu'il avait conçu, donner une forme matérielle et définitive? Pour réussir il n'avait qu'à laisser son crayon s'inspirer du respect vraiment filial que lui-même porte à l'éminent archéologue, et du sincère attachement qu'il voue aux choses du passé. Et pour traduire, dans le bronze et la pierre, la pensée qui l'animait, Armand Heins trouva dans l'artiste de son choix, M^r Aloïs De Beule, une âme bien faite pour vibrer à l'unisson de la sienne.

La Société d'archéologie n'eut pas de peine à suivre l'enthousiasme communicatif de notre collègue et ami. On le sentait, ce n'était pas seulement une dette de reconnaissance dont on avait à s'acquitter, c'était un oubli trop long qu'il fallait réparer. Si pour la réussite de notre commune entreprise nous avons cru pouvoir négliger l'octroi des subsides officiels, c'est que nous avions la ferme conviction de trouver ici en nombre suffisant des archéologues, qui s'estimeraient heureux de témoigner de pratique façon leur admirative gratitude à l'égard de van Lokeren, et de travailler ainsi efficacement à une gloire, que lui-même n'a jamais recherchée.

A l'époque, en effet, où cet érudit collectionneur réunissait si patiemment cette riche moisson de matériaux destinés à l'histoire de l'archéologie belge, il ne pouvait être soutenu dans ses ingrates recherches, que par l'amour désintéressé qu'il ne cessa de garder à l'art négligé et perdu des âges oubliés, et par le secret espoir qu'un jour lui rait peut-être, où d'autres, ses côtés ou après lui, seraient venus partager ses enthousiasmes et continuer ses travaux.

Nous sommes heureux qu'à cette date, où la Belgique s'est retrouvée tout entière dans une commune pensée d'allégresse et d'union pour fêter, en d'inoubliables solennités et des manifestations grandioses, le glorieux anniversaire de 75 années d'indépendance et de paix, qu'au lendemain de cette imposante journée archéologique où l'Académie royale d'Anvers réunissait l'élite des archéologues, pour y consacrer officiellement les résultats indéniables d'une science qui, en 1830, n'était pas née, oui, nous sommes heureux qu'il nous est donné de mieux encore marquer cette année jubilaire qui, en Belgique, restera à jamais gravée dans tous les cœurs bien nés, par l'inauguration du mémorial que l'archéologie gantoise consacre et dédie à son chef incontesté !

Nous nous réjouissons à juste titre de confier la bonne garde de ce modeste monument à une administration communale, que nous voyons si souvent nous fournir les meilleures preuves de sa sollicitude éclairée, non seulement pour la conservation, mais aussi pour la mise en valeur du patrimoine artistique de cette chère et bonne ville de Gand, à laquelle van Lokeren était si pro-

fondément attaché, et dont il aimait à reproduire et à étudier les anciens et merveilleux édifices.

En veillant au maintien de cette plaque commémorative dans une enceinte aussi vénérée, l'administration communale — nous en avons la douce et intime persuasion, — saura et voudra défendre et conserver ces impérissables et glorieuses ruines, auxquelles désormais nous attachons le nom d'Auguste van Lokeren. (*Applaudissements*).

Après ce discours, le mémorial est découvert, et tous les assistants admirent l'œuvre de MM. A. Heins et A. De Beule, reproduite ci-contre. Elle consiste en un bas-relief en bronze encastré dans une dalle de pierre bleue qui est fixée dans le mur Est du préau de l'abbaye, près de l'entrée du cloître.

M^r Charles Boddaert, échevin des beaux-arts, répond en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la ville de Gand, je remercie bien vivement le comité van Lokeren pour son intelligente initiative et je le félicite, en même temps, du résultat qu'il est parvenu à atteindre.

L'œuvre est méritoire, car il était de toute justice de rendre un solennel hommage à l'homme qui, par sa sollicitude éclairée, son zèle inlassable, a sauvé, d'une destruction certaine, les ruines si intéressantes de l'abbaye Saint-Bavon. A l'époque où van Lokeren a vécu, il ne rencontrait partout, sur le terrain de l'archéologie, qu'indifférence ou hostilité. Toutes ces questions, tous ces intérêts qui nous paraissent si simples aujourd'hui étaient fort mal compris il y a cinquante ans. Les pouvoirs publics n'attachaient qu'une importance fort secondaire à la conservation de ces ruines.

Il a fallu de longs et persévérants efforts pour amener les jeunes générations à comprendre qu'il peut y avoir un intérêt esthétique en dehors de la ligne droite d'un beau boulevard, et quelque charme dans un joli coin se rattachant au passé d'une ville. Nos idées se sont largement et heureusement modifiées : à l'heure qu'il est, nous savons que le patrimoine artistique d'une

cité, ses anciens monuments, ses richesses archéologiques doivent être conservés avec un soin jaloux ainsi qu'avec un pieux respect.

Ce sont des hommes comme van Lokeren qui ont été les glorieux initiateurs de ce mouvement, les propagateurs dévoués de ces idées, et, à ce titre, nous pouvons aujourd'hui leur rendre un hommage éclatant, sauver leur mémoire de l'oubli et garder, dans nos cœurs, une profonde reconnaissance pour les services qu'ils ont rendus à la ville de Gand.

(Applaudissements.)

M^r V. vander Haeghen, archiviste de la ville et vice-président de la Société, prononce ensuite le discours suivant :

Auguste Van Lokeren est mort depuis 33 ans et son nom est resté populaire. Pour la génération actuelle, Van Lokeren est l'homme qui a sauvé l'abbaye Saint-Bavon de la destruction totale. C'est bien à lui qu'on doit la conservation des précieux restes qui sont devant nous : chacun ici le sait de science certaine. Et cela seul aurait suffi pour faire passer son nom à la postérité. Ces admirables ruines, dont la renommée finira par devenir universelle, constituent effectivement le joyau archéologique de Gand. M^r Henri Hymans, l'éminent critique d'art, observait, dans un récent ouvrage, qu'on y éprouve les mêmes impressions qu'au Campo-Santo de Pise. Et, ajoutait-il, « qu'on soit archéologue, artiste ou simple curieux, leur visite laisse d'ineffaçables souvenirs... On s'arrache avec peine à ce milieu où parle avec tant d'éloquence la poésie des choses lointaines ».

Toutefois, en face de ce monument commémoratif, l'ombre de Van Lokeren a encore à faire valoir toute une longue vie passée au service de la ville natale.

Fils de Jean-Baptiste Van Lokeren, médecin distingué, et qui lui-même avait des titres à la reconnaissance de ses concitoyens, il naquit à Gand tout à la fin du XVIII^e siècle, le 4 juin 1799. Il fit ses études moyennes au collège royal de cette ville. Inscrit en 1817 à l'université que venait de fonder le roi Guillaume, il obtint le diplôme de docteur en droit en 1821. Après quelques

années de pratique au barreau, il fut, en 1826, nommé substitut du procureur du roi. Quand éclata la révolution de 1830, il crut devoir démissionner. Cet acte, qui brisait sa carrière de magistrat, eut, à beaucoup d'égards, des conséquences heureuses pour ses concitoyens : ayant de la fortune, il put dès lors se consacrer entièrement à l'histoire et à l'archéologie. Nommé archiviste honoraire de la ville en 1832, il prit immédiatement part aux travaux de classement, et, en 1835, il fit paraître, de concert avec l'archiviste titulaire, Charles Parmentier, une notice qui donnait pour la première fois un aperçu du riche dépôt communal.

Van Lokeren était depuis 1833 un des directeurs du *Messenger des sciences historiques*, où pendant l'espace de quarante ans il fit paraître un grand nombre d'articles sur les arts, l'histoire et l'archéologie, et dont plusieurs furent le point de départ de travaux plus étendus.

En 1835, il publia, d'après le manuscrit autographe, l'importante Chronique de Saint-Bavon par le moine Jean de Thielrode. Alors déjà il avait résolu de faire une étude complète de cette célèbre abbaye Saint-Bavon, qui avait été le berceau de la ville de Gand. Il ne se borna pas à scruter avec patience les volumineuses archives du monastère, il vécut dans ses ruines, étudiant chaque baie, chaque muraille, chaque pierre. Comme membre de la Commission locale des monuments, où il était entré en 1832, il dirigea les restaurations qui s'y firent, déblaya les parquets et pratiqua des fouilles, dont les découvertes excitèrent vivement la curiosité des archéologues, notamment quand on mit à nu les anciens tombeaux de la salle capitulaire.

En même temps il étudiait d'autres monuments, et publiait d'intéressantes notices, parmi lesquelles on peut citer : *De l'existence de l'ogive dans les monuments les plus reculés*, 1830. — *La Tour communale de Gand*, 1839. — *Historique de l'hôpital de la Biloke et de l'abbaye de la Vierge Marie*, 1840. — *La Cour du prince*, 1841. — *De la première enceinte fortifiée de la ville de Gand*, 1843. — *Le château des espagnols*, 1848. — Ce dernier écrit est une histoire militaire de la ville de Gand depuis l'érection de la citadelle de Charles-Quint.

En 1842, il fut élu conseiller communal, en remplacement de son père, décédé l'année précédente (1).

En 1848, Van Lokeren succéda à Charles Leirens comme échevin des travaux publics et occupa ces fonctions jusqu'en 1854. Il fit partie de la Commission directrice de l'Académie des Beaux-Arts, de 1846 à 1855, et de la Commission des Hospices, de 1849 à 1860.

Les occupations administratives pourtant ne lui firent jamais perdre de vue ses études de prédilection, et en 1855 il fit paraître son œuvre principale : *Histoire de l'Abbaye de Saint-Bavon et de la Crypte de Saint-Jean*. C'était le travail le plus considérable qui avait été publié sur le passé de notre ville depuis les livres de Warnkœnig et de Geldolf.

Pour l'histoire de l'architecture également ce travail était important, le cloître renfermant encore aujourd'hui des traces de constructions de toutes les époques du moyen âge. Généralisant son étude architectonique, Van Lokeren faisait rentrer dans son ouvrage la description des antiques églises de Saint-Liévin-Hauthem, de Gontrode, de Landscouter et de la crypte de Saint-Jean.

L'histoire de l'abbaye Saint-Bavon à peine terminée, il se mit à réunir les matériaux de l'histoire de l'autre monastère fondé à Gand par saint Amand au VII^e siècle, Un premier volume de chartes et documents de l'abbaye Saint-Pierre, parut en 1868, et un second en 1871. Cet ouvrage, qui devait être encore plus étendu que le précédent, fut interrompu par la mort de l'auteur.

(1) Celui-ci, peu avant sa mort, avait été l'objet de la part de ses collègues d'une marque de sympathie que je crois pouvoir rappeler ici, au moment où nous sommes entourés de toute la famille. Le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 20 juin 1841 porte : « Mr » le conseiller Van Toers fait la proposition, qu'attendu la maladie grave dont est frappé Mr Van Lokeren, l'un des plus anciens membres » du Conseil, et pour lui donner un témoignage d'estime, le conseil » charge le Collège de s'informer chaque jour officiellement de l'état de » sa santé. — Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité et charge le Collège d'agir en conséquence. »

Le buste de J.-B. van Lokeren orne la grande salle de la bibliothèque de Gand.

Mais quel que soit la mérite de Van Lokeren comme historien ou administrateur, c'est surtout comme défenseur de nos anciens monuments que nous aimons à l'évoquer. Il ne sauva pas seulement l'abbaye Saint-Bavon, il fut toujours sur la brèche pour défendre énergiquement nos autres édifices historiques. On ne doit pas l'oublier, il y eut une époque où presque toutes les constructions anciennes étaient menacées. Van Lokeren eut fort à faire pour défendre le beffroi, qui, aux yeux de beaucoup de personnes, était un obstacle à la circulation au centre de la ville. Vers le milieu du XIX^e siècle, on aurait volontiers abattu, est-ce croyable ? notre antique hôtel de ville, pour le remplacer par une belle construction moderne, bien propre, bien rectiligne.

Si Van Lokeren ne s'était pas attaché à remettre en valeur les pignons de la Byloke, là aussi nous aurions vu à l'œuvre la pioche des démolisseurs. Ce n'est pas sans une profonde tristesse qu'il vit disparaître successivement l'*Utenhovesteen* au marché du Vendredi ; la *Zandpoort* et la *Posternepoort*, anciennes défenses de la Lys au Bois, ainsi que nos pittoresques remparts ; l'église des Dominicains qui datait du XIII^e siècle ; nombre de vieilles façades de maisons, parmi lesquelles le beau pignon de la corporation des Maçons, œuvre de l'architecte qui bâtit la superbe maison des Bateliers. Il était opposé à la désaffectation des petits hospices, si curieux, qu'on trouvait dans divers quartiers de la ville. Vers la fin de sa vie, il prévoyait la destruction du Grand Béguinage et jetait le cri d'alarme. Mais que pouvait-il faire dans le plus grand nombre des cas, à peine soutenu par un petit groupe de personnes qui le comprenaient ? Il tâchait de se consoler en traçant pour la postérité des dessins de tous les coins intéressants de la cité. Et voici ce que dit à cet égard un de ses admirateurs, qui l'a apprécié comme collectionneur : « Travailleur infatigable, écrivain instruit, artiste modeste et cependant plein de talent, Auguste van Lokeren a consacré une partie de son existence à sauver du naufrage du temps un nombre considérable de documents qui se rapportent à l'histoire architectonique de notre ville. Son œuvre se compose d'au-delà de 600 pièces, dessins à la plume et au crayon, aquarelles, sépias, lithographies et gravures. Celui qui entreprendra un jour d'écrire l'histoire des monuments de Gand — et qui sait combien

intimement s'y rattache l'histoire des événements et des institutions — trouvera là une mine féconde d'indications précieuses».

Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, cette remarquable collection — restée complète grâce à la générosité de la famille de Van Lokeren, — forme actuellement la partie la plus importante de l'Atlas topographique et historique de Gand, cette source de renseignements devenue célèbre, et à laquelle vont puiser sans cesse les artistes, les historiens et les archéologues. »

(Applaudissements.)

La cérémonie, très impressionnante dans sa simplicité, est terminée à midi et demi.

Un déjeuner intime réunit ensuite la famille d'A. van Lokeren et les principaux souscripteurs, au restaurant Bouard.

Preennent place à table : M^{mes} Leclercq-van Lokeren, B^{onne} Berthier de la Salle, Parmentier, Hollande; M^{lle} S. Parmentier; MM. le général Blancquart, Jean et Robert Parmentier; René et Maurice van Loo; MM^{mes} P. Bergmans, A. Diegerick et V. van der Haeghen; MM. F. van der Haeghen, chanoine van den Gheyn, P. Bergmans, R. Schoorman, Pr. Claeys, A. Heins, membres du Comité; MM. A. Blomme, G. Braun, Amand Casier, Joseph Casier, E. Coppieters Stochove, v^{te} A. de Ghellinck Vaernewyck, c^{te} O. de Kerchove de Denterghem, F. Den Dauw, N. de Pauw, Firmin de Smet, A. Diegerick, P. Fredericq, V. Fris, G. Hulin, G. Hyde, E. Lacquet, J. Lammens, J. Leirens, L. Maeterlinck, Mast de Maeght, P. Nyssens, A. Siffer, ch^r Soenens, V. vander Haeghen, H. van Hooff, G. Willemsen.

Au dessert, M^r F. vander Haeghen se lève et porte la santé des membres de la famille d'Auguste van Lokeren :

Mesdames, Messieurs,

Nous avons assisté ce matin à une cérémonie émouvante, l'inauguration d'un monument, modeste mais durable, élevé à la mémoire d'un éminent concitoyen, M^r A. van Lokeren, qui a rendu à la ville de Gand de très grands services.

Il a sauvé de la destruction ce qui restait de l'antique abbaye Saint-Bavon. Il a doté Gand d'une collection de dessins, aquarelles et autres documents de la plus haute valeur au point de vue de l'histoire, des monuments et de la topographie locale.

C'est aussi à l'initiative de M^r van Lokeren que nous devons le développement de notre Musée des beaux-arts.

Avant 1842, l'administration de l'Académie organisait, à l'occasion des expositions triennales, des concours : pour un tableau d'histoire ou de genre, pour le paysage, pour une sculpture, pour une gravure. Les œuvres qui avaient obtenu le prix étaient envoyées au Musée.

Frappé de l'insuffisance des résultats obtenus, M^r van Lokeren proposa de supprimer ces concours et d'attribuer les subsides de la ville à l'acquisition de quelques bons tableaux figurant dans les expositions triennales, afin de fournir aux jeunes artistes de bons modèles. La proposition ayant reçu un accueil favorable, M^r van Lokeren rédigea un rapport qui fut envoyé à la signature du conservateur du Musée.

A partir de cette époque, le Musée s'enrichit à chacune de ces expositions de quelques œuvres importantes, et c'est donc à M^r van Lokeren que nous sommes redevables de l'essor de cette collection.

En ce qui concerne l'admirable collection de documents se rapportant à la ville de Gand, l'œuvre de M^r van Lokeren, c'est à M^{me} Leclercq-van Lokeren que nous la devons. (*Applaudissements.*)

A plusieurs reprises, M^r van Lokeren avait exprimé le désir d'ajouter sa collection à celle de Goetghebuer. Il avait malheureusement négligé de consigner sa volonté par écrit. Aussi, après sa mort y eut-il quelque hésitation. C'est alors que M^{me} Leclercq intervint, et déclara que la volonté de son père devait être respectée et exécutée, et que son œuvre devait être envoyé à la Bibliothèque.

C'est donc par l'entremise de M^{me} Leclercq que la ville de Gand a été mise en possession de ce trésor. Nous lui en manifestons notre profonde et sincère gratitude.

Je lève mon verre à la santé de M^{me} Leclercq-van Lokeren, de ses enfants et petits-enfants, et de tous les membres de la famille van Lokeren. (*Applaudissements prolongés.*)

Au nom de M^{me} **O. Leclercq-van Lokeren**, M^r P. Bergmans donne lecture de la réponse suivante :

Messieurs,

Permettez moi de vous dire par écrit ce que j'aurais préféré vous exprimer verbalement; mais mon grand âge et mon émotion m'empêchent de prendre la parole, devant une assemblée aussi imposante.

Je vous dirai simplement combien je suis touchée des paroles si flatteuses et élogieuses que vous venez d'adresser à la mémoire de mon Père, et du témoignage d'estime et d'affectueux souvenir que vous lui rendez. Vous vous êtes souvenus du dévouement, qu'il n'a cessé de prodiguer à ses concitoyens et de l'amour qu'il portait à tout ce qui pouvait contribuer à faire valoir sa bonne ville de Gand, pour laquelle il avait un véritable culte.

Grâce à vous, Messieurs, le nom de mon vénéré Père ne sera pas oublié.

Je suis heureuse que ma santé m'ait permis d'assister à cette réunion et de me trouver au milieu de vous tous. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir près de moi mon gendre et tous mes petits-enfants et arrière-petits-enfants; malheureusement cela n'a pas été possible, et je suis chargée de vous exprimer les regrets des manquants.

Ces dames ont été bien aimables de se joindre à vous pour nous recevoir; je les remercie de cette gracieuse pensée.

C'est du fond du cœur, Messieurs, qu'en mon nom et celui de tous les descendants d'Auguste van Lokeren je vous témoigne notre gratitude et nos vifs remerciements.

Je lève mon verre à la santé du Roi, à la prospérité de la Belgique et de la ville de Gand en particulier, et à la prospérité de la Société d'histoire et d'archéologie. (*Applaudissements.*)

M^r le chanoine **Vanden Gheyn** porte ensuite le toast suivant :

Mesdames, Messieurs,

S'il vous est déjà arrivé d'envoyer au conservateur de la bibliothèque de l'Université une brochure si modeste soit-elle, ou quelqu'une de vos œuvres plus importantes, vous aurez reçu

endéans les vingt-quatre heures une lettre qui débute en ces termes : « Je remplis le devoir le plus agréable de ma charge.... etc. »

M^r Vander Haeghen me pardonnera d'user de plagiat en sa présence, car je veux, moi aussi, commencer mon toast en vous disant, Messieurs, que je remplis en ce moment le devoir le plus agréable de ma charge de président de la Société d'histoire et d'archéologie.

En effet, le sentiment qui m'anime en ce moment, c'est celui d'une profonde reconnaissance envers ceux qui nous ont permis de réaliser le projet que nous avons conçu. Grande est la joie que nous ressentons, non seulement parce que nous sommes les heureux témoins du bonheur que goûte aujourd'hui Madame Leclercq, — bonheur qu'elle ne cherche pas à dissimuler, — non seulement parce que nous éprouvons la satisfaction du devoir accompli, — je vous le disais ce matin dans toute la sincérité de mon âme, nous avons vis-à-vis d'Aug. van Lokeren à remplir un devoir de gratitude et de justice, — mais la grande raison pour laquelle nous nous réjouissons, c'est d'avoir reçu une preuve nouvelle de la parfaite union et de la touchante confraternité qui animent tous les membres de notre société si prospère, à en juger par l'empressement qu'ils ont mis à répondre à notre appel.

C'est en effet le 30 juillet que nous vous envoyions, Messieurs, une circulaire annonçant notre souscription. Ne pouvions-nous pas craindre qu'au moment des vacances cette circulaire allait passer inaperçue, ou rejoindre au panier celles que vous recevez à un moment si inopportun? Notre attente ne fut pas longue, et bientôt nous eûmes l'entière assurance de la pleine réussite de notre entreprise.

Merci donc à vous, Messieurs, pour l'appui si généreux et si bienveillant que vous nous avez prêté en cette occasion, et pour la preuve nouvelle que vous donnez à tous de l'heureuse vitalité de notre chère société. L'un de vous n'a même pas voulu que notre joie fut un instant troublée par les appréhensions du lendemain, et, au moment même où nous allions nous réunir à cette table fraternelle, il a voulu, par un noble élan de généro-

sité, dissiper jusqu'au moindre doute sur la suffisance de nos ressources.

Mais en buvant à la santé de tous, je ne crois faire de tort à la santé de personne, en proposant plus spécialement celle de notre ami Armand Heins.

Depuis longtemps déjà la Société a vis-à-vis de lui à s'acquitter d'une grande dette de reconnaissance. Ses services multiples me font même craindre que notre dette ne menace de rester à jamais impayée, et, si je ne comptais sur sa grande bonté, je devrais redouter l'éventualité d'être quelque jour déclaré en faillite par un tribunal de commerce.

Nous admirons tous ici le merveilleux talent d'Armand Heins. Ne vous en laisse-t-il pas le plus gracieux document dans le superbe menu qu'il a dessiné aujourd'hui, et que personne ne sera capable d'oublier ou de détruire ?

Si dans la défense des idées qui lui sont chères, A. Heins déploie souvent toute la fougue de sa jeunesse, et toute l'ardeur de ses opinions archéologiques, nous aimons tous à retrouver en lui cette âme si tendre de l'artiste convaincu. Ne se découvre-t-elle pas, cette tendresse émue, dans l'œuvre qu'il a consacrée à la mémoire d'Aug. van Lokeren, et son crayon n'a-t-il pas, mieux que le plus éloquent discours, exprimé tout ce qu'il éprouve de profonde vénération pour l'éminent archéologue, dont il vient de perpétuer à jamais le souvenir ?

Je lève donc mon verre à la santé d'Armand Heins, et en terminant je forme le vœu que si, dans un avenir prochain, il nous est donné de faire sortir d'autres noms encore de l'oubli, nous puissions compter sur son dévouement et sur son talent, pour remplir si noble mission. (*Applaudissements.*)

M^r **Armand Heins** répond dans les termes suivants :

Mesdames, Messieurs,

Je me vois forcé de répondre aux paroles si aimables et si élogieuses qui viennent de m'être adressées, et je le fais avec un vif plaisir.

Si vous me voyez lire ce que d'ordinaire on improvise, c'est que je ne me fie pas à moi-même en ce jour où des émotions sincères me privent de mes moyens.

On vous l'a dit, la chance heureuse a permis qu'un rêve d'artiste ait trouvé, au bout d'un temps normal, sa réalisation.

Ce rêve, en cette réunion de ceux qui en ont vu l'accomplissement, en présence de ceux à qui il donne une si douce joie, était, j'ose le dire, un de ceux que je caressais avec le plus de persistance.

Notre Société d'histoire et d'archéologie avait bien voulu adopter le projet qui lui fut proposé, et auquel dans le principe on songea à associer un ami disparu depuis peu, notre excellent Hermann van Duyse.

Son jour viendra, je n'en doute pas.

Auguste van Lokeren, et je salue sa famille qui nous fait l'honneur d'assister à cette fête, van Lokeren fut un initiateur, un opiniâtre chercheur, un vrai artiste aussi, avec lequel je sympathise à travers les années écoulées.

Son œuvre m'est familier et j'en connais, j'en apprécie toute la haute valeur.

L'homme, je dois l'avoir connu, dans ma première jeunesse, quand il venait chez mon père pour les gravures de ses ouvrages d'archéologie.

Ce que je sais, c'est que dès lors, le voyant assidu et tenace à la diffusion des choses de l'archéologie, qui me tenaient déjà au cœur, je lui vouais une affection timide, une respectueuse vénération.

Ceux qu'il a laissés et qui nous ont entourés ce matin, ont vu le modeste mémorial qui perpétuera son souvenir dans l'enceinte qu'il a tant aimée, où il passa, le crayon à la main, tant et de si bonnes heures d'étude et de rêve.

Si ce monument a pu vous plaire, s'il répond un peu à ce que nous pouvions attendre de nos efforts communs, s'il existe enfin, et c'est là le principal, et s'il paraît devoir consacrer à jamais notre admiration pour un de nos précurseurs, à qui devons-nous surtout adresser nos félicitations, nos remerciements?

A tous ceux qui, membres du Comité du monument van Lokeren, ont rencontré une telle unanimité d'adhésions, que, sans les concours officiels, l'œuvre qui avait été entrevue a pu se réaliser dans sa forme intégrale.

C'est là surtout ce que je voulais souligner; c'est cette tou-

chante et rare entente qui fit qu'en deux mois, nous pûmes réaliser notre projet.

En vous disant ma reconnaissance pour vos témoignages de satisfaction à l'égard de l'œuvre à laquelle je suis fier d'avoir pu collaborer, je veux encore affirmer combien sont sincères et vifs les vœux que je fais pour la diffusion de plus en plus grande de nos aspirations et de nos goûts parmi le public gantois.

Un homme est, parmi nous, qui, avec une verveur, un zèle inlassable, une constante préoccupation des intérêts de l'histoire et de l'art, préside avec une autorité sans pareille aux destinées de notre Bibliothèque, si belle et si riche.

C'est lui qui a été l'âme et le guide de notre Comité. Il en fut le doyen et y représente, au poste de président d'honneur, la génération d'élite qui vit van Lokeren à l'œuvre.

La belle vieillesse de M^r F. vander Haeghen est de ceux que nous admirons tous. Il me permettra de lui dire aussi la profonde estime que nous avons pour lui, son beau caractère, sa bienveillance et son affabilité, et surtout pour l'œuvre de bénédictin à laquelle il a voué sa vie.

Je renonce à énumérer les qualités éminentes de celui qui nous est cher et je vous propose, Mesdames et Messieurs, de porter la santé de notre toujours jeune président d'honneur, M^r Ferdinand vander Haeghen. (*Applaudissements.*)

Je m'autorise de la vieille amitié qui me lie avec le dévoué secrétaire du comité van Lokeren pour vous proposer encore de porter sa santé.

Avec un dévouement sans bornes, notre ami Paul Bergmans a mené à bien la tâche de préparer cette belle fête et de réaliser l'œuvre que nous venons d'inaugurer.

Pendant cette période préliminaire, j'ai eu avec lui des rapports constants et extrêmement cordiaux. Je me sens donc tout désigné pour résumer les sentiments de reconnaissance que nous lui devons tous, et lui adresser nos remerciements. (*Applaudissements.*)

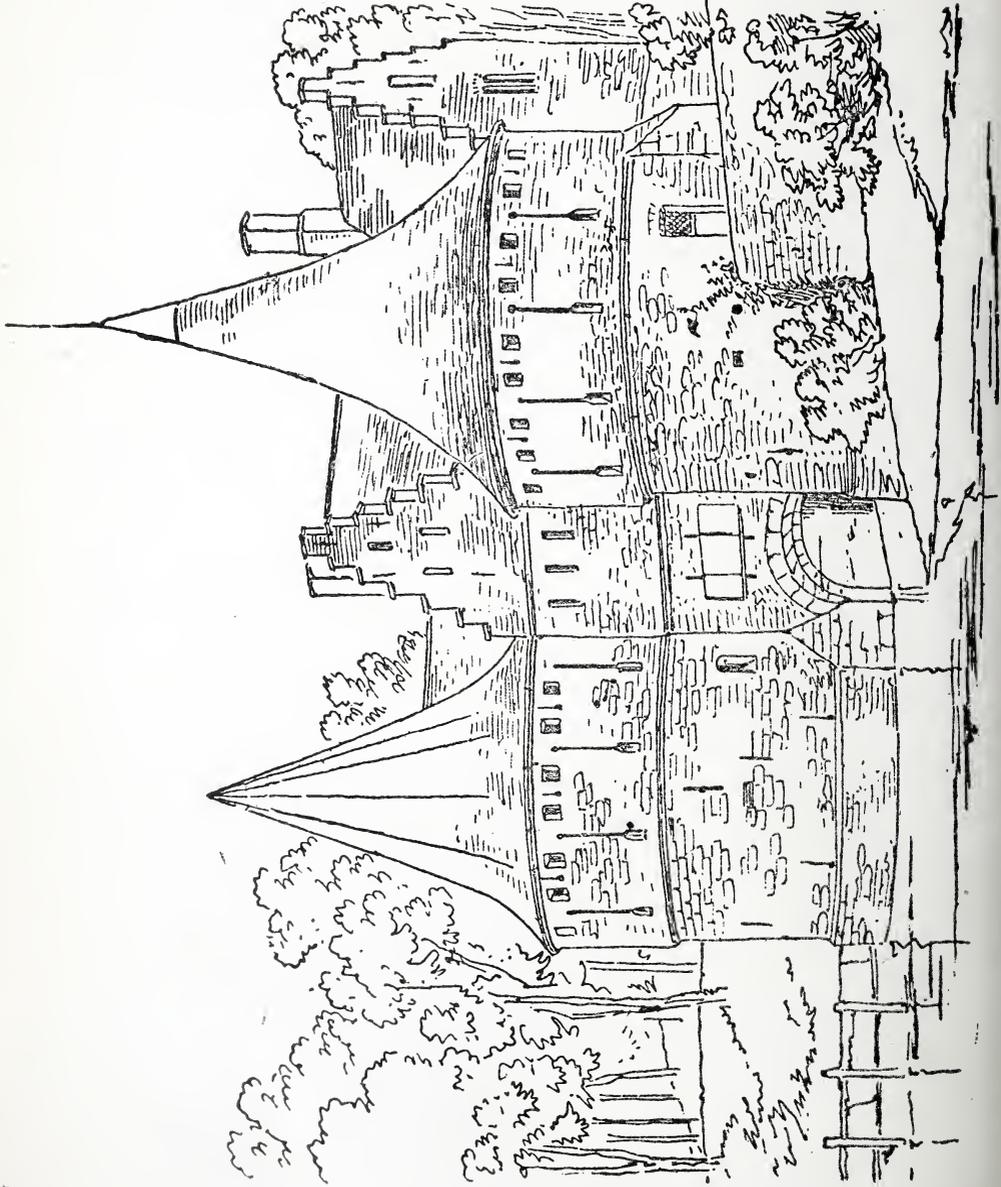
Après le déjeuner, les convives se rendent à la Bibliothèque de la Ville et de l'Université, afin d'inaugurer l'exposition des

œuvres de van Lokeren, organisée par M^r F. vander Haeghen, bibliothécaire en chef, avec la collaboration de M^r Paul Bergmans, sous-bibliothécaire.

On sait qu'avec une patience inlassable, van Lokeren a consacré sa vie à relever, en des dessins très soignés, les détails, intéressants au point de vue archéologique, de nos monuments civils et religieux, nos anciennes maisons, dont beaucoup sont aujourd'hui démolies, nos églises de campagne, etc. C'est ainsi qu'une très curieuse série de dessins représente les diverses parties du château des Comtes avant son dégagement et sa restauration.

Une quarantaine de ces précieux documents sont encadrés; quelques pièces, extraites des dossiers de l'Atlas gantois de la bibliothèque sont exposées dans des vitrines, notamment la vue du Rabot reproduite ci-contre, ainsi que les volumineux albums spéciaux, consacrés à l'abbaye Saint-Bavon, aux anciennes fortifications de la ville, à la Biloke et à la Cour du Prince.

A côté de ces dessins, on remarque les principales publications de van Lokeren, depuis la fantaisie qu'il écrivit, étant encore sur les bancs du collège royal, en collaboration avec P. Lebrocqy et H. Metdepenningen : *Les Amours d'Hylas* (1816), et sa thèse latine de doctorat en droit, sur l'adoption et la tutelle officieuse (1821), jusqu'à ses deux gros volumes de *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre* (1868-1872), en passant par l'édition de la chronique de Jean de Thielrode (1835), les mémoires sur l'hôpital de la Byloke (1840), les tombeaux de l'abbaye Saint-Bavon (1845), les églises d'Afsné et de Westrem (1847), le château des Espagnols (1848), la cheminée de l'hôtel-de-ville de Courtrai, la tour de la cathédrale de Gand, le château espagnol (1855), travaux extraits, pour la plupart, du *Messenger des sciences historiques*, dont van Lokeren fut un des directeurs. Une vitrine spéciale est réservée à son œuvre capitale, *l'Histoire de l'abbaye de St-Bavon et de la crypte de St-Jean à Gand* (1855); on y voit un exemplaire unique en grand papier, un autre avec des corrections et des additions manuscrites de l'auteur, le recueil des dessins originaux des planches, avec plusieurs dessins inédits.



Le Rabot à Gand, reproduction d'un dessin original d'A. VAN LOKEREN.

L'exposition, ouverte au public du 20 octobre au 5 novembre (1), est complétée par des souvenirs biographiques : notices consacrées à van Lokeren par Kervyn de Volkaersbeke, E. van der Vin, V. van 'der Haeghen; extraits de journaux; portrait lithographié par Fl. van Loo, et portrait gravé à l'eau-forte par A. Sunaert (divers états et cuivre original); carnets de voyage aux Ardennes, en Angleterre, etc.; lettres de faire part de la famille; buste de son père, le médecin Jean-Baptiste van Lokeren (1764-1841); ouvrage d'A. Heins : *A Gand* (1895), dédié à van Lokeren; reproductions des dessins de celui-ci en lithographie et en phototypie, dans divers ouvrages et jusque dans des quotidiens, telles que la grande et belle planche représentant l'église Saint-Nicolas, parue comme supplément de la *Flandre libérale*; photographies du monument et documents relatifs à son inauguration; livre d'or de la Bibliothèque; portraits de contemporains et amis de van Lokeren, etc.

Enfin, quelques tableaux montrent que van Lokeren s'exerçait aussi à la peinture à l'huile; l'un d'eux représente la célèbre foire aux chevaux de Mont-Saint-Amand.

M^r **A. Blomme**, président de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale, se fait l'interprète des assistants pour exprimer leurs sincères remerciements et leurs félicitations à M^r F. vander Haeghen.

Enfin, l'après-midi se termine à la Halle-aux-draps, au local de la Société d'histoire et d'archéologie, après une visite de la salle d'armes de la Confrérie royale et chevalière de Saint-Michel, dont les honneurs sont faits par M^r J. Leirens, doyen de la Confrérie.

(1) Elle a reçu plusieurs centaines de visites, dont 178 entrées payantes.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

La Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

La Société royale pour l'encouragement des beaux-arts, à Gand.

- MM. Marc Baertsoen, échevin de la ville de Gand.
Georges-Liévin Bauwens, à Gand.
Paul Bergmans, sous-bibliothécaire de l'Université, à Gand.
Désiré Berten, conseiller à la Cour d'appel, à Gand.
Charles Boddaert, échevin de la ville de Gand.
Emile Braun, bourgmestre de la ville de Gand.
Georges Braun, industriel, à Gand.
Jean Broeckaert, greffier du tribunal de Termonde.
Octave Bruneel, échevin de la ville de Gand.
Georges Brunin, à Gand.
Amand Casier, conseiller provincial, à Tronchiennes.
Joseph Casier, conseiller communal, à Gand.
B^{on} Victor Casier, consul de Colombie et de Monaco, à Gand.
Henri Claeys, curé de Saint-Nicolas, à Gand.
Prosper Claeys, avocat, à Gand.
Louis Cloquet, professeur à l'Université, à Gand.
François Coomans (frère Mathias), directeur de l'Académie Saint-Luc, à Gand.
Ernest Coppieters Stockhove, consul de Hawaï, à Gand.
B^{on} de Crombrugge de Looringhe, vice-président au Tribunal de première instance, à Gand.
V^{te} Amaury de Ghellinck d'Elsegem Vaernewyck, à Elsegem.
Ch^r J.-B. de Ghellinck d'Elsegem, membre de la Chambre des Représentants, à Saint-Denis-Westrem.
C^{te} Oswald de Kerchove de Denterghem, sénateur, à Gand.
B^{on} Raymond de Kerchove d'Exaerde, gouverneur de la Flandre orientale, à Gand.
C^{te} Thierry de Limburg Stirum, sénateur, à Bruxelles.
Victor de Neffe, professeur émérite à l'Université, à Gand.
Ch^r Emile de Neve de Rhoden, à Gand.
Modeste de Noyette, architecte, à Ledeborg.

MM. Napoléon de Pauw, procureur général près la Cour d'appel,
à Gand.

Rémi de Ridder, échevin de la ville de Gand.

Firmin de Smet, échevin de la commune de Vinderhaute.

Maurice de Smet de Naeyer, industriel, à Gand.

C^{te} Paul de Smet de Naeyer, ministre des Finances et des
Travaux publics, à Bruxelles.

Joseph de Smet, greffier-adjoint à la Cour d'appel, à Gand.

Jules de Vigne, échevin de la ville de Gand.

Joseph de Waele, architecte, à Gand.

Joseph Deyaert, professeur à l'École de tissage, à Gand.

Alphonse Diegerick, archiviste de l'État, à Gand.

Albert Dutry, juge de paix, à Gand.

Albert Feyserick, industriel, à Gand.

Paul Fredericq, professeur à l'Université, à Gand.

Victor Fris, professeur à l'Athénée royal, à Gand.

Henri Geirnaert, architecte, à Gand.

Armand Heins, artiste peintre, à Gand.

B^{on} Harold Herry, à Schelderode.

Georges Hulin, professeur à l'Université, à Gand.

Gustave Hyde, à Gand.

Ernest Lacquet, à Gand.

Jules Lammens, ancien sénateur, à Gand.

Jules Leirens, industriel, à Gand.

Hippolyte Lippens, sénateur, à Gand.

Louis Maeterlinck, conservateur du Musée des beaux-arts,
à Gand.

Charles Mast de Maeght, avocat, à Gand.

Eugène Morel de Boucle Saint-Denis, industriel, à Gand.

Stéphane Mortier, architecte provincial, à Gand.

Léon Nève, notaire, à Gand.

Pierre Nyssens, directeur du Laboratoire agricole de
l'État, à Gand.

Henri Pirenne, professeur à l'Université, à Gand.

Alphonse Roersch, chargé de cours à l'Université, à Gand.

Edmond Sacré, photographe, à Gand.

Robert Schoorman, archiviste-adjoint de l'État, à Gand.

Fernand Scribe, artiste-peintre, à Gand.

- MM. Ernest Serdobbel, avocat, à Gand.
Alphonse Siffer, conseiller communal, à Gand.
Ch^r Emile Soenens, à Saint-Denis-Westrem.
Mgr Antoine Stillemans, évêque de Gand.
Louis Tydgadt, artiste-peintre, à Gand.
Charles van Bambeke, professeur émérite à l'Université,
à Gand.
Florimond van Bambeke, à Gand.
Jules van Crombrugge, industriel, à Gand.
Ch^{ne} Gabriel vanden Gheyn, supérieur de l'Institut Saint-
Liévin, à Gand.
Jules vanden Heuvel, ministre de la Justice, à Bruxelles.
B^{on} Maurice vander Bruggen, ministre de l'Agriculture et
des Beaux-Arts, à Bruxelles.
Ferdinand vander Haeghen, bibliothécaire en chef de l'Uni-
versité, à Gand.
Victor vander Haeghen, archiviste de la ville de Gand.
Georges vander Poorten, imprimeur-éditeur, à Gand.
Arsène vander Schelden, imprimeur-éditeur, à Gand.
Florimond van Duyse, auditeur militaire, à Gand.
Auguste van Loo, ancien ministre plénipotentiaire, à Gand.
Charles van Rysselberghe, architecte de la ville de Gand.
Constant van Thorenburg, négociant, à Gand.
Alphonse van Werveke, archiviste-adjoint de la ville et
conservateur des musées archéologiques de Gand.
Arthur Verhaegen, membre de la Chambre des Représen-
tants, à Gand.
G. Willemsen, greffier du Tribunal de commerce, à Saint-
Nicolas.
-

Algemeene vergadering van 15 November 1905.

Assemblée générale du 15 novembre 1905.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Mededeelingen. — Communications.
 - II. Méreaux de familles gantoises. (G. BRUNIN).
 - III. Exposition Van Eyck et reconstitution temporaire du Retable de Gand, l'Adoration de l'Agneau mystique. (L. MAETERLINCK).
 - IV. Voorstel tot het uitgeven van een Oorkondenboek betreffende Het Lam Gods en de Van Eycks te Gent. (A. VAN WERVEKE).
-

La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir, sous la présidence de M^r le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine Vanden Gheyn, président; G. Hulin, vice-président; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; E. Coppieters Stochove, A. Heins et A. Van Werveke, conseillers; et MM. Adan, O. Bergmans, G. Brunin, G. Claeys Bouúaert, H. De Marez, L. De Smet, C. D'Hoy, J. Dutry-van Loo, V. Fris, c^{te} D. Goethals, L. Goffin, L. Janson, L. Lievevrouw-Coopman, L. Maeterlinck, L. Nève, E. Sacré, Fl. van Bambeke, G. vander Poorten, A. van Hoecke-Dessel, A. Vermast, V. Willem, F. Willems-Limnander.

I.

Communications.

M^r le Président. Messieurs. Vous avez pu voir, au bas de l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, la note suivante :

« La Société mettra prochainement en discussion : L'Education esthétique dans l'enseignement primaire et moyen. — Les Membres qui désireraient présenter des rapports sur cette question, sont priés d'en aviser le Comité ».

Nous avons cru devoir introduire la question d'une façon nouvelle. Au lieu de développer immédiatement le point porté à l'ordre du jour, nous attirons d'abord sur elle l'attention des Membres, en leur demandant de vouloir éventuellement présenter un rapport.

Nous espérons provoquer ainsi une discussion qui sera à la fois plus utile et plus intéressante.

Cette question a déjà fait les frais des Congrès d'art public et d'Expansion mondiale, et j'appelle, Messieurs, votre attention sur l'importance qu'elle présente.

BALLOTTAGE DE MEMBRES HONORAIRES.

BALLOTTEERING VAN BUITENGEWONE LEDEN.

MM. Georges Phlipppo, greffier-adjoint au tribunal de première instance, à Gand; Charles Snoeck, à Gand, et Albert de L'Arbre, avocat, archiviste de la ville de Grammont, sont admis comme membres honoraires de la Société.

II.

Méreaux de familles gantoises.

M^r G. Brunin. Messieurs, il me semble qu'il serait utile de publier dans l'*Inventaire archéologique* les méreaux des familles gantoises.

Ces pièces, qui présentent un réel intérêt pour notre histoire locale, ont été depuis trop longtemps négligées et trop peu de personnes les connaissent.

Nous avons plusieurs ouvrages concernant les méreaux et les jetons de présence des corporations et gildes; entre autres :

F. DE VIGNE. *Mœurs et usages des corporations de métiers de la Belgique et du Nord de la France* (1857).

PERREAU. *Essai de monographie des méreaux des corporations de métiers des Pays-Bas*, publié en 1858 dans la *Revue belge de Numismatique*.

DIRKS. *Essai d'une monographie des médailles et méreaux des corporations armées des Pays-Bas, 1550-1800*, publié aussi dans la *Revue belge de Numismatique* en 1859, 1866, 1867 et 1874.

L. MINARD-VAN HOOREBEKE. *Description de méreaux et autres objets anciens des Gildes et corps de métiers, églises, etc.* (1877).

Mais il n'en est pas de même pour les méreaux de famille; pour nous guider dans nos recherches nous ne disposons que de quelques catalogues de collections, dont les descriptions, presque toujours sommaires, sont souvent erronées. La série de ces pièces est d'une certaine importance, quoique n'étant pas aussi nombreuse que celle de Bruges, qui comprend plus de 185 variétés, et qui est si bien décrite par le baron Jean de Béthune dans son *Essai descriptif des méreaux des familles brugeoises*, ouvrage d'une valeur considérable, publié par la Société d'émulation (1890).

Pour Gand, il y a lieu de noter d'abord la belle série obituaire des évêques :

Antoine Triest († 28 mai 1657).

Charles Van den Bosch († 6 avril 1665).

Eugène-Albert d'Allamont († 28 août 1673).

Ignace-Augustin de Grobbendoncq († 31 mai 1680).

Maximilien-Antoine Van der Noot († 27 septembre 1770).

Govard-Gérard Van Eersel († 24 mai 1778).

Van de Velde († 1839).

D'autres méreaux rappellent le souvenir de l'abbé de St-Pierre Robert Willocqueau († 16 août 1682).

des chanoines :

Josse Croesens ou de Croes († 29 juillet 1556).

Guillaume del Vael († 17 août 1605).

Jacques Roose († 10 février 1672).

Jean Le Monier († 6 août 1675).

Josse-Ignace Ranst († 22 janvier 1697).

Jacques Soenens († 14 décembre 1728).

Alexandre-Bernard de Crombrughe († 9 février 1765).

Parmi les méreaux des familles, je puis citer ceux de :

Van Overwaele (s. d.).

de Looze (s. d.).

Van de Woestyne (s. d.).

Kervyn (s. d.)

de Block (s. d.).

P. de Bosschers (s. d.).

Jean van der Waren (1577).

Jean de Coninck et Catharina van Oostwinkel (1630-84).

Ranst (1697).

Hamelinck et Heens (1705).

Nous possédons également des souvenirs numismatiques des fondations :

Jacques Maes (1531).

Liévin de Pottelsberghe et Livine de Steelant (XVI^e siècle).

Antoine Triest (1657).

Barbe Van der Saren (1668).

Van Hoorde (1690).

Roose (XVII^e siècle).

Comme plusieurs de ces méreaux ne nous sont connus que par les catalogues, nous ne pouvons nous fier à leur attribution, qu'après en avoir vu des originaux.

Je prie donc les personnes possédant des méreaux, leurs reproductions, leurs moules ou des renseignements s'y rapportant, de bien vouloir me les communiquer ; je les en remercie d'avance.

M^r le **Président**. La seule conclusion que comporte, me paraît-il, le travail de M. Brunin, c'est de répondre à son appel.

J'espère que plusieurs d'entre nous seront dans le cas de lui rendre le service qu'il nous demande.

III.

Exposition Van Eyck et reconstitution temporaire du Retable de Gand, “ l'Adoration de l'Agneau mystique ”.

M^r L. Maeterlinck. Les membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand se souviendront, qu'en 1898, M^r Jos. de Smet, membre d'un comité chargé d'élaborer un projet de monument à ériger à la mémoire d'Hubert Van Eyck, dans la cathédrale Saint-Bavon, songea à reconstituer temporairement le polyptyque de *l'Agneau*, dont les volets ont été malheureusement dispersés. Cette proposition, quoique applaudie de tous, fut considérée alors comme irréalisable et aucune suite ne lui fut donnée.

A l'occasion de l'organisation de l'exposition des primitifs à Bruges, en 1902, le même désir fut exprimé, et des démarches officielles furent faites par le gouvernement belge pour obtenir les volets de Berlin. Elles se heurtèrent malheureusement à un refus formel de la part de la direction générale des musées allemands.

On se rappellera qu'à cette exposition, dont le succès fut si grand, les quelques œuvres des frères Van Eyck qui y furent réunies, firent une sensation profonde et augmentèrent encore le regret causé par l'absence de notre chef-d'œuvre incontesté de la peinture flamande.

M^r Durand-Gréville, dans une suite d'articles intitulés *Hubert Van Eyck, son œuvre et son influence*, parus en janvier 1905, dans *les Arts anciens de Flandre*, écrit au commencement de son étude :

“ Si l'on pouvait organiser une exposition internationale des Van Eyck et de leur école...! », puis plus loin : “ Et pourquoi un tel rêve ne deviendrait-il pas une réalité? -- Celui de l'Exposition des Primitifs flamands et de l'art ancien, qui paraissait si téméraire, n'a-t-il pas réussi à Bruges? ”

“ Cette exposition peut et doit se faire! ”

Peu après, l'éminent organisateur des Primitifs français, M^r H. Bouchot, écrivait à son tour dans l'*Art et les artistes* un article justement remarqué, où il faisait ressortir la haute nécessité de réunir les fragments dispersés de notre polyptyque de l'*Agneau mystique* :

« Je n'apprendrai à personne, disait-il, que l'histoire de l'art a pour point de départ ce monument unique; que tout vient de là, et que, sans les Van Eyck et notamment sans l'*Agneau*, nous nous fussions péniblement traînés à la suite de Giotto, sans avoir connu la peinture à l'huile dont les deux frères ont inventé (nous dirions plutôt perfectionné) les secrets entre 1410 et 1441 ». L'article finissait par ces mots : « Une telle manifestation, pour se produire doit avoir le patronage de l'État et le concours des hommes compétents de Belgique et de l'Allemagne. Si on le veut en haut lieu, la chose est faite; ce sera pour la plus grande joie de tous et le grand profit de l'érudition et de l'art ».

Comme vous le voyez, nous n'avons aucun droit à revendiquer l'honneur d'avoir eu le premier l'idée de reconstituer le retable de Gand; notre rôle s'est simplement borné à essayer de faire passer le projet, qui était dans les désirs de tous, de l'état du rêve à celui de la réalisation.

Au commencement, tout le monde nous disait : « Vous n'aurez pas les volets de Berlin. C'est inutile. Ils ont été refusés en 1902, etc., etc. ».

On oubliait que depuis cette époque nous avons eu le brillant succès de nos primitifs flamands à Bruges, suivi de celui des primitifs français à Paris, sans oublier celui des primitifs allemands à Dusseldorf. Et que ce qui paraissait impossible jadis, pouvait devenir réalisable dans les circonstances actuelles qui sont éminemment plus favorables.

Il fallait tout d'abord se renseigner auprès de nos éminents collègues du *Friedrich Museum*, et commencer le plus tôt possible des négociations préliminaires et officieuses.

Disons-le avant tout, MM^{rs} W. Bode et Friedländer se montrèrent très sympathiques à notre projet. Ils ne considèrent pas du tout, disent-ils, le prêt des volets de Berlin comme une chose impossible; mais bien entendu, à condition que l'ensemble du retable de l'*Agneau* soit exposé dans un endroit bien éclairé,

offrant aux savants toutes les facilités pour son examen complet et minutieux.

Comme le disent ces messieurs de Berlin, les splendides panneaux de Saint-Bavon sont pour ainsi dire inconnus; certaines parties sont hors de vue et leur emplacement, quoique parfait pour la vue de l'ensemble, empêche d'étudier dans des conditions favorables certaines de ces parties qui sont du plus grand intérêt.

S. E. le D^r Schöne, directeur général des musées royaux, qui sera surtout appelé à donner son avis à l'occasion du prêt des volets, nous a dit que la manière de voir des conservateurs et directeurs du musée de Berlin sera du plus grand poids. Répondant à notre demande : si un appel des savants et des artistes du monde entier à l'Empereur, serait utile? ce haut fonctionnaire nous a déclaré que la voie suivie jusqu'ici était la meilleure; qu'en tout état de cause la direction des musées royaux serait consultée, et son avis suivi. Restait la question des responsabilités qui le rendait des plus perplexe et qu'il ne considérait pas comme résolue.

Dans ses conditions, ayant jugé que de nouvelles démarches officielles auraient cette fois de sérieuses chances de réussite, la ville de Gand nous a promis son concours, si toutefois l'autorité diocésaine et le chapitre consentaient à exposer l'*Agneau mystique* au Musée, durant le temps de l'exposition, qui est provisoirement fixée à juin-septembre de l'année prochaine, 1906.

Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que grâce à la haute et bienveillante intervention de notre président, M^r le chanoine van den Gheyn, une réponse favorable a été faite et que nous pourrons disposer des panneaux de Saint-Bavon dès que les volets de Berlin seront à Gand.

Ajoutons qu'il y a quelques jours, M^r Verlant, directeur des beaux-arts, extrêmement sympathique au projet, a bien voulu promettre son concours pour l'organisation de notre exposition, qui est ainsi entrée dans sa période définitive et officielle.

L'exposition projetée comprendra, outre le rétable de Saint-Bavon, l'œuvre complète des frères Van Eyck en y ajoutant même quelques belles œuvres, qui leur sont attribuées, mais dont

l'authenticité n'a pu être établie jusqu'ici faute de comparaison immédiate et possible. (*Applaudissements*).

De précieuses adhésions nous sont déjà parvenues. M^r H. Bouchot fait les démarches nécessaires pour nous ob'enir la *Vierge et le chancelier Rolin* du Louvre et la *Vierge et deux Saintes* de la collection Rotschild. Les musées de Turin et des Offices de Florence prêteront dès qu'une demande officielle leur sera faite. Divers particuliers sont également disposés à confier les œuvres qu'ils possèdent des frères Van Eyck.

Nous terminerons en demandant s'il n'y aurait pas lieu de faire coïncider l'exposition projetée avec un grand congrès d'art où seraient conviés les savants qui se sont spécialement occupés de la vie et de l'œuvre des Van Eyck. Ce congrès serait organisé par la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

M^r **A. Heins**. Il y a lieu d'applaudir sans réserve aux efforts de M^r Maeterlinck et de M^r le Président en vue d'arriver à la réalisation de ce magnifique projet.

M^r **Paul Bergmans**. J'ai cru intéressant de demander une collection de diapositives à M^r De Ceuleneer, qui a réuni un grand nombre d'œuvres des Van Eyck et d'autres œuvres dont l'attribution à ces maîtres est plus ou moins discutée.

Les fameuses « Heures de Turin » sont également représentées parmi ces diapositives qui font partie du matériel du cours d'archéologie et d'histoire de l'art à l'Université. Je les ferai passer tout à l'heure sur l'écran.

M^r **le Président**. M^r Maeterlinck a soulevé la question de la convocation d'un congrès. Il est évident que si ce congrès doit avoir lieu, il serait utile et indispensable que nous puissions être fixés aussi rapidement que possible.

En effet, je ne crois pas qu'il soit possible de convoquer un congrès d'art à Gand, si on ne le fait pas coïncider avec le congrès archéologique. On devrait provoquer une réunion de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie ici à Gand, sauf à faire ce qu'on a fait à Bruges, en 1902, c'est-à-dire consacrer une section spéciale du congrès à la discussion des œuvres des Van Eyck.

La section des primitifs a été, à Bruges, la plus intéressante au point de vue des discussions qui ont eu lieu.

D'autre part, je crois qu'il serait difficile d'avoir à Gand deux congrès d'art et d'archéologie, dans la même année.

Au reste, la réunion de ce congrès d'art, idée à laquelle j'adhère d'ailleurs complètement, devrait, pour réussir, obtenir les subsides nécessaires des pouvoirs publics; on ne peut, en effet, pas perdre de vue que les congrès constituent toujours une cause de frais considérables.

Il est évident, Messieurs, que nous ne pouvons assumer une pareille charge qui endetterait la société.

Or, on n'obtiendra les subsides qu'à la condition de faire coïncider ce congrès avec un congrès archéologique, pour lequel des crédits sont inscrits au budget.

Cela me paraît être la solution la plus pratique. Nous organiserions donc un seul congrès, qui serait à la fois un congrès d'art et d'archéologie.

Cela étant admis, je demande à M^r Maeterlinck de bien vouloir continuer, dans la mesure de ses forces, les démarches qui ont si bien réussi jusqu'à présent, afin de pouvoir réaliser, ainsi ce projet dans toute son ampleur.

M^r Maeterlinck vous a parlé, dans l'exposé si fidèle qu'il vient de faire, de mon intervention. Il est bien entendu que cette intervention n'a été que tout-à-fait secondaire.

Quant à l'allusion au refus opposé précédemment aux organisateurs de l'Exposition des primitifs à Bruges et aussi lorsqu'il fut question de réaliser le projet actuel à Bruxelles, je dois faire remarquer que la presse locale tout entière, sans distinction de partis, s'est élevée contre l'idée de transporter au dehors de Gand le tableau de *l'Agneau mystique*.

L'autorité diocésaine, en agissant comme elle l'a fait, s'est donc bornée à suivre le mouvement d'opinion qui s'était si nettement manifesté.

La situation n'est plus la même aujourd'hui. Il ne s'agit plus d'expédier *l'Agneau pascal* en dehors de la ville de Gand. Le transport de l'église Saint-Bavon à un musée local peut se faire dans des conditions telles que tous les dangers qu'on pouvait appréhender pour un envoi plus ou moins éloigné, n'existent

plus. C'est assez vous dire, Messieurs, que, s'il s'agissait de transporter un jour, à leurs qu'à Gand, les tableaux de Saint-Bavon, je suis persuadé que l'autorité diocésaine refuserait l'autorisation aussi ébergiquement qu'au paravant.

Je dis ceci, pour que, dans la suite il n'y ait pas le moindre malentendu et pour qu'on ne puisse pas venir nous demander l'application de l'adage : *do ut des*. Je ferai encore remarquer que le déplacement du tableau de l'église Saint-Bavon est autorisé uniquement pour ce motif qu'il y a lieu d'en faciliter l'examen et l'étude. On comprendra qu'il n'est guère possible de se livrer dans la cathédrale même à cette étude et aux discussions, passionnées peut-être, qu'elle ne manquera pas de soulever.

La question d'emplacement n'est pas ici en jeu. Cet emplacement, d'ailleurs, a été choisi par les maîtres eux-mêmes. C'est donc uniquement dans l'intérêt d'une étude complète et définitive du chef-d'œuvre, que la fabrique consentira à s'en dessaisir pour quelque temps, tout comme une bibliothèque publique permet quelquefois le déplacement d'un livre précieux, lorsqu'il est établi que l'homme d'études doit pouvoir consulter celui-ci à loisir.

On a dit que les panneaux supérieurs étaient placés trop haut pour pouvoir les apprécier en détail. Mais il ne serait pas possible de les descendre sans diminuer l'effet du panneau central et sans l'exposer davantage encore aux attouchements trop enthousiastes parfois de personnes d'ailleurs les mieux intentionnées. Notre confrère M^r Willems m'a signalé ce fait, qu'il a eu lui-même l'occasion de constater, mais d'ici à peu de jours des mesures seront prises en vue d'éviter cet inconvénient ; une balustrade sera établie devant le tableau de manière à tenir le public à une distance respectueuse. J'ai cru devoir présenter ces quelques observations, tout en adhérant de grand cœur au projet de M^r Maeterlinck. (*Marques d'adhésion*).

Un échange de vues a lieu ensuite entre MM. le Président, P. Bergmans, A. Heins, G. Hulin et L. Maeterlinck, à propos de la réalisation du double projet de M^r L. Maeterlinck, auquel les membres présents se montrent très sympathiques.

IV.

Voorstel tot het uitgeven van een Oorkondenboek betreffende “ De aanbidding van het Lam Gods ., en de Van Eycks te Gent.

M^r **A. Van Werveke**. Ik stel voor dat onze Maatschappij de uitgave zou ondernemen van een *Oorkondenboek betreffende “ De aanbidding van het Lam Gods ” en de Van Eycks te Gent.*

Nu dat de aandacht van de geheele wereld meer nog dan vroeger op het meesterstuk der Van Eycks geroepen is, schijnt mij het oogenblik zeer gepast tot die uitgave. We leven in een tijd, dat men van voorwerpen en personen, die belang inboezemen, alles weten wil. Wat al boeken en verhandelingen in tijdschriften over het *Lam Gods* en zijn schilders geschreven zijn en dagelijks geschreven worden is moeilijk met juistheid op te geven. Maar ik kan verzekeren, dat zeer dikwijls de zaken verkeerd worden voorgesteld. De oorzaak is niet ver te zoeken. Het ontbreekt den schrijvers aan voldoende inlichtingen.

Het is om dat euvel te verhelpen, dat ik het voorstel doe alles in een bundel te vereenigen, wat we stellig van het *Lam Gods* en de Van Eycks te Gent weten.

Waaruit zou het *Oorkondenboek* moeten bestaan?

Ik meen, dat daarin tweeërlei oorkonden moeten opgenomen worden :

1° lichtteekening van het oorspronkelijk altaarstuk en van de twee voornaamste kopieën.

2° zeer getrouwe afschriften van alle stukken, hetzij geschreven of gedrukte, die belang hebben voor ons onderwerp.

De photographische afbeeldingen zouden moeten zijn goede voorstellingen van de altaartafel en haar twee oude kopieën.

Het *Oorkondenboek* zou een handboek zijn bij de studie van het meesterstuk der middeleeuwsche schilderkunst.

Nevens de teksten zou men dus ook moeten hebben de afbeelding van de besproken stukken. Anders zou het *Oorkondenboek* geen geheel vormen, en dat vooral zou het moeten zijn.

Bij die afbeeldingen zouden kunnen gevoegd worden de beschrijvingen door ons geacht medelid, den heer De Smet, in den *Inventaire archéologique* uitgegeven.

Wat nu de gescareven en gedrukte oorkonden betreft, daar-
ouder reken ik :

1° hetgeen wij weten nopens de milde begiftigers, Joos Vijd en
Isabella Borluut;

2° wat ons bekend is over Hubert Van Eyck te Gent;

3° over *De Aanbidding van het Lam Gods*;

4° over de oude kopieën van de altaartafel, en wel namelijk
die van Cocxie en die, welke tot in 1798 de kapel van het
Schepenhuis van der Keure versierde.

Wat Vijd en zijn echtgenootte betreft, is het vooral belangrijk
te weten, waar zij woonden, want uitgaande van dat punt, kan
misschien, van de één gevolgtrekking op de andere bewezen
worden, welk deel Hubert Van Eyck aan het werk heeft gehad.
Die deducties zelven behooren echter niet tot een oorkonden-
boek, maar tot de critiek.

Over Hubert Van Eyck is niet veel bekend, maar wat wij er
van weten heeft belang genoeg om in zijn geheel te worden
opgenomen.

Het belangrijkste deel zouden natuurlijk de oorkonden over
De aanbidding van het Lam Gods zelf uitmaken. Ze zouden ook
verreweg de omvangrijkste zijn, want geen schilderij ter wereld
heeft, meenen wij, zulk een bewogen geschiedenis als die. Noe-
men wij, bij voorbeeld, de buitengewone vereering, welke ze
gedurende vijf eeuwen heeft genoten, niet alleen van wege
kunstenaars en kunstkenners, maar ook van het volk. Dan
heeft men de voorvallen van de jaren 1566, 1578, 1794, 1816,
1861. In die jaren werden haar deelen losgemaakt, weg-
gevoerd, verkocht, verwisseld. Wat een wonder dan, dat ze meer
herstellingen heeft ondergaan dan eenige schilderij ter wereld.
Die herstellingen moeten natuurlijk opgenomen worden, want
een gewichtige vraag is het toch te weten, in hoe verre *De aan-
bidding* van heden op die der Van Eycks gelijkt.

De teksten moeten natuurlijk afgedrukt worden in de taal,
waarin ze zijn opgesteld, hetzij Nederlandsch of Fransch.
Boven elk stuk zou een beknopte inhoud gegeven worden in de

twee talen, ten ware de Maatschappij besliste, dat bij elken tekst een vertaling moet gevoegd worden, wat mij schijnt een te groote uitbreiding aan de onderneming te zullen geven.

Nu kom ik tot de middelen van uitvoering. De uitgave van het *Oorkondenboek* zou, volgens mij, niet tot de gewone ondernemingen van de Maatschappij moeten behooren. Wel zou ze aan de leden tegen geringen prijs kunnen afgeleverd worden, maar de kosten zouden moeten vooral gedekt worden door den verkoop buiten de Maatschappij, en die verkoop, schijnt het mij, is op voorhand verzekerd.

M^r A. Heins. J'ai été heureux d'entendre M^r Van Werveke parler de Josse Vijd, c'est-à-dire de celui qui a peut-être commandé le retable à Hubert Van Eyck et qui, plus tard, confia à Jean l'achèvement de l'œuvre commencée par son frère Hubert. Il est d'autant plus intéressant d'étudier ce point, qu'à la suite des recherches que j'ai faites dans les papiers de feu M^r Vanden Bemden à la Bibliothèque, je crois pouvoir établir que l'emplacement de la maison de Vijd doit être celui de la maison occupée aujourd'hui par M^r le notaire De Naeyer, rue du Gouvernement. Cette maison doit avoir des caves romanes et des parties anciennes que j'espère bien pouvoir examiner un jour.

M^r Fris. Pour revenir à la question dont on vient de s'écarter quelque peu, je tiens pour moi qu'il ne conviendrait pas de composer un Cartulaire des Van Eyck presque exclusivement au moyen de documents gantois : de telles recherches ne peuvent être strictement localisées.

Mais je suis particulièrement étonné d'entendre soulever par M^r Van Werveke la question de la langue dans laquelle se publieraient les documents. Un document se publie dans la langue originale, et, dans un Cartulaire, sans traduction; car, qui dit traduction, dit version, et par le fait même de traduire, il s'introduit dans le document quelque chose de subjectif; il est très rare que la personnalité du traducteur n'influe pas sur sa version. Rien n'est donc plus dangereux que de traduire un document; évitons cet écueil.

D'autre part, il ne suffit pas de trouver un document dans un registre ou un recueil attribué au XV^e siècle, pour croire ce

document contemporain des Van Eyck, donc pour le proclamer authentique et pour l'imprimer dans le Cartulaire. L'histoire du *Livre des Peintres Gantois*, cette vaste supercherie que notre éminent confrère M^r V. Vander Haghen a si habilement dévoilée, est là pour prouver combien il faut se défier de ces soi-disant actes contemporains ; et n'oublions pas que dans ce recueil apocryphe, les Van Eyck sont nommés à plusieurs reprises. Je crois que, par mesure de prudence, on fera bien de photographier certains documents écrits et inscriptions, afin de permettre de vérifier l'authenticité de l'écrit ou de prouver la falsification. Il faudra donc accompagner chaque pièce du recueil des preuves de son authenticité. On sait qu'au point de vue de la diplomatique et de la paléographie, par suite de la facilité d'imiter les formules protocolaires et l'écriture régulière de l'époque, le XV^e siècle est l'époque de la fraude. Je voudrais donc que, outre les données précises sur la provenance des recueils quelconques, dont seront tirés les extraits concernant les Van Eyck, on donne en quelques mots le résultat de l'enquête de spécialistes sur le papier, le filigrane, l'écriture et jusqu'à l'encre du document original. On ne saurait, Messieurs, dans l'occurrence s'entourer de trop de précautions.

Je tiens à répéter que j'incline plutôt vers la rédaction d'un Cartulaire *complet* concernant les Van Eyck, renfermant donc des documents de toute provenance. Je n'hésiterai pas à joindre aux extraits d'archives, les extraits des documents narratifs, c'est-à-dire les chroniques et même certaines histoires de la peinture qui rapportent des traditions d'ateliers. A ce point de vue, je signalerai en tout premier lieu les ouvrages de Cyriaque d'Ancône, de Barthélémy Facius et de Giovanni Sanzio, et le livre de Vasari, *Le Vite de piu eccellenti pittori, scultori e architetti* (Firenze, 1550), qui donnent d'excellents détails traditionnels sur l'école flamande à côté de nombreuses bourdes ; on pourrait, peut-être, en s'aidant des conseils de l'historiographe de l'Italie, le comte Ugo Balzani de Rome, faire la part de la *tradition écrite* et de la *tradition orale* dans les passages consacrés par Vasari et les autres Italiens aux Van Eyck, comme un Hollandais vient de le faire pour le *Schilderboeck* de Carel van Mander.

J'attire aussi l'attention sur le volume manuscrit de Marcus

Van Vaernewijck, aujourd'hui égaré, sa *Leeken philosophie*; on sait qu'en parlant de l'Adoration de l'Agneau et de son sauvetage miraculeux en 1566, Van Vaernewijck consacre deux pages au chef-d'œuvre des Van Eyck dans ses *Beroerlijcke Tijden* (liv. II, ch. IX), et renvoie pour plus de détails à sa *Philosophie des laïques*. D'après moi, si ce livre n'a pas été retrouvé, c'est que jusqu'ici, on n'a pas encore assez étudié ce genre de Doctrinal laïque; il se pourrait donc que ce traité soit enfoui dans quelque bibliothèque; on pourrait donc envoyer aux bibliothécaires de l'étranger un formulaire autographié ou imprimé, afin de les prier de faire une enquête dans cette direction. Je tiens pour moi que les recherches en valent la peine. Comme nous savons que Van Eyck a été à Lisbonne en 1429 pour chercher la future de Philippe le Bon, Isabelle, ne trouverait-on pas de traces de son passage dans les comptes de Lisbonne ou de la Maison Royale? Il faudrait s'adresser dans cette vue au conservateur des Archives de Torre de Tombos.

M^r Van Werveke a émis l'idée de joindre aux photographies, les descriptions de ces tableaux faites par M^r Joseph de Smet dans notre *Inventaire archéologique*. Je suis le premier à déclarer que ces descriptions sont excellentes, qu'elles donnent l'explication complète du tableau, mais elles *interprètent* certaines parties des panneaux et perdent donc le caractère objectif de documents; à mon avis, il faut se garder, dans un Cartulaire, d'émettre une opinion quelconque, sous quelque forme que ce soit, de peur d'influencer ou de prévenir l'étudiant qui s'occupera des documents publiés.

Ne serait-il pas bon également de dépouiller, pour que l'euristique soit décisive, quelques collections de revues archéologiques ou historiques, du pays ou de l'étranger, et spécialement la *Gazette des Beaux-Arts* et *Onze Kunst*? Puis, étudier les sources des ouvrages de Kaemmerer et de Voll?

Pour terminer, je tiens à déclarer que je m'oppose formellement à un Cartulaire de documents exclusivement locaux; on n'a pas le droit d'isoler des pièces, de couper ainsi par tranches la vie de personnages aussi internationaux dans leur signification que les Van Eyck. Une particularité de la vie des Van Eyck à Bruges peut en expliquer une autre à Gand ou ailleurs. Il faut

donc publier tous les documents originaux, afin de pouvoir les situer chacun dans son milieu.

Enfin, une publication extraordinaire n'étant pas soumise à l'examen d'une commission spéciale, ainsi que cela se pratique pour tout autre ouvrage destiné aux *Annales*, je me permets d'engager la Société à user dans ce cas de beaucoup de prudence, et à former une commission aussi nombreuse que possible pour examiner la publication proposée.

M^r Hulin. Parmi les textes qui se rapportent au retable de l'Agneau, il faut citer en premier lieu l'inscription tracée sur le cadre même des volets de Berlin. Ici surtout la photographie s'impose, car il y a deux mots à moitié effacés, et une abréviation qui ont donné lieu diverses interprétations.

Je me permets de signaler aussi un autre document qui ne se rapporte pas directement au retable, mais est des plus importants pour la biographie de Hubrecht. Je veux parler du testament d'un seigneur de Visch van der Capelle, lequel lègue en 1413 une œuvre de Hubrecht à sa fille, religieuse à Bourbourg.

La question est de savoir si le document est authentique. Il est cité par Weale d'après Serrure qui l'a vu. Il appartenait alors avec d'autres papiers de la famille de Visch, à un comte de Bréda, à Compiègne.

Cette mention de Hubrecht Van Eyck, la plus ancienne en date, et qui le montre déjà célèbre, et en relations avec la Flandre, est trop importante pour qu'on ne tente pas tous les efforts pour retrouver le document et s'assurer de son authenticité.

Enfin M^r Weale appelait dernièrement encore mon attention sur une autre source de renseignements possibles.

On sait que le duc Philippe a envoyé plus d'une fois Johannes Van Eyck en des missions secrètes et « lointains voyages », dont il ne voulait plus ample déclaration être faite aux comptes.

Peut-être trouverait-on en ces années dans quelque ville étrangère la mention du vin d'honneur offert à Johannes ou à quelque autre *personnage de l'entourage du duc*, suivant la coutume du temps à l'égard des voyageurs de distinction. Ici aussi une enquête s'impose.

M^r le Président. De cet échange de vues, nous pouvons dégager certaines idées.

Le principe de cette publication est-il admis? (*Adhésion*).

Les observations qui viennent d'être faites montrent cependant que la publication de ce cartulaire offre de sérieuses difficultés.

Je vous propose de laisser à une commission, qui sera désignée ultérieurement, le soin d'examiner la possibilité de publier cet ouvrage dans les meilleures conditions possibles.

Afin de permettre de voir les projections des œuvres des Van Eyck, je propose de remettre le quatrième objet de l'ordre du jour à notre prochaine réunion.

MM^{rs} P. Bergmans et C. D'Hoy font défiler sur l'écran les diapositives prêtées par M^r A. de Ceuleneer, et au sujet desquelles des explications sont données par MM^{rs} G. Hulin et A. Heins.

La séance est levée à 10 h. 25 du soir.

**Séance extraordinaire des membres effectifs du
7 décembre 1905.**

**Buitengewone zitting der gewone leden van
7 December 1905.**

Ont signé le registre de présence : MM^{rs} le chanoine vanden Gheyn, président; V. van der Haeghen, vice-président; A. Dutry, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; A. Heins et A. van Werveke, conseillers; A. de Ceuleneer, P. Fredericq, V. Fris, E. Lacquet, E. Serdobbel, V. Willem, membres.

Se sont fait excuser : MM^{rs} P. Bergmans et G. Hulin.

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M^r le chanoine vanden Gheyn, président.

I.

Renouvellement partiel du Comité directeur,
(art. 19 des statuts).

MM^{rs} chanoine van den Gheyn, président; V. van der Haeghen, vice-président; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. van Werveke, conseiller, membres sortants et rééligibles, sont réélus.

II.

Ballottage d'un membre honoraire.

M^r Jean Adan, ingénieur, chef de section du Service électrique de la ville de Gand, est admis en qualité de membre honoraire de la Société.

III.

Cartulaire des Van Eyck.

Le projet de publication présenté à la dernière assemblée générale par M^r A. van Werveke : Voorstel tot het uitgeven van een Oorkondenboek betreffende Het Lam Gods en de Van Eycks te Gent, est mis en discussion.

L'assemblée approuve le projet et nomme un comité de publication composé comme suit : MM^{rs} P. Bergmans, A. de Ceuleneer, A. Diegerick, V. Fris, G. Hulin, H. Pirenne, G. vanden Gheyn, V. vander Haeghen.

L'ordre du jour de l'assemblée générale du 13 décembre est arrêté.

La séance est levée à 6 1/2 heures.

Algemeene vergadering van 13 December 1905.

Assemblée générale du 13 décembre 1905.

Dagorder. — Ordre du jour.

- I. Mededeelingen. — Communications.
 - II. Le cartulaire d'Elsegem (E. COPPIETERS STOCHOVE).
 - III. Une poésie gantoise du XVII^e siècle (L. WILLEMS).
 - IV. Le campanile du Beffroi (V. VANDER HAEGHEN).
 - V. L'art ancien à l'exposition de Liège (J. MAERTENS).
-

La séance est ouverte à 8 h. 30 du soir, sous la présidence de M^r le chanoine vanden Gheyn, président.

Ont signé au registre de présence :

MM^{rs} le chanoine vanden Gheyn, président; G. Hulin et V. van der Haeghen, vice-présidents; A. Dutry, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; E. Coppieters Stochove, A. Heins, A. van Werveke, conseillers; A. Adan, M. Boddaert, G. Brunin, C. D'Hoy, J. Dutry-van Loo, V. Fris, H. Geirnaert, A. Goderus, H. Le Roy, J. Maertens, L. Nève, E. Sacré, Fl. van Bambeke, J. van Crombrughe, C. van Thorenburg, A. Varenbergh, et L. Willems, membres.

Excusé : M^r P. Bergmans, secrétaire.

I.

Communications.

M^r le **Président** fait part à l'assemblée des décisions prises par les membres effectifs en leur séance du 7 décembre (voir plus haut).

II.

Le Cartulaire d'Elsegem.

M^r **E. Coppieters Stochove**. Je me propose de vous entretenir un instant du cartulaire d'Elsegem, mentionné dans mon inventaire des archives de l'église S^t-Nicolas sous le n^o 184. Ce cartulaire, qui forme un manuscrit de 232 feuillets, a été soigneusement compulsé et me sert aujourd'hui à compléter un travail remarquable qui vous fut présenté, le 2 août 1901, par M^rArnold A. Fayen, actuellement assistant à l'Institut historique belge à Rome (voir *Annales*, tome IV, pp. 327 et suiv. : *le Prieuré Augustin d'Elsegem et son obituaire*).

Ce prieuré, fondé par Bernard Van den Bossche, eut des débuts assez modestes. Il ne s'étendait d'abord que sur 15 boaniers de terre et ne disposait que d'une petite église, qui fut consacrée le 23 avril 1419; mais cette situation devait bientôt changer. Après dix années d'existence, le personnel, trop serré dans son enceinte, dut songer à s'étendre et obtint l'autorisation de bâtir une église plus grande hors des fossés qui limitent le domaine. Elle fut achevée et bénie en 1438.

On ne connut d'abord que la prospérité et le calme qui ne parut guère troublé pendant tout le XV^e siècle, si ce n'est à l'époque où le duc de Bourgogne et son fils le comte de Charolais faisaient la guerre contre la France et les communes révoltées. Il y eut alors des réquisitions et des logements

de troupes dont le couvent eut beaucoup à souffrir, mais grâce à l'influence des prieurs et surtout de Jean Eggaert, qui obtient des lettres de protection et de sauvegarde, il échappa, et sa position n'en fut que mieux assurée. Le XVI^e siècle fut encore une période de calme, du moins pendant la première moitié; mais il n'en fut plus de même pendant la seconde moitié. Les « rebelles » et les « iconoclastes » y exercèrent comme partout ailleurs des pillages et des déprédations : l'église fut en partie ruinée et les religieux furent forcés d'abandonner leur couvent et de se retirer dans la maison de refuge qu'ils possédaient à Audenarde. Ils ne retournèrent à Elsegem que lorsque la paix religieuse eut été conclue.

Protégés par le prince de Parme et le sire de Blancherval, gouverneur d'Audenarde, ils s'occupèrent de relever les ruines et de restaurer leur église; celle-ci toutefois ne fut rendue à sa destination primitive que le 16 octobre 1609. Il y eut à ce sujet une cérémonie imposante, présidée par Mgr Triest.

Cependant l'abbaye ne vit plus renaître sa prospérité d'autrefois. Des signes de décadence s'y manifestaient pendant le XVII^e siècle et allèrent en s'aggravant pendant tout le XVIII^e; l'ancienne discipline s'était relâchée, et le nombre de religieux alla toujours en diminuant. Le 22 janvier 1782, Joseph II lui donna le coup de grâce, en la supprimant et en attribuant tous ses biens au chapitre de S^{te}-Pharaïlde à Gand, dont il rêvait le relèvement.

Les frères-chanoines suivaient la règle de saint Augustin, et se soumettaient au chapitre de Windesheim; cependant à Elsegem la règle était un peu plus austère que dans les autres couvents de l'ordre, en ce sens que les novices, devaient promettre sous serment de ne jamais sortir de certaines limites, déterminées d'un côté par l'Escaut, de l'autre par les églises de Petegem, Elsegem et Ghyselbrechtegem,

En dehors du temps consacré aux offices de l'église, les religieux s'occupaient de travaux champêtres et de tout ce qui s'y rapporte. Il y avait dans l'enceinte de l'abbaye un moulin qui servait à moudre le grain et à battre le colza.

Les recherches que j'ai faites me permettent en outre de compléter quelque peu la liste de sources publiée par M^r Fayen.

M^r le **Président**. Je tiens à remercier M^r Coppieters Stochove de son intéressante communication, qui est destinée aux *Annales*.

M^r **V. Fris**. Vous ne m'en voudrez pas, Messieurs, de revenir éternellement à la charge avec la même question. Comment M^r Coppieters entend-il publier ces documents? Au risque de vous ennuyer, je n'hésite pas à insister à toute occasion sur cette question de méthode que je considère comme capitale. Vous n'ignorez pas qu'il y a tantôt dix ans la *Commission royale d'histoire de Belgique* (1) a formulé une série de règles pour la publication des documents, et ces prescriptions ont été jugées si excellentes, que la *Commission royale d'histoire de Saxe* et la *Commissie voor advies tot het uitgeven van Rijksarchivalia* en Hollande les ont presque intégralement adoptées. Ne conviendrait-il pas de se conformer, pour toutes nos publications d'archives, au règlement élaboré par cette savante compagnie, dont font partie deux de nos membres, MM^{rs} Pirenne et de Pauw?

Je viens d'entendre M^r Coppieters au cours de la lecture de son Introduction énumérer un grand nombre de personnages. Ainsi présentés sans aucun commentaire, leurs noms ne me disent rien; il m'est avis que, là où on le peut, il faudrait accumuler sur les noms de ces personnages le plus de renseignements possibles pour leur donner une personnalité.

Et précisément il vient de prononcer le nom de Nicolas, évêque de Sarepta; M^r Coppieters trouvera sur lui des renseignements dans un article de la *Revue Bénédictine* (Maredsous, 1905) de Dom U. Berlière, sur *Les Evêques auxiliaires de Tournai et de Cambrai*.

Si j'ai bien compris, M^r Coppieters disait tantôt que le couvent d'Elsegem, composé d'Augustins, s'était soumis à la règle de Windesheim. Ces frères se seraient-ils par hasard occupés d'enseignement, sinon à l'extérieur du couvent, du moins à l'intérieur pour l'instruction de leurs novices? Car le cloître de

(1) *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e s., t. VI (1896), pp. 5-14.

Windesheim était une filiale des Hiéronymites ou Frères de la Vie Commune fondés par Geeraard Groot, qui furent les promoteurs de la Renaissance des études classiques dans les Pays-Bas (2) et eurent même une école à Gand au château de Gérard le Diable. Vous n'ignorez pas que les plus fameux pédagogues de l'époque tinrent par quelque côté aux Hiéronymites, comme Rodolphe Agricola, Alexandre Hegius, Murmellius et d'autres. Et l'un des noms même que M^r Coppieters vient de lire, Henri van Goch, me rappelle Johann Pupper von Goch (3), l'ami du précurseur de la réforme Johann Wessel Gansforst (4); peut-être y aurait-il à faire quelques recherches dans cette direction.

M^r **E. Coppieters**. Les pièces et documents que j'ai eus entre les mains ne m'ont rien révélé quant à un enseignement qui aurait été donné à Elsegem.

M^r le **Président**. L'observation que vient de faire M^r Fris, exige notre attention.

Il est incontestable que les règles de la Commission royale d'histoire pour la publication des documents doivent être suivies par nous. Je prie donc les membres qui voudraient faire une publication de ce genre de vouloir s'y conformer.

M^r **E. Coppieters**. Je n'y vois aucun inconvénient.

M^r **Fris**. La Commission royale d'histoire met ce règlement à la disposition de tous ceux qui le demandent.

(1) Cf. Johannes Busch, *Chronicon Windeshemense*, éd. K. Grube (Halle, 1887); K. Grube, *Johannes Busch Augustinerpropst zu Hildesheim, ein Katholischer Reformator des XV. Jahrhunderts* (Freiburg, 1881); J. R. G. Acquoy, *Het Klooster te Windesheim en zijn invloed* (Utrecht, 1875-1880); J. C. van Snee, *De Kloostervereeniging van Windesheim, eene filiaalstichting van de Broeders van het Gemeene Leven* (Leiden, 1874).

(2) G. H. Delprat, *Verhandeling over de broederschap van G. Grootte en over den invloed der Fraterhuizen op den wetenschappelijken en godsdienstigen toestand voornamelijk van de Nederlanden na de XIV^e eeuw* (Arnhem, 1856); G. Bonet-Maury, *De opera scholastica Fratrum vitæ communis in Nederlandiâ* (Paris, 1889); Idem, *Gérard de Groot, un précurseur de de la Réforme* (Paris, 1878); K. Grube, *Gerhard Groot und seine Stiftungen* (Cologne, 1883); cf. W. Mol, *Kerkgeschiedenis van Nederland voor de Hervorming* (Utrecht, 1869-1871) t. IV et V, et E. Mœbius *Beiträge zur Charakteristik der Brüder des gemeinsamen Lebens* (Leipzig, 1888).

(3) Biographie par Otto Clemen (Leipzig, 1896).

(4) Biographie par J. Friedrich (Regensburg, 1862).

M^r **A. Dutry**. Ne pourrait-on publier un extrait du règlement ?

M^r **Fris**. Il me semble que oui, d'autant plus qu'il ne comprend qu'une dizaine de pages.

M^r **le Président**. Il en sera donc fait ainsi, et nous réimprimerons les règles de la Commission royale d'histoire en tête du Bulletin de 1906.

—
III.

—
Une poésie gantoise du XVII^e siècle.
—

M^r **L. Willems**. Après la savante communication de M^r Coppieters, je dois m'excuser de vous parler d'un sujet aussi léger que celui dont je vais me permettre de vous entretenir quelques instants. En effet, il s'agit de poésie. Vous me direz que ce n'est pas de l'archéologie. Non, mais il sera question d'un point d'histoire de la ville de Gand qui doit être élucidé.

Je tiens ici un petit volume intitulé *Ménagerie*, par l'abbé Coteau, qui fait partie de la collection dite elzévirienne, mais qui n'est pas un véritable elzévir. C'est un pamphlet contre le célèbre Ménage.

Mon père avait déjà signalé la rareté de ce volume, mais il ne s'était pas, jusqu'ici, occupé du contenu. En parcourant le volume, il m'a signalé un fait curieux.

Le pamphlet contre Ménage constitue la plus grande partie du volume, mais il était resté à la fin du livre quelques pages en blanc. On y a inséré une petite poésie grivoise dans le genre de celles des contes de La Fontaine.

En lisant cette poésie, je me suis aperçu qu'il est absolument certain qu'elle avait été composée à Gand, et ce par un Gantois.

Ce fait est curieux en ce sens que personne ne s'est jamais douté qu'en 1666 il y avait des poètes flamands qui fussent à même de tourner aussi joliment le vers français.

Reste à savoir quel en est l'auteur. Il est question, dans la poésie, d'un sieur de Camargaux, bourgmestre et gouverneur de Damme.

Je n'ai pas pu faire les recherches nécessaires en vue de savoir si M^r de Camargaux avait été, ou non, bourgmestre et gouverneur de Damme, mais, lorsqu'on lit ce conte, il est vraiment à supposer que ce qu'on y raconte doit être arrivé et que le cas dont il est question est un cas historique.

1V.

Le Campanile du Beffroi.

M^r **V. vander Haeghen** communique à l'assemblée le plan d'un avant-projet de reconstruction du campanile du beffroi, plan dressé par M^r Ch. van Rysselberghe, architecte de la ville.

La caractéristique de ce plan, qui comprend les quatre tourelles d'angle, est le rétablissement d'une grande baie actuellement cachée par le cadran de l'horloge. Le futur campanile aurait la silhouette du plan primitif et dépasserait la tour actuelle de neuf mètres en hauteur.

M^r vander Haeghen fait connaître à cette occasion l'état précaire du campanile actuel, dont les boulons sont rouillés intérieurement. Il donne ensuite quelques renseignements sur les travaux du comité d'études institué par notre Société dans sa séance du 18 janvier dernier. Tous les relevés et mesurages n'ayant pas encore pu lui être fournis par le service technique de la ville, le comité, qui est présidé par M^r Napoléon de Pauw, a dû ajourner le dépôt de son rapport.

M^r **le Président**. Je suis heureux d'apprendre qu'on s'occupe sérieusement de la question du campanile et je félicite le Comité d'être déjà arrivé à des résultats pratiques.

A propos du beffroi, Messieurs, je ne sais si vous avez remarqué le bien que lui avait fait le dernier ouragan. En effet, toutes les affiches apposées à la partie inférieure de ce monument avaient été enlevées par le vent, et je compris alors ce que notre regretté confrère M^r J. Vuylsteke voulait dire, lorsqu'il nous parlait de « l'impression » que lui faisait cet imposant édifice.

Ne pourrions-nous pas demander, non à l'ouragan, mais aux

pouvoirs publics, de débarrasser le beffroi de ces horribles affiches qui le défigurent entièrement? M^r Heins a proposé de les placer en face du beffroi, à l'endroit où se trouve un espace libre.

Je vous propose, Messieurs, d'envoyer une lettre à la Ville, pour lui demander de choisir un autre emplacement pour les affiches qui sont apposées au beffroi. (*Marques d'assentiment*).

M^r **V. vander Haeghen**. Ne trouvez-vous pas que cela nuirait un peu au cachet propre de la Ville?

M^r **le Président**. Je ne me souviens cependant pas avoir vu une ville où les monuments publics sont bariolés d'affiches comme ici. Que dirait-on si l'on plaçait des affiches sur le beffroi de Bruges ou sur les maisons des corporations de Bruxelles?

M^r **A. Adan**. Pendant la période des élections, l'Arc de l'Etoile, à Paris, est également rempli d'affiches.

M^r **le Président**. Oui, mais cela n'est que provisoirement et ne dure que pendant cette période.

M^r **A. Dutry**. La presse gantoise a été unanime pour demander de débarrasser l'ancienne Boucherie de ses affiches. On a même demandé au Ministre des Chemins de fer de ne plus faire peindre des lettres sur le monument.

La Société d'histoire et d'archéologie pourrait parfaitement se rallier à l'idée émise par son président. Il y a là, non-seulement une question d'application immédiate, mais une question de principe.

M^r **A. Goderus**. La Ville a peut-être déjà loué ces emplacements à des agences-réclames.

M^r **le Président**. Il faut tenir compte de la remarque de M^r Goderus, et je propose la disjonction des deux propositions.

Nous commencerons par le beffroi, et je constate que nous sommes d'accord sur ce point. (*Adhésion*).

V.

L'art ancien à l'Exposition de Liège.

M^r **J. Maertens**. Messieurs, je ne m'attarderai pas longtemps à vous décrire toutes les richesses qui furent rassemblées

dans le palais de l'Art ancien, à l'Exposition universelle de Liège en 1905. Car je suis sûr que tous nos membres auront tenu à aller admirer ces merveilles du pays de Liège, rassemblées dans la reconstitution de l'ancienne *Violette*, formant ainsi un cadre digne de les y conserver, pendant ces quelques mois.

Je dois cependant vous rappeler l'agencement des salles et la division des objets par époques. C'est là une innovation des plus heureuses et qui facilite aussi bien le classement que la bonne compréhension des différents styles. Aussi j'ose espérer qu'elle servira d'exemple pour nos expositions futures comme pour nos différents musées. Car il ne suffit pas de faire étalage d'objets, de les enfermer dans un bâtiment sous prétexte de conservation, il faut qu'ils servent avant tout à évoquer l'histoire et le style des époques disparues. De cette façon le public pourra se faire une idée précise et juste de telle ou telle période ou de telle ou telle série d'objets.

L'exposition avait également une autre caractéristique, c'était de ne montrer que des objets de l'ancien pays de Liège avant son annexion à la France. Pour ce qui est de l'art religieux, nous avons pu admirer des pièces de tout premier ordre, surtout parmi les châsses. Mais je ne vais pas reprendre ici la nomenclature du catalogue; je me permets d'offrir un exemplaire de celui-ci, avec son supplément, pour la bibliothèque de la Société. Ceux qui s'intéressent plus spécialement aux différentes époques ou aux différents genres d'objets, pourront y puiser de précieux renseignements. La partie historique est faite par M^r G. Kurth, et l'histoire de l'art ancien du pays de Liège par M^r Joseph Destrée, deux noms qui font autorité en la matière. La peinture liégeoise n'est certes pas comparable à l'école flamande, mais M^r Jules Helbig, dans un exposé succinct, nous en décrit les particularités. Ce qui fut unique pour l'histoire de Liège, et ce que l'on ne rassemblera peut-être plus jamais, c'est la galerie des portraits historiques de tous les Princes-Évêques de l'ancien pays de Liège, galerie à laquelle contribua l'empereur d'Allemagne, en y envoyant quatre portraits de ses collections.

Aussi le Comité a-t-il obtenu un subside de la ville et de

l'exposition pour reproduire cette galerie en un album photographique. Mentionnons encore l'argenterie, les étains, pour en arriver un mobilier et à la verrierie, dont M^r Brahy-Prost nous a retracé l'histoire. Je n'ai pas besoin de vous rappeler ces merveilles de sculpture, cette finesse de travail qui caractérise le meuble liégeois et lui donne parfois l'apparence de dentelles.

En qualité de membre du Comité et de délégué provincial à la susdite exposition, je dois ajouter quelques détails qui ne se trouvent pas dans le catalogue, et vous donner un petit aperçu des objets récoltés en Flandre pour l'exposition.

J'en ai réuni 102, qui furent assurés pour la somme de 85,000 francs : ils appartenaient à 27 exposants. Je suis heureux de pouvoir vous dire que 22 de ceux-ci obtinrent une médaille. Celle-ci est l'œuvre du graveur Paul Du Bois, qui obtint le 1^r prix au concours des médailles de l'exposition. Elle représente l'Industrie et le Commerce couronnés par une femme personnifiant l'Exposition. Au revers, on voit la renommée claironnante et les armes de Liège.

M^r L. Maeterlinck nous confia un intéressant petit triptyque du XV^e siècle, représentant la Vierge et l'Enfant Jésus; sur chacun des volets se trouve un personnage religieux. Ce tableau est reproduit dans l'album, qui sera publié d'ici peu et contiendra plus de 200 planches représentant les principaux objets exposés. De mes collections, je mentionnerai une clochette de carillon du XVI^e siècle du fondeur Adrien Steylaert, un coffret à secret marqué 1625, des verres, des chartes et une superbe médaille en cuivre jaune, datée 1651, signée du fameux médailleur liégeois, Warin; cette pièce a 10,5 centimètres de diamètre, avec la bélière et représente le buste en relief de Philippe Croppet, sieur de Ponternys, juge de l'archevêché de Lyon et de l'abbaye d'Ainay, échevin de la ville de Lyon en 1650-1651. Les Warin ou Varin étaient deux frères, originaires de Liège, qui furent tous deux nommés graveurs à la monnaie de France. Claude vécut de 1630 à 1654 : Jean naquit en 1604 et mourut le 26 août 1692. Des collections van Hooff de Lokeren et du Musée de Courtrai, nous vinrent ces curieuses dinanderies du XII^e et XIII^e siècle qui nous valurent, au congrès de Dinant, une étude de M^r Joseph Destrée. Quelques belles pièces de

dinanderies arrivèrent des églises Saint-Bavon à Gand, de Lokeren, Ninove, Ertvelde, etc.

J'eus le plaisir d'obtenir des pièces inédites du Vicomte de Baré de Comogne, qui avait mis les superbes collections de sa mère à notre entière disposition. La plus belle est l'ange-reliquaire en cuivre, du XIV^e siècle, œuvre d'un aspect vivant et dont la tête surtout est d'une grande finesse de sculpture. Parmi les autres pièces curieuses, mentionnons encore les deux cornes d'auroch, montées sur argent et supportées par trois pieds de griffon; l'embouchure est terminée par une tête de monstre en argent. Ce sont des objets liturgiques qui proviennent de l'église de Maestricht; ils sont du XIV^e siècle.

Les expositions ont notamment ceci d'utile, c'est qu'elles mettent en lumière des collections ignorées et des objets inconnus, comme les collections de Baré de Comogne, baron Herry, de Mol de Ninove et d'autres. M^r Camille Verstraeten me confia un superbe Christ en cuivre, portant encore des traces de dorure; il est monté sur une croix de bois dont les bras et le montant sont garnis de têtes d'anges et d'ornements également en cuivre. L'objet porte le millésime de 1614. La Baronne Louis de Béthune exposait un petit rétable, que l'on plaçait sur l'autel pour cacher le Saint-Sacrement pendant les offices. Il est orné de garnitures en cuivre repoussé, ciselé et doré, décoré de moulures frisées et de revêtements d'écaille. Au centre se trouve une superbe plaque en cuivre repoussé et ciselé représentant la Sainte Famille; travail de la fin du XVI^e ou commencement du XVII^e siècle. C'est une pièce rare dans ce genre d'objets.

Nous eûmes encore un tableau de M^{ms} d'Hespel de Fléniques, représentant la Mort d'Adonis, peint par Gérard Lairesse. Celui-ci est né à Liège en 1614 et mourut à Amsterdam le 21 juillet 1711. Ce tableau provient de la collection de Pierre-Grégoire, baron de Vivario de Rumezei, né en 1714, et bourgmestre de Liège en 1769. Du Grand-Béguinage de Mont-S^t-Amand, deux anciens supports d'un trèfle du commencement du XVI^e siècle, transformés maintenant en grands chandeliers-lutrin, dont la partie supérieure a été ajoutée récemment. Ces fûts en forme de colonnes hexagonales étaient, dans le

temps, réunis par un arc formant un appareil de lumière comme il en existait un, autrefois, à l'abbaye de Gembloux. L'hôpital Saint-Jean de Bruges nous confia un tableau qui ne manquait pas de valeur, représentant *Le Bon Samaritain*, et attribué à Pierre Lombard, peintre du XVI^e siècle, ainsi que des dinanderies. Les Sœurs noires de Bruges nous donnèrent leur fameux petit chandelier du XII^e siècle; M^{me} Van der Waerden, une belle collection de montres anciennes, M^{mo} César Snoeck, un clavecin marqué 1741, qui fut beaucoup admiré. Enfin M^r De Deyn, bourgmestre de Ninove, exposait un magnifique petit coffret du XIV^e siècle. Il est en fer forgé et travaillé à jour, le couvercle est bombé et surmonté d'une poignée finement ciselée; il repose sur quatre lions accroupis.

Voilà en quelques mots, un aperçu de notre participation à cette belle manifestation d'art, et je termine en rendant hommage à notre estimable commissaire-général, le baron de Sélys-Famon, qui en fut la cheville ouvrière, ainsi qu'au zèle infatigable de l'excellent M^r Terme, qui présida avec tant de goût à l'installation et au renvoi des objets. (*Applaudissements*).

M^r le Président. Nous sommes très reconnaissants à M^r Maertens d'avoir bien voulu nous faire un rapport sur l'intéressante exposition qui a eu lieu à Liège.

M^r Maertens a signalé à ceux qui s'intéressent aux objets d'art liturgique, les deux cornes d'auroch naturelles de la collection Baré de Comogne. Notre confrère n'a-t-il pas remarqué si l'on y avait réservé une place pour une relique?

M^r Maertens. Il n'y a aucune ouverture dans la corne.

M^r le Président. Je posais cette question parce que les reliques de saint Corneille, par exemple, se trouvent souvent enchâssées dans une corne.

M^r Dutry. A l'église Saint-Jacques, en notre ville, il y a une corne moutée en argent, qui contient une relique de saint Corneille.

Si les cornes en question viennent d'Allemagne, il faut supposer que ce sont des cornes à boire. Beaucoup d'anciennes sociétés d'étudiants allemands en possèdent.

M^r **Hulin**. En effet, ce type est bien connu en Allemagne et en Suède. A Upsala, par exemple, on sert encore l'hydromel dans une corne.

M^r **le Président**. Avant de lever la séance, je vous rappellerai, Messieurs, que notre bibliothèque a été aménagée dans une autre salle de la bibliothèque de l'Université, dont l'entrée est située rue Baudeloo, n^o 4. J'engage vivement nos membres à fréquenter le nouveau local.

Notre bibliothécaire n'ayant plus eu à faire de rapport depuis un certain temps sur les envois qui nous sont parvenus, je crois le moment venu de recommander la bibliothèque à la générosité des membres.

La séance est levée à 10 h. 15 du soir.

Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 1905.

La Formation esthétique dans l'enseignement primaire et moyen.

CONFÉRENCE PAR M^r L. MALLINGER,

Professeur à l'Athénée royal de Louvain.

M^r le **Président** remercie M^r Mallinger d'avoir bien voulu venir entretenir la Société de la formation esthétique dans l'enseignement primaire et moyen. Cette question est de nature à attirer l'attention de tous ceux qui, de loin ou de près, s'intéressent au mouvement artistique qui se dessine si nettement dans notre pays. M^r Mallinger a déjà défendu, au Congrès de Mons et ailleurs, les idées qui lui sont chères et qui seront bientôt discutées au sein de la société.

M^r le **Président** constate avec plaisir que le corps professoral de la ville de Gand a favorablement accueilli l'invitation qui lui a été adressée. Il exprime à ce sujet le regret d'avoir oublié d'inviter le corps professoral de l'école Normale et prie les professeurs présents de vouloir présenter à leurs collègues ses excuses pour cet oubli tout à fait involontaire.

M^r **Mallinger** déclare que les quelques idées qu'il émettra, formeront plutôt une causerie qu'une conférence. Il envisagera surtout, dit-il, le côté pédagogique de la question.

L'organisation de l'enseignement esthétique dans nos établissements d'instruction comblerait une lacune très regrettable qui existe depuis des siècles, car jusqu'ici, il faut bien le dire, la pédagogie n'avait guère tenu compte du développement du sens esthétique chez l'enfant. Celui-ci apprenait même fort peu à voir, à observer; on ne lui faisait pas plus goûter les beautés de la nature que jouir de celles de l'art.

Au point de vue moral, la formation du goût sera une sauvegarde contre la pornographie; car si l'on habitue l'enfant à n'admirer que des choses dignes de l'être, il ne s'intéressera plus à ces images honteuses qu'on ose étaler parfois à la devanture de certains magasins.

Au point de vue social, la question est d'une suprême importance. La société tout entière et l'ouvrier surtout, retireraient de grands avantages d'un enseignement esthétique bien compris. L'art est actuellement réservé à une élite intellectuelle, alors qu'il devrait être à la portée du plus humble citoyen, pour qui il pourrait constituer une nouvelle source du bonheur, et dont il embellirait l'intérieur et l'existence.

L'art constitue aussi un facteur économique très appréciable. Non seulement les métiers d'art se perfectionneraient, si le niveau général du goût était relevé, mais les artistes auraient plus de débouchés qu'ils n'en ont actuellement.

On ne doit cependant pas être trop exclusif dans ce mouvement, et il ne faudrait pas borner l'éducation esthétique à l'étude de l'histoire de l'art ou d'un certain nombre de ses chefs-d'œuvre. La nature n'est pas à négliger, et l'enfant doit être initié de bonne heure aux beautés naturelles, à commencer par les environs immédiats de sa ville natale. Les promenades scolaires se proposeront un but esthétique. On étendra de plus en plus le cercle de ces excursions, et on inculquera ainsi au jeune âge le goût des voyages, en même temps qu'on profitera de toutes les occasions de lui montrer des objets d'art, des églises, des monuments, etc.; on multipliera les visites de musées, faites sous certaines conditions de garantie, les conférences littéraires et artistiques, les concerts et les représentations pour élèves.

La maison surtout et l'école, où l'enfant reçoit les premières impressions, les plus vivaces, les plus durables, devraient être aménagées avec goût.

La famille obéira à des préoccupations artistiques dans le choix des papiers et des tentures, des meubles et des bibelots, des cadres et même des costumes; elle accordera une bienveillante attention à la chambre d'enfants, aux jouets, aux livres d'images; elle inspirera le goût des fleurs. Quant à nos écoles, la plupart ressemblent soit à des prisons, soit à des casernes. Pourquoi ne pas leur donner un peu plus de cachet, à l'intérieur et à l'extérieur? Dans les villes allemandes, les bâtiments d'école rivalisent avec les plus beaux édifices publics.

L'intérieur de l'école, c'est à dire le mobilier, la décoration des murs, la couleur des portes, etc. doivent être soignés. La

couverture des cahiers et mille et une choses que les écoliers ont à leur portée, doivent porter la marque du bon goût, afin de rendre l'enfant réceptif au sentiment du beau.

On s'est parfois posé la question de savoir à quel professeur incombaît la tâche de la formation esthétique des élèves. On a donné la préférence aux professeurs d'histoire et de dessin. L'honorable conférencier est d'avis que cette éducation esthétique doit être faite — tout au moins dans l'enseignement primaire et moyen — par les professeurs des diverses branches figurant au programme, et qu'elle ne peut, d'ici quelque temps du moins, faire l'objet de cours spéciaux.

A ce propos, il passe en revue les différents cours et montre ce que chacun pourrait faire pour développer le goût de l'enfant. Il émet par exemple l'idée de voir l'enseignement littéraire consacrer une plus large part à la poésie. Quant au cours de dessin, on devrait le rendre obligatoire, apprendre davantage aux enfants à dessiner d'après nature, à se servir de leurs deux mains, à exprimer avec confiance leurs impressions, à employer la couleur, à modeler. L'image artistique pourrait jouer dans tous les cours un rôle considérable. En un mot, tout l'enseignement devrait être imprégné du culte du beau.

Il y a, d'ailleurs, un accord unanime dans tous les grands pays pour faire une place à l'éducation esthétique.

L'orateur, retraçant l'histoire de l'art à l'école, cite l'Angleterre, l'Amérique, l'Autriche, la Hongrie, la Suisse, la France et l'Allemagne, où de sérieux efforts sont faits depuis longtemps dans le sens qu'il vient d'indiquer, et où l'on fait usage, notamment en Allemagne, de reproductions artistiques dont l'honorable conférencier soumet à l'assemblée un certain nombre de spécimens.

Pour acquérir ces gravures artistiques destinées à la décoration des murs de nos établissements d'enseignement, en remplacement des ridicules pancartes qui les décorent actuellement, les sociétés d'anciens élèves pourraient organiser des fêtes et consacrer le produit de celles-ci aux frais de ces acquisitions. Les directions des musées et les sociétés artistiques et historiques pourraient aussi se procurer des collections qu'ils mettraient à la disposition des écoles.

À côté de la peinture, la sculpture sera représentée par des reproductions en plâtre.

Après avoir formulé les principes qui doivent présider au choix des estampes pour écoles, et insisté sur la nécessité de graduer les sujets et les procédés de reproduction d'après l'âge des enfants, M^r Mallinger déclare qu'il faudrait réserver aux deux ou trois dernières années de collège l'interprétation des principales œuvres de l'histoire de l'art; jusque-là, il faut des choses plus simples et modernes, qui ne nécessitent guère de commentaire de la part du maître.

L'heure du départ ayant sonné, M^r Mallinger regrette de ne pas pouvoir s'étendre davantage sur la question de méthodologie et de devoir borner là sa causerie.

Il remercie l'assemblée de l'attention bienveillante qu'elle a voulu lui prêter et termine en exprimant le vœu de voir la discussion si intéressante, que la Société a eu l'heureuse idée de porter à son ordre du jour, produire de féconds et d'utiles résultats pour le développement du goût et de la culture esthétique dans notre pays. (*Applaudissements.*)

Bijzondere registers. - Index spéciaux.

I. Index alphabétique des matières.

A.

- Abbayes* des Dunes et de Ter Doest (Granges monumentales des), p. 65.
Afsné (Agrandissement de l'église d'), p. 50, 110, 115.
Allaertshuizen, ferme près de Wulpen, p. 96.
Alost. Peintures murales, p. 186.
Annales de la Société. Etat de leur publication, p. 224.
Art ancien (Exposition d') à Liège, p. 257.
Art public. Congrès, p. 166.
Associations d'ouvriers débardeurs à Gand au XVIII^e siècle, p. 223.
Audenarde. Troisième session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale, p. 182, 213.

B.

- Ballottage* de membres honoraires, p. 52, 114, 161, 182, 218, 250, 266.
Banquet du 1^{er} mars 1905, p. 111.
Beffroi. Campanile p. 36, 274.
Beffroi. « Dbeweerp van den belfroete », dessin conservé à la Bibliothèque, p. 131.
Beffroi. Était-il destiné primitivement à recevoir une horloge et un carillon? p. 139.
Beffroi. Mesures, p. 151.
Bibliothèque. Rapport du bibliothécaire, p. 171.
Bogaerde, ferme à Coxyde, p. 87.
Bruges. Peinture murale dans l'église Notre-Dame, p. 186.
Bureau, p. 5; renouvellement, p. 266.

C.

- Campanile* du Beffroi, p. 36, 274.
Cartel de la Société, p. 161.
Cartulaire d'Elsegem, p. 269.
Cartulaire relatif aux Van Eyck (Projet de publication d'un), p. 259, 267.
Charte de la ville de Grammont attribuée à l'année 1068, p. 219.
Cheminée du XV^e siècle, p. 184.
Chroniques bourguignonnes, p. 190.
Comité directeur, p. 5; Renouvellement, p. 266.
Compte-rendu de publications offertes à la Société, p. 171.

Congrès de l'art public, p. 166.

Congrès (Projet de) à l'occasion de l'exposition Van Eyck, p. 256.

Conspiration de Pierre Tyncke à Gand, en 1451, p. 121.

Coxyde. Ferme de Bogaerde, p. 87.

D.

Débardeurs (Associations d'ouvriers) à Gand au XVIII^e siècle, p. 223.

Dunes (abbaye des). Grange monumentale, p. 65.

Dunkerque. Congrès de sciences historiques, p. 217.

E.

Echanges, p. 6.

Education esthétique dans l'enseignement primaire et moyen, p. 250, 281.

Eglise d'Afsné, p. 50, 110, 115.

Eglise d'Eyne, p. 218.

Eglise de Nieuwenhove, p. 130, 161, 214.

Eglise Saint-Michel à Gand. Tour, p. 165.

Elsegem (Cartulaire d'), p. 269.

Els gem (Château d'), p. 215.

Enseignement primaire et moyen (Formation esthétique dans l'). p. 250, 281.

Esthétique (Formation) dans l'enseignement primaire et moyen, p. 250, 281.

Exhibitions et ventes de tableaux et objets d'art à la foire de la mi-carême à Gand. XVI^e-XVIII^e siècles, p. 119.

Exposition 1830, p. 166.

Exposition d'art ancien à Liège, p. 275.

Exposition de Saint-louis. Médaille d'or accordée à la Société, p. 114.

Exposition Van Eyck, p. 253.

Eyne (Trésor de l'église d'), p. 218.

F.

Familles gantoises (Méreaux de), p. 250.

Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale. Troisième session; Audenarde, 23 juillet, p. 182, 213.

Flandre maritime (Granges monumentales des abbayes des Dunes et de Ter Doest, dans la), p. 65.

Foire de la mi-carême. Exhibitions et ventes de tableaux et d'objets d'art, XVI^e-XVIII^e siècles, p. 119.

Formation esthétique dans l'enseignement primaire et moyen, p. 250, 281.

G.

Gand. Associations d'ouvriers débardeurs ou portefaix au XVIII^e siècle, p. 223

— Belfroi, p. 36, 131, 139, 151, 274.

— Conspiration de Pierre Tyncke, en 1451, p. 121.

- Gand*. Décrit par un voyageur brugeois du XVIII^e siècle, p. 167.
— Exposition 1830, p. 166.
— Foire de la Mi-Carême, p. 119.
— Maison du XV^e siècle, fossé des Corroyeurs, p. 183.
— Méreaux de familles gantoises, p. 250.
— Monument Auguste van Lokeren, p. 225.
— Peinture murale, rue de la Monnaie, p. 176, 182.
— Poésie gantoise du XVII^e siècle, p. 273.
— Pont Saint-Michel, p. 33, 38.
— Tour de l'église Saint-Michel, p. 165.
Germain (Jean), évêque de Nevers, puis de Châlons, p. 190.
Grammont Charte attribuée à l'année 1068, p. 219.
Granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest, p. 65.

H.

Hemme, ferme près de Pervyse, p. 100.

I.

Inauguration du monument Auguste van Lokeren, p. 225.
Intervention de la Société auprès des pouvoirs publics, p. 36, 49, 110.

J.

Jardin (Le) à travers les âges, p. 28.
Jouffroy (Jean), p. 190.

L.

Liège. Exposition d'art ancien, p. 275.
Lisseweghe. Ferme de l'abbaye de Ter Doest, p. 103.

M.

Maison (Restes d'une) du XV^e siècle, fossé des Corroyeurs, p. 183.
Maximilien, empereur. *Die wonderlijke oorloghen van Keyser Maximiliaen*, p. 195.
Médaille d'or accordée à la Société à l'Exposition de Saint-Louis, p. 114.
Membres correspondants (Proposition de nommer des), p. 186.
Membres décédés, p. 27.
Membres effectifs (Liste des), p. 11.
Membres honoraires (Liste des), p. 16. — Admission, voir *Ballottage*.
Méreaux de familles gantoises, p. 250.
Mi-Carême (Foire de la). Exhibitions et ventes de tableaux et d'objets d'art, XVI^e-XVIII^e siècles, p. 119.
Monument Auguste van Lokeren, p. 225.
Musique. Une heure de musique de chambre du XVIII^e siècle, p. 112.

N.

Nieuwenhove (Église de), p. 130, 161, 214.

O.

Objets d'art (Exhibitions et ventes de tableaux et d') à la foire de la mi-carême, à Gand, XVI^e-XVII^e siècles, p. 119.

Ouvriers débardeurs (Associations d') à Gand au XVIII^e siècle, p. 223.

P.

Peinture murale à Bruges, dans l'église Notre-Dame, p. 186.

Peinture murale découverte rue de la Monnaie, p. 176, 182.

Peintures murales à Alost, p. 186.

Pervyse (Ferme de Hemme près de), p. 100.

Petegem (Excursion à), p. 215.

Plaques commémoratives, p. 37, 127, 158.

Poésie gantoise du XVII^e siècle, p. 273.

Pont Saint-Michel, p. 33, 38.

Portefaix (Associations d'ouvriers débardeurs ou), à Gand au XVIII^e siècle, p. 223.

Pouvoirs publics (Intervention de la Société auprès des), p. 36, 49, 110.

R.

Raccommodeur (Le) de soufflets, tableau de l'école flamande du XVI^e siècle au musée de Tournai, p. 177.

Raepsaet (J.-J.), p. 189.

Rapport du bibliothécaire, p. 171.

Rapport du secrétaire, p. 52.

Rapport du trésorier, p. 35.

S.

Saint-Louis (Exposition de). Médaille d'or accordée à la Société, p. 114.

T.

Tableau de l'école flamande du XVI^e siècle, au musée de Tournai, p. 177.

Tableaux (Exhibition et ventes de) d'objets d'art à la foire de la mi-carême à Gand, X^e - XVIII^e siècles, p. 119.

Ter Doest (Abbaye de). Grange monumentale, p. 65.

Thorbecke, professeur à l'Université, p. 186.

Tournai (Musée de). Tableau de l'école flamande du XVI^e siècle, p. 177.

Tyncke (Pierre). Sa conspiration à Gand, en 1451, p. 121.

V.

van Eyck (Exposition) et reconstitution temporaire du retable de Gand, l'Adoration de l'Agneau mystique, p. 253.

van Evck (Projet de publication d'un cartulaire relatif aux) p. 259, 267.

van Lokeren (Auguste) inauguration de son monument p. 225.

Ventes de tableaux et d'objets d'art à Gand, XVI^e - XVII^e siècles, p. 119.

W.

Wulpen (Ferme d'Allaertshuizen près de), p. 96.

Alphabetische lijst van zaken.

A.

- Aalst*, muurschilderingen, bl. 186.
Abdijen der Duinen en van Ter Doest (oude graanschuren der), bl. 65.
Aerbeyders-vereeningen te Gent in de XVIII^e eeuw, bl. 223.
Afsne (Vergrooting der kerk van), bl. 50, 110, 115.
Allaertshuyzen, hofstede bij Wulpen, bl. 96.

B.

- Ballotteering* van eereleden, bl. 52, 114, 161, 182, 218, 250, 266.
Banket van 1ⁿ maart 1905, bl. 111.
Belfort. Afmetingen, bl. 151.
Belfort. « Dbeweerp van den belfroete », teekening in de Bibliotheek berustende, bl. 131.
Belfort. Klokkentoren, bl. 36, 274.
Belfort. Was hij oorspronkelijk bestemd om een uurwerk of een klokkenspel te bevatten? bl. 139.
Bibliotheek. Verslag van den bibliothecaris, bl. 171.
Bogaerde, hofstede te Coxyde, bl. 87.
Brugge. Muurschildering in O. L. V. kerk, bl. 186.
Bureel, bl. 5; herkiezing, bl. 266.

C.

- Congres* van openbare kunst, bl. 166.
Congres (ontwerp van een) ter gelegenheid eener Van Eyck's tentoonstelling, bl. 256.
Coxijde. Hofstede van Bogaerde, bl. 87.

D.

- Doornik* (Museum van). Schilderij der vlaamsche school der XVI^e eeuw. bl. 177.
Duinen (abdij der). Groote graanschuren, bl. 65.
Duinkerke. Congres der geschiedkundige wetenschappen, bl. 217.

E.

- Elsegem* (kasteel van), bl. 215.
Elsegem (Oorkondenboek van), bl. 269.
Eyne. Schat der kerk, bl. 218.

F.

- Familiën* der stad Gent (penningen der), bl. 250.
Foore van Half vasten. Tentoonstellingen en verkooping van schilderijen en kunstvoorwerpen XVI^e - XVIII^e eeuw, bl. 119.

G.

- Gedenkpenningen* der familiën der stad, bl. 250.
Gedenkteeken August van Lokeren, bl. 225.
Gedicht (gentsch) der XVII^e eeuw, bl. 273.
Geeraardsbergen. Oorkonde het jaar 1068 toegeschreven, bl. 219.
Gent. Belfort, bl. 36, 131, 139, 151, 274.
— Beschreven door eenen brugschen reiziger in de XVIII^e eeuw, bl. 167.
— Foore van Half-vasten, bl. 119.
— Gedenkteeken Aug. van Lokeren, bl. 225.
— Gedenkpenningen der gentsche familiën, bl. 250.
— Gedenkteeken der XVII^e eeuw, bl. 274.
— Huis der XV^e eeuw, Leertouwersgracht, bl. 183.
— St-Michielsbrug, bl. 33, 38.
— Muurschildering, Muntstraat, bl. 176, 182.
— Samenzwering van Pieter Tyncke in 1451, bl. 121.
— Tentoonstelling van 1830, bl. 166.
— Toren van St-Michielskerk, bl. 165.
— Vereenigen van lossers (aerbeyders), of pakdragers in de XVIII^e eeuw, bl. 223.
Germain (Joannes), bisschop van Nevers, daarna van Chalons, bl. 190.
Graanschuren (groote) der oude abdijen der Duinen en van Ter Doest, bl. 65.

H.

- Half Vasten*. (Foore van). Tentoonstellingen en verkooping van schilderijen en kunstvoorwerpen, XVI^e-XVIII^e eeuwen, bl. 119.
Handelingen der Maatschappij. Staat hunner uitgave, bl. 224.
Hemme, hofstede bij Pervyse, bl. 100.
Hersteller (de) van blaas-balgen, schilderij der vlaamsche school der XVI^e eeuw, in het Museum van Doornik, bl. 177.
Hof (de) door de eeuwen heen, bl. 28.
Hoofdbureel, bl. 5. Herkiezing, bl. 266.
Huis (Overblijfsels van een) der XV^e eeuw, Leertouwersgracht, bl. 183.

I.

- Inhuldiging* van het gedenkteeken August van Lokeren, bl. 225.

J.

- Jouffroy* (Joannes), bl. 190.

K.

- Kartel* der maatschappij, bl. 161.
Kerk van Afsné, bl. 50, 110, 115.
Kerk van Eyne, bl. 218.
Kerk van Nieuwenhove, bl. 130, 161, 214.
Kerk van St. Michiel te Gent. Toren, bl. 165.
Klokkentoren. van het Belfort, bl. 36, 274.

- Kronijken* (Burgondische), bl. 190.
Kunst (opvoeding in de) in het lager en middelbaar onderwijs, bl. 250, 281.
Kunst (openbare) Congres, bl. 166.
Kunst (Tentoonstelling van oude), te Luik, bl. 276.
Kunstvoorwerpen (Tentoonstellingen en verkooping van schilderijen en) op de foore van Half vasten te Gent, XVI^e - XVIII^e eeuw, bl. 119.

I.

- Leden* (briefwisselende), voorstel om er te noemen, bl. 186.
Leden (eere-) lijst der, bl. 16. Aanneming, zie Ballottering.
Leden (gestorvene), bl. 27.
Leden (werkende) lijst der, bl. 11.
Lisseweghe, hofstede der abdij van Ter Doest, bl. 103.
Lossers (verenigingen van) te Gent in de XVIII^e eeuw, bl. 223.
Luik. Tentoonstelling van oude kunst, bl. 276.

M.

- Maximiliaen*, Keizer. Die wonderlijke oorloghen van Keyser Maximiliaen, bl. 195.
Medalie (gouden) aan de Maatschappij in de Tentoonstelling van St-Louis verleend, bl. 114.
Michielsbrug (St.-), bl. 33, 38.
Muurschildering in de Muntstraat ontdekt, bl. 176, 182.
Muurschildering, in O.L.-V. kerk te Brugge, bl. 186.
Muurschildering te Aalst, bl. 186.
Muziek. Eene uur kamermuziek der XVIII^e eeuw, bl. 112.

N.

- Nieuwenhove* (kerk van), bl. 130, 164, 214.

O.

- Onderwijs* (lager en middelbaar), opvoeding in de kunst, bl. 250, 281.
Oorkonde der stad Geeraerdsbergen, het jaar 1068 toegeschreven, bl. 219.
Oorkondenboek van Elsegem, bl. 269.
Oorkondenboek betreffende de Van Eycks (voorstel over het uitgeven van eenen), bl. 259, 267.
Opvoeding in de kunst in het lager en middelbaar onderwijs, bl. 250, 281.
Oudenaarde. Derde zitting van het geschied- en oudheidkundig verbond van Oost-Vlaanderen, bl. 182, 213.

P.

- Pakdragers* (verenigingen van lossers, of) te Gent in de XVIII^e eeuw, bl. 223.
Pervijse (Hofstede van Hemme bij), bl. 100.
Petegem (uitstap naar), bl. 215.
Platen (Herinnerende), bl. 37, 127, 158.

R.

Raepsaet (J.-J.), bl. 189.

Ruilingen, bl. 6.

S.

Saint-Louis (Tentoonstelling van). Gouden medalie aan de Maatschappij verleend, bl. 114.

Samenzwering van Pieter Tyncke, te Gent in 1451, bl. 121.

Schilderij der vlaamsche school der XVI^e eeuw, in de Museum van Doornik, bl. 177.

Schilderijen (Tentoonstellingen. en verkooping van) en kunstvoorwerpen op de foore van Half-vesten, te Gent, XVI^e-XVIII^e eeuw, bl. 119.

Schoorsteen der XV^e eeuw, bl. 184.

Staatsmachten (tusschenkomst der Maatschappij bij de), bl. 36, 49, 110.

T.

Tentoonstelling van 1830, bl. 166.

Tentoonstelling van oude kunst te Luik, bl. 276.

Tentoonstelling van Saint-Louis. Gouden medalie aan de Maatschappij verleend, bl. 114.

Tentoonstelling Van Eyck, bl. 253.

Tentoonstellingen en verkooping van schilderijen en kunstvoorwerpen op de foore van Half-Vasten te Gent, XVI^e-XVIII^e eeuw, bl. 119.

Ter Doest (Abdij van). Groote graanshuur, bl. 65.

Thorbecke, leeraar bij de Hoogeschool, bl. 186.

Tusschenkomst der Maatschappij bij de staatsmachten, bl. 36, 49, 110.

Tyncke (Pieter). Zijne samenzwering te Gent, in 1451, bl. 121.

V.

Van Eyck (Tentoonstelling) en tijdelijke herstelling van het altaarblad van Gent « Het Lam Gods », bl. 121.

Van Eycks (voorstel van uitgave van eenen oorkondenboek betreffende de), bl. 269, 267.

Van Lokeren (August). Inhuldiging van zijn gedenkteeken, bl. 225.

Verbond (geschied- en oudheidkundig) van Oostvlaanderen. Derde zitting. Oudenaarde, bl. 182, 283.

Vereenigingen van lossers te Gent in de XVIII^e eeuw, bl. 213.

Verkooping van Schilderijen en Kunstvoorwerpen te Gent, XVI^e, XVIII^e eeuwen, bl. 119.

Verslag van den boekhouder, bl. 171.

Verslag van den schatmeester, bl. 35.

Verslag van den secretaris, bl. 52.

Verslag der uitgaven aan de maatschappij aangeboden, bl. 174.

Vlaanderen, zee-provincie (grootste graanschuren ter abdijen der Duinen en van Ter Doest, in). bl. 66.

W.

Wulpen (Hofstede van Allaerthuizen bij). bl. 96.

II. Index alphabétique par noms d'auteurs.

II. Alphabetische register van sprekers.

A.

Adan (A.), p. 275.

B.

Bergmans (Paul), p. 110, 114, 117, 118, 155, 158, 159, 161, 166, 167, 177, 186, 217, 218, 223, 224, 238, 256, 258, 265,

Blomme (Arthur), p. 213, 215, 245.

Boddaert (Charles), p. 231.

Brunin (Georges), p. 250.

Burvenich (Octave), p. 28.

C.

Carlier (J.), p. 114.

Casier (Joseph), p. 50.

Claeys (Prosper), p. 223.

Cloquet (Louis), p. 34, 44, 47, 165, 166.

Coppieters Stochove (E.), p. 269, 272.

D.

de Ghellinck d'Elsegem Vaernewyck (v^{te} A.), p. 213.

de Kerchove d'Exaerde (baron Raymond), p. 33.

de Pauw (Napoléon), p. 110.

de Rudder (Ernest), p. 158, 159.

de Smet (Joseph), p. 34, 50, 110.

Diegerick (Alphonse), p. 171.

Duiry (Albert), p. 52, 157, 159, 215, 273, 275, 297.

F.

Fredericq (Paul), p. 130, 131, 156, 157, 158, 159, 186.

Fris (Victor), p. 69, 110, 121, 189, 190, 219, 261, 271, 272, 273.

G.

Geirnaert (Henri), p. 157.

Goderus (A.), p. 275.

H.

Heins (Armand), p. 47, 50, 65, 110, 115, 117, 118, 127, 128, 131, 151, 157, 159, 165, 177, 183, 186, 240, 256, 258, 261, 265.

Hulin (Georges), p. 50, 110, 116, 127, 128, 164, 176, 179, 258, 264, 265, 280.

L.

Leclercq-van Lokeren (M^{me} O.), p. 238.

Lippens (Hyacinthe), p. 166.

M.

- Maertens* (Joseph), p. 275, 279.
Maeterlinck (Louis), p. 253, 258.
Mallinger (L.), p. 281.

P.

- Prayon-van Zuylen* (A.), p. 38, 47.
Puyfferoen (Oscar), p. 50.

R.

- Raepsaet* (Paul), p. 213.

S.

- Sacré* (Edmond), p. 117.
Schoorman (Robert), p. 35.

V.

- vanden Gheyn* (Chanoine G.), p. 33, 34, 50, 52, 63, 108, 115, 116, 117, 118,
128, 131, 157, 158, 159, 161, 164, 165, 176, 182, 185, 186, 214, 217, 218,
226, 238, 250, 252, 256, 258, 265, 269, 271, 272, 273, 275, 274, 279, 280, 281.
vander Haeghen (Ferdinand), p. 236.
vander Haeghen (Victor), p. 110, 118, 119, 159, 164, 232, 274, 275.
van Werveke (Alphonse), p. 131, 259.
Vermast (A.), p. 128.

W.

- Willem* (Victor), p. 110, 158.
Willems (Léonard), p. 273.
-

TABLE. — INHOUD.

Comité directeur. — Bestuurraad	5
Echanges. — Letterkundig verkeer	6
Liste des membres. — Ledenlijst	11
Membres décédés. — Afgestorvene leden	27
Assemblée générale extraordinaire du 11 janvier	28
Assemblée générale du 18 janvier	32
Séance des membres effectifs du 1 ^{er} février	49
Assemblée générale du 8 février	51
Séance des membres effectifs du 15 février	110
Banquet du 1 ^{er} mars	111
Assemblée générale du 8 mars	113
Assemblée générale du 19 avril	129
Assemblée générale du 17 mai	160
Assemblée générale du 14 juin	181
Troisième session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale, Audenarde, 23 juillet	213
Assemblée générale du 18 octobre	216
Inauguration du monument Auguste van Lokeren, 19 octobre	225
Assemblée générale du 15 novembre	249
Séance des membres effectifs du 7 décembre	266
Assemblée générale du 13 décembre	268
Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre	281

TABLE DES ILLUSTRATIONS.

Planches hors texte.

I. Menu du banquet du 1 ^{er} mars 1905	112
II. Croquis de plaques commémoratives	158
III. Le raccommodeur de soufflets, tableau du XVI ^e siècle au Musée de Tournai	177
IV. Monument Auguste van Lokeren	224

Vignettes dans le texte.

1. Sceau de l'abbaye de Ter Doest	69
2-17. Ferme de Bogaerde à Coxyde, vue d'ensemble, plan et détails	87-95
18-20. Grange d'Allaertshuizen, grand pignon et détails	97-99
21. Ferme de Hemme près de Pervyse	101
22-25. Grange de Ter Doest, vue d'ensemble et détails	103-106
26-27. Maison du XVe siècle à Gand, fossé des Corroyeurs; cheminée et niche en brique moulurée	184-185
28. Le Rabot de Gand, reproduction d'un dessin original d'Aug. van Lokeren	244

ERRATA.

“ DBEWEERP VAN DEN BEELFROETE. ”

Door een samenloop van omstandigheden werd de verhandeling hierboven, blz. 131, afgedrukt, nadat ondergeteekende slechts één proef had verbeterd en zonder dat hij proefvrij had gegeven. Men gelieve, onder andere, het volgende te lezen :

Blz. 131 : Van wanneer dagteekent “ dbeweerp van den beelfroete? ”

Blz. 132 : “ En date mil C IIIJ^{xx} et IJ^{ij} marquie XX(2). ”

Blz. 133 : “ Sigerus castelanus ganden me fondauit ano m^o c^o. lxxxij^e iij^x kal' maij. ”

Blz. 133 : terwijl “ castclanus.... ” al niet euder kan zijn dan 1400.

Blz. 133 : niet ouder zijn kan dan 1400.

Blz. 133 : (1) Serrure. *Cartulaire de St-Bavon à Gand*, p. 47, 57, 58, 65, 66. — Van Lokeren. *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre*, I, p. 185, 186, 193.

Blz. 135 : boven een zware kroonlijst met waterspuiers

Blz. 136 : “ eigenlijk verschansing op een berg, gevormd met “ *vride*, beschutting, en *berg*(2). ”

Blz. 137 : Roosbeke : Die : gheheeten : es : Roeland :

Blz. 137 : (2) Daaruit

Blz. 138 : 27422. *Compte de Jacques le Smitere....* 1411-1416, f^o xxxvi). — Reprise = Console, cul-de-lampe.

Blz. 140 : “ HuerClocke diemen heedt Roelant, ”

Blz. 140 : “ vanden roeland

Blz. 141 : gezegd : “ ende den houden stoel te beseghene also verre alst profitelic es. ” Een stoel is

Blz. 143 : “ dat ouerghegheuen

Blz. 143 : “ ende ter aluer hueren jnder manieren also “ *vorseit* es, Wij

Blz. 143 : “ staende alsoe *vorseit* es,...

Blz. 144 : “ belofte *vorscreuen*,

Blz. 144 : “ elke weke

Blz. 144 : “ te doene ofte te laten doene jn

Blz. 144 : Stadsarchief. Reeks 93 bis, n^r 5).

Blz. 145 : In 1540-41, f^o 245, zien wij, dat Hendrik van Bree,

Blz. 145 : Het wekkeren.

A. VAN WERVEKE.

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00673 4244

